



**Afad**  
ÎLE-DE-FRANCE

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025



**AIDE FAMILIALE A DOMICILE**  
Siège social  
135 rue du Mont Cenis  
75018 Paris

# SOMMAIRE

## 01

### **AFAD IDF RAPPORT GLOBAL**

Bilan des activités Familles/SAAS	05
Ressources Humaines	15
Qualité	29

## 02

### **SECTEUR FAMILLE**

Département de Paris (75)	33
Département de Seine-et-Marne (77)	48
Département des Yvelines (78)	65
Département de l'Essonne (91)	82
Département des Hauts-de-Seine (92)	101
Département de Seine-Saint-Denis (93)	114
Département du Val-de-Marne (94)	141
Département du Val D'Oise (95)	153

## 03

<b>SERVICE AUTONOMIE AIDE ET SOINS</b>	<b>173</b>
--	------------

## Rapport moral

---

L'assemblée générale de l'AFAD Ile de France est l'occasion de prendre du recul sur la situation nationale et régionale des différentes associations et services publics auprès des personnes fragiles et des familles en précarité. Les contraintes financières des services publics impactent le fonctionnement de notre association et nous devons justifier le bien-fondé de nos interventions au service de personnes en difficulté.

**1946 - 2026** : nous fêtons cette année les 80 ans de notre association et en relisant notre histoire, nous pouvons constater que nous avons dû faire face, au cours des décennies, à de multiples difficultés de financement, de formation des professionnels et de partenariat. Nous constatons encore aujourd'hui, que les priorités de nos fondateurs sont toujours d'actualité : accompagner les personnes et les familles dans leurs réalités et contraintes quotidiennes.

2025 a été une année complexe sur le plan relationnel avec les différents partenaires. En effet, les contraintes budgétaires qui leur sont imposées se répercutent sur le financement de nos activités sans prendre en compte l'impact social sur les personnes et les familles que nous accompagnons au quotidien.

Nous constatons, en interne comme dans les relations partenariales, qu'il est parfois difficile de se comprendre et de s'accepter dans nos différences qui sont pourtant source d'enrichissement personnel et collectif. Il suffirait parfois de faire « un pas de côté » pour mieux appréhender la problématique d'une situation.

La lecture des rapports d'activité de nos antennes en Ile de France illustre parfaitement ce constat dans la diversité des situations, des choix de vie et des contraintes sociales. Il est impressionnant de constater les capacités des professionnels à faire face, à s'adapter pour apporter le meilleur service aux familles.

Le travailleur social, qui intervient au domicile des familles et des personnes âgées, se trouve bien souvent au cœur de différents conflits ou incompréhensions réciproques. C'est un travail qui demande écoute et bienveillance pour désamorcer les conflits afin de poser les bases d'un vrai dialogue entre parents et enfants, voisins, école et services sociaux. Il est important de redire combien les intervenants à domicile contribuent au maintien et à la réparation du lien social. Ils doivent sans cesse mobiliser à la fois leur savoir-faire et leur savoir-être, conjuguer l'empathie et la distance professionnelle pour inscrire leurs interventions dans le respect des personnes et de leur cadre de vie.

L'AFAD Ile-De-France a toujours eu le souci de s'adapter aux réalités humaines et sociales des usagers et des partenaires. Pour se faire, elle a eu l'audace et la capacité d'intégrer dans son fonctionnement des innovations techniques et informatiques. Mais les outils de la technologie ne peuvent pas et ne doivent pas cacher les réalités du quotidien auxquelles sont confrontées les équipes et les professionnels qui les composent.

Restons vigilants et à l'écoute car les chantiers qui se présenteront à nous dans un avenir proche et lointain nous permettront de démontrer notre capacité d'adaptation et d'innovation et d'apporter la preuve que ce travail au domicile est une réponse adaptée à des besoins réels et un enrichissement permanent pour les intervenants.

## **Orientations 2026 -2028**

---

Ces orientations sont :

- Sécuriser notre modèle économique en anticipant les évolutions des modes de financement et en participant activement aux concertations avec les financeurs,
- Adapter l'offre aux besoins émergents, poursuivre de nouvelles formes d'accompagnement complémentaires aux interventions traditionnelles,
- Renforcer l'ancrage territorial et les partenariats en travaillant sur une campagne de communication afin de mieux faire connaître l'offre de service auprès des bénéficiaires,
- Consolider les ressources humaines en renforçant les compétences par la formation continue et qualifiante, poursuivre l'amélioration des conditions de travail, être au plus proche des préoccupations sociales des salariés,
- Moderniser l'organisation en poursuivant la digitalisation des outils de gestion, utiliser les données d'activité pour un meilleur pilotage,
- Construire l'avenir en mettant en œuvre notre capacité à mener à bien des projets de partenariat.

# Rapport d'activité

## Rapport général



## Chiffres de l'année 2025

**1 967 familles accompagnées**



**382 bénéficiaires du Service  
Autonomie Aide et Soins**

**211 471 heures d'intervention**



**403 communes d'intervention**

## Evènements de l'année 2025

**Participation active de l'association à la reconnaissance et valorisation des métiers d'aide à domicile par sa participation aux activités des fédérations**



**Mise en place de virements instantanés pour les salaires**

**Dématérialisation des factures fournisseurs**



**Evaluations HAS sur Paris et Domont**



**Renforcement des compétences de gestion et d'organisation de l'association par le recrutement en interne d'une chargée qualité, d'un chef comptable et d'une gestionnaire paie/RH**

**Mise en place d'une permanence sociale pour les salariés**



**Signature d'une convention avec l'ASSAD de Savigny  
Elargissement des communes d'intervention sur Savigny et Morangis**



**Demande d'autorisation du SAAS déposée à l'ARS**

## L'AFAD Ile-de-France

L'association intervient à l'échelle de la région Ile-de-France, à travers des antennes situées sur Paris (75), Domont (95), La Courneuve (93), Melun (77), Juvisy-Sur-Orge/Athis-Mons (91) et Versailles (78).

Le siège social de l'association est situé au 135 rue de Mont Cenis à Paris.

L'association Aide Familiale à Domicile (AFAD IDF) accompagne au quotidien des personnes âgées, handicapées dans le cadre de l'aide à domicile et des familles dans le cadre du soutien à la parentalité.



L'année 2025 confirme l'engagement constant de l'AFAD IDF auprès des familles et des personnes en situation de fragilité sur l'ensemble du territoire francilien. Malgré un contexte social et économique tendu, marqué par des difficultés de recrutement dans les métiers de l'aide à domicile et une évolution des besoins des publics accompagnés, **l'association a poursuivi ses missions de prévention, de soutien à la parentalité et d'accompagnement à l'autonomie.**

L'activité globale connaît une légère diminution du volume d'heures réalisées par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique principalement par des tensions persistantes en matière de ressources humaines, mais également par des prises en charge plus courtes et davantage ciblées. Les besoins des familles demeurent néanmoins soutenus, notamment autour de la périnatalité, de l'épuisement parental, des situations de monoparentalité et de la vulnérabilité sociale.

Le secteur famille reste au cœur des missions de l'association. Les interventions TISF continuent de représenter un **accompagnement essentiel auprès des familles** confrontées à des difficultés temporaires impactant l'équilibre familial et le développement de l'enfant. Les interventions AD/AVS viennent compléter cet accompagnement par **un soutien concret dans les actes de la vie quotidienne.**

Le développement du Service Autonomie Aide et Soins **confirme par ailleurs le renforcement des besoins liés au vieillissement de la population et au maintien à domicile.**

L'AFAD IDF poursuit ainsi son objectif d'accompagnement global des publics fragilisés en coordonnant aide humaine, soutien social et prévention de la perte d'autonomie.

## Activité Globale

	Heures réalisées 2025	Heures réalisées 2024	Evolution 2024 - 2025
TISF	97 639,75	104 802,25	-7 %
AD/AVS	57 831,40	71 680	-19 %
SAAS prestataire	55 212,50	59 546,25	-7 %
<b>TOTAL</b>	<b>210 683,65</b>	<b>236 028,50</b>	<b>-11 %</b>
SAAS mandataire	787	734,50	7 %
<b>TOTAL</b>	<b>211 470,65</b>	<b>236 763</b>	<b>-10 %</b>

Par rapport à 2024, notre activité TISF a baissé de 10 %. Pour des raisons diverses et en fonction des territoires, nous pouvons manquer de professionnels liés à des départs ou des arrêts et avoir des difficultés à recruter, nous pouvons aussi avoir une baisse des demandes. Nous notons une diminution sur le service prestataire de 7%, ce qui demande de nous positionner sur d'autres communes du département afin de maintenir notre activité.

## Les bénéficiaires

	2024	2025	Evolution 2024 - 2025
Secteur famille	2 127	1 980	-7 %
Service SAAS	356	341	-4 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 483</b>	<b>2 321</b>	<b>-7%</b>

Le nombre de familles accompagnées est en baisse de 7%, La durée des prises en charge est moins longue ce qui nécessite un travail administratif plus important. Sur le SAAS le nombre de personnes est en diminution. Nous avons eu plus d'arrêt d'accompagnement.

## L'activité secteur famille

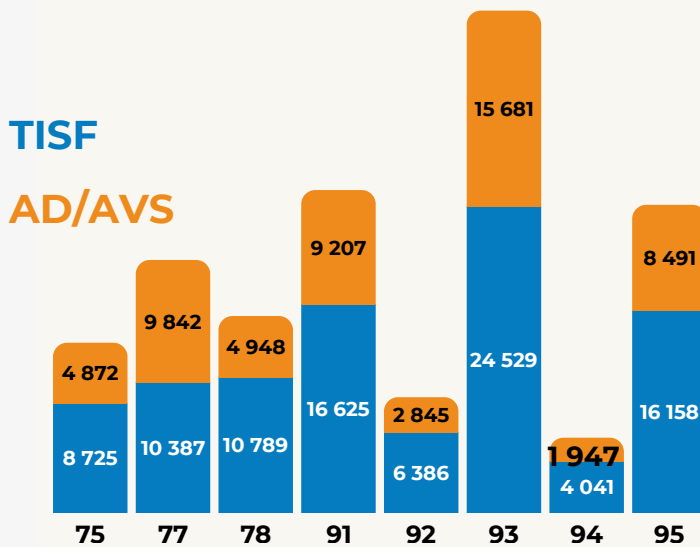
L'activité du secteur famille demeure fortement mobilisée autour des missions de prévention et de soutien à la parentalité confiées par les partenaires institutionnels. **Les besoins des familles accompagnées évoluent et se complexifient**, nécessitant des interventions davantage individualisées, coordonnées et adaptées aux réalités sociales actuelles.

Les équipes interviennent auprès de familles confrontées à des situations multiples : arrivée d'un enfant, isolement, difficultés éducatives, problèmes de santé, précarité sociale, séparation parentale ou encore épuisement familial. **Les professionnels contribuent quotidiennement au maintien de l'équilibre familial** en soutenant les compétences parentales et en favorisant un environnement sécurisant pour les enfants.

La répartition territoriale de l'activité met en évidence des **besoins particulièrement importants dans certains départements franciliens** où les problématiques sociales et économiques sont fortement marquées. Les écarts d'activité entre territoires traduisent également des dynamiques différentes selon les partenariats locaux, les politiques départementales et la visibilité des dispositifs auprès des prescripteurs.

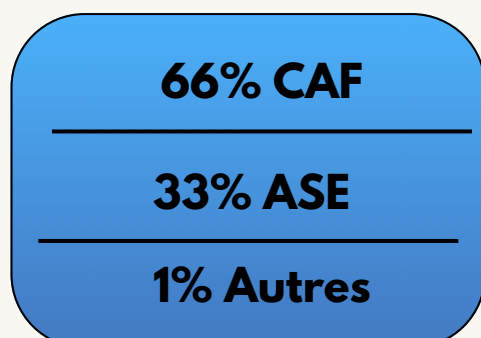
**L'activité financée par la CAF reste majoritaire** et confirme l'importance des actions de prévention précoce menées par l'association. **L'AFAD IDF demeure attentive aux évolutions des politiques sociales et aux difficultés rencontrées par certaines familles** face au reste à charge financier pouvant limiter le recours aux interventions.

### Répartition du nombre d'heures TISF et AD/AVS par département



Le département de la Seine-Saint-Denis, est fortement représenté. Les départements du 91 et 95 sont équivalents. Le 92 et 94 restent à développer.

### Heures réalisées par financeurs



L'activité globale est portée majoritairement par les dispositifs de la CAF et de l'Aide Sociale à l'Enfance. Le 1% autres représente des actions spécifiques qui répondent à des besoins de familles et territoires.

66 % de l'activité globale relève interventions au titre de la CAF (contre 71 % en 2024).

Cette activité est en baisse, nous devons nous mobiliser sur l'activité CAF qui est notre mission de prévention et le cœur de métier.

L'activité CAF peut diminuer compte tenu du reste à charge parfois difficile pour les familles.

## Les interventions dans le cadre de la CAF

L'intervention à domicile financée par les Caisses d'Allocations Familiales **s'inscrit pleinement dans une démarche de prévention précoce et de soutien à la parentalité**. Elle vise à accompagner les familles confrontées à un événement fragilisant temporairement leur organisation familiale, tout en valorisant leurs compétences et leurs capacités d'autonomie.

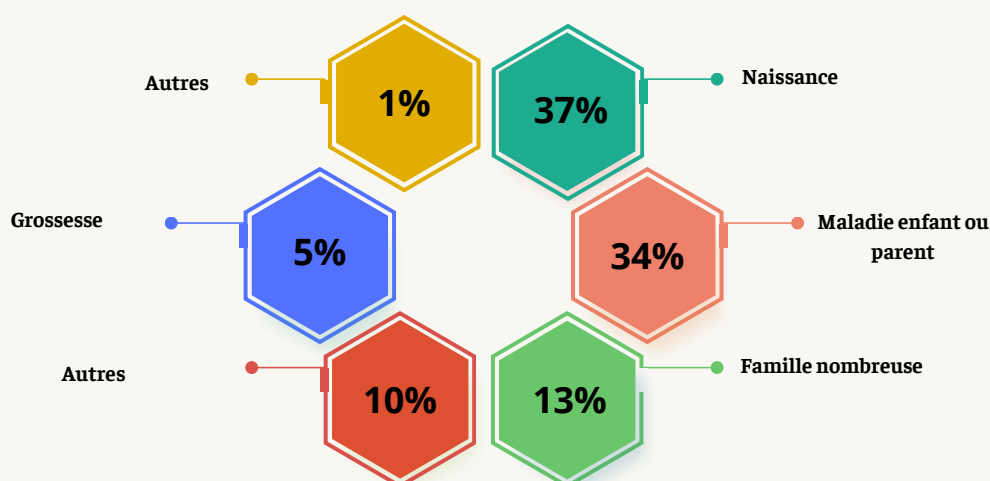
Dans un contexte où les familles font face à des difficultés sociales, psychologiques et économiques de plus en plus importantes, **les interventions des professionnels de l'AFAD IDF permettent d'apporter un soutien concret, éducatif et relationnel directement au domicile**.

**Les Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) jouent un rôle central** dans cet accompagnement. Leur intervention repose sur une approche éducative globale favorisant la sécurisation de l'enfant, la structuration du quotidien, la transmission de savoir-faire parentaux et le renforcement du lien parent-enfant. Les professionnels participent également à la prévention des situations d'épuisement parental et d'isolement social.

**Les AD/AVS/AVF contribuent quant à eux au maintien d'un cadre de vie adapté** en soutenant les familles dans les tâches matérielles du quotidien. Leur intervention permet souvent de soulager des situations de surcharge familiale et de préserver l'équilibre du foyer.

Le développement du **Projet d'Accompagnement Individualisé (PAI) permet aujourd'hui de renforcer la personnalisation des interventions**, l'évaluation des objectifs et la lisibilité du travail réalisé auprès des familles et des partenaires.

### L'activité CAF



L'activité CAF reste **fortement marquée par les interventions liées à la périnatalité**, à l'arrivée d'un enfant et aux difficultés de santé impactant l'organisation familiale. Ces éléments confirment le rôle essentiel de prévention joué par les dispositifs d'aide à domicile auprès des jeunes parents et des familles fragilisées.

**Les interventions réalisées dans le cadre des dispositifs CAF répondent à des besoins variés** : soutien après une naissance, accompagnement lors d'une grossesse pathologique, aide dans les situations de maladie ou de handicap, soutien à la réorganisation familiale après une séparation ou encore prévention de l'épuisement parental.

L'augmentation progressive des problématiques psychosociales observées sur le terrain conduit les professionnels à adapter leurs pratiques et à renforcer leur travail de coordination avec les partenaires locaux. **Les accompagnements nécessitent aujourd'hui davantage d'écoute, de médiation et de soutien éducatif**.

Le développement du motif « répit parental » constitue également un enjeu important pour les années à venir. **Ce dispositif répond à des besoins croissants** liés à la fatigue parentale, aux situations d'isolement et aux difficultés rencontrées par certaines familles dans l'exercice de leurs responsabilités quotidiennes.

Ce dispositif mérite d'être davantage connu, il est peu utilisé.

## Les interventions dans le cadre de l'ASE

Les interventions réalisées dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance **s'inscrivent dans une logique de protection, de prévention et de soutien éducatif** auprès des familles rencontrant des difficultés importantes dans l'exercice de la parentalité.

L'accompagnement proposé par l'AFAD IDF vise à soutenir les parents dans leurs **fonctions éducatives tout en garantissant la sécurité, le développement et le bien-être de l'enfant**. Les professionnels interviennent directement au domicile afin de travailler au plus près des réalités familiales et de favoriser des changements durables dans l'organisation du quotidien.

Les TISF accompagnent les familles dans les actes de la vie quotidienne, la gestion du rythme de vie des enfants, l'organisation du logement, les soins aux nourrissons, l'alimentation, la scolarité ou encore les démarches administratives. Leur intervention repose sur une approche éducative concrète permettant de valoriser les compétences parentales et de restaurer la confiance des familles.

Les interventions de l'AFAD IDF **participent pleinement à la prévention des placements et au maintien du lien parent-enfant**. Elles permettent également d'accompagner les retours à domicile après placement ou de soutenir les visites médiatisées lorsque cela est nécessaire.

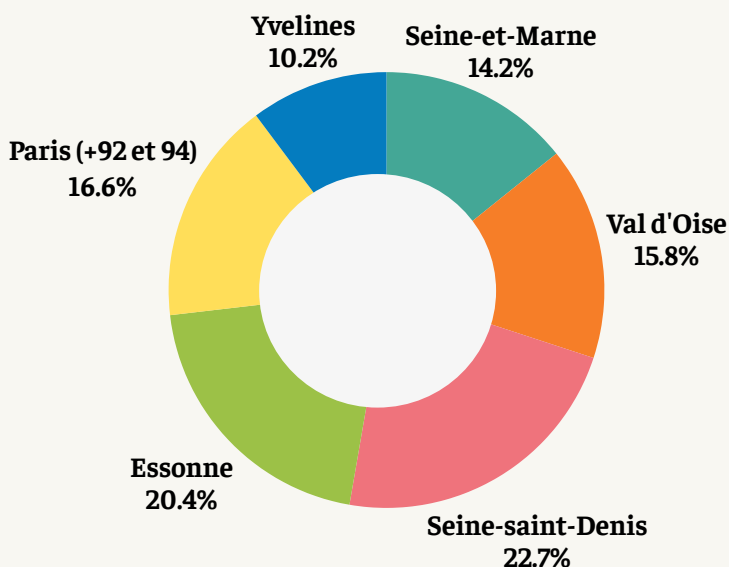
## L'activité de l'Aide Sociale à l'Enfance

### Evolution de l'activité entre 2023 et 2025

	Heures TISF ASE	Nombre de familles
Activité 2025	51 532	614
Activité 2024	50 199	602
Activité 2023	59 384	666
Evolution 2023 - 2025	-13%	-8%

L'activité ASE est légèrement supérieure à 2024, sans atteindre l'activité 2023. Nous avons surtout baissé dans le 93 et 77. Ceci est dû pour le 77 à une absence d'orientation et sur le 93 à des difficultés de recrutement et des absences de professionnels.

### Répartition des familles ASE



Les évolutions constatées d'un territoire à l'autre s'expliquent notamment par les **politiques départementales**, les modalités d'orientation, les dynamiques partenariales locales ainsi que les capacités de recrutement des professionnels.

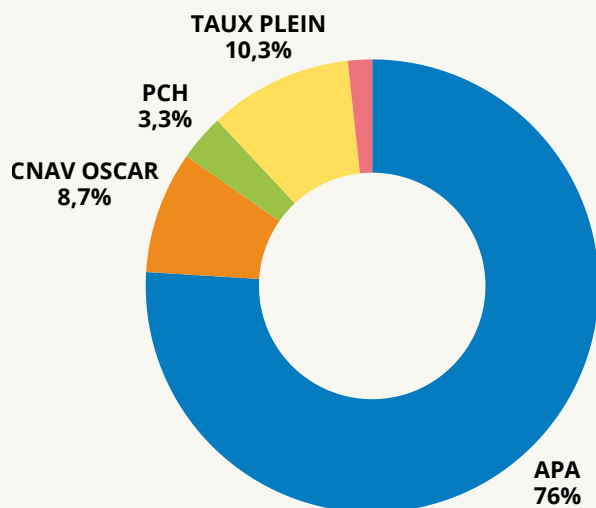
L'AFAD IDF poursuit ainsi son engagement auprès des familles en développant un travail partenarial étroit avec les acteurs de la protection de l'enfance et en renforçant la qualité des accompagnements proposés.

## L'activité : Service Autonomie Aide et Soins

	Service Prestataire	Service mandataire	TOTAL
Heures réalisées 2025	55 212,50	787	55 999,50
Heures réalisées 2024	59 546,25	734,50	60 280,75
Heures réalisées 2023	55 943	399	56 342
Evolution 2024 - 2025	-7%	7%	-7%
Evolution 2023 - 2025	-1%	97%	-0,6%

Nous constatons une baisse de 7%. Le SAAS a travaillé en étroite collaboration avec le SSIAD afin de coordonner les prises en charge en proposant aux bénéficiaires concernée une aide matérielle et du soin. Nous avons élargi notre territoire par une présence sur Wissous afin d'intervenir sur le même territoire que le SSIAD.

### Heures réalisées par financeurs



L'analyse de la répartition des heures d'intervention en aide à domicile par financeur **confirme la place prépondérante de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)** dans l'activité du service.

En 2025, l'APA représente à elle seule **40 515 heures**, soit la très grande majorité des interventions réalisées. Cette prédominance reflète le positionnement du service auprès d'un public majoritairement âgé en perte d'autonomie.

Les financements des **caisses de retraite (CNAV/OSCAR)** constituent le second poste de financement avec **4 654 heures**, traduisant la présence d'un public relevant encore de dispositifs de prévention ou de fragilité modérée. Les interventions réalisées au **taux plein** représentent **5 466 heures**.

Les autres dispositifs (PCH, aide sociale, CPAM, CNRACL, mutuelles, Sortir Plus) demeurent plus marginaux dans le volume global d'activité, tout en participant à la diversité des situations accompagnées.

### Les bénéficiaires

	2025	2024	2025	2024
Athis-Mons	176	182	23	41
Juvisy-sur-Orge	86	88	18	17
Paray-Vieille-Poste	78	84	1	2
Wissous	2	1	0	2

En 2025, le service a accompagné 382 bénéficiaires, contre 394 en 2024.

Cette légère diminution du nombre total de personnes suivies s'explique principalement par une baisse des accompagnements réalisés uniquement au titre de l'aide à domicile (300 en 2025 contre 317 en 2024).

L'activité demeure répartie sur l'ensemble des communes d'intervention du service, sans évolution significative de l'équilibre territorial.

## Actions du siège social

---



L'année 2025 a été marquée par une dynamique importante de structuration et de modernisation des fonctions support de l'AFAD IDF.

Les services administratifs ont poursuivi leurs actions d'optimisation des procédures internes afin d'accompagner le développement des activités et de sécuriser les organisations.

Le renforcement des équipes administratives et financières a permis d'améliorer la continuité de service, la répartition des missions et le suivi des activités. Les évolutions organisationnelles engagées **contribuent à fluidifier les échanges entre les différents services** et à renforcer la qualité du pilotage administratif.

La poursuite de la dématérialisation des procédures constitue un **axe majeur de modernisation**. Le développement des outils numériques et comptables permet d'améliorer la traçabilité des opérations, la sécurisation financière et la gestion.

Les travaux engagés autour des logiciels métiers et des interfaces de gestion **contribuent à optimiser** les remontées d'informations, à **limiter les traitements manuels** et à **renforcer la fiabilité** des données d'activité.

Le service paie et ressources humaines a également été **fortement mobilisé** afin d'accompagner les évolutions conventionnelles, les recrutements et l'intégration de nouveaux salariés.

Dans un contexte de tension sur les métiers du secteur médico-social, les enjeux de fidélisation, de qualité de vie au travail et de professionnalisation des équipes demeurent prioritaires.

L'ensemble de ces actions traduit la volonté de l'AFAD IDF de poursuivre sa transformation organisationnelle tout en garantissant la qualité de l'accompagnement proposé aux bénéficiaires et aux familles.

# Rapport d'activité 2025

## Service Ressources Humaines



# Temps forts de l'année 2025

L'année 2025 s'inscrit dans une dynamique de consolidation des pratiques RH et d'amélioration continue des conditions de travail, dans un contexte marqué par des enjeux forts d'attractivité et de fidélisation des professionnels du secteur de l'aide à domicile.

## Renforcement des avantages sociaux

L'année 2025 a également été marquée par la mise en place de dispositifs visant à améliorer le quotidien des salariés :

- **L'introduction de la carte Edenred**, facilitant l'accès à des avantages et contribuant au pouvoir d'achat ;
- **Le changement de mutuelle**, permettant de proposer une couverture santé mieux adaptée aux besoins des salariés et à leurs contraintes professionnelles.
- **L'accompagnement social** et qualité de vie au travail
- Dans une logique de prévention et de soutien, une **permanence sociale** a été mise en place. Ce dispositif offre aux salariés un espace d'écoute et d'accompagnement face aux difficultés personnelles ou professionnelles, contribuant ainsi au maintien dans l'emploi et à la prévention des situations de fragilité.
- L'association a par ailleurs renouvelé son engagement en matière de santé publique à travers sa **participation à l'opération Octobre Rose**, en sensibilisant les équipes aux enjeux de prévention.



## Accueil et intégration des nouveaux salariés

Afin de renforcer l'accompagnement des nouveaux collaborateurs, une journée d'intégration a été organisée le 19 février 2025. Ce temps d'échange et de présentation a permis de transmettre les valeurs de l'association, de clarifier les attendus professionnels et de favoriser une intégration réussie au sein des équipes.

## Cohésion et collaboration interne

Une journée dédiée au personnel administratif a été organisée le 19 juin 2025. Ce temps fort a permis de renforcer la cohésion entre les équipes, de favoriser les échanges de pratiques et d'améliorer la coordination interne au service du bon fonctionnement de l'association.



## Dialogue social et cadre de négociation

Les **N**égociations **A**nnuelles **O**bligatoires (NAO) ont donné lieu à l'élaboration du procès-verbal NAO 2025, traduisant la qualité du dialogue social au sein de l'association. Ces échanges ont permis d'aborder les thématiques essentielles liées à la rémunération, à l'organisation du travail et à la qualité de vie au travail, dans une logique de concertation avec les représentants du personnel.

## Démarche qualité et évaluations HAS

Enfin, l'association a poursuivi son engagement dans une démarche d'amélioration continue en lien avec l'évaluation HAS sur le périmètre 75-95.

Cette étape structurante vise à garantir la qualité des prestations, à valoriser les bonnes pratiques professionnelles et à inscrire durablement l'association dans une logique d'excellence.



## Développement du partenariat

L'année a été marquée par la signature d'un partenariat avec **l'ASSAD de Savigny-sur-Orge**.

Cette collaboration s'inscrit dans une volonté de renforcer les synergies territoriales, de mutualiser les compétences et d'améliorer la qualité de l'accompagnement proposé aux bénéficiaires.



## Données RH

L'ensemble des données traitées ici sont arrêtées au 31/12/2025. Les données sur le SAAS ne sont basées que sur les activités prestataires et non mandataires.

Au 31/12/2025, l'AFAD IDF compte **290** salariés, soit **208** salariés pour le secteur FAMILLE (75, 77, 78, 91, 93, 95 et Siège) représentant presque **72%** du total des salariés, et **82** salariés pour le secteur SAAS, représentant **28%** de l'effectif total.

### Répartition des postes au 31/12/2025

	75	77	78	91	93	95	SIÈGE	SAAS	TOTAL
Agent à domicile	11	10	3	1	8	5		18	56
Employé à domicile		1		2	1			23	27
Auxiliaire de Vie Sociale	5	2	3	8	5	4		14	41
TISF / Faisant Fonction TISF	18	12	17	22	19	18			106
Assistant technique				1	1				2
Aide-soignant								20	20
Conseiller technique			1						1
Responsable de secteur/inf. coordinatrice /cadre tech	3	2	1	2	2	2		4	16
Responsable d'Entité Départementale		1		1	1	1		1	5
Administratifs (assistantat de direction, comptabilité, facturation, RH)							13	2	15
Directeur général d'entité							1		1
<b>Total par antenne</b>	<b>37</b>	<b>28</b>	<b>25</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	<b>30</b>	<b>14</b>	<b>82</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL : 290 SALARIES / 221 ETP</b>									

Les Agents à domicile et les Employés à domicile représentent ensemble **29%** du total de nos salariés.

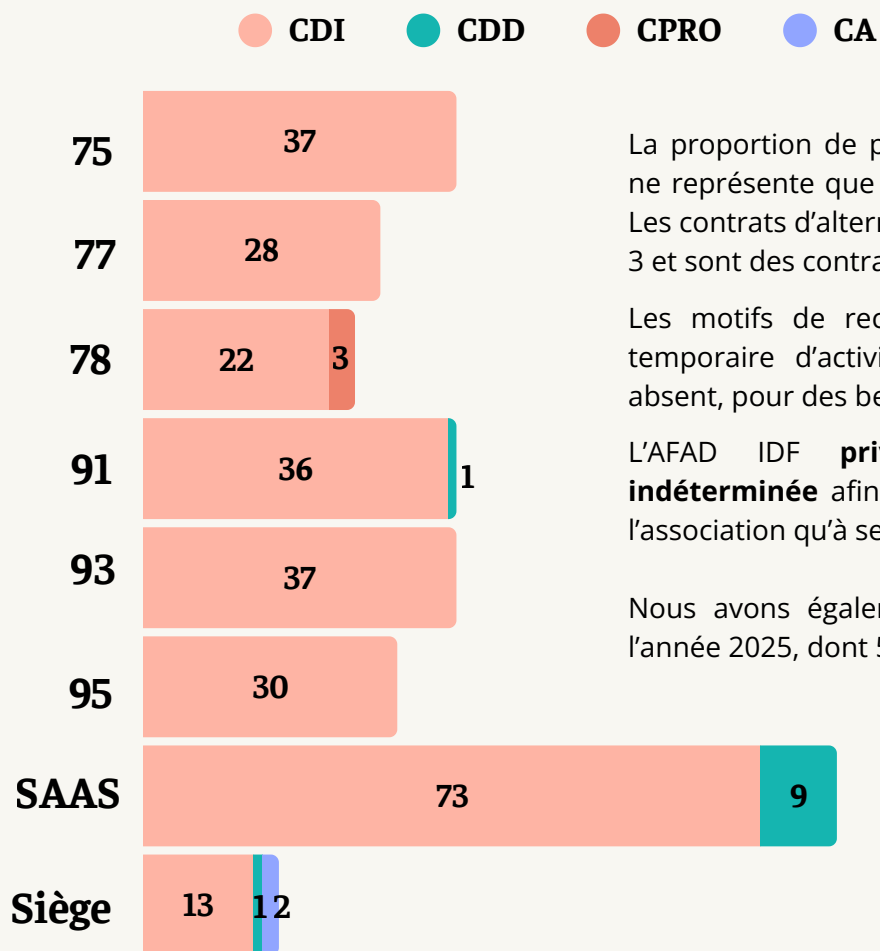
Les Auxiliaires de vie sociale et les Aides-soignants représentent **21%**.

Les TISF représentent à eux seuls **24%**, les FFTISF **12%**.

Les administratifs des antennes (Assistant technique, Conseiller technique, Responsable de secteur et Responsable d'Entité Départementale), **8%**.

Les fonctions dites « appui et ressources » comme l'assistantat de direction, la comptabilité, la paie, la facturation, les Ressources Humaines, représentent **5%** de nos effectifs.

## Répartition des effectifs par type de contrat

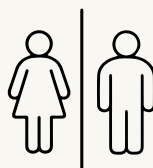


La proportion de postes en CDD est minime puisqu'elle ne représente que **4%** de nos contrats, soit **95%** de CDI. Les contrats d'alternance sont au nombre de 3 et sont des contrats de professionnalisation.

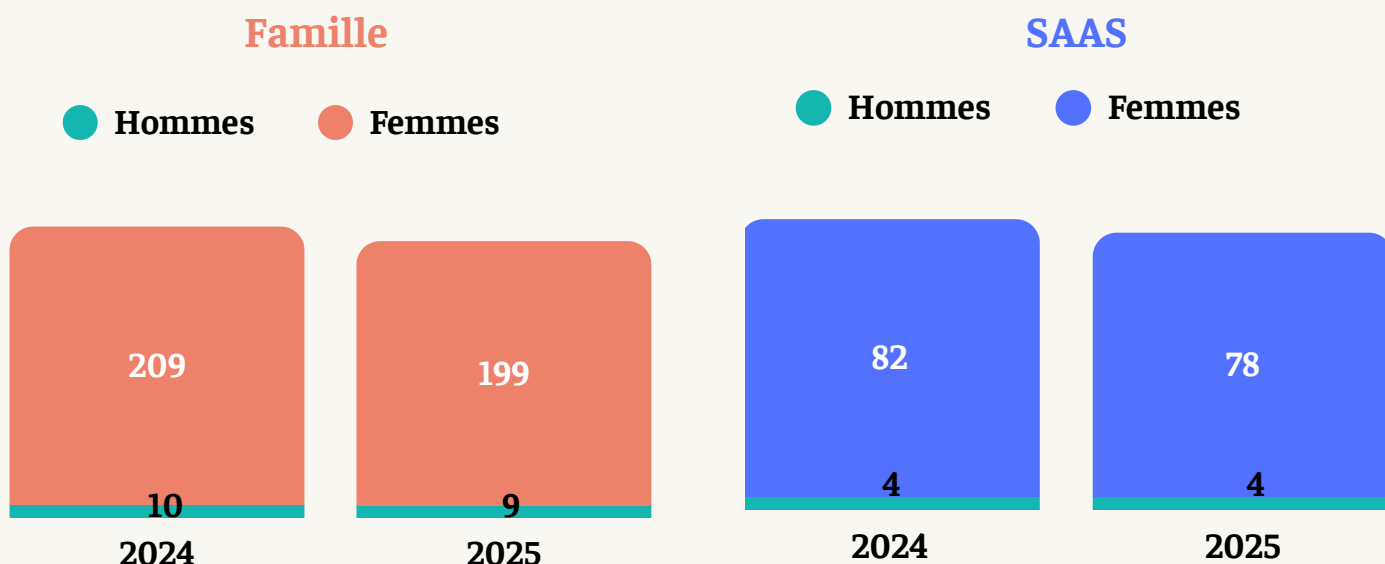
Les motifs de recours aux CDD sont l'accroissement temporaire d'activité, ou le remplacement de salarié absent, pour des besoins ponctuels.

L'AFAD IDF **privilégie les contrats à durée indéterminée** afin d'apporter une stabilité aussi bien à l'association qu'à ses salariés.

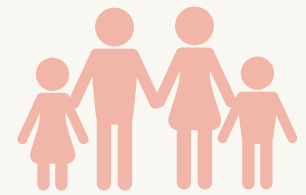
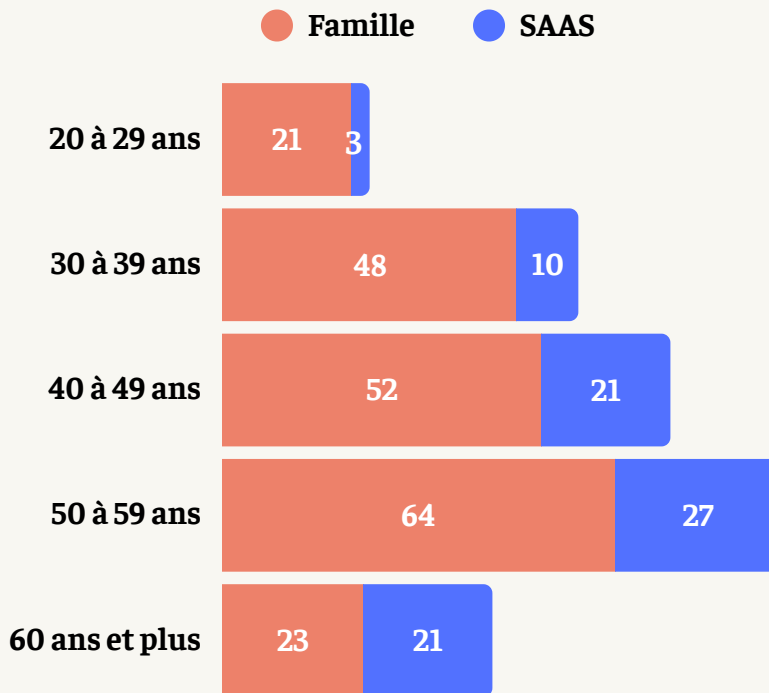
Nous avons également accompagné 65 stagiaires sur l'année 2025, dont 50 au SAAS et 15 sur le secteur famille.



## Evolution des effectifs par sexe



## Pyramide des âges



### La pyramide des âges FAMILLE amène les constats suivants :

- La moyenne d'âge des salariés est de **34 ans** (44 ans en 2024).
- Les + de 50 ans représentent **42%** de l'effectif (**41%** en 2024), dont **31%** âgé entre 50 et 59 ans et **10%** âgé de 60 ans et plus. Cela représente donc au total 87 de nos salariés sur 208 comptabilisés.
- Les 30 à 49 ans représentent **48%** de l'effectif total FAMILLE, soit 100 salariés.
- Les 20 à 29 ans représentent **10%** de l'effectif total FAMILLE, soit 21 salariés.

### Côté SAAS, les constats sont :

La moyenne d'âge des salariés est de **50 ans** (52 ans en 2024).

- Les + de 50 ans représentent **58%** de l'effectif (62% en 2024) dont **33%** âgé entre 50 et 59 ans et **26%** âgé de 60 ans et plus. Cela représente donc au total **48** de nos salariés sur 82 comptabilisés.
- Les 30 à 49 ans représentent **38%** de l'effectif SAAS, soit 31 salariés.
- Les 20 à 29 ans représentent que **4%** de l'effectif total SAAS (2% en 2024), soit 3 salariés.



Rupture familiale

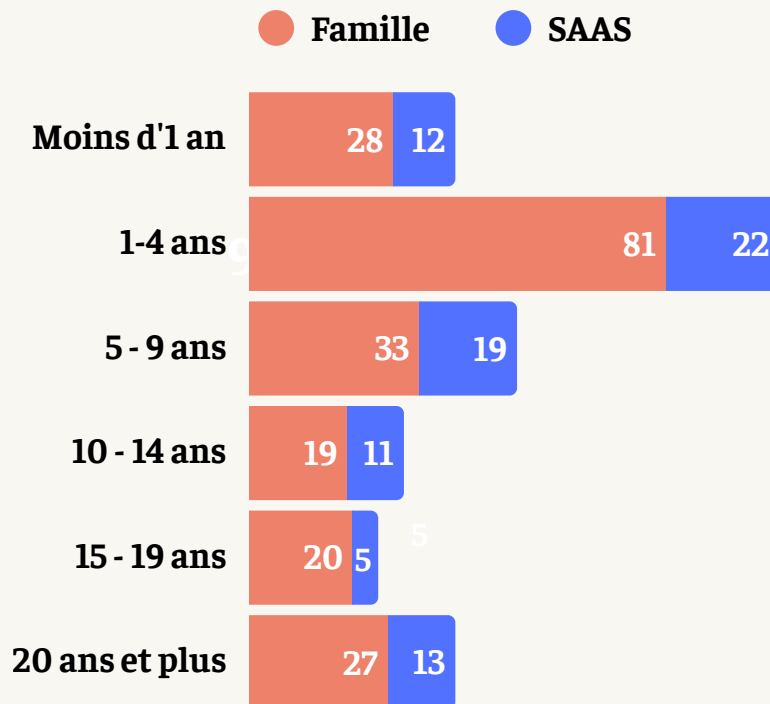
Rupture familiale

Les salariés de l'AFAD IDF sont donc **majoritairement des « séniors »**, soit de plus de 50 ans. Ils représentent au total **135** salariés sur nos **290** salariés au total.

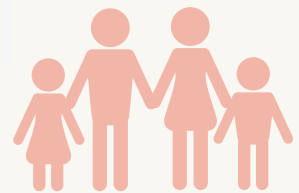
Avec une moyenne d'âge globale de **42 ans** pour l'association, la question du remplacement de ces salariés qui partiront dans quelques années ou très prochainement en retraite se pose de plus en plus, et cela s'accompagne également de la question de la transmission de leurs connaissances métiers et de leur expertise vers les nouveaux salariés.

A cela, l'AFAD IDF propose des contrats de cumul « emploi-retraite » qui permettent à un salarié retraité de l'AFAD IDF de reprendre son activité salariée tout en continuant à percevoir une pension de retraite.

## Pyramide de l'ancienneté



### La pyramide de l'ancienneté coté FAMILLE fait apparaître que :



- Plus de la moitié des salariés, soit **53%** d'entre eux ont moins de 4 ans d'ancienneté dans l'association, soit 109 salariés sur 208, avec **39%** entre 1 et 4 ans et **13%** ayant moins d'un an d'ancienneté.
- Près de **35%** des salariés ont entre 5 et 19 ans d'ancienneté dans l'Association, soit 72 salariés sur 208.
- **13%** des salariés ont plus de 20 ans d'ancienneté, soit 27 personnes.

### La pyramide de l'ancienneté coté SAAS fait quant à elle apparaître que :

- **41%** des salariés ont ici moins de 4 ans d'ancienneté dans l'association, soit 34 salariés sur 82, avec **27%** entre 1 et 4 ans et **15%** ayant moins d'un d'ancienneté.
- **43%** des salariés ont entre 5 et 19 ans d'ancienneté dans l'Association, soit 35 salariés sur 82.
- **16%** des salariés ont plus de 20 ans d'ancienneté, soit 13 personnes.



L'ancienneté moyenne dans l'association est de **9 ans**. Les salariés de l'AFAD IDF sont donc majoritairement des salariés avec une ancienneté inférieure à **4 ans**.

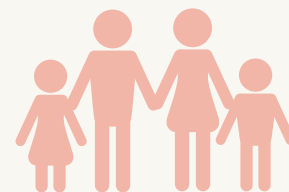
Ils représentent près de **49%** de nos effectifs totaux. A noter tout de même que **22%** de nos salariés au total ont une ancienneté **supérieure à 15 ans** dans l'Association, ce qui représente 65 salariés.

## Evolution des absences

	2023	2024	2025	Evolution 2023-2025
<b>Nombre d'heures d'absences injustifiées</b>				
<b>Famille</b>	281,50	97,00	820,12	191%
<b>SAAS</b>	242	119,5	249,66	3%
<b>Nombre de jours d'arrêt pour cause de maladie</b>				
<b>Famille</b>	8294,5	7779	5029,50	-39%
<b>SAAS</b>	2047	1820	1583,96	-23%
<b>Nombre de jours d'arrêt pour cause d'accident de travail/trajet</b>				
<b>Famille</b>	2885,5	1556,50	1473,97	-49%
<b>SAAS</b>	909	347	391,44	-57%

### Concernant les absences injustifiées secteur FAMILLE :

- Les jours d'absence injustifiées ont augmenté de 191% entre 2023 et 2025.
- Le nombre de jours d'arrêt pour cause de maladie a lui diminué de **39%** entre 2023 et 2025.
- Le nombre de jours d'arrêt pour cause d'accidents de travail/trajet a diminué de **49%** entre 2023 et 2025.



### Concernant les absences injustifiées secteur SAAS :

- Les jours d'absence injustifiées ont augmenté de **3%** entre 2023 et 2025.
- Le nombre de jours d'arrêt pour cause de maladie a lui diminué de **23%** entre 2023 et 2025.
- Le nombre de jours d'arrêt pour cause d'accidents de travail/trajet a diminué de **49%** entre 2023 et 2025.



Les risques professionnels dans le secteur de l'aide à domicile sont étroitement liés à la diversité des environnements d'intervention chez les bénéficiaires. Les salariés sont ainsi exposés à de multiples situations à risque, pouvant entraîner des accidents du travail, principalement liés à la manutention manuelle et aux chutes.

Dans ce contexte, le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) constitue un outil central de prévention.

Actualisé chaque année, il permet d'identifier, d'analyser et de hiérarchiser les risques auxquels sont exposés les salariés de l'association, tous métiers confondus, afin de mettre en œuvre des actions de prévention adaptées et améliorer durablement les conditions de travail.

## Embauches/sorties/départs Famille

Embauches famille					
	2024		2025		Evolution 2024- 2025
	CDD	CDI	CDD	CDI	
*CADRE	0	0	2	5	100%
*ADMIN	3	2	3	4	40%
TISF/FF TISF	12	7	5	20	32%
AD/ED/AVS	2	1	0	6	100%
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>		<b>43</b>		<b>60%</b>

\*CADRE = Direction générale, Directeur Administratif et Financier, Responsable d'Entité Départementale, Responsable RH

\*ADMIN/SUPPORT = Responsable de secteur, Assistant technique, Assistant RH, Gestionnaire facturation

Motif de départ Famille	2024	2025	Evolution 2024 - 2025
Démission	9	17	88%
Départ volontaire en retraite	6	3	-50%
Fin de contrat CDD	4	6	50%
Fin de période d'essai à l'initiative de l'AFAD IDF	4	6	50%
Fin de période d'essai à l'initiative du salarié	3	4	33%
Licenciement pour causes réelles et sérieuses	1	3	200%
Licenciement pour fautes graves	1	0	-100%
Licenciement pour inaptitude	3	6	100%
Rupture conventionnelle	4	4	0%
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>49</b>	

## Embauches/sorties/départs SAAS

	2024		2025		Evolution 2024 - 2025
	CDD	CDI	CDD	CDI	
<b>AD/ED/AVS</b>	13	12	5	0	-100%
<b>TOTAL</b>	25		15		

Motif de départ SAAS	2024	2025	Evolution 2024-2025
Démission	9	1	-89%
Départ volontaire en retraite	1	0	-100%
Fin de contrat CDD	11	14	27%
Fin de période d'essai à l'initiative de l'AFAD IDF	4	1	-75%
Licenciement pour causes réelles et sérieuses	0	1	100%
Licenciement pour inaptitude	0	2	200%
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>19</b>	

L'équilibre entre les entrées et les sorties enregistrées en 2025 a permis de maintenir des effectifs globalement stables par rapport à l'année précédente (de 305 à 290 salariés).

Les recrutements réalisés ont principalement concerné les postes d'intervenants à domicile. Ils se sont majoritairement inscrits dans le cadre de contrats à durée indéterminée (CDI), en cohérence avec la politique de recrutement de l'AFAD IDF, visant à favoriser la stabilité de l'emploi.

Par ailleurs, le recours aux contrats à durée déterminée (CDD) a permis d'assurer la continuité de l'activité, notamment en répondant aux besoins ponctuels liés aux variations d'activité et au remplacement des salariés absents. À titre d'exemple, le service SAAS mobilise régulièrement ce type de contrats afin de pallier les absences, en particulier durant les périodes de congés.

S'agissant des départs, une hausse du nombre de démissions est observée par rapport à l'année précédente, mettant en évidence des enjeux persistants en matière de fidélisation des salariés dans le secteur.

## Effectifs en ETP

**Effectif total intervenant FAMILLE/SAAS par secteur en ETP  
au 31/12/2025 (hors personnel « hors activité »)**

		AD/ED/AVS	TISF	TOTAL
75	Objectif en ETP	13	16,77	29,77
	Réalisé en ETP	<b>13,39</b>	<b>16,2</b>	<b>29,59</b>
77	Objectif en ETP	9,96	14,10	24,06
	Réalisé en ETP	<b>11,11</b>	<b>11,80</b>	<b>22,91</b>
78	Objectif en ETP	5	10,51	15,51
	Réalisé en ETP	<b>5,26</b>	<b>15,40</b>	<b>20,66</b>
91	Objectif en ETP	10,35	19,27	29,62
	Réalisé en ETP	<b>10,31</b>	<b>20,10</b>	<b>30,41</b>
93	Objectif en ETP	15,62	27,62	43,24
	Réalisé en ETP	<b>13,8</b>	<b>17,6</b>	<b>31,40</b>
95	Objectif en ETP	8,26	16	24,26
	Réalisé en ETP	<b>4,46</b>	<b>15,20</b>	<b>19,66</b>
SAAS	Objectifs en ETP	43	0	43
	Réalisé en ETP	<b>66,42</b>	0	<b>66,42</b>
TOTAL	Objectifs ETP	105,19	104,27	225,46
	Réalisé en ETP	<b>124,75</b>	<b>96,3</b>	<b>221,05</b>

Le tableau ci-dessus met en lumière les écarts, pour le secteur FAMILLE, entre les effectifs budgétés par l'association pour l'année 2025 et les postes effectivement occupés (en ETP) au 31/12/2025.

Les chiffres présentés concernent uniquement les salariés en poste. Les salariés « hors activité » — absents pour cause de maladie, d'accident du travail, de congé parental ou pour tout autre motif — ont été exclus du calcul.

Il apparaît que l'association a quasiment atteint ses objectifs en matière d'effectifs, Ils ont été dépassés sur les postes de TISF dans les antennes des Yvelines et de L'Essonne.

Au 31/12/2025, il manquait toutefois à l'association 4.41 ETP pour atteindre les effectifs attendus sur certaines catégories d'emplois.

# Formation

Dans un secteur en constante évolution, la formation professionnelle constitue un levier essentiel pour garantir la qualité des interventions à domicile, sécuriser les parcours professionnels et renforcer l'attractivité des métiers.

En 2025, l'association a poursuivi son engagement en faveur du développement des compétences de ses salariés, en cohérence avec les exigences de la branche de l'aide à domicile (CCN BAD). Les actions de formation mises en œuvre ont visé à accompagner les professionnels dans l'adaptation aux besoins croissants et diversifiés des publics accompagnés, notamment les personnes âgées, en situation de handicap ou en perte d'autonomie.

Les formations proposées ont porté à la fois sur le renforcement des compétences techniques (gestes et postures, manutention des personnes, prévention des risques professionnels), mais également sur des thématiques transversales telles que la bientraitance, ou encore la gestion des situations complexes.

Par ailleurs, un accent particulier a été mis sur la professionnalisation des intervenants à domicile, à travers l'accès à des parcours qualifiants ou certifiants, favorisant l'évolution professionnelle et la reconnaissance des compétences. Ces dispositifs contribuent à fidéliser les salariés tout en répondant aux exigences croissantes de qualité du secteur.

L'association a également veillé à faciliter l'accès à la formation pour l'ensemble des salariés, en tenant compte des contraintes spécifiques liées à l'organisation du travail à domicile (horaires morcelés, déplacements). Cette démarche s'inscrit dans une volonté de garantir l'égalité d'accès à la formation et de soutenir durablement les parcours professionnels.

Enfin, la formation s'inscrit pleinement dans la démarche d'amélioration continue de la qualité des services, notamment dans le cadre des évaluations externes et des référentiels en vigueur. Elle constitue un axe structurant de la politique RH, au service des salariés comme des bénéficiaires.

Voici les différentes formations suivies en 2025 :

## Formations obligatoires

Intitulé de la formation	Public	Nombre d'heures	Nombre de stagiaires
Gestes et postures	Intervenants	14	20
Promouvoir la bientraitance - Session 1	Intervenants	14	11
Promouvoir la bientraitance	Intervenants	14	6
Manager les situations de maltraitance et promouvoir la bientraitance	RED	7	1
Promouvoir la bientraitance - Session 2	Intervenants	14	11

## Formations non obligatoires

Intitulé de la formation	Public	Nombre d'heures	Nombre de stagiaires
SAGE 100C Comptabilité	Administratif	35	1
Actualités Paie/RH	Administratif	7	3
Le calcul des indemnités journalières et les impacts en paie	Administratif	7	2
Visite en présence d'un tiers	Intervenants	35	6
Prendre soin du bébé de la naissance à trois mois	Intervenants	35	6
Les troubles relationnels mère/bébé en période périnatale - Niveau 1	Intervenants	21	5
Bien communiquer avec son équipe - Manager par la communication non violente	Administratif	7	2
Aide à la toilette	Intervenants	14	1
TISF - Les fondamentaux	Intervenants	35	1
Préparation des repas et hygiène alimentaire	Intervenants	14	1
Accompagner l'enfant autiste et sa famille	Intervenants	35	8
Les troubles relationnels mère/bébé en période périnatale - Niveau 2	Intervenants	36	5
Les fondamentaux en droit du travail et la CC BAD	Administratif	21	1
Gestion du stress	Administratif	7	1
Prévenir les risques liés à la perte d'autonomie de la personne âgée à domicile	Intervenants	7	2
Proposer des activités ludiques pour animer et stimuler le quotidien des personnes accompagnées	Intervenants	7	2
La rémunération dans la CCN51	Administratif	7	3
Négocier et élaborer un CPOM	Administratif	14	2

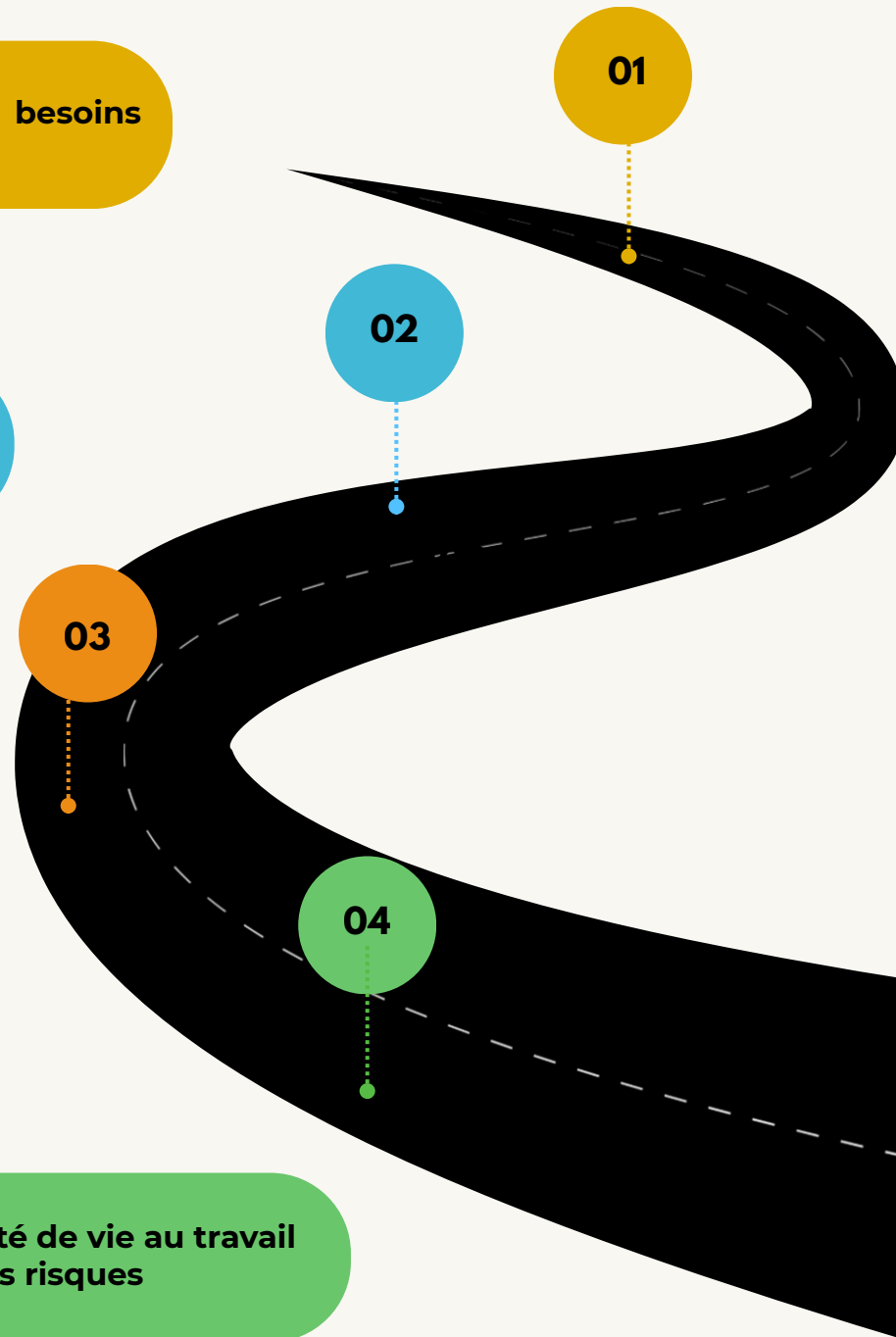
# Objectifs 2026

Développer et renforcer les besoins croissants en personnel

Améliorer l'attractivité et la fidélisation des salariés

Développer les compétences par la formation

Poursuivre la qualité de vie au travail et la prévention des risques



# Rapport d'activité 2025

## Service qualité



## Bilan qualité 2025

L'année 2025 a confirmé la dynamique de reprise des travaux pour l'amélioration de la qualité amorcée au dernier trimestre 2024.

L'ensemble des antennes ont participé à des ateliers afin de (re)familiariser les professionnels aux nouvelles normes HAS notamment et élaborer ou mettre à jour des outils du quotidien.

Ainsi, les sujets fondamentaux ont fait l'objet **d'ateliers spécifiques** et parmi eux :



Ils ont donné lieu à des outils opérationnels qui ont été validés par la Direction Générale.

Désormais, les professionnels de l'AFAD IDF sont dotés d'une **nouvelle trame de PAI (Projet d'Accompagnement Individualisé)** et ils disposent de **grilles d'évaluation de l'autonomie et des compétences** (parentales et gestion d'un logement). Certaines ont d'ailleurs été déployées sous forme **d'auto évaluation** pour faciliter la participation des personnes accompagnées.

Les antennes disposent également d'un **plan de gestion de crise (PGC)** et d'un **plan de continuité de l'activité (PCA)**.

En ce qui concerne les droits des personnes accompagnées, **l'attestation du droit à l'image** a été mise à jour de manière à ce que les modalités de recueil des autorisations soit conformes aux attendus réglementaires.

Au sujet de la prévention des risques de maltraitance, **une cartographie** a été réalisée afin de servir de point d'ancrage à la définition d'une politique plus globale intégrant également la promotion de la bienveillance déjà déployée.

### Convention avec l'ASSAD de Savigny

Concernant le SAAD d'Athis Mons, un **travail très spécifique a été réalisé** afin de répondre au cahier des charges des nouveaux SAAD qui se cloturait fin décembre 2025.

La tâche s'est également complexifiée puisque le SSIAD de Morangis/Savigny sur Orge, porté par l'ASSAD, a souhaité une convention de coopération avec l'AFAD IDF. En effet, les SSIAD **ont l'obligation d'être adossés à un SAAD** pour poursuivre leurs activités.

### Evaluations HAS à Paris et Domont

Un des moments forts de l'année 2025 fût les évaluations HAS réalisées sur l'antenne de Domont (95) et celle de Paris (75). Les résultats ont été **très honorables** et seulement 4 sous-critères parmi les critères impératifs n'ont pas été validés. Un **plan d'action a été transmis aux Conseils départementaux respectifs** afin d'y remédier.

Evaluation Paris

10

6

10 sous-critères sur 16 ont été validés

Evaluation Domont

12

4

12 sous-critères sur 16 ont été validés 30

## Perspectives 2026

Les perspectives 2026 s'orientent vers :

- **L'appropriation par les équipes de terrain des outils élaborés** ou mis à jour en 2025.
- Les groupes de travail vont se prolonger sous une forme différentes. A partir de janvier 2026, **des comités de suivi de la Qualité seront organisés mensuellement** en présence des RED uniquement. Il sera également question de créer des **outils de pilotage** qui facilite la gestion de l'amélioration de la qualité. Un point régulier sera organisé auprès de la direction générale.
- **La préparation des prochaines évaluations HAS** qui se dérouleront dans les antennes de Melun (report en septembre 2027) et de La Courneuve (2028).

Si la politique d'amélioration de la Qualité est imposée aux ESSMS, les modalités de sa mise en œuvre relèvent de l'établissement et de sa capacité à travailler différemment et non pas davantage.

Cela implique donc une évolution de la culture professionnelle en profondeur, un enjeu majeur pour ces prochaines années.

## Avis bénéficiaires sur Google

The image displays several Google reviews for AFAD IDF branches, arranged around a central graphic. The central graphic features the Google logo, a 4.3/5 star rating (with 4.3 stars filled and 0.7 empty), and the text "Basé sur des avis sur Google".

Reviews shown include:

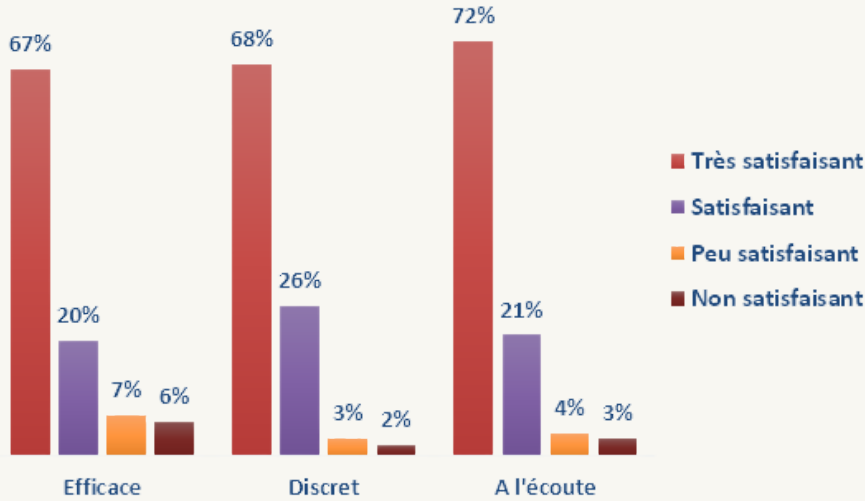
- AFAD Ile-De-France 95** (5 rue Descartes, 95330 Domont): Review by NAMOUNE KHADIDJA (5 stars, 33 weeks ago) praising the reactivity of Fatima and the quality of care.
- AFAD Ile-De-France 93** (18 avenue Leconte, 93120 La Courneuve): Review by Mehdi Stork (5 stars, 51 weeks ago) praising the professionalism and availability of the team.
- AFAD IDF siège social** (135 Rue du Mont Cenis, 75018 Paris): Review by Mzll (5 stars, 26 weeks ago) praising the support received during maternity leave.
- AFAD Ile-de-France 78** (4 Allée des Horticulteurs, 78000 Versailles): Review by Magnan Kaba (5 stars, 39 weeks ago) praising the professionalism of Claudena.
- AFAD Ile-De-France 91** (19 Rue Jean Danaux, 91260 Juvisy-sur-Orge): Review by Ebok Anne (5 stars, 46 weeks ago) praising the listening and availability of the intervention team.

En 2025, **4,3 étoiles / 5** est la note moyenne attribuée aux antennes.

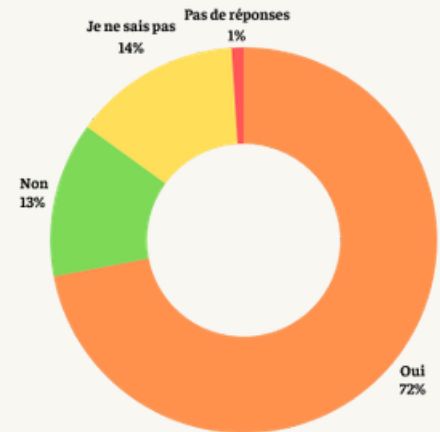
## Résultats des enquêtes de satisfaction

### Bénéficiaires au titre de la CAF

#### Professionnalisme des intervenants à domicile



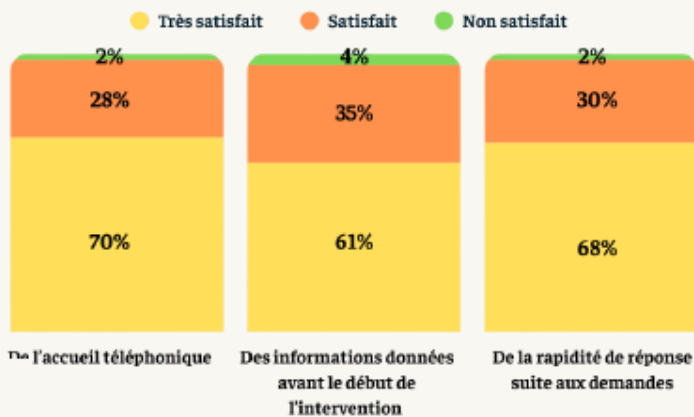
En moyenne **91%** des bénéficiaires sont satisfaits du professionnalisme des intervenants à domicile.



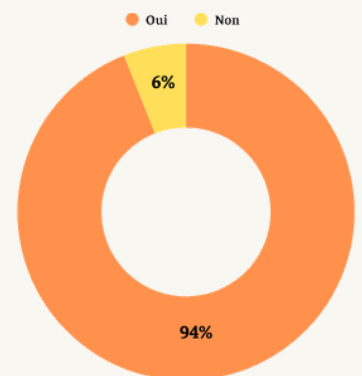
#### Satisfaction des bénéficiaires

**72%** des bénéficiaires recommandent l'AFAD IDF à leur entourage.

### Bénéficiaires au titre de la protection de l'enfance



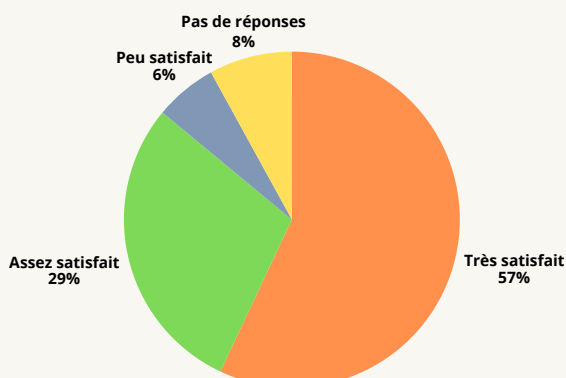
En moyenne **98%** des répondants sont satisfaits des premiers contacts et de la réactivité de l'équipe administrative.



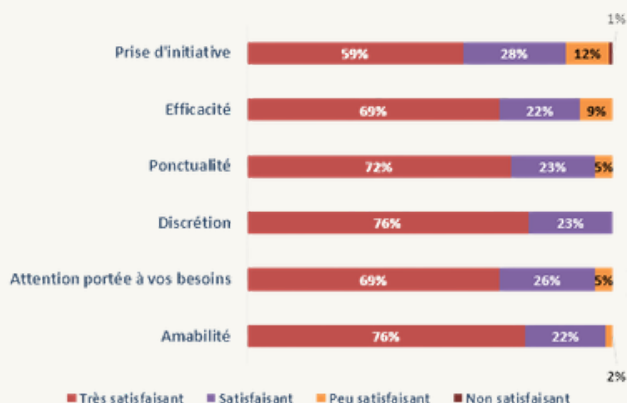
**94%** des répondants sont satisfaits des interventions à domicile

### Bénéficiaires du Service Autonomie Aide et Soins

En moyenne **94%** des bénéficiaires sont satisfaits du professionnalisme des intervenants à domicile.



**86%** des répondants sont satisfaits des prestations de l'AFAD IDF



# Rapport d'activité 2025

## Département de Paris



## Introduction

En 2025, l'antenne parisienne de l'AFAD IDF poursuit son engagement auprès des familles sur un territoire dense et contrasté, couvrant l'ensemble de Paris ainsi qu'une large partie de la petite couronne. Son intervention s'étend dans les départements des Hauts-de-Seine (92), de la Seine-Saint-Denis (93) et du Val-de-Marne (94), où les réalités sociales et familiales appellent des réponses adaptées, réactives et coordonnées.

L'organisation de l'antenne repose sur une équipe structurée et complémentaire.

Placée sous la responsabilité d'un responsable d'antenne, elle s'appuie sur trois responsables de secteur au sein du pôle administratif. Deux d'entre elles assurent l'encadrement des Technicien(ne)s de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF), tandis que la troisième coordonne l'activité des Aides à Domicile et des Assistantes de Vie aux Familles (AD/ADVF). Ensemble, elles veillent à la planification des interventions, au suivi des situations et au soutien des professionnel(le)s mobilisé(e)s sur le terrain.

Au quotidien, 23 TISF et 17 AD/ADVF interviennent auprès des familles accompagnées. Par leur expertise, leur implication et leur sens du travail en équipe, ces professionnel(le)s contribuent à apporter des réponses concrètes aux difficultés rencontrées, favorisant la stabilité, l'autonomie et un mieux-être durable pour les familles suivies.

### Bilan 2025 de l'organisation de l'antenne

En 2025, l'antenne s'inscrit dans une logique de continuité et de progression, en s'appuyant sur les bases solides construites au cours des années précédentes. Après les évolutions organisationnelles engagées en 2022 puis le renouvellement significatif de l'équipe administrative en 2023, l'année 2024 avait permis d'atteindre un fonctionnement plus stable. En 2025, cette stabilité devient un véritable levier pour affiner nos pratiques et renforcer la qualité de nos interventions.

L'architecture organisationnelle, désormais bien ancrée, continue de structurer efficacement l'action des équipes de terrain. Les TISF interviennent selon une répartition territoriale cohérente :

- un secteur Ouest couvrant Paris et les Hauts-de-Seine (75/92),
- un secteur Est regroupant Paris, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne (75/93/94).

Les AD/ADVF sont également organisées selon une logique géographique Est/Ouest, permettant une gestion de proximité et une meilleure réactivité face aux besoins des familles.

Une organisation tournée vers la coordination et la réactivité.

Cette répartition claire des secteurs favorise des circuits d'information plus directs, une coordination renforcée entre les Responsables de Secteur et les intervenant(e)s, ainsi qu'une identification facilitée des interlocutrices pour les partenaires et les familles. Ce cadre structuré contribue à sécuriser les parcours d'accompagnement et à gagner en efficacité dans le traitement des situations.

### Orientations et perspectives pour 2026

Dans la continuité du travail engagé, deux priorités structurent notre action en 2025 :

- Le renforcement de la qualité des suivis administratifs, avec une attention particulière portée à la traçabilité, à la fluidité des démarches et à l'optimisation des délais de traitement, afin de soutenir au mieux les équipes de terrain.
- La consolidation et l'élargissement des partenariats, en développant des projets adaptés aux besoins émergents des familles et des personnes isolées en situation de fragilité, dans une dynamique d'innovation sociale.

Portée par l'engagement des professionnels et par une organisation désormais éprouvée, l'antenne aborde 2026 avec l'ambition de poursuivre son développement, d'adapter ses réponses aux réalités du territoire et de renforcer durablement son impact auprès des publics accompagnés.

## Chiffres de l'année 2025

### 157 Bénéficiaires

127 bénéficiaires CAF  
30 bénéficiaires ASE



### 81 Nouveaux bénéficiaires

65 bénéficiaires CAF  
16 bénéficiaires ASE

### 13 598 Heures d'intervention

8 404 heures TISF  
4 872 heures AD/AVS



En 2025, le **nombre d'interventions TISF a connu une augmentation significative**, en cohérence avec les objectifs fixés en 2024 pour l'exercice 2025.

Cette évolution témoigne de l'engagement et de la mobilisation de l'ensemble de l'équipe.

## Evènements de l'année 2025

### Octobre 2025 : Évaluation HAS – Une démarche collective d'amélioration continue

Au mois d'octobre, notre structure a fait l'objet **d'une évaluation menée dans le cadre du dispositif national de la Haute Autorité de Santé (HAS)**, visant à apprécier la qualité des accompagnements proposés au sein des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Cette évaluation s'est déroulée sur trois journées complètes, particulièrement riches tant sur le plan professionnel qu'humain.

Au-delà de l'exercice d'évaluation en lui-même, ces trois jours ont constitué un temps fort pour l'ensemble de l'équipe.



**EVALUATION HAS**

Ils ont permis de **mettre en lumière le travail réalisé au quotidien** auprès des familles et des personnes accompagnées, mais aussi de **questionner nos pratiques professionnelles** dans une logique constructive.

Les échanges avec les évaluateurs, les temps d'entretiens et les observations sur le terrain ont favorisé une réflexion collective sur nos modes d'intervention, nos organisations et les valeurs qui fondent notre accompagnement.

Ainsi, cette évaluation a été vécue comme une véritable expérience d'équipe, mobilisant l'ensemble des professionnels autour d'un objectif commun : **garantir un accompagnement de qualité, respectueux des droits et des besoins des familles.**

À l'issue de cette évaluation, 10 critères impératifs ont été validés sur les 16 évalués. Pour rappel, la validation d'un critère impératif nécessite l'obtention de la cotation maximale, soit 4 sur 4, attestant que les exigences attendues sont pleinement satisfaites.

Pour les critères qui n'ont pas été validés, un plan d'actions correctives a été élaboré et transmis au département. Ce plan précise les axes d'amélioration identifiés ainsi que les mesures à mettre en œuvre, accompagnées d'un calendrier et d'échéances permettant d'assurer le suivi et la mise en conformité progressive des pratiques.

Cette évaluation n'a pas été préparée dans l'urgence. En effet, un **travail de préparation a été engagé** près d'un an auparavant, avec l'appui d'une professionnelle chargée de la qualité.

Son accompagnement a permis à l'équipe de **mieux s'approprier le référentiel de la HAS, d'analyser nos pratiques existantes et d'identifier les axes d'amélioration nécessaires.**

Cette démarche préparatoire a également permis de structurer nos outils, nos procédures et nos modes de fonctionnement afin de répondre au mieux aux exigences du référentiel.

Dans ce cadre, chaque antenne de l'association a été mobilisée autour d'un travail thématique, en lien avec les grandes thématiques du référentiel national. Ce référentiel explore **neuf domaines majeurs** qui conditionnent la qualité de l'accompagnement :



Éthique et  
bienveillance



Droits de la  
personne  
accompagnée



Accompagnement  
à l'autonomie,  
continuité et  
fluidité des  
parcours



Prévention de  
la maltraitance



Démarche qualité  
et gestion  
des risques



Gestion de crise  
et continuité  
de l'activité



Expression et  
participation de  
la personne  
accompagnée

Ce travail collectif a été particulièrement enrichissant pour l'ensemble des équipes. Il a permis de renforcer la cohérence de nos pratiques, de partager des réflexions entre antennes et de mieux structurer nos interventions auprès des familles.

Plus largement, cette démarche a contribué à inscrire l'AFD IDF dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité, en cohérence avec les exigences nationales du secteur médico-social.

L'évaluation a également été l'occasion de faire évoluer certains outils professionnels afin d'objectiver davantage nos observations et d'harmoniser les pratiques. Parmi les évolutions mises en place figurent notamment :

- **l'utilisation d'une grille d'évaluation de l'autonomie et des compétences parentales**, permettant de mieux analyser les besoins et les capacités des familles accompagnées,
- **un outil d'évaluation concernant l'évaluation du logement** et du cadre de vie, afin de disposer d'indicateurs plus objectifs dans l'analyse des situations,
- **la mise en place d'un nouveau Projet d'Accueil Individualisé (PAI)**, permettant de formaliser plus précisément les objectifs d'accompagnement, les actions mises en œuvre et les modalités d'évaluation.

## Décembre 2025 : Projet Vesta avec Toit et Joie

Une rencontre a été organisée au sein des locaux de Vesta avec l'équipe de direction du projet Toit et Joie.

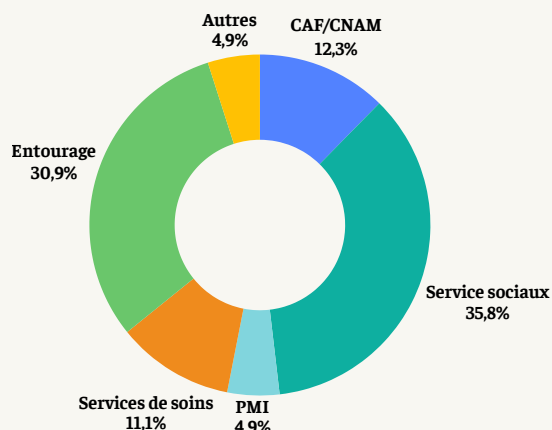
Ce temps d'échange a permis de réaffirmer la qualité du partenariat existant et de renouveler notre confiance mutuelle dans la poursuite de cette collaboration.

A cette occasion, de nouveaux objectifs de travail ont été définis conjointement, notamment la mise en place d'un accompagnement pouvant concerner 20 situations en file active en intervention TISF pour l'année 2026,

Cette rencontre, particulièrement chaleureuse et constructive, a également permis de partager les perspectives de collaboration et de consolider les modalités d'intervention au service des familles accompagnées.



## L'origine de la demande



Notre activité reste principalement implantée dans les arrondissements du Nord de Paris. Néanmoins, l'association intervient sur l'ensemble du territoire parisien et poursuit une dynamique d'élargissement progressif de ses zones d'intervention, afin de renforcer l'équilibre territorial et de consolider sa présence à l'échelle de la capitale.

Prédominance des services sociaux : Avec **36%**, ces services jouent un rôle central dans l'orientation et l'accompagnement des publics en difficulté.

L'entourage a également un rôle significatif à la source des demandes (31%), soulignant l'importance du soutien informel dans l'accompagnement des bénéficiaires.

Poids des organismes officiels (CAF/CNAM, PMI, soins) : Ensemble, ils représentent 12%, montrant une implication institutionnelle importante mais secondaire par rapport aux proches et aux services sociaux.

Faible contribution des autres sources : Les "Autres" ne comptent que pour 5%, indiquant que la majorité des demandes provient de circuits bien identifiés.

Ces données montrent que l'entourage et les services sociaux sont les principaux relais pour les demandes d'accompagnement.

## L'activité

	TISF CAF	TISF ASE	PMI/MUTUELLES/ CCAS/VESTA TISF	AD/AVS	TOTAL
Heures réalisées 2025	5 619,75	2 784,50	321	4 911,50	13 636,75
Heures réalisées 2024	7540	1 164,50	371,75	8 006,25	17 082,50
Heures réalisées 2023	6 633,25	744,50	236,25	8 189	15 803
Heures réalisées 2022	5 381,25	1 637,75	311,50	7 606,25	14 936,75
Evolution 2024 - 2025	-25%	139%	-14%	-39%	-20%
Evolution 2022 - 2025	4%	70%	3%	-35%	-9%

Le nombre d'heures d'interventions TISF ASE a **fortement augmenté en 2025**. Nous sommes passés de **1 164,50 heures** en 2024 à **2 784,50 heures** en 2025, soit une hausse d'environ **139%**.

Cette évolution s'explique notamment par le fait que notre service est désormais bien identifié par les partenaires de la protection de l'enfance, ce qui entraîne une sollicitation accrue de leur part.

La diminution des interventions TISF CAF s'explique en partie par la mobilisation importante de l'équipe pour répondre aux demandes relevant de l'ASE, ce qui nous conduit à concentrer davantage nos moyens sur ces situations.

Par ailleurs, si notre service est aujourd'hui bien repéré par les partenaires institutionnels et les services sociaux, il semble moins identifié par le public concernant les interventions CAF relevant du droit commun.

Il convient toutefois de souligner que, malgré une baisse en 2025, le volume d'interventions CAF reste supérieur à celui des années antérieures, notamment par rapport à 2022.

Enfin, l'année 2024 peut être considérée comme une année exceptionnelle, ce qui contribue également à relativiser la baisse observée en 2025.

## La répartition des financeurs

**77% CAF**

**21% ASE**

**2% Autres**

Bien que les heures d'interventions TISF financées par la CAF soient en baisse, le volume d'heures réalisées reste nettement supérieur à celui de l'ASE en 2025.

En effet, les heures TISF CAF représentent 5619,75 heures, contre 2784,50 heures pour l'ASE.

La CAF demeure ainsi le financeur représentant le volume d'activité le plus important pour le service.

Si l'on considère l'ensemble des interventions financées par la CAF, celles-ci se répartissent de la manière suivante :

TISF CAF : **5 619,75 heures**  
Aide à domicile CAF : **4 839,75 heures**

Soit un total de **10 459,50 heures d'interventions** financées par la CAF.

À titre de comparaison, les interventions relevant de l'ASE représentent 2784,50 heures, auxquelles s'ajoutent 353,50 heures pour d'autres dispositifs.

Ces éléments confirment que la CAF constitue un partenaire et un financeur majeur de l'activité du service.

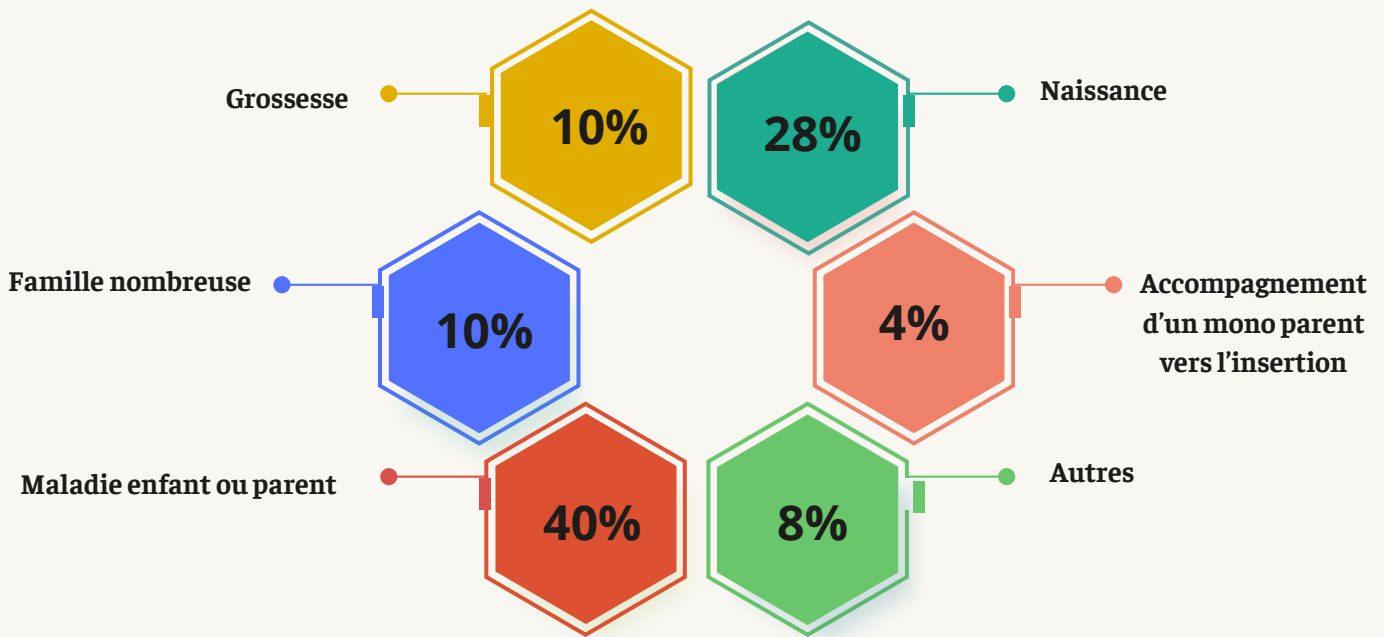
## Les bénéficiaires

	2025	2024	2025	2024	Familles	Nouvelles familles
TISF	53	85	61	96	-13%	-11%
AD/AVS	28	72	29	99	-3%	-27%
<b>TOTAL</b>	<b>81</b>	<b>157</b>	<b>90</b>	<b>195</b>	<b>-10%</b>	<b>-19%</b>

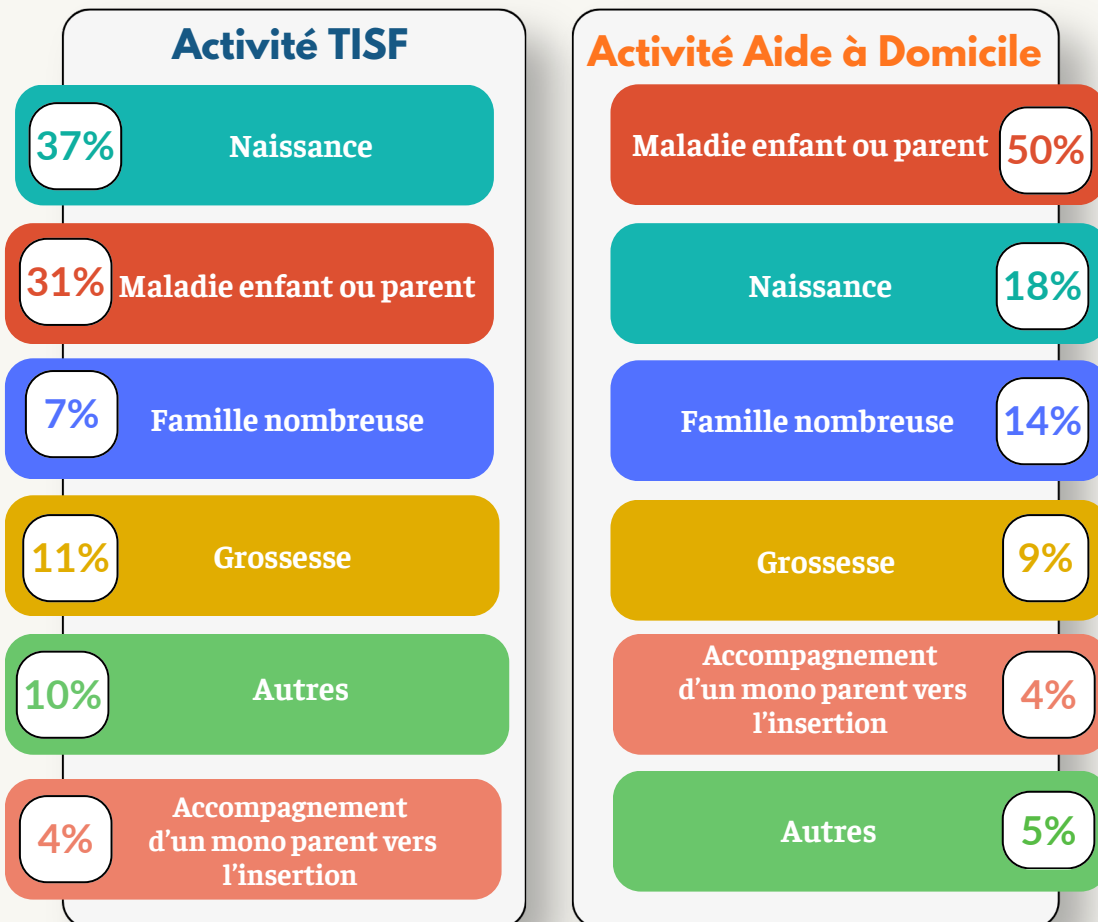
Le nombre de nouvelles familles accompagnées est en baisse.

Ce choix s'explique par la volonté de privilégier la stabilité et la continuité des suivis, afin de garantir un accompagnement de qualité et une intervention adaptée aux besoins des familles déjà suivies.

## Les motifs d'intervention CAF



## Répartition des heures par motifs d'intervention



## Composition des familles

La répartition des familles accompagnées montre que les familles **avec un enfant et celles avec trois enfants sont les plus représentées**, avec **27 %** chacune. Elles sont suivies par les familles avec **deux enfants (24 %)**, puis les familles de **quatre enfants et plus (22 %)**.

Cette répartition peut s'expliquer par le fait que les aides de la CAF sont particulièrement mobilisées à la suite d'une première naissance, période durant laquelle les parents peuvent avoir besoin d'un accompagnement renforcé.

Par ailleurs, les familles nombreuses, notamment à partir de trois enfants, peuvent également nécessiter un soutien plus important dans l'organisation du quotidien et l'accompagnement à la parentalité.



 **27 % des familles accompagnées**



**27 % des familles accompagnées**

## Quotient familial



**QF 300 à 600€**

**39% des familles accompagnées**

Les familles dont le quotient familial se situe **entre 300 € et 600 € sont celles que nous accompagnons le plus** : elles représentent 49 familles, soit **39 % du public accueilli**.

Cette tranche correspond à des revenus modestes, bien qu'elle ne soit pas la plus basse, située en dessous de 300 €.

Cette répartition laisse apparaître une tendance à la paupérisation des familles, qui restent toutefois majoritairement dans une tranche de revenus intermédiaire. En effet, la **deuxième tranche la plus représentée concerne les familles dont le quotient familial est compris entre 600 € et 1 000 €, avec 39 familles, soit 31 %**.

Enfin, les **familles disposant des quotients familiaux les plus élevés arrivent en troisième position**, avec 21 familles, soit **16 %** du public accompagné.



## Activité Protection de l'Enfance

En 2025, l'accompagnement à domicile dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) a connu une hausse significative, avec **2 785 heures** effectuées auprès de **30 familles**, contre 1 232 heures pour 26 familles en 2024 sur le territoire parisien.

Cette augmentation s'explique principalement par le **renforcement du partenariat** avec l'ANRS, permettant des suivis conjoints dans le cadre de l'**AEMO (Assistance Éducative en Milieu Ouvert)**.

	Heures TISF ASE	Nombre de familles
<b>Activité 2025</b>	<b>2 784,50</b>	<b>30</b>
<b>Activité 2024</b>	<b>1 231,50</b>	<b>26</b>
<b>Evolution 2024 - 2025</b>	<b>126%</b>	<b>15%</b>

### Axes principaux d'intervention

Les accompagnements visent à :

- Soutenir le lien parent-enfant,
- Aider à l'organisation du cadre de vie,
- Favoriser les activités de loisirs et la socialisation,
- Assurer un accompagnement aux rendez-vous médico-sociaux,
- Apporter une aide aux devoirs,
- Encadrer des visites en présence d'un tiers.

### Méthodologie et suivi

Dès le début de l'accompagnement, un PAI (**Projet d'Accueil Individualisé**) **est élaboré et coconstruit avec la famille** et les partenaires afin de définir **les objectifs et les moyens mis en œuvre**. Le suivi est assuré par un **binôme de TISF**, garant du projet, permettant un **regard croisé** et une posture professionnelle adaptée. Le travail s'effectue en **lien constant avec les partenaires**, et chaque prise en charge se clôture par un **rapport d'évaluation**, analysant l'évolution de la situation et les suites à envisager.

L'ensemble des démarches administratives et réflexives (rédaction des documents, concertations, échanges) représente environ 10 heures sur 4 à 6 mois de suivi et est intégré au devis validé par le service demandeur.

### Composition familiale

Les familles suivies par l'ASE composées de deux enfants sont les plus représentées en 2025, avec 11 familles, soit 36 % des situations accompagnées.

Elles sont suivies par les familles ayant un enfant, qui représentent 9 familles, soit 30 %.

Les familles composées de trois enfants comptent 8 situations, soit 27 %.

Enfin, les familles ayant quatre enfants ou plus représentent 2 situations, soit 7 %.

Au total, 30 familles ont été suivies dans le cadre de l'ASE au cours de l'année 2025.



**36% des familles accompagnées**

## Témoignage de 2 TISF

“ J'ai débuté dans le métier par le sanitaire et social en faisant une formation pour être auxiliaire de puéricultrice. Les aléas de la vie faisant, je n'ai pas pu aller jusqu'au bout mais j'ai pu continuer dans le milieu du handicap après une diplôme d'AMP.

J'ai exercé pendant 10 ans en MAS pour adultes en situation de polyhandicap puis je suis allée en EHPAD en tant que maîtresse de maison. J'avais la charge de la gestion d'équipes, de faire le lien avec les familles ainsi qu'avec les médecins intervenant de l'extérieur.

J'ai beaucoup apprécié être à ce poste où j'ai énormément appris en côtoyant une équipe pluridisciplinaire. Intellectuellement, je me suis régalée entre la gestion des plannings, le recrutement du personnel, le quotidien des résidents (es).

Après presque 5 années je suis retournée à mes premières aspirations à savoir le milieu du handicap.

J'ai rejoint un foyer de vie qui faisait aussi foyer d'hébergement et accueil de jour et temporaire dans l'équipe de nuit ce pendant 13 ans, tout en faisant une VAE de monitrice éducatrice. J'y étais très bien mais je m'endormais intellectuellement à la fin. Un jour en feuilletant les ASH, je suis tombée sur l'annonce de l'AFAD et c'est comme si c'était ce que j'attendais. En lisant l'annonce j'ai ressenti que ce je faisais à la maison de retraite. Du coup j'ai postulé après avoir fini la lecture de l'annonce.

Voilà comment je suis arrivée à l'AFAD IDF, depuis je me régale en faisant ce que j'aime faire en mêlant social et paramédical. La formation de faisant fonction m'a permis de me remettre à jour surtout concernant les enfants ainsi que du côté juridique car au fil des ans il y a eu beaucoup d'évolution comme j'ai pu le constater.

J'ai rencontré beaucoup de situation et de familles différentes en 4 ans de pratique.

La famille C. en est une parmi tant d'autres qui s'est vu retirer son enfant quelque mois après sa naissance et placé en pouponnière jusqu'en décembre 2025 date à laquelle les parents ont pu récupérer leur enfant.

Les parents se sont pleinement saisis de mes conseils, ils n'ont pas hésité à se remettre en question, à me poser des questions et à se réajuster lorsque cela était nécessaire. Finalement cela a été payant car après presque deux ans de placement l'enfant est rentré à la maison avec une mesure d'AEMO pour une durée d'une année.”

**A.D TISF à l'AFAD IDF depuis 2021**





Technicien de l'intervention Sociale et Familiale depuis presque cinq ans, dans un premier temps comme apprenant pendant deux ans et professionnel depuis trois ans, je continue de m'engager auprès d'un publique qui me tiens à cœur, la famille.

J'ai l'opportunité de pouvoir accompagner des familles qui rencontrent des difficultés en lien avec des événements qui peuvent venir bouleverser une vie et un équilibre familiale.

C'est donc dans ce sens que je viens les soutenir pour leur permettre de surmonter ces difficultés mais aussi les aider à penser la place de chacun au sein d'une cellule familiale.

Ce métier, qu'il soit exercé dans un cadre de la protection de l'enfance ou encore dans le cadre du soutien à la fonction parental à la demande des parents, c'est avant tout un réel rôle de prévention que j'estime porter avec fierté.

Dans un contexte social et sociétal en perpétuelle évolution, un changement d'approche et de regard, on peut constater une répercussion sur la manière de vivre, voir et d'être parent.

Il me semble essentiel de repenser sa pratique et son métier chaque jour tout en portant les missions qui caractérise notre métier “.

**J.E TISF à l'AFAD IDF depuis 2023**

## Témoignage d'une famille



En 2019, j'ai commencé à solliciter l'AFAD IDF pour un accompagnement.

Mon premier enfant est en situation de polyhandicap et j'étais enceinte de mon second.

J'ai beaucoup apprécié le premier TISF qui est intervenu car il comprenait mes humeurs, mon caractère et souvent mon manque de patience.

Il y a eu ensuite l'arrivée d'un autre intervenant étant de ma génération, très respectueux professionnel et toujours à l'écoute.

Grâce à l'accompagnement des TISF, j'ai pu faire des formations et travailler.

Pendant ce temps les intervenants ont pu assurer les rendez-vous de mon fils au CAMP8 et au CMPP et m'ont donné un coup de main.

Aujourd'hui j'ai 3 enfants et mon fils polyhandicapé a des difficultés, il a besoin d'être accompagné par des professionnels comme un orthophoniste ou un éducateur.

Si je n'avais pas bénéficié des accompagnements des 2 TISF, je serais femme au foyer et passerais mon temps à honorer les rendez-vous de mes enfants.

Leur aide m'a permis de prendre un peu de temps pour moi.

**Je ne peux qu'être reconnaissant par la présence et le travail de l'AFAD IDF”.**

**Mme G.M**

## Bilan des objectifs 2025

**Renforcer les partenariats existants et poursuivre la création de nouveaux, afin de faire face aux nombreux enjeux actuels de notre secteur, qui doit répondre aux besoins croissants d'accompagnement**

01

Dans le cadre du renforcement des liens partenariaux, **une évolution particulièrement notable a été observée avec la PMI**. En effet, une augmentation des sollicitations ainsi qu'un travail fondé sur une relation de confiance se sont développés au cours de l'année.

Ce partenariat revêt une importance particulière, la PMI étant également un financeur du dispositif.

La reconnaissance de notre travail par leurs services témoigne de la qualité des actions menées et valorise l'implication de l'ensemble de l'équipe.

**Diversifier et étendre les missions d'accompagnement pour soutenir les bénéficiaires en situation de précarité, notamment en consolidant les collaborations avec des acteurs clés du secteur social**

02

Dans le cadre du deuxième objectif visant à soutenir les familles les plus précaires, le projet Toit et Joie, mené en partenariat avec Vesta, **s'est consolidé et renforcé au cours de l'année**.

Ce dispositif permet d'accompagner des familles particulièrement démunies, notamment celles présentant des difficultés telles que le syndrome de Diogène, caractérisé par une accumulation importante d'objets et d'effets personnels rendant parfois le logement envahi et difficilement habitable. L'intervention du TISF vise alors à soutenir la réorganisation du logement et à accompagner les personnes dans une démarche progressive de réappropriation de leur espace de vie.

Au-delà de cet accompagnement matériel, la relation de confiance instaurée permet également d'orienter, lorsque cela est nécessaire, vers un suivi psychologique ou vers des démarches de soin.

La particularité de ce dispositif réside également dans la possibilité d'accompagner des adultes seuls, souvent en situation d'isolement.

L'intervention dépasse ainsi le cadre strict de la famille afin de s'adapter au mieux aux besoins des personnes en situation de grande fragilité.

**Poursuivre avec attention le travail de veille concernant la bonne gestion de nos différentes dotations et répondre ainsi aux attentes de nos financeurs, tout en garantissant la pérennité et l'efficacité de nos actions**

03

Dans le cadre du troisième objectif relatif à la bonne gestion de nos différentes dotations, une évolution notable est observée **concernant les interventions réalisées au titre de l'ASE.**

En effet, celles-ci ont **fortement augmenté**, passant de 1 164,5 heures d'intervention en 2024 à 2 784,5 heures en 2025, soit une **augmentation de 139 %.**

En revanche, les heures d'intervention réalisées dans le cadre du financement CAF n'ont pas pu être maintenues au même niveau que l'année précédente, celles-ci s'élevant à 7 540 heures.

Plusieurs actions ont été mises en œuvre au cours de l'année :

Dans la perspective de l'évaluation menée par la Haute Autorité de Santé (HAS), **des formations ont été proposées à l'ensemble de l'équipe.** Tous les professionnels ont ainsi suivi une formation autour de la bientraitance et de l'éthique. L'évaluation HAS a par ailleurs constitué une expérience particulièrement riche et formatrice pour les équipes. D'autres actions de formation ont également été mises en place, notamment autour des écrits professionnels et de l'accompagnement du handicap.

Concernant **l'intégration des TISF** faisant fonction, **un parcours d'accompagnement spécifique est proposé.**

L'AFAD IDF a notamment mis en **place un dispositif de tutorat** permettant à la professionnelle d'être en doublure pendant deux semaines, soit environ vingt interventions, avec une professionnelle expérimentée.

Ce tutorat se poursuit ensuite sur une période de trois à six mois, avec des temps d'échanges réguliers représentant quatre heures d'accompagnement, pris en charge par l'association.

Ce dispositif vise à garantir une pratique professionnelle de qualité, respectueuse des principes éthiques, tout en assurant la sécurité des bénéficiaires et en permettant aux salariées d'exercer dans de bonnes conditions, avec les outils nécessaires pour faire face aux situations rencontrées.

En revanche, la question du recrutement reste plus complexe. Une professionnelle TISF a pu être recrutée au cours de l'année, mais le contexte demeure difficile. Les centres de formation avec lesquels nous sommes en lien rencontrent actuellement une baisse importante de leurs effectifs, avec des promotions parfois incomplètes. Une véritable pénurie d'étudiants et de professionnels est ainsi observée dans ce secteur.

Le métier de TISF, exigeant et encore peu connu du grand public, semble aujourd'hui attirer moins de jeunes publics prêts à s'engager dans cette voie. Il apparaît donc nécessaire de renforcer la visibilité de cette profession, notamment à travers des actions de communication et de sensibilisation, par exemple dans les lycées ou lors d'actions de promotion des métiers du secteur social, afin de susciter de nouvelles vocations

## Suivi de la qualité 2025

Critères	Objectifs	Actions
<b>Recrutement et intégration des nouveaux salariés</b>	Accompagner le salarié sur son poste	Formaliser systématiquement l'entretien de fin de période d'essai
<b>Satisfaction, plaintes et réclamations</b>	Enregistrer et suivre les réclamations	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser et former les administratifs à l'enregistrement des réclamations</li> <li>Systématiser cet enregistrement</li> <li>Enregistrer les contacts entrants/sortants</li> </ul>
<b>Gestion des évènements indésirables</b>	Enregistrer et traiter les évènements indésirables	Sensibiliser les professionnels à l'enregistrement des évènements indésirables
<b>Bienveillance et éthique</b>	Former et sensibiliser les salariés à la bienveillance	<ul style="list-style-type: none"> <li>Former 100% des intervenants et des administratifs</li> <li>Faire des rappels sur les droits des personnes accompagnées</li> <li>Réfléchir sur des actions de formation spécifiques aux droits et libertés des familles</li> <li>Maintenir un point trimestriel sur la bienveillance</li> <li>Planifier des interventions partenaires sur la bienveillance</li> </ul>
<b>Formation</b>	Former les professionnels à l'utilisation des outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Former 100% des TISF à Word</li> <li>Former les RS/TISF/AD aux recommandations des bonnes pratiques professionnelles</li> <li>Former les RS/TISF/AD aux politiques sociales</li> </ul>
<b>Audit accompagnement à la vie quotidienne</b>	Accompagnement à la vie quotidienne	Systematiser les VAD dans les situations CAF
<b>Accompagnement à la santé, au logement</b>	Organiser une journée d'information à destination des professionnels	

# Rapport d'activité 2025

## Département de Seine-et-Marne



## Chiffres de l'année 2025

### 287 Bénéficiaires

207 bénéficiaires CAF  
80 bénéficiaires ASE



### 145 Nouveaux bénéficiaires

99 bénéficiaires CAF  
46 bénéficiaires ASE

### 20 200 Heures d'intervention



### 108 Communes d'intervention

## Evènements de l'année 2025

### Dynamique partenariale et travail en réseau

#### Rencontres institutionnelles

Au cours de l'année, plusieurs temps d'échanges ont été organisés avec les différentes équipes de direction des Maisons Départementales des Solidarités (MDS), ainsi qu'avec les équipes de terrain.

Ces rencontres ont permis :

- de renforcer la lisibilité de notre intervention,
- d'ajuster les modalités de collaboration,
- de fluidifier les orientations,
- et de consolider le partenariat opérationnel au bénéfice des familles accompagnées.

#### Participation aux instances stratégiques

En décembre 2026, participation au comité stratégique de l'ODPE (Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance). Cette participation a permis de contribuer à la réflexion départementale en matière de protection de l'enfance.



#### Vie de service et cohésion d'équipe

Un temps convivial a été organisé réunissant l'ensemble de l'antenne du 77 : un repas suivi d'une demi-journée de travail.



#### Événement phare : le "Christmas Secret"

- Organisation d'un échange de cadeaux surprise entre collègues TISF/AD/RS pour renforcer la convivialité et l'esprit d'équipe pendant la période des fêtes.
- Cette activité ludique a permis de créer un moment de partage et de détente, contribuant à la cohésion du service et à l'entretien des liens interpersonnels entre les professionnelles.

## Temps de découverte de jeux et de son binôme

### Objectifs :

- Constituer des binômes TISF/AD ou AD/administratif afin de renforcer la coopération interne.
- Créer du lien entre professionnelles.
- Favoriser l'interconnaissance des équipes.
- Proposer un temps d'échange différent, notamment autour de la découverte de jeux de société : Deblok, Devine Tête, Pictionary, Kluster, favorisant le partage et la créativité.

Ce temps collectif a ainsi favorisé la coopération, le partage et le bien-être au sein de l'équipe, tout en consolidant la dynamique interne dans un cadre festif et informel.



## Secteur d'intervention

	Familles CAF	Familles ASE	TOTAL
MEAUX	20	4	24
LE MEE SUR SEINE	12	1	13
MELUN	13	0	13
COULOMMIERS	7	3	10
SAINT FARGEAU PONTHIERRY	8	2	10
AVON	7	2	9
MONTEREAU FAULT YONNE	6	2	8
CHELLES	5	2	7
COMBS LA VILLE	6	1	7
FONTAINEBLEAU	5	2	7
NEMOURS	4	3	7
BRIE COMTE ROBERT	3	3	6
DAMMARIE LES LYS	5	1	6
PONTAULT COMBAULT	5	1	6
SAVIGNY LE TEMPLE	5	1	6
TORCY	4	2	6
LIEUSAIN	4	0	4
NANDY	4	0	4
NANTEUIL LES MEAUX	3	1	4
SOUPES SUR LOING	2	2	4
VILLEPARISIS	2	2	4
BROU SUR CHANTEREINE	1	2	3
BUSSY ST GEORGES	2	1	3
CESSON	1	2	3
CHAMPS SUR MARNE	2	1	3
LAGNY SUR MARNE	2	1	3
MOISSY CRAMAYEL	3	0	3
NANGIS	1	2	3
PROVINS	1	2	3
THOMERY	2	1	3
TRILPORT	2	1	3
VERT ST DENIS	2	1	3
BOISSY LE CHATEL	2	0	2
COULOMMES	2	0	2
COURTRY	1	1	2
CREGY LES MEAUX	1	1	2
LA FERTE GAUCHER	0	2	2
LOGNES	0	2	2
MOUROUX	2	0	2
SAINT GERMAIN LAVAL	1	1	2
TOURNAN EN BRIE	2	0	2
VAIRES SUR MARNE	1	1	2
VARENNES SUR SEINE	2	0	2
VAUX LE PENIL	0	2	2
VOULX	1	1	2
VULAINES SUR SEINE	2	0	2
BAGNEAUX SUR LOING	1	0	1
BOISSISE LE ROI	1	0	1
BOULEURS	0	1	1
CHAILLY EN BRIE	0	1	1
CHAMBRY	1	0	1
CHAMIGNY	1	0	1
CHAMPAGNE SUR SEINE	0	1	1
CHANTELOUP EN BRIE	1	0	1
CHATEAU LANDON	1	0	1
CHATENAY SUR SEINE	1	0	1

# AFAD IDF - Rapport d'activité 77

CHATRES	0	1	1
CHAUFFRY	0	1	1
CHESSY	1	0	1
CITRY SUR MARNE	0	1	1
DAMMARTIN SUR TIGEAUX	1	0	1
FONTAINE LE PORT	1	0	1
FUBLAINES	1	0	1
JOUY SUR MORIN	0	1	1
LA BROUSSE MONTCEAUX	1	0	1
LA CELLE SUR MORIN	1	0	1
LA CHAPELLE MOUTILS	0	1	1
LA CROIX EN BRIE	0	1	1
LA FERTE SOUS JOUARRE	0	1	1
LA GENEVRAYE	1	0	1
LA GRANDE PAROISSE	1	0	1
LA VARENNE JARCY	1	0	1
LE CHATELET EN BRIE	1	0	1
LE PLESSIS PLACY	1	0	1
LE VAUDOUE	1	0	1
LIVRY SUR SEINE	1	0	1
LIZY SUR OURCQ	1	0	1
LONGUEVILLE	1	0	1
MAROLLES SUR SEINE	1	0	1
MISY SUR YONNE	0	1	1
MITRY MORY	0	1	1
MONTEREAU CEDEX	1	0	1
MORET SUR LOING	1	0	1
MORMANT	1	0	1
NANTEUIL SUR MARNE	0	1	1
NOISIEL	1	0	1
POMMEUSE	1	0	1
PONTHIERRY	1	0	1
PRINGY	1	0	1
REAU	1	0	1
REBAIS	0	1	1
RUBELLES	1	0	1
SABLONNIERES	1	0	1
SAMOIS	1	0	1
SERRIS	1	0	1
SERVON	0	1	1
SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX	1	0	1
SAINT PATHUS	0	1	1
SAINT PIERRE LES NEMOURS	1	0	1
SAINT SOUPPLETS	0	1	1
SAINT THIBAUT DES VIGNES	1	0	1
THORIGNY SUR MARNE	0	1	1
TOUQUIN	1	0	1
VERDELOT	0	1	1
VILLEBEON	0	1	1
VILLEMER	1	0	1
VILLENY	0	1	1

# AFAD IDF - Rapport d'activité 77

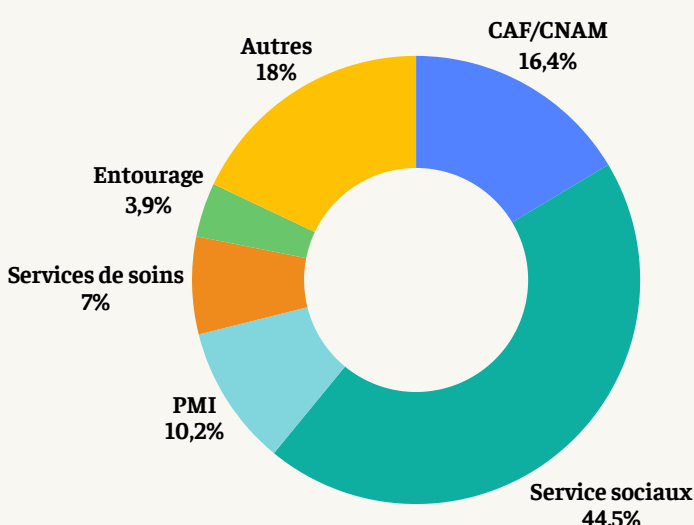
Le tableau présente la répartition des familles suivies par la CAF et l'ASE dans **108 communes**. Au total, 285 familles sont accompagnées : **205 par la CAF (72 %)** et **80 par l'ASE (28 %)**.

La répartition est inégale selon les communes. Certaines concentrent davantage de familles, comme **Meaux (24 familles), Le Mée-sur-Seine (13 familles) et Melun (13 familles)**.

À l'inverse, la majorité des communes comptent **seulement 1 à 3 familles**, ce qui montre que l'accompagnement est souvent dispersé sur un territoire large.

La plupart des familles sont suivies par la **CAF (205 familles)**, contre **80 familles suivies par l'ASE**. On observe aussi des différences selon les communes : par exemple, **Melun compte 13 familles CAF et 0 famille ASE, tandis que La Ferté-Gaucher, Lognes ou Vaux-le-Pénil comptent uniquement des familles ASE**.

## Origine de la demande



L'analyse des 133 demandes montre que les orientations proviennent principalement des services sociaux, avec 57 demandes (45 %). Cela confirme le rôle central des travailleurs sociaux dans l'identification des besoins et l'orientation des familles.

Les institutions publiques représentent également une part importante des orientations : la CAF compte 21 demandes (16 %) et la PMI 13 demandes (10 %), souvent en lien avec des difficultés sociales, financières ou liées à la petite enfance.

Les professionnels de santé (hôpitaux, médecins, infirmiers, sages-femmes) sont à l'origine de 9 demandes (7 %), généralement lors d'un suivi médical ou autour de la naissance.

D'autres orientations proviennent du tissu associatif avec 20 demandes (15 %) et de l'entourage des familles avec 6 demandes (4 %), ce qui montre l'importance des réseaux locaux de solidarité. Internet représente une source plus marginale avec 3 demandes (2 %).

Enfin, l'Aide sociale à l'Enfance (ASE) est à l'origine de 4 demandes (3 %), ce qui indique que les situations nécessitant une protection de l'enfant sont le plus souvent repérées en amont par d'autres acteurs.

## L'activité

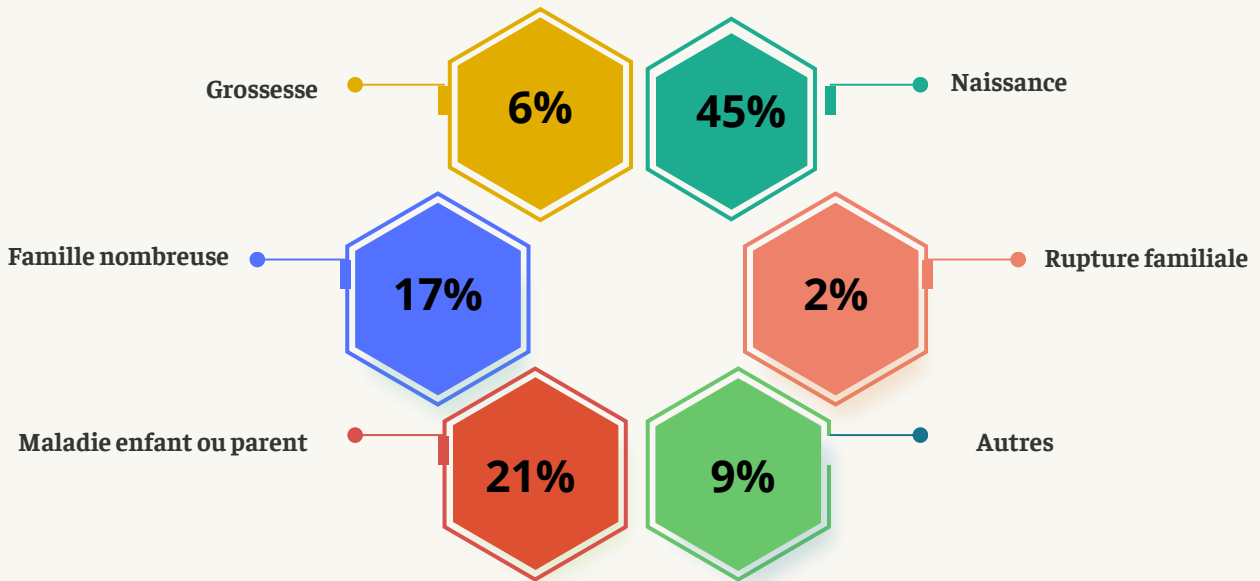
	TISF CAF	AD/AVS	TOTAL
Heures réalisées 2025	10 334,50	9 865,50	20 200
Heures réalisées 2024	12 408,25	11 615,25	24 023,50
Evolution 2024 - 2025	-16%	-15%	-16%

Le tableau présente l'évolution du nombre d'heures d'intervention dans le département 77 entre 2024 et 2025. En 2025, 20 228 heures ont été réalisées : 10 386,5 heures par les TISF et 9 841,5 heures par les AD/AVS.

En 2024, le total était plus élevé avec 24 023,5 heures, soit 3 795,5 heures de plus.

On observe une baisse globale de l'activité d'environ 16 %. Les heures TISF ont diminué de 12 408,25 heures à 10 386,5 heures (-16 %) et les heures AD/AVS de 11 615,25 heures à 9 841,5 heures (-15 %).

## Les motifs d'intervention CAF



## Répartition des heures par motifs d'intervention



On observe que la majorité des heures réalisées concerne **la naissance** (y compris naissances multiples), avec 45 % du total des interventions. Les TISF concentrent **70 % de leurs heures sur ce motif**, tandis que les AD/AVS contribuent pour 37 %. Cela montre que les TISF sont particulièrement mobilisés pour l'accompagnement autour de la naissance.

Les interventions liées à **la maladie de longue durée d'un enfant ou d'un parent représentent 18 %** du total, surtout réalisées par les AD/AVS (22 % de leurs heures), ce qui traduit une forte implication dans le soutien quotidien aux familles confrontées à des maladies prolongées.

Les motifs tels que la **famille nombreuse (17 % du total) et les grossesses pathologiques (6 % du total)** révèlent également des besoins significatifs en accompagnement, avec une différence notable entre TISF et AD/AVS : les AD/AVS concentrent davantage leurs heures sur la famille nombreuse (22 %) alors que les TISF interviennent plus sur des situations diversifiées ("Autres" : 17 % de leurs heures).

Enfin, certains motifs, tels que la rupture familiale, le décès d'un enfant ou la maladie de courte durée, représentent une part moindre des interventions (2 à 3 % du total) et concernent quasi exclusivement les AD/AVS.



## Répartition de l'activité par MDS (Maisons Départementales de Solidarité)

	Nombre de familles		Nombre d'heures			
	TISF	AD	TISF	%	AD	%
MDS de Chelles	1	6	20	0.6	236	2.4
MDS de Coulommiers	2	14	132.25	3.9	990	10.1
MDS de Fontainebleau	4	25	358	10.7	1 236.75	12.7
MDS de Lagny sur Marne	5	4	690.5	20.6	290.25	2.9
MDS de Meaux	5	25	159	4.7	1 235.75	12.6
MDS de Melun/ Val de Seine	4	30	318.75	9.5	2 016	20.5
MDS de Mitry Mory	3	0	211	6.4	0	0
MDS de Montereau	3	12	220.5	6.5	1 166	11.4
MDS de Nemours	4	8	220.75	6.6	528.5	5.5
MDS de Noisiel	5	3	199.5	5.9	129.5	1.3
MDS de Provins	2	2	84	2.6	108.5	1.1
MDS de Roissy en Brie	2	3	265.25	7.9	125	1.3
MDS de Sénart	2	24	345.75	10.4	1 537	15.7
MDS de Tournan	2	5	124.25	3.7	241.5	2.5
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>161</b>	<b>3 349.5</b>		<b>9 841.5</b>	

L'analyse de la répartition territoriale met en évidence une activité globale de 44 familles accompagnées en TISF pour 3 349,5 heures et 161 familles en AD pour 9 841,5 heures. L'AD représente ainsi près des trois quarts du volume total d'heures réalisées, confirmant son poids prépondérant dans l'activité CAF.

- **Une activité Aide à Domicile dominante et concentrée**

L'activité AD est particulièrement soutenue sur certains territoires.

Les MDS de Melun / Val de Seine (20,5 % des heures AD), Sénart (15,7 %), Fontainebleau (12,7 %) et Meaux (12,6 %) concentrent à eux seuls plus de 60 % du volume AD.

La MDS de Melun / Val de Seine se distingue comme premier territoire en volume d'heures (2 016 h) et en nombre de familles accompagnées (30).

À l'inverse, certains territoires présentent une activité AD plus modeste, notamment Mitry-Mory, qui ne comptabilise aucune heure en AD, ainsi que Chelles, Noisiel, Provins et Roissy-en-Brie, dont les volumes restent limités.

- **Une activité TISF plus ciblée**

L'activité TISF apparaît davantage concentrée sur quelques territoires.

La MDS de Lagny-sur-Marne se distingue nettement avec 20,6 % du volume total TISF, bien que le nombre de familles accompagnées reste modéré (5 familles), traduisant des accompagnements plus intensifs.

Viennent ensuite Fontainebleau (10,7 %), Sénart (10,4 %) et Melun / Val de Seine (9,5 %).

## Composition des familles et quotient familial



**34 % des familles accompagnées**

L'analyse de la composition familiale des 205 familles allocataires de la CAF met en évidence une forte représentation des familles nombreuses.

En effet, les familles **ayant trois enfants constituent la part la plus importante avec 34 % (71 familles)**, suivies de près par celles **ayant quatre enfants ou plus, qui représentent 32 % (66 familles)**.

À elles seules, ces deux catégories regroupent donc 66 % des familles, soit les deux tiers de l'échantillon, ce qui traduit une prédominance marquée des ménages avec plusieurs enfants.

Les familles ayant deux enfants représentent **21 % (42 familles)**, tandis que celles ayant un seul enfant sont nettement moins nombreuses (11 %, soit 23 familles). Enfin, les familles sans enfant sont très minoritaires, avec seulement 2 % (3 familles).



L'analyse du quotient familial des 205 allocataires met en évidence une concentration importante des familles dans les tranches de revenus modestes à intermédiaires.

La majorité des ménages se situe entre **300 € et moins de 600 €, soit 39 % (81 familles)**. Cette tranche constitue la catégorie la plus représentée. Elle est suivie de très près par les familles dont le quotient familial est compris entre 600 € et moins de 1 000 €, qui représentent 37 % (76 familles).

Ainsi, **76 % des familles** disposent d'un quotient familial compris **entre 300 € et 1 000 €**, ce qui traduit une prédominance de foyers aux ressources modestes.

Les ménages ayant un quotient inférieur à **300 € sont peu nombreux (4 %, soit 7 familles)**, tandis que ceux situés **entre 1 000 € et moins de 1 300 € représentent 6 % (13 familles)**. Enfin, les familles ayant un quotient familial de **1 300 € et plus constituent 14 % (28 familles)**.



**QF entre 300 et 600€**

**39 % des familles accompagnées**

## Activité Protection de l'Enfance

	Heures TISF ASE	Nombre de familles
<b>Activité 2025</b>	<b>6 828,50</b>	<b>80</b>
<b>Activité 2024</b>	<b>8 109,75</b>	<b>79</b>
<b>Evolution 2024 - 2025</b>	<b>-16%</b>	<b>3%</b>

### Composition familiale ASE :

La répartition des 80 familles accompagnées par l'ASE montre une majorité de familles avec enfants.

Les familles avec 1 enfant constituent la part la plus importante, avec 27 familles, soit 34 % du total. Elles représentent donc plus d'un tiers des situations suivies.

Les familles ayant 2 enfants (22 familles, 28 %) et 3 enfants (21 familles, 26 %) présentent des proportions très proches, ce qui traduit une répartition relativement équilibrée entre ces deux catégories.

Enfin, les familles nombreuses de 4 enfants et plus sont moins représentées, avec 10 familles, soit 12 % du total.

L'antenne du 77 accompagne les familles vers l'autonomie en les impliquant dans une dynamique participative.

Elle est sollicitée par les services de l'ASE, SAPHA, PMI2S et le SSD des MDS pour diverses raisons :

- Difficultés dans la relation parents-enfants,
- Carences identifiées dans la fonction parentale,
- Conditions de vie marquées par une grande précarité, pouvant compromettre le développement de l'enfant,
- Événements impactant la famille, tels que la maladie d'un parent ou d'un enfant,
- Besoin d'un accompagnement complémentaire aux mesures AEMO (R), AED (R) ou à l'accueil modulable,
- Exercice du droit de visite et d'hébergement en présence d'un tiers.

Les demandes d'accompagnement TISF sont émises par les MDS. Les demandes d'intervention sont signées par la direction de la MDS et les parents qui ensuite, nous est adressée. Ce document détaille la situation familiale, les difficultés rencontrées, les objectifs d'intervention ainsi qu'une proposition de durée et de fréquence d'intervention.

Les intervenantes sont introduites dans les situations par les référents sociaux et un projet d'intervention personnalisé est élaboré avec la famille.

Tout au long de la prise en charge, les professionnels TISF évaluent la situation et rédigent des rapports professionnels (bilan à mi-parcours et en fin d'accompagnement). Ces rapports sont transmis au service orienteur de la MDS afin de rendre compte de l'évolution de la famille et de formuler des préconisations en lien avec l'AFAD IDF.

Les fréquences d'intervention varient selon les besoins des familles, allant d'une à trois interventions par semaine, d'une durée de 4 heures chacune. Il est également possible de mettre en place un binôme TISF. La durée de prise en charge est généralement de 3 à 6 mois, selon l'évaluation conjointe de la MDS et de l'AFAD IDF.

Enfin, les professionnels TISF participent aux synthèses, **CAEO** (Commission d'Aide à l'Evaluation et à l'Orientation) ainsi qu'aux réunions pluridisciplinaires.

## Répartition de l'activité par MDS (Maisons Départementales de Solidarité)

	Familles	Heures	%
MDS de Chelles	3	155.5	2.3
<b>MDS de Coulommiers</b>	<b>14</b>	<b>972</b>	<b>14.2</b>
<b>MDS de Fontainebleau</b>	<b>6</b>	<b>1 166.75</b>	<b>17.1</b>
MDS de Lagny sur Marne	3	216.5	3.2
MDS de Meaux	7	445.5	6.5
MDS de Melun/ Val de Seine	4	107	1.6
MDS de Mitry Mory	6	470	6.9
MDS de Montereau	6	538.75	7.9
MDS de Nemours	7	614.75	9
MDS de Noisiel	7	514.5	7.5
MDS de Provins	5	507.25	7.4
MDS de Roissy en Brie	1	40.75	0.6
MDS de Sénart	5	517	7.6
MDS de Tournan	5	488	7.1
Autres	1	74.25	1.1
<b>TOTAL</b>	<b>80</b>	<b>6 828.5</b>	

L'activité ASE totalise **6 828,5 heures** réparties sur **80 familles**. La répartition montre des écarts significatifs entre les différentes MDS, traduisant des niveaux d'activité inégaux selon les territoires.

**La MDS de Fontainebleau** concentre la part la plus importante de l'activité avec 1 166,75 heures, soit 17,1 % du total, bien qu'elle ne suive que 6 familles. Cela indique une intensité d'accompagnement particulièrement élevée.

**La MDS de Coulommiers** arrive en deuxième position avec 972 heures (14,2 %) pour 14 familles, ce qui en fait également le secteur comptant le plus grand nombre de familles suivies.

Un second groupe de MDS présente une activité relativement homogène, comprise entre 7 % et 9 % : Nemours (9 %), Montereau (7,9 %), Sénart (7,6 %), Noisiel (7,5 %), Provins (7,4 %) et Tournan (7,1 %). Ces territoires montrent une charge d'activité soutenue et relativement équilibrée.

À l'inverse, certaines MDS affichent une activité plus faible, notamment Chelles (2,3 %), Lagny-sur-Marne (3,2 %), Melun/Val de Seine (1,6 %) et Roissy-en-Brie (0,6 %).

## Témoignage d'une famille



**L'intervention de Laetitia, mon aide à domicile depuis bientôt deux ans, a été d'un immense soutien pour moi et pour ma famille.**

**Au-delà de l'aide concrète qu'elle m'apporte au quotidien, elle m'a appris à relativiser, à lâcher prise et à mieux m'organiser.**

**Grâce à elle, j'ai retrouvé un équilibre et une sérénité au sein de mon foyer ».**

**Elle m'a accompagnée dans des périodes particulièrement difficiles : menace d'accouchement prématuré, problèmes de santé, et même un drame familial.**

## Témoignage d'une TISF

La Technicienne de l'intervention sociale et familiale (TISF) intervient au domicile depuis deux ans et demi. Elle est présente lors des visites entre les parents et l'enfant. D'après ses observations, les rencontres se passent dans un climat calme.

Les parents et l'enfant échangent et partagent des moments autour d'activités du quotidien et de jeux.

L'enfant se montre à l'aise et recherche le contact. Les échanges avec les parents passent par la parole, le jeu et des moments de proximité. En revanche, peu de gestes d'affection sont observés.

Au moment du départ, l'enfant ne pleure pas et rejoint facilement l'assistante familiale. Concernant les parents, ils sont attentifs et essaient de répondre aux besoins de l'enfant, même s'ils peuvent parfois rencontrer des difficultés.

Ils proposent des activités et répondent aux demandes de l'enfant.

La professionnelle indique qu'il n'y a pas de difficulté particulière lorsque les habitudes sont bien installées, mais qu'il faut rester vigilant avec l'évolution de l'enfant. Dans l'ensemble, elle observe une amélioration de la relation entre les parents et l'enfant depuis le début de son accompagnement.

## Partenariats 2025



## Bilan des objectifs 2025

### Développement de l'activité TISF (CAF et ASE)

01

Il n'y a eu aucun développement notable de l'activité TISF en raison d'un manque de professionnels disponibles, en partie dû aux congés maternité, congés parentaux et démissions.

### Pérenisation et sécurisation des équipes

02

Deux départs de TISF ont eu lieu après des congés parentaux, et il a été constaté que la vie personnelle des professionnels n'était pas toujours compatible avec les exigences du service.

### Développement du partenariat

03

Malgré des rencontres avec diverses associations et institutions, le développement des partenariats n'a pas été au niveau escompté.

### Maintien de la qualité de prise en charge des familles

04

En raison du manque de personnel dans certains secteurs, il n'a pas été possible de maintenir une qualité de prise en charge optimale et de répondre à toutes les demandes de prise en charge.

### Recrutement de personnel pour développer l'activité

05

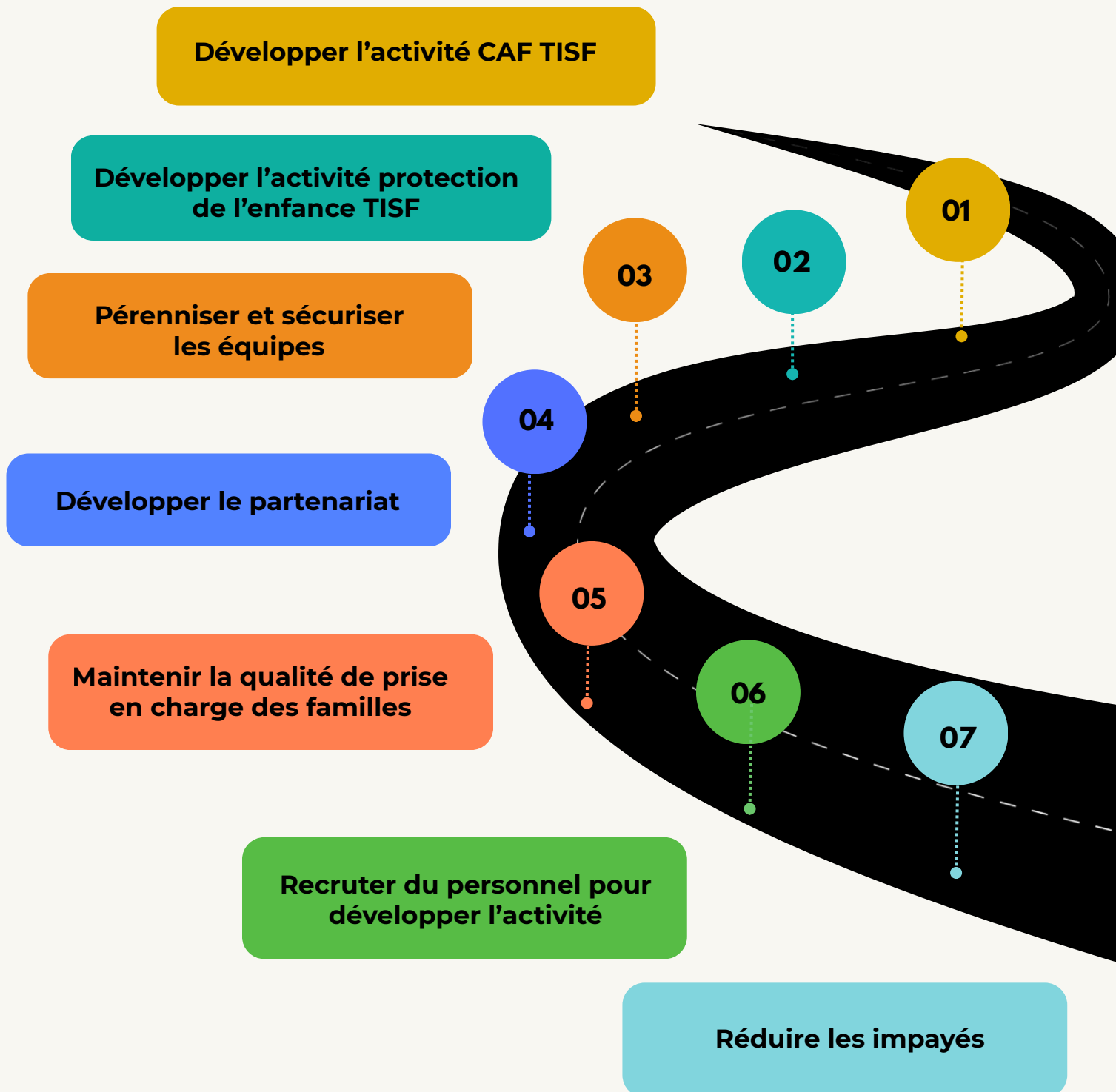
Il y a eu peu ou pas de candidatures en lien avec le recrutement pour les postes de TISF.

### Réduction des impayés

06

Les impayés ont été réduits, mais nous devons continuer à relancer les familles.

## Objectifs 2026



## Suivi qualité 2025

Objectifs	Actions
Accompagner la famille vers l'autonomie	Mettre en place des actions collectives
Développer le partenariat	Poursuivre les rencontres partenariales
Former à la bientraitance	Former tout le personnel n'ayant pas reçu la formation
Former les professionnels à l'éthique	En attente de date de formation + sensibilisation
Prévenir des risques professionnels	Sensibilisation aux risques routiers
Respecter la RGPD	Mettre en place un protocole
Respecter les droits et libertés des usagers	Sensibiliser les équipes en contact avec les personnes accompagnées
Sensibiliser les professionnels aux bonnes pratiques professionnelles	Sensibilisation faite durant toute l'année sur les réunion d'équipe
Suivre les réclamations	Continuer à suivre les réclamations
Mise en place du PAI	Accompagnement avec notre chargée qualité
Mise en place de l'évaluation HAS	Accompagnement avec notre chargée qualité

# Rapport d'activité 2025

## Département des Yvelines



## Chiffres de l'année 2025

### 201 Bénéficiaires

164 bénéficiaires CAF  
37 bénéficiaires ASE



### 107 Nouveaux bénéficiaires

87 bénéficiaires CAF  
20 bénéficiaires ASE

### 10 789 Heures d'intervention TISF



### 4 948 Heures d'intervention AD/AVS

L'activité de l'année 2025 a diminué en nombre de familles accompagnées ainsi qu'en nombre d'heures comparativement à l'année 2024. Cela est dû principalement à une difficulté de recrutement ainsi qu'une demande des salariés de diminution de leur temps de travail afin de pouvoir allier vie privée et vie professionnelle.

Nous couvrons l'ensemble du département des Yvelines comme chaque année.

Sur l'année 2025 nous sommes intervenus sur **57 communes** différentes afin de répondre au mieux aux demandes et besoins des familles.

## Evènements de l'année 2025

### Fête de l'été : l'AFAD en Folie

Le 17 juin s'est organisé la fête de l'été qui s'intitulait : L'AFAD EN FOLIE. Ce temps convivial a permis de rassembler des familles accompagnées dans le cadre du droit commun dont les enfants ne sont pas encore scolarisés. Les intervenantes ainsi que l'équipe administrative ont mis en place différents coins jeux : twister géant, course en sac, pêche aux canards... puis s'en est suivi un moment de partage avec le goûter ainsi que la distribution des cadeaux pour les enfants.



06



### Pot de départ en retraite

Le 30 septembre, nous avons organisé le départ à la retraite de Mme WIRON Chantal. Un moment convivial pour la remercier chaleureusement de son travail accompli tout au long de ses 14 années passées au sein de l'association à accompagner différentes familles et/ou nouvelles arrivées.

Ce temps festif a permis de valoriser le parcours professionnel d'aide à domicile de Chantal au sein de notre association, de reconnaître le travail accompli par la salariée durant ces 14 ans et surtout de la remercier pour son engagement auprès des familles.

Ce temps collectif a permis de rassembler l'ensemble des professionnels afin de renforcer la cohésion d'équipe et consolider notre culture d'entreprise basée sur la reconnaissance.



09



## Sensibilisation à la langue des signes

10

Dans le cadre d'une réunion trimestrielle, une session de sensibilisation à la langue des signes a eu lieu le 28 octobre. À cette occasion, des groupes ont été constitués afin de participer à des ateliers de compréhension.

L'action de sensibilisation à la langue des signes française (LSF) en octobre 2025 a apporté un enrichissement collectif, tant pour l'équipe de terrain (TISF et AD) que pour le service administratif. En effet, différents bénéfices sont à noter :

- La découverte d'un nouveau mode de communication,
- Une réflexion fine sur la notion d'inclusion,
- Une compréhension des enjeux liés au handicap sensoriel.

Ces actions élargissent les représentations des professionnelles, favorisent l'ouverture aux autres et encouragent le développement de nouvelles compétences.



12

## Fête de l'hiver : le voyage enchanté

Le 10 décembre, les bénéficiaires accompagnés dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance ont été conviés à un moment de partage qui s'appelait :

« Voyage enchanté »

10 familles et 4 intervenantes se sont réunies le temps d'une après-midi avec au programme :

- Lecture de contes
- Spectacle de magie
- Atelier décoration

A la fin de cette journée, s'en est suivit un goûter ainsi que la distribution de cadeaux pour les enfants.



Les actions collectives organisées tout au long de l'année 2025, par l'antenne des Yvelines, telles que « la fête de l'été : l'AFAD en folie ou en fin d'année « le Voyage Enchanté » destinées aux familles suivies par l'AFAD IDF dans le cadre d'une prise en charge ASE ont représenté un véritable levier d'accompagnement complémentaire aux interventions des TISF à domicile.

Ces temps conviviaux et éducatifs, mobilisant à la fois les équipes d'intervention et les familles, ont généré plusieurs bénéfices essentiels pour les enfants et les parents accompagnés.

En effet, les actions collectives offrent un espace de rencontres, d'échanges spontanés et de socialisation, permettant aux parents de sortir d'une solitude parfois pesante et aux enfants d'évoluer dans un environnement riche en interactions.

Les événements tels que la fête de l'été ont rassemblé plusieurs familles autour d'activités ludiques, favorisant ainsi l'émergence de solidarités informelles et la création d'un sentiment d'appartenance à un réseau bienveillant.

Par ailleurs, les actions collectives constituent un espace privilégié pour observer, échanger et renforcer les compétences parentales des familles présentes à ces événements. Ainsi, les parents ont pu découvrir de nouvelles pratiques éducatives, s'inspirer du vécu d'autres familles et partager leurs questionnements dans un cadre sans jugement.

Les activités menées, comme les ateliers créatifs ou les jeux éducatifs, soutiennent également la relation parent-enfant dans un contexte positif.

Ainsi, type d'action contribue à restaurer la confiance des parents dans leurs capacités et à valoriser les réussites du quotidien.

Les actions collectives organisées par l'antenne s'avèrent être de véritables outils de prévention, de soutien et de cohésion sociale.

Elles consolident l'accompagnement individuel, créent du lien, favorisent l'épanouissement des enfants et renforcent la place des parents.

De plus, elles participent pleinement à la mission sociale et éducative de l'AFAD IDF, tout en incarnant des valeurs de bienveillance, solidarité et inclusion, essentielles auprès des familles accompagnées.

## 18 décembre - repas de fin d'année

Cette date a été l'occasion pour l'ensemble des salariés de terrain et du personnel administratif de se retrouver autour d'un repas commun afin de partager un moment convivial.



## Secteur d'intervention

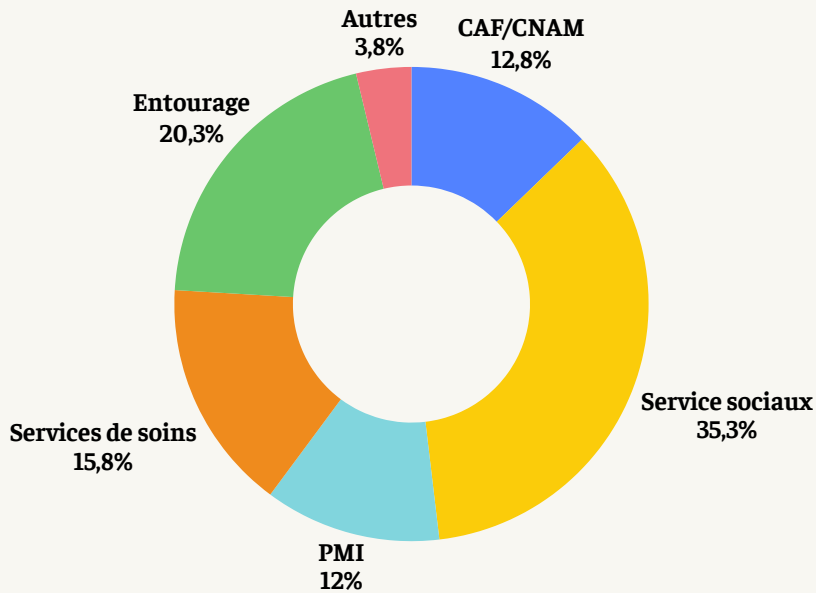
	Familles CAF	Familles ASE	TOTAL
VERSAILLES	16	1	17
MANTES LA JOLIE	9	6	15
MANTES LA VILLE	11	2	13
GUYANCOURT	11	0	11
RAMBOUILLET	5	5	10
MONTIGNY LE BRETONNEUX	9	0	9
POISSY	7	2	9
CARRIERES SOUS POISSY	6	1	6
LES MUREAUX	4	1	5
LIMAY	5	0	5
CHATOU	4	0	4
CONFLANTS SAINTE HONORINE	4	0	4
ELANCOURT	2	2	4
TRAPPES	2	2	4
HOUILLES	2	2	4
BONNIERES	3	1	4
ACHERES	2	1	3
EPONE	2	1	3
MARLY LE ROI	3	0	3
PLAISIR	2	1	3
SARTROUVILLE	1	2	3
VELIZY VILLACOUBLAY	3	0	3
AUBERGENVILLE	1	1	2
BOIS D'ARCY	2	0	2
CHAMBOURCY	2	0	2
CHANTELOUP LES VIGNES	2	0	2
FRENEUSE	1	1	2
LE PECQ	2	0	2
MAGNY LES HAMEAUX	2	0	2
MAUREPAS	1	1	2
MEULAN	2	0	2
TRIEL SUR SEINE	2	0	2
VOISINS LE BRETONNEUX	2	0	2
ANDRESY	1	0	1
BENNECOURT	1	0	1
BREVAL	1	0	1
CARRIERES SUR SEINE	1	0	1

	Familles CAF	Familles ASE	TOTAL
CHEVREUSE	1	0	1
COURGENT	1	0	1
GRESSEY	0	1	1
LE MESNIL LE ROI	1	0	1
LE PORT MARLY	1	0	1
LE VESINET	1	0	1
LES ESSARTS LE ROI	1	0	1
MAREIL MARLY	1	0	1
MAREIL SUR MAULDRE	0	1	1
MAULE	0	1	1
MAULETTE	1	0	1
MERICOURT	1	0	1
NOISY LE ROI	1	0	1
ORPHIN	1	0	1
SAINT ARNOULT EN YVELINES	0	1	1
SAINT GERMAIN EN LAYE	1	0	1
SAINT REMY LES CHEVREUSE	1	0	1
VERNEUIL SUR SEINE	1	0	1
VERNOUILLET	1	0	1
VIROFLAY	1	0	1

Les communes de **Versailles, Mantes-la-Jolie, Guyancourt, Mantes-la-Ville et Rambouillet** concentrent une part importante de notre activité.

Notre présence y est particulièrement significative, tant en volume d'interventions qu'en mobilisation des équipes. Cette implantation renforcée s'explique par la densité des besoins identifiés sur ces territoires ainsi que par la fidélité des publics accompagnés.

## L'origine de la demande



La répartition des orientations met en évidence une **forte dépendance aux services sociaux** qui demeurent le principal prescripteur. Cette donnée confirme notre rôle reconnu en complément des dispositifs d'accompagnement existants, notamment dans le champ de la protection de l'enfance et de l'action sociale.

**Les services de soins et les PMI représentent ensemble 28 %** des orientations. Cette part significative illustre le développement d'un partenariat structuré avec les acteurs du secteur sanitaire et médico-social. Elle traduit également une reconnaissance de la pertinence de notre intervention dans des situations nécessitant un accompagnement global.

La part des orientations par l'entourage témoigne d'une notoriété croissante et d'une image positive auprès des familles accompagnées. Cette dynamique constitue un indicateur qualitatif fort : elle reflète la confiance accordée à notre service et la perception d'un accompagnement utile et accessible.

## L'activité

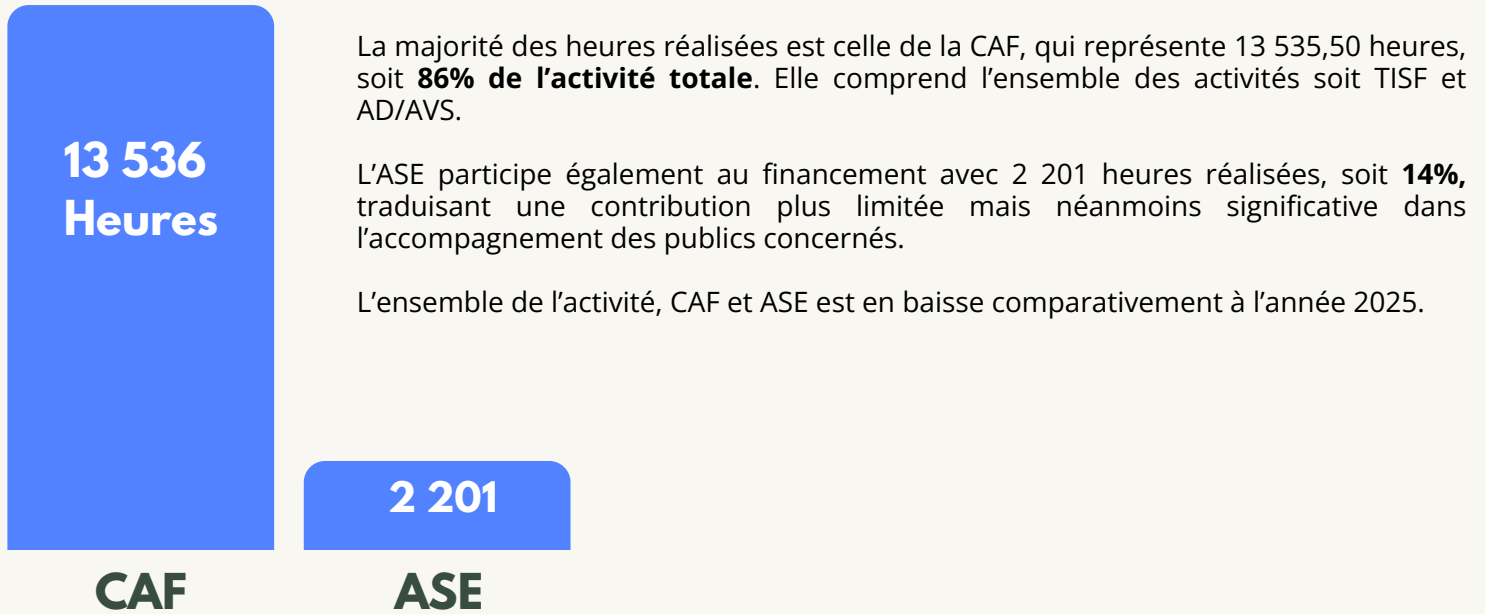
	TISF CAF	AD/AVS	TOTAL
Heures réalisées 2025	10 788,75	4 947,75	15 736,50
Heures réalisées 2024	12 743,25	4 868,75	17 612
Evolution 2024-2025	-15%	2%	-11%

En 2025, le volume d'heures réalisées sur le département des Yvelines s'élève à **15 736,50 heures**, en baisse de 11 % par rapport à 2024.

Cette diminution concerne principalement les TISF, qui s'explique par manque de recrutement malgré nos recherches actives. Peu de TISF diplômés postulent. Les heures réalisées par les AD/AVS restent stables.

Cette évolution reflète à la fois des ajustements dans les besoins des bénéficiaires et l'organisation des interventions. La stabilité des AD/AVS montre la capacité des équipes à maintenir un accompagnement régulier, malgré une baisse globale du volume d'activité.

## La répartition des financeurs



## Les bénéficiaires

	Familles		Nouvelles familles		Evolution 2024-2025	
	2025	2024	2025	2024	Familles	Nouvelles familles
TISF	76	130	61	121	25%	7%
AD/AVS	31	71	36	82	-14%	-14%
<b>TOTAL</b>	<b>107</b>	<b>201</b>	<b>96</b>	<b>203</b>	<b>11%</b>	<b>0%</b>

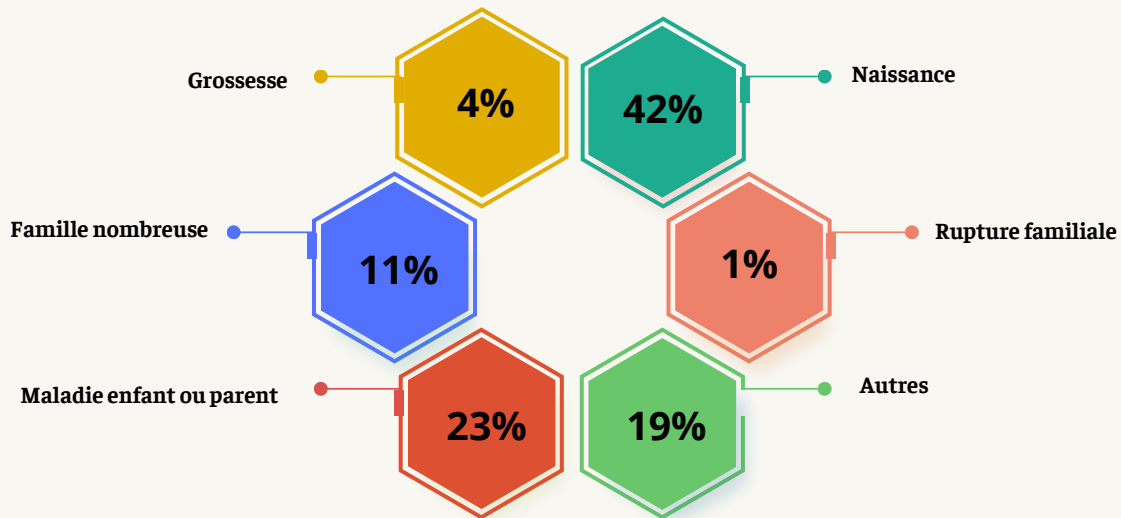
En 2025, l'activité globale se maintient avec 201 familles accompagnées, un volume comparable à celui de 2024 : **203 familles**.

Le nombre de nouvelles familles accompagnées progresse toutefois de **11 %**, passant de 96 en 2024 à 107 en 2025, ce qui traduit un renouvellement soutenu des accompagnements.

L'activité TISF connaît une progression, avec une augmentation significative du nombre de nouvelles familles accompagnées : **+25 %**, soit 76 familles en 2025 contre 61 en 2024. Le nombre total de familles suivies augmente également.

À l'inverse, l'activité AD/AVS enregistre une diminution de **14 %**, tant pour les nouvelles familles que pour le nombre total de familles accompagnées.

## Les motifs d'intervention CAF



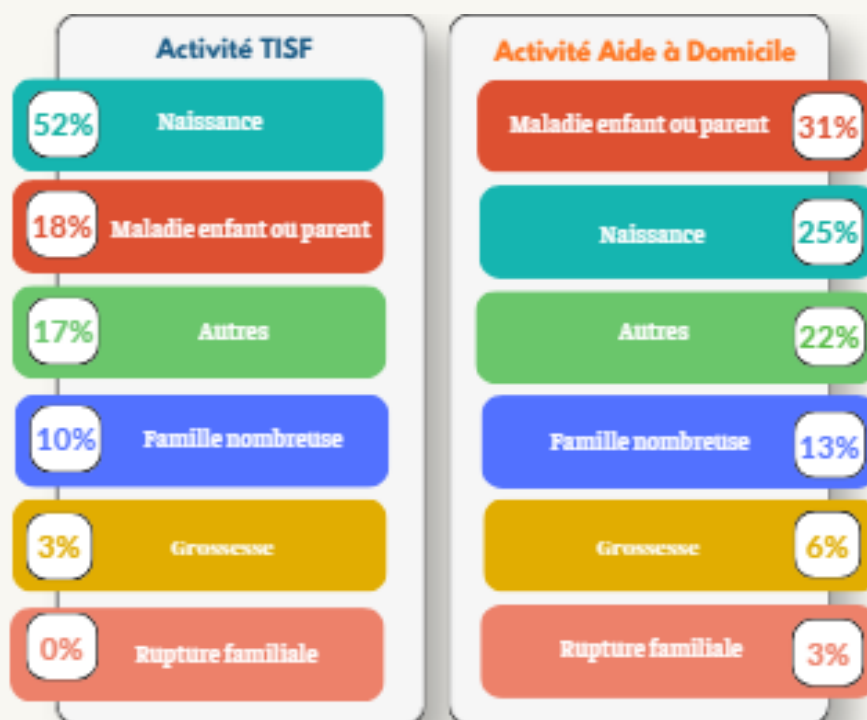
L'activité est principalement **concentrée autour des événements liés à l'arrivée d'un enfant**. En effet, les interventions pour naissance (y compris naissances multiples) est le premier motif d'intervention.

Cette forte proportion souligne **l'importance de l'accompagnement proposé aux familles** dans la période qui suit l'arrivée d'un enfant, afin de soutenir l'organisation familiale et l'apprentissage des gestes du quotidien.

Les situations liées à une **maladie de courte ou longue durée** d'un enfant ou d'un parent confirme le rôle du service dans le soutien ponctuel aux familles confrontées à des difficultés temporaires de santé.

Les interventions auprès des **familles nombreuses constituent 11% de l'activité**, illustrant les besoins d'aide pour les foyers ayant plusieurs enfants à charge.

## Répartition des heures par motifs d'intervention



## Composition des familles

Nos accompagnements s'adressent à toutes les compositions familiales. **Les familles sans enfant** sont accompagnées dans le cadre de la grossesse et représentent **1%** de notre activité.

Les familles nombreuses, composées de **quatre enfants et plus, représentent la part la plus importante**, elles sont suivies de près **par les familles ayant trois enfants**, puis par les familles composées de **2 enfants** et pour finir par celles composées d'un **seul enfant**.

Ces données montrent que les interventions concernent majoritairement des familles avec plusieurs enfants à charge, pour lesquelles les besoins d'accompagnement peuvent être plus importants, notamment en termes d'organisation du quotidien, de gestion familiale et de soutien éducatif.



**28% des familles accompagnées**

## Quotient familial



**QF 600 à 1000€**

**40% des familles accompagnées**

L'analyse du quotient familial des 164 familles montre une prédominance de ménages aux revenus modestes à intermédiaires.

En effet, **40 % des familles disposent d'un quotient familial compris entre 600 € et moins de 1000 €**, tandis que **32 % se situent entre 300 € et moins de 600 €**.

Ainsi, près des trois quarts des familles (**72 %**) ont un **quotient familial inférieur à 1000 €**.

Les familles ayant un quotient compris entre **1000 € et moins de 1300 € représentent 9 %**, tandis que celles dont le quotient est **supérieur à 1300 € constituent 16 % de l'ensemble**.

Enfin, une minorité de familles (**3 %**) présente un quotient familial **inférieur à 300 €**.

Ces données mettent en évidence une majorité de foyers disposant de ressources limitées, ce qui peut nécessiter une attention particulière quant à l'accessibilité des services et des actions proposées.



## Activité Protection de l'Enfance

	Heures TISF ASE	Nombre de familles
Activité 2025	2 197,50	37
Activité 2024	2 698,75	48
Evolution 2024 - 2025	-19%	-23%

Dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance, nous avons plusieurs accompagnements d'interventions.

Nous travaillons principalement avec le service de l'ASE et pouvons être en lien régulier avec le service de la PMI, SESSAD...

La sollicitation d'un partenaire se fait à l'aide d'un rapport et/ou jugement qui relate le parcours de la famille avec pour précision les objectifs d'intervention. Les devis établis sont d'une durée de 3 mois renouvelable et les fréquences d'interventions sont de 1 passage par semaine ou minima un samedi par mois dans le cadre de visites médiatisées.

Nous veillons à l'intérêt et aux besoins des enfants en passant par la mise en place tout d'abord de sorties vers l'extérieur afin d'éviter les écrans et favoriser la curiosité. Nous sommes attentifs aux différents rythmes mis en place et reprenons cela avec les familles lorsque ceux-ci ne sont pas adaptés. La partie budgétaire est généralement une infime partie d'accompagnement car nous sommes avec des familles qui sont généralement entourées de professionnels.

Souvent les situations que nous accompagnons sont assez dégradées. Il peut y avoir des violences, des conflits conjugaux ou des situations financières qui ne permettent pas de répondre convenablement aux besoins des enfants.

Sur l'ensemble de nos accompagnements dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance, nous intervenons en complément d'une mesure déjà en place : AEMO, placement familial...

## Témoignage de 4 TISF

“ Je suis très satisfaite de mon expérience professionnelle au sein de l'antenne du 78. L'environnement de travail est agréable et stimulant, et j'ai l'opportunité de développer mes compétences au quotidien. L'équipe est bienveillante et collaborative, ce qui rend le travail encore plus motivant. Une ambiance positive et des projets qui ont été particulièrement enrichissant ”.

“ Les familles (les mamans) ont un gros besoin de répit parental, il profite de ma présence pour prendre du temps pour elles.  
Elles ont aussi besoins d'aide dans la gestion du quotidien (linge, repas ...)  
La plupart des enfants accompagné ont soit un trouble, des allergies ...  
Ce qui demande une adaptation à chacun.  
On rencontre aussi des parents avec un handicap et là pareil il faut s'adapter en fonction de chacun et du handicap”.

“ Mon lien avec le bureau est bon et régulier.  
L'équipe administrative est à l'écoute et réactive.  
Pas de difficulté particulière à déclarer.  
Axe d'amélioration : les téléphones vont être changés à la prochaine réunion de service ce qui est une bonne chose.  
L'AFAD des Yvelines a été plus qu'investie dans les actions collectives : liens avec les familles, cohésion d'équipe”.

“ L'année 2025 fut jalonnée de plusieurs événements marquants pour notre antenne. Nous avons eu des départs et des arrivées au sein de notre équipe de terrain. Mme BANZOUZI est venue renforcer l'équipe administrative en tant que RED sur un projet temporaire. Nous avons partagé plusieurs moments de cohésion d'équipe que ce soit lors de nos temps de réunion (galette, départ à la retraite de Mme WIRON, secret Christmas) et également sur notre temps personnel par l'organisation de repas partagés au restaurant grâce à Mme DORMONT. Nous avons organisé deux actions collectives (l'AFAD en folie et le voyage enchanté de l'AFAD IDF) où nous avons pu accueillir nos familles dans un autre contexte et nous avons pris plaisir à participer à la mise en place avec le bureau. Nous avons partagé un atelier sur la langue des signes qui fut très instructif. Merci d'avoir permis que tout ceci soit possible.”

## Actions et partenariats 2025

Le 8 décembre 2025, une rencontre a été organisée avec l'équipe de **France Travail**, à la suite de notre inscription réalisée en ligne.

Cet échange a permis de présenter le métier de Technicien d'Intervention Sociale et Familiale (TISF), un profil pour lequel notre structure rencontre régulièrement des besoins en recrutement de professionnels qualifiés.

À l'issue de cette rencontre, deux référents ont été désignés afin d'assurer un accompagnement dans nos démarches de recrutement.

Dans ce cadre, ils peuvent être amenés à proposer différentes actions, notamment l'organisation de sessions de job dating, afin de favoriser la mise en relation avec des candidats potentiels et de répondre aux besoins en personnel de la structure.

En effet, la participation à des sessions de job dating constitue un **levier intéressant pour soutenir les actions de recrutement de notre association.**

Ce dispositif permet de favoriser une **mise en relation rapide et directe avec plusieurs candidats potentiels**, tout en facilitant la présentation des missions et des spécificités du métier de Technicien d'Intervention Sociale et Familiale (TISF).

Ces rencontres contribueront également à **améliorer la visibilité de l'association** auprès des demandeurs d'emploi et à valoriser les métiers de notre secteur, soit Les aides à domicile et les TISF et d'optimiser ainsi le processus de recrutement.

L'organisation de ces temps de recrutement **sera déclinée tout au long de l'année 2026**, afin de renforcer nos équipes de professionnel.



## Bilan des objectifs 2025

### Poursuite du recrutement

01

L'association maintient une **dynamique de recrutement permanente** concernant les Techniciens d'Intervention Sociale et Familiale (TISF). Les recherches de candidats portent principalement sur les secteurs géographiques de Versailles, Chatou, Plaisir et Poissy, où les besoins en professionnels qualifiés demeurent importants.

### Développement d'actions collectives auprès des familles

02

Cet objectif **a été atteint**, au regard des différentes actions menées tout au long de l'année, telles que l'AFAD en folie ou Le Voyage enchanté.

La mise en place d'actions collectives a permis à l'ensemble de l'équipe de se mobiliser autour de projets communs et d'en assurer la gestion dans leur globalité, de la conception à la mise en œuvre. Ces initiatives ont contribué à renforcer la coordination entre les professionnels ainsi que l'implication de chacun.

### Renforcement de l'accompagnement dans le cadre du tutorat

03

Dans le cadre du dispositif de tutorat, de nouveaux temps de travail en commun ont été mis en place afin **d'apporter une nouvelle dynamique** dans l'accompagnement des stagiaires.

Ces temps de travail collectifs ont permis :

- De travailler sur différentes dynamiques d'équipe ;
- De favoriser la collaboration entre stagiaires autour de thématiques communes ;
- De renforcer l'implication et la motivation des participants.

Cette organisation a été **particulièrement appréciée par les stagiaires et les tuteurs**, contribuant à instaurer une dynamique positive au sein du dispositif de tutorat.

L'objectif d'augmentation de l'activité n'a pas pu être atteint durant l'année 2025.

Le non atteint de cet objectif s'explique principalement par des **difficultés persistantes de recrutement sur les postes de Technicien d'Intervention Sociale et Familiale (TISF)**, ainsi que par la réduction du temps de travail de certains salariés.

### Augmentation de l'activité

04

Ces éléments ont eu un impact sur notre capacité d'intervention. Néanmoins, l'AFAD IDF **poursuit ses efforts** afin de renforcer ses effectifs et répondre au mieux aux besoins des familles accompagnées.

## Objectifs 2026

### **Poursuivre la dynamique de recrutement**

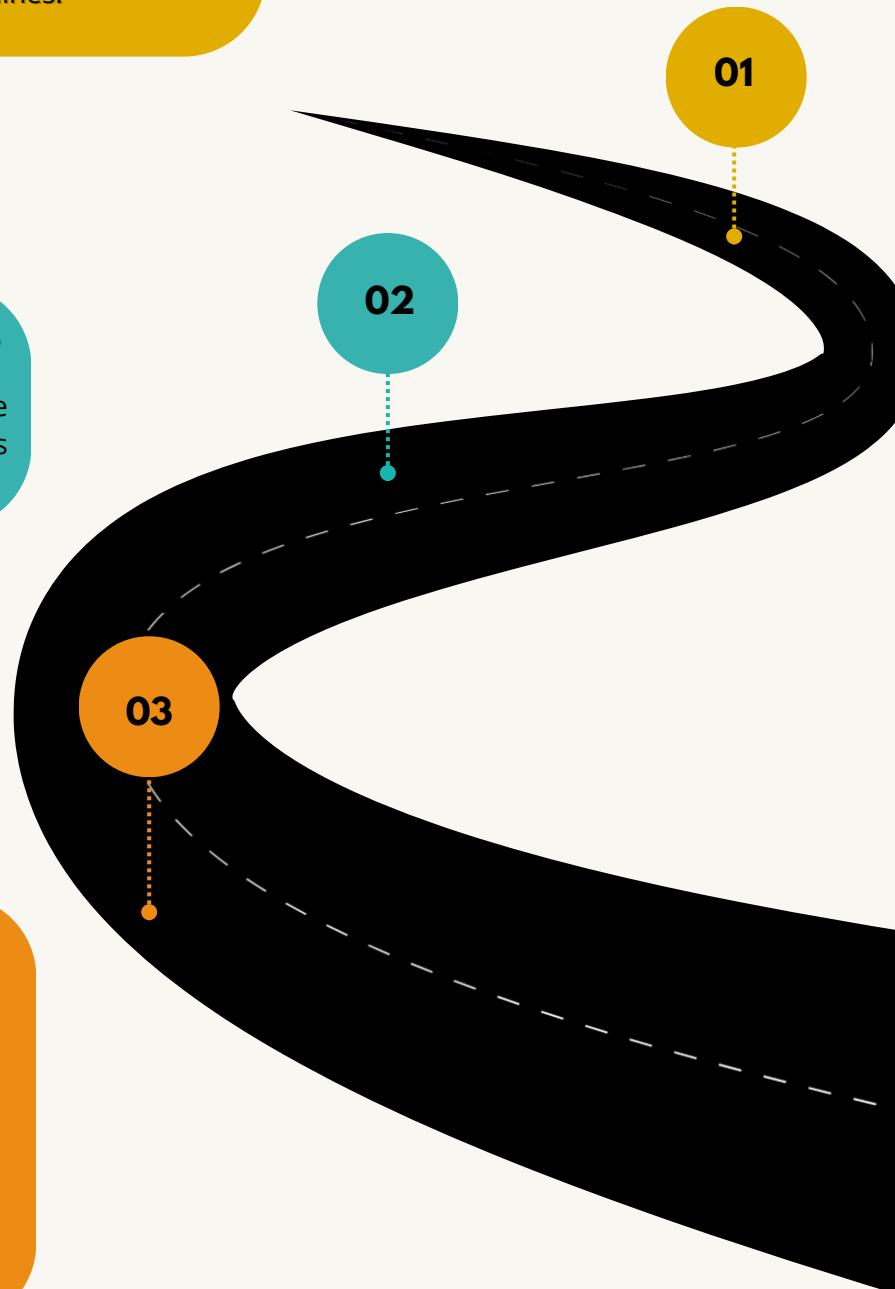
de Techniciens d'Intervention Sociale et Familiale (TISF), afin de renforcer les équipes et de répondre de manière efficiente et optimale aux besoins identifiés sur les Yvelines.

### **Augmentation de l'activité globale**

dans la mesure où les conditions de recrutement permettront de renforcer les effectifs.

### **Participation à la mise en œuvre du Projet Pour l'Enfant (PPE)**

Participation à la mise en œuvre du Projet Pour l'Enfant (PPE) dans le cadre de nos interventions en ASE, en s'inscrivant dans une démarche de collaboration avec les partenaires de la protection de l'enfance afin d'accompagner au mieux les familles et les enfants concernés.



## Suivi qualité 2025

Critères	Objectifs	Actions
<b>Bienveillance et éthique</b>	Evaluer la perception bienveillance de la personne accompagnée Sensibiliser régulièrement les équipes sur la bienveillance	Thématique en réunion Thématique en analyse de la pratique
<b>Droits de la personne accompagnée</b>	Améliorer la prise en compte des besoins et évaluations dans le cadre de la CAF Etablir cette thématique régulièrement en réunion d'équipe Intégrer la formation bienveillance auprès de tous le salariés	Etablir un mode opératoire d'évaluation à 1 mois/intermédiaire/fin d'intervention Positionner en formation les salariés n'ayant pas fait la formation
<b>Politique Ressources Humaines</b>	Favoriser la qualification diplômante des professionnels Mettre en place le complément DUERP risque psycho-sociaux	Positionner des professionnels sur des contrats en alternance Sensibilisation en réunion d'équipe des professionnels TISF Faisants-Fonction sur la VAE
<b>Démarche qualité et gestion des risques</b>	Mettre en place des actions d'amélioration Analyser les plaintes et réclamations	Créer un tableau de bord Prévoir un temps en COPIL 1 fois par an Sensibilisation des professionnels sur les risques du domicile

# Rapport d'activité 2025

## Département de l'Essonne



## Chiffres de l'année 2025

### **402 Bénéficiaires**

260 bénéficiaires CAF

142 bénéficiaires ASE



### **204 Nouveaux bénéficiaires**

130 bénéficiaires CAF

74 bénéficiaires ASE

### **25 832 Heures d'intervention**



### **92 Communes d'intervention**

## Evènements de l'année 2025

### 01 Elaboration de groupes de travail

sur une réflexion d'évolution au travail sur les outils : changement du PIP projet individuel personnalisé en PAI projet d'accompagnement individualisé et création de grilles d'évolution de l'autonomie, création grille des capacités parentales, accompagnement à l'autonomie et continuité et fluidité de parcours.

#### ODPE atelier Conseil Départemental 91

« l'enfant exposé aux violences psychologiques au sein de la famille entre violences et conflits »

01

02

### Présentation de l'AFAD IDF

Présentation des missions et des objectifs d'intervention des TISF aux travailleurs sociaux du SAEMF du CDSEA de Grigny.

### 03 Début des rencontres partenariales

Au sein de MDS de Viry-Chatillon et Athis Mons avec une action transversale : réfléchir sur l'accompagnement des parents dont un ou plusieurs enfants sont en situation de handicap. Création de supports sous forme de livret ressources.

03

06

### Rencontre avec une accompagnante sociale du Mouvement du Nid

Présentation des métiers de l'aide à domicile : accompagnement de personnes en situation de prostitution dans leur réinsertion, dans la recherche de partenaires en mesure de les soutenir.

### Atelier ODPE CD 91

Le risque prostitutionnel, les réseaux sociaux prévenir et intervenir.

09

### Projet de flocage d'un véhicule

Dans un projet de promotion de l'activité, nous avons demandé une aide financière à la CAF pour le flocage d'un véhicule.



MOU VEMENT  
DU NID  
DÉLÉGATION  
DE L'ESSONNE

*Abolir le système prostituteur*

## Secteur d'intervention

	Familles CAF	Familles ASE	TOTAL
ATHIS MONS	14	11	25
CORBEIL ESSONNES	14	7	21
ETAMPES	7	10	17
GRIGNY	9	8	17
VIGNEUX SUR SEINE	13	3	16
YERRES	12	4	16
VIRY CHATILLON	13	2	15
BRETIGNY SUR ORGE	4	9	13
SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	5	7	12
JUVISY SUR ORGE	9	3	12
EVRY COURCOURONNES	6	5	11
EVRY	9	1	10
MASSY	7	3	10
RIS ORANGIS	4	6	10
BRUNOY	8	2	10
SAVIGNY SUR ORGE	7	2	9
MONTGERON	4	3	7
FLEURY MEROGIS	5	2	7
MORSANG SUR ORGE	6	1	7
ARPAJON	4	2	6
DRAVEIL	5	2	7
EPINAY SOUS SENART	5	1	6
QUINCY SOUS SENART	5	1	6
CROSNE	4	2	6
CHILLY MAZARIN	2	1	3
PALaiseAU	4	2	6
BOUSSY SAINT ANTOINE	4	1	5
DOURDAN	4	0	4
MILLY LA FORET	2	1	3
VILLENEUVE LE ROI	3	1	4
LONGJUMEAU	2	2	4
BALLANCOURT SUR ESSONNE	1	2	3
BREUILLET	2	1	3
LISSES	3	0	3
MENNECY	2	1	3
SAINTE GERMAIN LES CORBEIL	1	2	3
SAINTE MICHEL SUR ORGE	1	2	3
VILLEMOISSON SUR ORGE	3	0	3
EPINAY SUR ORGE	1	2	3
LE MEREVILLOIS	1	2	3
ANGERVILLIERS	2	0	2
BOISSY SOUS SAINT YON	1	1	2
BONDOUFLE	1	1	2
BRUYERES LE CHATEL	1	1	2
CERNY	2	0	2
ETRECHY	1	1	2
GIF SUR YVETTE	1	1	2
IGNY	1	1	2
ITTEVILLE	1	1	2
LA NORVILLE	2	0	2
LES ULIS	1	1	2
LEUVILLE SUR ORGE	0	2	2
LONGPONT SUR ORGE	0	1	1
MARCOUSSIS	0	2	2
PARAY VIEILLE POSTE	2	0	2
SAULX LES CHARTREUX	2	0	2
SOISY SUR SEINE	2	0	2

# AFAD IDF - Rapport d'activité 91

	Familles CAF	Familles ASE	TOTAL
SAINT CHERON	2	0	2
VILLABE	2	0	2
VILLEBON SUR YVETTE	1	0	1
ANGERVILLE	1	0	1
BIEVRES	1	0	1
BOUTIGNY SUR ESSONNE	1	0	1
BURES SUR YVETTE	1	0	1
CHAMARANDE	1	0	1
COURCOURONNES	1	0	1
EGLY	1	0	1
GUIGNEVILLE	1	0	1
JANVILLE SUR JUINE	1	0	1
LA FERTE ALAIS	0	1	1
LE PLESSIS PATE	1	0	1
LES GRANGES LE ROI	1	0	1
LES ULIS	0	1	1
LIMOURS	0	1	1
NOZAY	0	1	1
OLLAINVILLE	1	0	1
SACLAY	1	0	1
SOUZY LA BRICHE	1	0	1
SAINT GERMAIN LES ARPAJON	1	0	1
SAINT MAURICE MONTCOURONNE	1	0	1
SAINT PIERRE DU PERRY	1	0	1
SAINT YON	1	0	1
TIGERY	1	0	1
VALPUISEAUX	1	0	1
VARNES JARCY	2	0	2
VAUGRIGNEUSE	1	0	1
VERRIERES LE BUISSON	0	1	1
VERT LE PETIT	1	0	1
VILLIERS SUR ORGE	0	1	1
WISSOUS	1	0	1
GUIGNEVILLE SUR ESSONNE	0	1	1

Les familles ont davantage sollicité nos services dans les communes suivantes :

- Athis-Mons : 25 familles
- Corbeil-Essonnes : 21 familles
- Étampes : 17 familles
- Grigny : 15 familles
- Vigneux-sur-Seine : 15 familles
- Viry-Châtillon : 15 familles
- Yerres : 15 familles
- Brétigny-sur-Orge : 12 familles
- Sainte-Geneviève-des-Bois : 12 familles
- Juvisy-sur-Orge : 11 familles
- Évry : 10 familles
- Évry-Courcouronnes : 10 familles
- Massy : 10 familles

Le département de l'Essonne se caractérise par une population globalement plus jeune que la moyenne nationale.

On observe également :

- un éloignement de certaines populations vis-à-vis des services publics,
- une évolution démographique marquée par une diminution de la taille des ménages,
- un changement par rapport aux décennies passées, durant lesquelles le département accueillait davantage de familles.

## L'activité

	TISF CAF	AD/AVS	TOTAL
Heures réalisées 2025	16 625,25	9 206,75	25 832
Heures réalisées 2024	18 217,75	12 439,25	30 657
Evolution 2024 - 2025	-9%	-26%	-16%

L'activité globale du service est en baisse sur la période observée.

Nous constatons une diminution significative des demandes d'interventions en aide à domicile, impactant à la fois les intervenants TISF et les professionnels AD/ADVF/AES/AVS, en comparaison avec les années précédentes.

Plus précisément, l'activité liée aux interventions AD/ADVF/AES enregistre une baisse notable de 26 %.

Par ailleurs, nous rencontrons des difficultés importantes en matière de recrutement. Il est en effet difficile de trouver des professionnels diplômés, expérimentés et disposant d'un véhicule, ce qui limite notre capacité à répondre efficacement aux besoins du territoire.

### Inadéquation entre l'offre et la demande

Nous observons un décalage entre la nature des demandes des familles et les ressources disponibles.

Les demandes d'interventions en aide à domicile (AD) sont plus nombreuses que celles relevant du champ TISF. Toutefois, en raison du manque de personnel qualifié dans ce secteur, nous ne sommes pas toujours en mesure d'y répondre favorablement.

Dans ce contexte, nous proposons aux familles, lorsque cela est possible, un accompagnement temporaire par des intervenants TISF, davantage orienté vers le soutien à la parentalité. Néanmoins, cette solution ne correspond pas toujours aux attentes des familles, qui expriment plus fréquemment un besoin d'aide concrète dans les tâches de la vie quotidienne à domicile (entretien du logement, organisation familiale, etc.).

### Données d'activité

Concernant les volumes d'heures réalisées :

Interventions TISF :

- 2 934 heures effectuées dans le cadre du dispositif CAF (critère maladie/grossesse)
- 4 961 heures réalisées au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

Interventions AD/AVS/ADVF :

- 6 281 heures effectuées dans le cadre du dispositif CAF (critère maladie/grossesse)
- 206 heures réalisées au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

## La répartition des financeurs

**67% CAF**

**33% ASE**

Nous avons 67 % d'heures réalisées en prestations CAF financées. Nous avons effectué 51 % d'interventions TISF et 97% en aide à domicile.

Nous avons réalisées 33 % en prise en charge par le Conseil Départemental qui ont été financées.

Nous avons effectué 49% d'interventions TISF.

Nous avons effectué 3% d'interventions AD/AVS/ADVF.

## Les bénéficiaires

	Familles		Nouvelles familles		Evolution 2024 - 2025	
	2025	2024	2025	2024	Familles	Nouvelles familles
<b>TISF</b>	124	290	290	140	-57%	107%
<b>AD/AVS</b>	278	145	141	62	97%	127%
<b>TOTAL</b>	<b>402</b>	<b>435</b>	<b>204</b>	<b>202</b>	<b>-76%</b>	<b>1%</b>

La situation actuelle met en évidence une problématique liée à la diminution de l'accompagnement des familles. Cette évolution de l'activité n'est pas sans conséquence sur les résultats de l'Association.

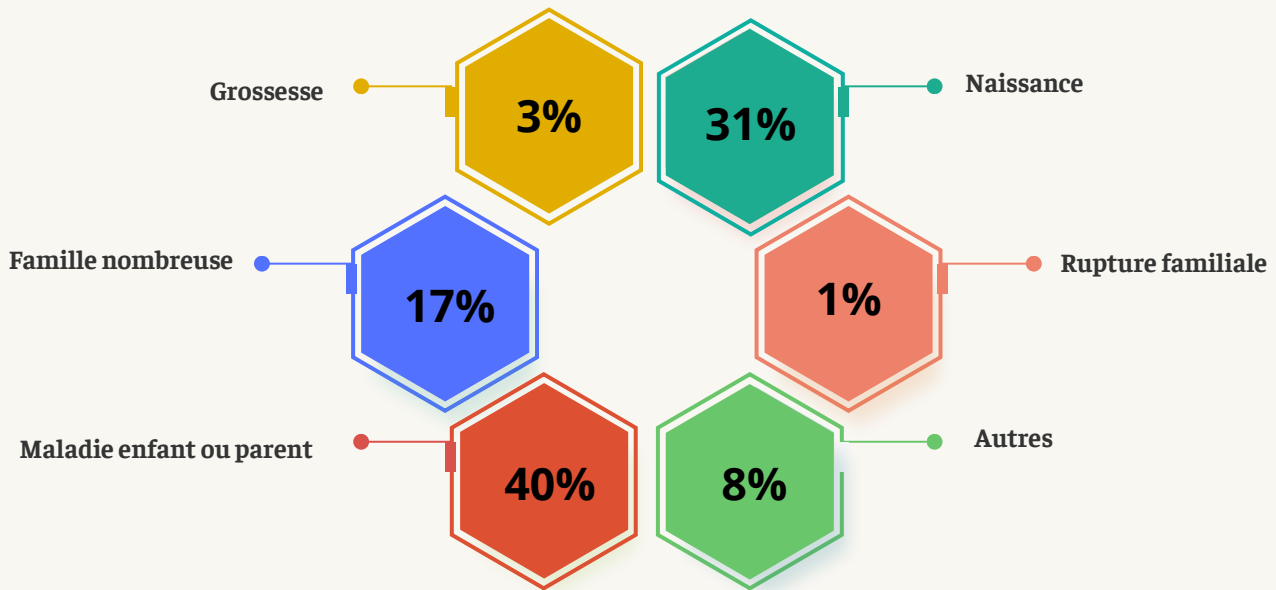
En effet, dans un contexte économique difficile, les bénéficiaires priorisent désormais leurs dépenses essentielles telles que l'alimentation, le paiement du loyer, les courses du quotidien et l'habillement. Dans ce contexte, les familles sollicitent moins les interventions à domicile proposées par l'AFAD IDF en Essonne. On observe notamment une baisse des demandes pour les interventions en Aide à Domicile (AD) et en Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF), les familles évoquant principalement leurs contraintes financières.

Plus précisément, les nouvelles demandes d'accompagnement en TISF ont diminué de 57 %. En 2025, nous sommes ainsi intervenus auprès d'un nombre plus restreint de familles. Par ailleurs, 50 familles déjà accompagnées en 2024 ont poursuivi leur suivi en 2025.

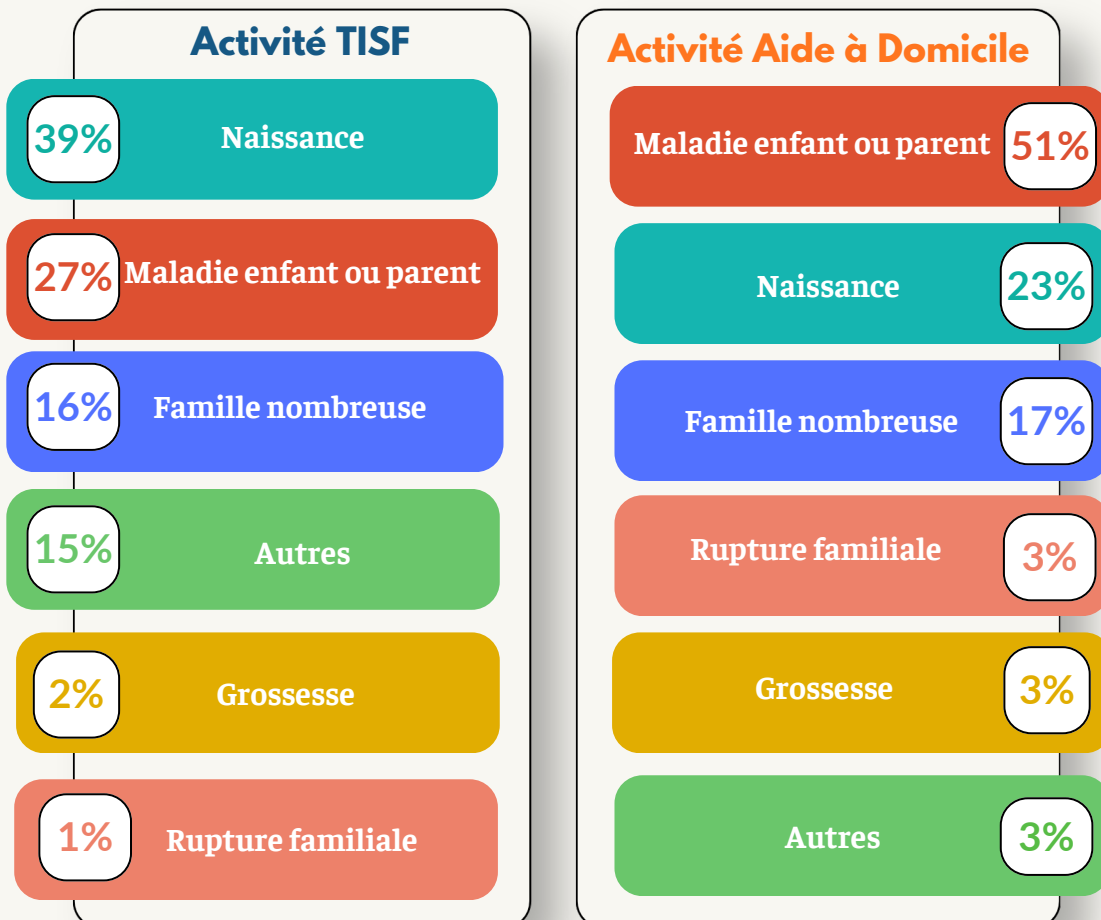
À l'inverse, une augmentation significative des nouvelles familles est constatée pour les interventions en AD/AVS/ADVF, avec une progression de 127%. Cette hausse reflète une demande accrue pour des aides liées aux actes de la vie quotidienne, notamment les tâches ménagères, le repassage et l'entretien du domicile.

Au total, 402 familles ont été accompagnées. On note également une diminution du nombre de naissances dans le département. Les femmes enceintes privilégient davantage un accompagnement centré sur le soutien domestique (ménage, repassage, préparation des repas, rangement) plutôt qu'un accompagnement de soutien à la parentalité.

## Les motifs d'intervention CAF



## Répartition des heures par motifs d'intervention



**39 %** des interventions réalisées en TISF dans le cadre des prestations CAF relèvent du **critère de la naissance**, incluant les naissances multiples. Ce chiffre met en évidence une forte mobilisation des professionnels autour de l'accompagnement des familles lors de l'arrivée d'un enfant, période particulièrement sensible nécessitant un soutien renforcé.

Dans le cadre de l'accompagnement des familles monoparentales vers l'insertion, les interventions ont un impact significatif sur la vie quotidienne des personnes accompagnées et de leur entourage.

Un des objectifs principaux est également de limiter les risques d'isolement. Pour cela, les TISF réalisent des actes en co-intervention avec les bénéficiaires et les encouragent à entreprendre des démarches vers l'extérieur.

Cette dynamique vise à favoriser l'autonomie des familles et leur ouverture vers leur environnement social. Concernant le critère CAF lié à l'épuisement parental, une seule prise en charge a été recensée en mai. Celle-ci a nécessité une intervention en binôme avec deux TISF, soulignant la complexité de la situation et l'intensité du besoin d'accompagnement.

Dans ce cadre, l'intervention vise à améliorer la santé mentale et physique de la personne accompagnée, en collaboration avec les partenaires du territoire. Il s'agit de permettre une expression précoce des difficultés, de mieux comprendre les souffrances psychiques et physiques et d'orienter les personnes vers des professionnels de proximité adaptés à leurs besoins.

Par ailleurs, 31 % des heures réalisées relèvent du critère CAF « maladie de courte durée d'un enfant ou d'un parent » dans le cadre de l'aide à domicile. Cette part importante confirme une forte sollicitation des interventions pour soutenir les familles confrontées à des situations de santé fragilisées, notamment les mères enceintes.

Les interventions sont également particulièrement mobilisées auprès des parents d'enfants en situation de handicap. Dans ce contexte, les TISF apportent un soutien à la parentalité essentiel. La charge physique et mentale étant accrue, le besoin de répit devient un enjeu de santé pour les parents. Les professionnels peuvent ainsi prendre le relais auprès de l'enfant, permettant aux parents de se dégager du temps en toute sérénité.

Les accompagnements incluent également un soutien dans les démarches administratives et une orientation vers des dispositifs spécialisés tels que la médiation familiale ou l'accompagnement budgétaire. Les familles expriment des besoins spécifiques, nécessitant une prise en charge coordonnée avec différents partenaires : Protection Maternelle et Infantile (PMI), structures d'accueil adaptées, Centres Médico-Psychologiques (CMP) ou encore professionnels libéraux.

En 2025, 23 enfants accompagnés présentaient un handicap reconnu par une notification de la MDPH.

Les situations rencontrées relevaient de différents types de handicap :

- handicaps cognitifs (ex : dyslexie),
- handicaps physiques,
- polyhandicaps (ex : trisomie 21, leucémie, anomalies génétiques).

## Composition des familles et quotient familial

Nous sommes intervenus dans 260 familles en prestations CAF sur l'année.

**34 %** des familles accompagnées ont au moins quatre enfants et plus.

**29%** des familles accompagnées ont au moins trois enfants



**46 %** des familles sur 94 familles ont un **quotient familial inférieur à 600 €**.  
**16%** des familles sur 42 familles ont un **quotient familial supérieur à 1300 €**.



## Activité Protection de l'Enfance

	Heures TISF ASE	Nombre de familles
Activité 2025	8 152,50	142
Activité 2024	9 668,50	137
Evolution 2024 - 2025	- 16 %	4 %

### Cadre et objectifs des interventions TISF en Protection de l'Enfance

Les interventions des Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) s'inscrivent dans un cadre précis relevant de la protection de l'enfance. Elles reposent sur un projet d'accompagnement individualisé nécessitant l'adhésion et la participation active des parents. La présence d'au moins un parent est indispensable lors des temps d'activité et de rencontre.

Dans un contexte sociétal marqué par l'éloignement domicile-travail, la fragilisation de certaines familles et l'accès inégal aux services publics, de nombreuses situations familiales deviennent complexes.

Certains enfants sont exposés à des situations de maltraitance, de violences conjugales ou intrafamiliales, pouvant entraîner des séparations et des placements pour leur protection. Ces expériences peuvent générer chez l'enfant des troubles traumatiques, des difficultés comportementales ou des fragilités psychiques.

### Intervention en situation de placement et droits de visite

Les TISF interviennent notamment dans le cadre de visites médiatisées lorsque les enfants sont placés (famille d'accueil, MECS, tiers digne de confiance). Lorsque le juge des enfants accorde un droit de visite ou d'hébergement, il en fixe les modalités : fréquence, durée, lieu et nature des rencontres.

Les visites peuvent prendre différentes formes :

- visites en journée au domicile parental (sans nuitée),
- droits élargis incluant des hébergements (week-ends, vacances scolaires).

Dans ce cadre, les TISF peuvent intervenir comme tiers lors des visites, notamment les samedis, afin de sécuriser les rencontres.

Nous avons effectué 35 visites en présence d'un tiers sur l'année 2025.

### Finalité des interventions

L'objectif principal est le soutien à la parentalité, avec à long terme :

- la levée du placement,
- le retour de l'enfant au domicile parental,
- ou le développement d'une coéducation avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

L'intervention vise à garantir à l'enfant un environnement stable, sécurisant et bienveillant, tout en maintenant et en évaluant le lien avec ses parents.

### Place de l'enfant dans l'accompagnement

L'enfant est au cœur de l'intervention. Il est considéré comme sujet à part entière. Les professionnels veillent à :

- répondre à ses besoins fondamentaux (rythme, sommeil, alimentation),
- respecter ses émotions et son développement,
- prendre en compte ses choix et son environnement,
- favoriser son bien-être et son sentiment de sécurité.

L'accompagnement passe également par des activités adaptées permettant à l'enfant d'exprimer ses émotions et de vivre des moments positifs.

Le TISF joue un rôle essentiel de médiateur :

- il sécurise la rencontre entre l'enfant et son ou ses parents,
- il protège l'enfant des éventuels risques liés à la relation,
- il soutient, contient et rassure les interactions.

Par ailleurs, il observe et évalue la qualité de la relation parent-enfant. Ses observations, basées sur des faits concrets, contribuent aux décisions prises par les professionnels référents et le juge des enfants

## Objectifs des visites médiatisées

Les droits de visite en présence d'un tiers poursuivent un triple objectif :

- Prendre en compte les besoins, ressentis et limites de l'enfant, et favoriser leur expression.
- Évaluer les compétences parentales, les forces et les axes d'amélioration.
- Soutenir la relation parent-enfant en mobilisant des activités favorisant le bien-être et le développement des compétences parentales.

## Observation et évaluation

Lors des visites, les professionnels s'interrogent notamment sur :

- l'adéquation des réponses parentales aux besoins de l'enfant,
- les émotions de l'enfant face aux rencontres,
- les interactions et plaisirs partagés,
- les attentes affectives de l'enfant,
- les éléments sécurisants pour l'enfant (rituels, objets, personnes),
- les signes de malaise ou de besoin d'interruption.

## Temporalité du dispositif

Les visites en présence d'un tiers doivent rester exceptionnelles et temporaires. Elles s'inscrivent dans une phase d'évaluation visant à faire évoluer la situation familiale et les modalités de rencontre.

## Travail partenarial et restitution

Les TISF participent à des réunions de synthèse (MDE, associations, partenaires) permettant :

- d'évaluer l'évolution globale de l'enfant,
- de proposer des ajustements, de partager les observations entre professionnels.

Un retour adapté est ensuite fait à l'enfant et à ses parents.

En fin d'accompagnement, un rapport est rédigé, comprenant :

- une analyse de la situation familiale,
- des observations sur la relation parent-enfant,
- des préconisations à destination du magistrat et des professionnels référents.

## Témoignage d'un TISF



Je travaille à l'AFAD IDF depuis août 2023. J'ai choisi le métier de TISF, ainsi que cette association, parce qu'elle permet d'agir au cœur des familles. Les missions y sont variées, et peu de structures offrent la possibilité de découvrir une telle diversité de situations.

Cette richesse provient autant de la composition des familles (familles nombreuses, monoparentales, naissances gémellaires...) que des problématiques rencontrées (maladie, handicap, maltraitance...).

Chaque famille est unique, et les apports théoriques sont constamment nourris et renforcés par les expériences vécues sur le terrain.

L'accompagnement centré sur l'estime de soi et la valorisation des bénéficiaires est également essentiel pour garantir un suivi réellement efficace.

J'ai aussi la chance de travailler au sein d'une équipe soutenante et bienveillante. Je sollicite très régulièrement mes collègues, et je peux m'appuyer sur leurs compétences, indispensables à l'exercice de notre profession.

J'aime ce métier car il offre une gratification personnelle quotidienne. Il me permet aussi de mieux me connaître à travers les familles rencontrées. Et même si certaines journées sont plus éprouvantes que d'autres, j'ai toujours le sentiment que mon engagement auprès des familles a du sens.

## Témoignage d'un Aide à Domicile



Je suis un assistant de vie aux familles.

Venant du domaine de la finance il m'a fallu changer d'orientation pour avoir été sorti 5 ans du monde professionnel pour des raisons de santé.

Le monde de l'aide à la personne me suit depuis mon plus jeune âge quand mon père m'emmenait dès l'âge de 6 ans côtoyer les enfants handicapés. J'y ai connu tous les états affectifs. Du rejet à la sympathie, à la compassion, à la colère de cette injustice de la vie ainsi que la tristesse de voir disparaître mes amis de circonstance. L'impact émotionnel m'a marqué profondément dès mon enfance.

Pour avoir accompagné mon cousin atteint d'un spina bifida jusqu'à son adieu à l'âge de 12 ans, une forme de destinée se dessinait. Ces expériences m'ont permis d'affronter le décès de mes aïeux, de mes parents et mon frère ayant eu la chance de vivre jusqu'à leur vieillesse.

C'est ainsi qu'au moment où il m'a fallu changer d'orientation professionnelle je me suis naturellement dirigé dans l'aide à la personne.

Depuis 2015 j'interviens donc auprès des personnes âgées et des plus jeunes en soucis d'autonomie. Mes débuts à l'AFAD IDF m'ont demandé l'adaptation aux consignes à respecter et parfois obligé à innover.

Mon, soutien auprès des familles furent un premier défi pour n'avoir connu que des personnes d'âge avancé.

Dans mes interventions, la difficulté est de ne pas tomber dans le jugement. Même si j'ai le sentiment d'exagération ou de profit de la part des bénéficiaires, je reste intimement convaincu qu'au-delà de leurs attentes, ils sont dans le besoin d'aide, que ce soit moral ou organisationnel.

C'est ainsi que j'accepte pratiquement toutes mes missions, en faisant le cas échéant part de mes difficultés au service administratif.

Mes rapports avec le personnel du bureau m'est facilité par mon expérience en tant que chargé d'accompagnement technique et chargé de mise à disposition dans une structure précédente.

Même si quelquefois il m'est difficile d'évoquer mes approches affectives et sociales, je fais confiance à leur expérience du métier. Ils restent avant tout d'humeur agréable et sympathique.

J'ai aussi beaucoup de compassion pour mes collègues qui exercent dans des conditions très prenantes, je m'efforce de les comprendre, j'évite de les juger et mes rapports avec elles sont généralement empreints de sympathie et d'humour.

Les familles m'accueillent chaleureusement la plupart du temps et apprécient la diversité de mes compétences, tant en termes de ménage, repassage, aide aux démarches administratives, préparation des repas et suggestions d'organisation, accompagnement à des rendez-vous...

Ainsi, devant la diversité de mes capacités, certaines personnes m'ont demandé des services qui m'éloignaient trop loin de mes missions (jardinage, bricolage...).

Plusieurs situations inhabituelles m'ont étonné, comme cette famille qui me reçoit pour discuter, font le ménage devant moi et refuse que je participe, une autre qui me demande si je ne pourrai pas l'accompagner à Toulouse pour apporter quelques affaires à sa sœur ou encore cette jeune femme qui me demande si je n'accepterai pas être son partenaire pour des cours de danse acrobatique à domicile. Je n'avais même pas osé en faire état au service, je me suis contenté de refuser.

Pour ma part je me refuse à rejoindre un poste de bureau ou de TISF. Et devant la détresse grandissante de certaines personnes, pouvoir m'impliquer sur une présence étendue. Bien entendu je sais la difficulté de ces mêmes familles à faire face aux dettes liées à ces aides et le problème semble difficile à éluder.

## Actions et partenariats 2025

---

Nous veillons à assurer une coordination efficace entre les différents services intervenant auprès des familles, afin de garantir une transmission d'informations de qualité. Notre approche s'inscrit dans une **dynamique de co-construction avec les partenaires**.

Nos actions s'inscrivent dans une démarche globale de protection, de prévention et de reconstruction, en lien étroit avec les acteurs institutionnels et associatifs du territoire. À ce titre, nous participons régulièrement à des temps d'échanges tels que des synthèses, des commissions de prévention et des réunions partenariales.

Ces rencontres impliquent notamment des référents travailleurs sociaux des Maisons Départementales de l'Enfance (MDE), des infirmières puéricultrices de la PMI, des travailleurs sociaux d'associations et de fondations, ainsi que des psychologues du Conseil départemental. Elles permettent de croiser les regards sur les situations familiales, de clarifier les missions de chacun et d'étayer les analyses afin de formuler des préconisations adaptées aux besoins des familles accompagnées.

Le département de l'Essonne compte 26 MECS. Nous intervenons notamment auprès d'enfants placés dans différentes structures, telles que la MECS de Saint-Chéron, la MECS HOVIA, la MECS OSE de Draveil ou encore la MECS ABEJ Coquerel. Certains enfants sont également placés dans des départements limitrophes (Seine-et-Marne, Yvelines, Loiret). Dans ce cadre, les intervenants TISF maintiennent des échanges réguliers avec les référents en charge des enfants, principalement par téléphone, afin d'assurer un suivi cohérent des situations.

Nous sommes également intervenus auprès d'une famille en Essonne dans le cadre d'un financement assuré par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Par ailleurs, les assistants sociaux des Caisses d'Allocations Familiales de l'Essonne et du Val-de-Marne, ainsi que les travailleurs sociaux du DIPAS du Val-de-Marne, ont sollicité nos services tout au long de l'année. Nous avons également reçu des orientations émanant de CCAS, de travailleurs sociaux de la CNAM de l'Essonne, ainsi que d'organismes mutualistes tels que la MAIF et RMA.

Dans le cadre de notre engagement en faveur de la formation, nous avons accueilli plusieurs stagiaires : trois en formation TISF au CFE de Grigny, une stagiaire à l'IRTS de Melun et une autre à l'IRTS Paris Parmentier au cours de l'année 2025. Nous avons également accompagné une stagiaire en formation AES au centre APPCV de Juvisy-sur-Orge.

Dans le cadre de notre partenariat avec le CFE de Grigny, quatre stagiaires en formation TISF ont été accueillis au cours de l'année. À noter que l'une des stagiaires accueillies en 2024, en formation TISF à l'IRTS Paris, a été recrutée en juin 2025 à l'issue de l'obtention de son diplôme.

Nous avons également accueilli un élève de classe de troisième dans le cadre d'un stage d'observation d'une semaine.

Enfin, l'AFAD IDF est référencée auprès de France Travail – Service Entreprises de Juvisy-sur-Orge comme structure d'accueil pour des immersions professionnelles.

## Bilan des objectifs 2025

### Maintenir la qualité de prise en charge des familles

01

#### Développement de l'activité d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile.

Le développement de l'activité d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile repose avant tout sur des dimensions relationnelles, institutionnelles et territoriales.

Dans cette perspective, nous veillons à entretenir des liens réguliers avec nos partenaires, notamment par des rencontres annuelles avec les responsables de la CAF 91 et des services de la protection de l'enfance.

Nous constatons que certaines interventions auprès des familles sont mises en œuvre par défaut :

- Des enfants sont maintenus à domicile avec une mesure d'assistance éducative, complétée par l'intervention d'une TISF, alors qu'une séparation du milieu familial était préconisée ;
- À l'inverse, certains placements pourraient être évités si des mesures éducatives renforcées étaient mobilisées plus rapidement.

Concrètement, il nous arrive d'intervenir :

- auprès d'enfants en danger ou en risque de danger sans protection effective,
- dans des situations fortement dégradées, où l'intervention arrive tardivement.

Dans ces contextes, nous sollicitons des temps d'échange avec nos partenaires afin de renforcer l'analyse et l'étayage des situations familiales.

#### Une évolution des besoins de protection de l'enfance

L'augmentation du nombre d'enfants à protéger et la complexification des situations s'expliquent notamment par :

- l'évolution des connaissances scientifiques sur le développement de l'enfant (ex : politiques des 1000 premiers jours) ;
- l'émergence de nouveaux phénomènes préoccupants (ex : prostitution des mineurs) ;
- un contexte socio-économique et géopolitique fragilisant les familles.

Par ailleurs, la réflexion autour du « milieu de vie » de l'enfant amène à reconsidérer la place des proches (tiers dignes de confiance), comme ressources potentielles dans l'accompagnement.

#### Des situations familiales de plus en plus complexes

En 2025, nous avons accompagné :

- 33 familles dans lesquelles un parent présentait des troubles neurologiques ou psychiatriques (dépression, bipolarité, schizophrénie, etc.) ;
- 41 familles avec un ou deux parents en situation de handicap reconnu par la MDPH (maladies graves, déficiences sensorielles ou intellectuelles, pathologies invalidantes, etc.).

Ces situations nécessitent des accompagnements renforcés, coordonnés et adaptés.

#### Renforcer la prévention et le repérage précoce

Il apparaît essentiel de :

- Réévaluer régulièrement l'environnement familial afin d'identifier les ressources mobilisables ;
- Favoriser l'intervention de tiers dignes de confiance comme solutions de répit ;
- Offrir aux enfants des figures de confiance complémentaires aux professionnels référents ;
- Renforcer les dispositifs de soutien à la parentalité dès la naissance et sur le long terme ;
- Développer une offre diversifiée pour les enfants en situation de handicap ;
- Réinvestir la prévention spécialisée sur l'ensemble du territoire ;
- Appliquer les recommandations des assises de la pédiatrie ;
- Lutter activement contre la pauvreté, facteur aggravant des difficultés éducatives.

**Poursuivre notre travail d'information et de développement partenarial auprès des acteurs locaux pour augmenter nos prises en charge des familles en CAF et en protection de l'enfance.**

02

**Développer et augmenter l'activité sur le 91 et 94.**

La baisse de l'activité « familles » est aujourd'hui significative et préoccupante. Cette activité apparaît insuffisante, alors même que son développement, dans un service d'aide à domicile (SAD), repose avant tout sur une dynamique relationnelle, institutionnelle et territoriale.

Dans cette optique, nous veillons à maintenir des liens réguliers avec nos partenaires institutionnels. Ainsi, nous rencontrons chaque année les responsables de la CAF 91 ainsi que les acteurs de la protection de l'enfance afin de leur transmettre des informations essentielles. Ces échanges permettent une meilleure identification et une prise en charge plus précoce des situations à risque, avant qu'elles ne s'aggravent.

L'année 2025 a été marquée par une baisse notable de l'activité. Face à ce constat, les intervenants ainsi que la responsable ont mené, tout au long de l'année, des actions de prospection actives.

Conformément aux fiches de poste, les salariés contribuent au développement de l'activité et à l'amélioration de la qualité de service. Cela se traduit notamment par des actions visant à faire connaître les métiers de l'aide à domicile dans le secteur familles, telles que la diffusion de supports de communication (plaquettes AFAD Île-de-France) et des démarches de sensibilisation auprès de différents professionnels.

Dans ce cadre, nous nous sommes rendus auprès de nombreux acteurs du territoire :

- cabinets de gynécologie, cabinets de médecine générale, cabinets de sages-femmes (avec envoi de mails entre janvier et mars 2025), pharmacies, cliniques de l'Essonne (de mars à octobre 2025),
- établissements hospitaliers : Hôpital privé Galien (maternité et consultations pédiatriques), hôpital de Dourdan (septembre 2025), hôpital de Corbeil (pôle mère/enfant, en juin et octobre 2025), hôpital d'Arpajon.

Par ailleurs, nous participons activement à de nombreuses réunions de synthèse et de coordination, notamment les Commissions Préventives Éducatives (CPE), organisées au sein des Maisons Départementales de l'Essonne (MDE).

Ces réunions rassemblent l'ensemble des acteurs impliqués dans la vie de l'enfant et reposent sur une démarche de co-construction avec les familles. Elles ont pour objectifs :

- d'identifier collectivement les besoins de l'enfant,
- de définir les contributions de chacun pour y répondre,
- de soutenir les parents dans une dynamique éducative respectueuse du rythme de chacun
- d'élaborer un plan d'action partagé, précisant les actions à mener, les responsabilités et les délais.

Ces CPE constituent un outil particulièrement pertinent pour co-construire le Projet Pour l'Enfant (PPE).

Elles permettent également de préciser les modalités d'intervention des TISF, en définissant des objectifs clairs, ainsi que de statuer sur la poursuite ou non des accompagnements au sein des familles concernées.

Enfin, ces instances contribuent de manière significative à l'évolution de nos pratiques professionnelles et à une meilleure coordination des interventions.

## Poursuivre le recrutement de personnel terrain

03

L'association AFAD IDF Essonne a mis en œuvre de nombreuses actions afin de répondre aux difficultés de recrutement rencontrées :

Des actions visant à faire connaître l'association, notamment par la participation à des job dating lors du forum de l'emploi de Brunoy, en partenariat avec France Travail – service entreprises.

Le développement de l'accueil de stagiaires en formation TISF (centre CFE de Grigny, IRTS Parmentier à Paris, IRTS de Melun) ainsi que de stagiaires en formation AES (centre APPCV de Juvisy-sur-Orge) ;

- Des actions de promotion des métiers du travail social en lien avec les centres de formation ;
- Le renforcement des liens avec France Travail de Juvisy, notamment avec le service entreprises, afin de mieux faire connaître les métiers de l'aide à domicile ;
- Le recrutement d'une salariée diplômée auxiliaire de vie en contrat de professionnalisation, ayant débuté une formation TISF à l'IRTS Paris en septembre 2024 et qui obtiendra son diplôme en juin 2026 ;
- Le recrutement d'une salariée titulaire d'un BAC AASP, exerçant en fonction TISF, avec un engagement dans une démarche de VAE TISF ;
- La mise en place d'un système de tutorat permettant aux professionnels expérimentés d'accompagner les stagiaires en formation ;
- Le renforcement des liens avec Uniformation afin de mieux valoriser les métiers de TISF et AES dans le secteur de l'aide à domicile, notamment auprès des familles.

Malgré ces actions, plusieurs freins persistent :

- Le manque de personnel véhiculé, qui constitue un obstacle majeur au recrutement ;
- Une couverture géographique insuffisante, liée à la difficulté d'accès aux lieux d'intervention en transports en commun, malgré des candidats titulaires du permis B ;
- L'exigence de recruter du personnel diplômé, condition indispensable au financement des interventions par les financeurs, avec une préférence pour des profils expérimentés.

Dans cette dynamique, l'association accueille des stagiaires en formation TISF, AES ou ADVF, avec pour objectif de les recruter si leur projet professionnel s'inscrit durablement dans le secteur de l'aide à domicile. Cependant, l'attractivité des métiers reste insuffisante. Les budgets alloués par les départements aux associations ne permettent pas une revalorisation salariale significative. Or, celle-ci apparaît essentielle pour garantir la qualité de l'accompagnement des familles et améliorer les conditions de travail des professionnels.

## Soutien des équipes dans leurs fonctions

04

L'intervention à domicile expose les professionnels à des situations humaines particulièrement exigeantes, souvent vécues en isolement.

À cette réalité s'ajoute une forte sollicitation physique, générant une fatigue progressive qui peut impacter la fidélisation des équipes.

Dans ce contexte, des séances mensuelles d'analyse de la pratique (GAP) ont été mises en place, organisées autour de thématiques issues du terrain. À travers l'étude de situations professionnelles, deux axes majeurs ont émergé : le positionnement professionnel et l'impact émotionnel.

Ces groupes d'analyse permettent aux professionnels de partager leurs expériences, de bénéficier de pistes d'intervention et de co-construire des réponses adaptées. Ils contribuent ainsi à renforcer la cohésion d'équipe et à lutter contre le sentiment d'isolement. L'évocation des situations favorise également une meilleure distinction entre les ressentis émotionnels, les projections et la réalité, permettant aux intervenants de prendre du recul.

Les GAP constituent un levier important de prévention de l'épuisement professionnel. À ce titre, l'année 2025 a permis de sensibiliser spécifiquement au risque de burn-out, avec l'accompagnement d'une psychologue clinicienne ayant animé ces temps tout au long de l'année.

Par ailleurs, les réunions d'équipe jouent un rôle complémentaire essentiel. Elles permettent de sécuriser les pratiques professionnelles, d'améliorer la gestion de la relation avec les bénéficiaires et leurs familles, de prévenir les risques professionnels et de consolider la posture face à des situations complexes. Elles soutiennent également l'engagement des professionnels dans la durée.

Une dynamique de groupe positive a été observée, avec un sentiment d'écoute partagé. Néanmoins, le manque de temps reste un frein, dans un contexte où les situations rencontrées sont de plus en plus complexes, notamment du fait de problématiques familiales accrues.

Les équipes sont en première ligne pour accompagner des familles confrontées à des difficultés multiples : précarité croissante, problématiques de logement, insécurité alimentaires, carences éducatives, addictions... Face à ces enjeux, les professionnels sont amenés à ajuster en permanence leur posture, notamment en termes de juste distance relationnelle avec les enfants et les parents. Ces thématiques ont été largement travaillées en réunions d'équipe et en GAP.

## Limiter les impayés

05

Nous constatons que le règlement des factures constitue une réelle difficulté pour certaines familles, malgré une participation en fonction d'un quotient familial, le paiement des interventions peuvent avoir un impact sur le budget.

Nous relançons régulièrement les familles par téléphone ou par mail et avec l'appui des intervenants à domicile afin de régulariser rapidement les oublis de paiement de factures, souvent pour de faibles montants.

## Objectifs 2026

### Augmenter l'activité

Identifier les communes susceptibles de relayer nos actions dans leur journal municipal.

Participer à des salons dédiés aux familles ainsi qu'aux forums parentalité.

Rencontrer les structures de type LAEP (Lieux d'Accueil Enfants-Parents) afin de créer des liens et développer des partenariats.

- Étudier la possibilité de mettre en place des permanences d'information au sein des :
  - LAEP,
  - PMI,
  - hôpitaux,
  - et autres structures accueillant les familles.

### Développer la communication

Renforcer la visibilité de l'association

Réaliser un état des lieux des outils et modes de communication actuellement utilisés.

Adapter les supports et canaux de communication selon les différents interlocuteurs et partenaires.

Élaborer une cartographie des partenaires et acteurs locaux.

Mettre en place une communication régulière, par exemple via une newsletter ou un mail mensuel.

### Poursuivre le recrutement

Définir et mettre en œuvre de nouvelles stratégies de recrutement.

Optimiser le processus de recrutement afin de soutenir les objectifs de développement et de croissance de l'association.

Renforcer l'attractivité de l'association auprès des candidats.

Développer les partenariats avec les structures de formation et les réseaux professionnels.

01

02

03

## Suivi de la qualité 2025

Critères	Objectifs	Actions
<b>Bienveillance et éthique</b>	Identifier les besoins des personnes accompagnées	Mettre à jour les PIP Formation gestes et postures et bienveillance Rappel en réunions des thèmes Thématiques vues en GAP
<b>Partenariat</b>	Maintenir et développer le partenariat	Lister les partenaires Envois de mails pour développer la communication Rencontres avec des partenaires (synthèses, commissions, CPE) Participation au schéma départemental de la protection de l'enfance
<b>Formation</b>	Faire évoluer les pratiques	L'handicap de l'enfant, l'enfant autiste et sa famille Les écrits professionnels Bienveillance Accompagnement épuisement parental Visites en présence d'un tiers TISF
<b>Gestion des risques</b>	Prevention des risques professionnels Mettre à jour les procédures Réalisation du DUERP	Groupe de travail Réunions d'équipe et GAP évocation de thèmes Réduire les accidents du travail
<b>Satisfaction, plaintes et réclamations</b>	Gérer les événements indésirables Suivre les réclamations	Sensibilisation de l'équipe administrative à la procédure d'enregistrement et traitement des réclamations en réunion administrative

# Rapport d'activité 2025

## Département des Hauts-de-Seine



## Chiffres de l'année 2025

### 100 Bénéficiaires

69 bénéficiaires CAF  
31 bénéficiaires ASE



### 44 Nouveaux bénéficiaires

31 bénéficiaires CAF  
13 bénéficiaires ASE

### 6386 Heures d'intervention TISF



### 2 845 Heures d'intervention AD/AVS

Sur le département des Hauts-de-Seine (92), nous avons accompagné **100 familles** au cours de l'année, dont **44 nouvelles situations**.

Le volume d'activité se maintient à un niveau stable par rapport à l'année précédente, avec **9 232 heures** d'intervention réalisées, incluant les accompagnements en TISF et AD.

Nous souhaitons poursuivre et consolider notre développement sur ce territoire. La stabilité de notre activité témoigne de notre engagement à répondre de manière adaptée aux besoins des bénéficiaires du département des Hauts-de-Seine.

Ce territoire constitue pour notre service un secteur d'intervention auquel nous sommes particulièrement attachés, tant par les liens partenariaux développés que par la connaissance des besoins des familles accompagnées.

## Secteur d'intervention

	Familles CAF	Familles ASE	TOTAL
<b>BOULOGNE BILLANCOURT</b>	5	10	15
<b>NANTERRE</b>	7	3	10
<b>ASNIERES SUR SEINE</b>	6	3	9
<b>BAGNEUX</b>	6	1	7
<b>ISSY LES MOULINEAUX</b>	7	0	7
COURBEVOIE	5	1	6
GENNEVILLIERS	5	1	6
COLOMBES	4	1	5
PUTEAUX	2	2	4
SURESNES	2	2	4
LEVALLOIS PERRET	3	0	3
MALAKOFF	3	0	3
CHATILLON	2	0	2
CLICHY	2	0	2
NEUILLY SUR SEINE	2	0	2
CHAVILLE	1	0	1
CLAMART	1	0	1
CLICHY LA GARENNE	1	0	1
FONTENAY AUX ROSES	0	1	1
MEUDON	1	0	1
MONTRouGE	1	0	1
VANVES	1	0	1
VILLENEUVE LA GARENNE	1	0	1

Notre service intervient sur plusieurs communes du département des Hauts-de-Seine, avec une répartition des accompagnements qui illustre la diversité des orientations et des partenariats sur le territoire.

Sur la commune de **Boulogne-Billancourt**, nous accompagnons **15 familles**, dont 5 dans le cadre de dispositifs soutenus par la CAF et 10 orientées par l'ASE. Cette commune constitue ainsi l'un de nos principaux secteurs d'intervention, marqué par une proportion importante de mesures relevant de la protection de l'enfance.

À **Nanterre**, **10 familles** sont suivies par notre service, dont 7 accompagnements financés par la CAF et 3 relevant de l'ASE. Cette répartition traduit un équilibre entre accompagnement de prévention et interventions inscrites dans le champ de la protection de l'enfance.

Sur la commune **d'Asnières-sur-Seine**, nous intervenons auprès de **9 familles**, dont 6 accompagnements CAF et 3 mesures ASE. Cette présence témoigne d'une dynamique de collaboration avec les acteurs locaux et d'un besoin identifié d'accompagnement à domicile.

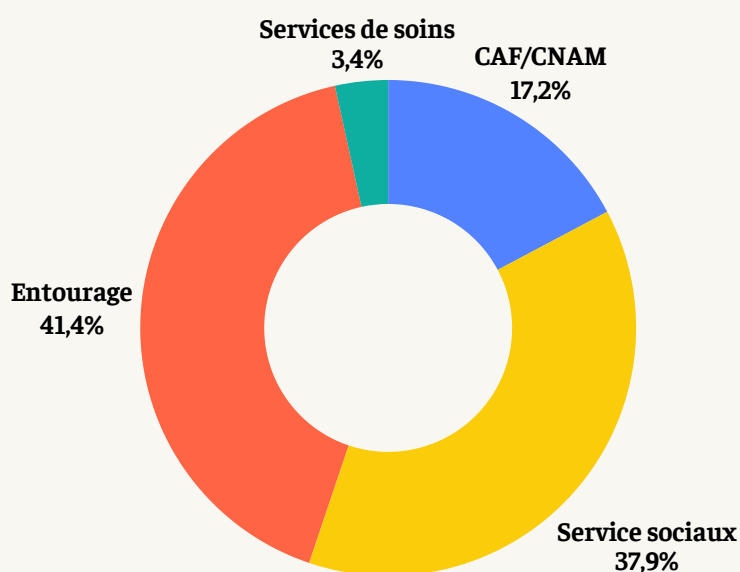
À **Bagneux**, notre service accompagne **7 familles**, dont 6 suivies dans le cadre de dispositifs CAF et 1 dans le cadre d'une mesure ASE. La prédominance des interventions de prévention y souligne le rôle du service dans le soutien à la parentalité et le maintien des équilibres familiaux.

Enfin, sur la commune **d'Issy-les-Moulineaux**, **7 familles** sont accompagnées, exclusivement dans le cadre de dispositifs CAF, aucune mesure ASE n'étant actuellement en cours sur ce territoire. Cette configuration met en évidence une orientation principalement préventive des accompagnements réalisés.

L'analyse de ces données met en évidence une implantation territoriale diversifiée, avec des modalités d'intervention variables selon les communes. La part importante de mesures CAF sur certains territoires souligne le rôle du service dans les actions de prévention et de soutien aux familles, tandis que la présence de mesures ASE, notamment à Boulogne-Billancourt, témoigne de notre implication dans le champ de la protection de l'enfance.

Cette répartition illustre également la qualité des partenariats locaux et confirme la pertinence de notre présence sur ces communes, où les besoins d'accompagnement à domicile demeurent significatifs.

## L'origine de la demande



L'analyse de l'origine des demandes d'accompagnement met en évidence plusieurs canaux d'orientation vers notre service.

L'**entourage** des familles constitue la première source de sollicitation, avec 12 demandes, soit **41 % des orientations**. Ce résultat souligne la bonne identification de notre service par le public sur le territoire. Il témoigne également de la qualité des accompagnements réalisés par nos professionnels, les familles accompagnées jouant un rôle de relais en recommandant notre intervention auprès de leur entourage. Ce mode d'orientation reflète ainsi une dynamique de confiance et de reconnaissance du travail mené auprès des familles.

Les **services sociaux** représentent la deuxième origine des demandes, avec 11 orientations, soit **38 %**. Cette part importante traduit une bonne visibilité de notre service auprès des partenaires institutionnels et des acteurs du travail social, qui identifient notre structure comme un interlocuteur pertinent pour l'accompagnement des familles.

Les orientations émanant des **Caisses d'Allocations Familiales (CAF)** représentent 5 demandes, soit **17 %** du total. Ces sollicitations s'inscrivent dans le cadre des dispositifs de soutien à la parentalité et de prévention, en cohérence avec les missions de notre service.

Enfin, une demande (4 %) provient d'autres canaux d'orientation, illustrant la diversité des situations pouvant conduire à la mobilisation de notre accompagnement.

Dans l'ensemble, ces données mettent en évidence une bonne implantation de notre service sur le territoire, tant auprès des familles que des partenaires institutionnels. Elles confirment également la reconnaissance du travail mené par les professionnels, ainsi que la pertinence des actions conduites en matière d'accompagnement et de soutien aux familles.

## L'activité

	TISF CAF	TISF ASE	AD/AVS	TOTAL
Heures réalisées 2025	3 186,98	3 199,27	2 844,75	9 231
Heures réalisées 2024	3 702,25	1 042,75	4 791	9 536
Heures réalisées 2023	3 255,25	505	3 967,25	7 727,83
Heures réalisées 2022	4 095,75	819	4 375,75	9 291
Evolution 2024 - 2025	-14%	207%	-40%	-3%
Evolution 2022-2025	-22%	290%	-35%	-0,60%

En 2025, le volume d'heures d'intervention TISF dans le cadre de l'ASE a connu une progression très significative.

En effet, nous sommes passés de **1 042,75** heures réalisées en 2024 à **3 199,27** heures en 2025, soit une augmentation de **2 156,52** heures, ce qui représente une hausse d'environ **206,8 %** par rapport à l'année précédente.

Cette évolution particulièrement marquée traduit avant tout une meilleure identification de notre service par les partenaires de la protection de l'enfance. Au fil du temps, notre dispositif s'est progressivement inscrit dans le paysage partenarial, ce qui favorise davantage d'orientations et de prescriptions vers les interventions TISF.

Cependant, cette progression ne s'explique pas uniquement par une meilleure visibilité institutionnelle. Elle est également le reflet direct de l'engagement et de la qualité du travail mené par les professionnels sur le terrain. Les travailleurs sociaux interviennent quotidiennement auprès des familles dans des contextes parfois complexes et exigeants. Leur posture professionnelle, leur capacité à créer une relation de confiance avec les familles, ainsi que la pertinence de leurs accompagnements contribuent à renforcer la crédibilité et la reconnaissance de notre action auprès des partenaires.

Les retours positifs des services prescripteurs témoignent ainsi de la reconnaissance du travail effectué par les intervenants, tant sur le plan de l'accompagnement éducatif que du soutien apporté aux dynamiques familiales. Cette reconnaissance institutionnelle et partenariale participe directement à l'augmentation des demandes d'intervention.

## La répartition des financeurs

**65% CAF**

**35% ASE**

Concernant l'**activité TISF**, on observe un équilibre entre les heures réalisées au titre de l'ASE et celles financées par la CAF, avec une répartition d'environ **50 % pour chacun**. Cette situation reflète une spécificité de ce département et confirme que notre service est bien identifié par les partenaires institutionnels, témoignant ainsi de notre bonne implantation sur le territoire.

S'agissant de l'activité d'aide à domicile assurée par les auxiliaires de vie sociale, les interventions sont réalisées exclusivement dans le cadre de financements CAF. Ainsi, l'activité totale se répartit entre **6 031,73 heures** financées par la CAF et **3 199,27 heures** financées par l'ASE.

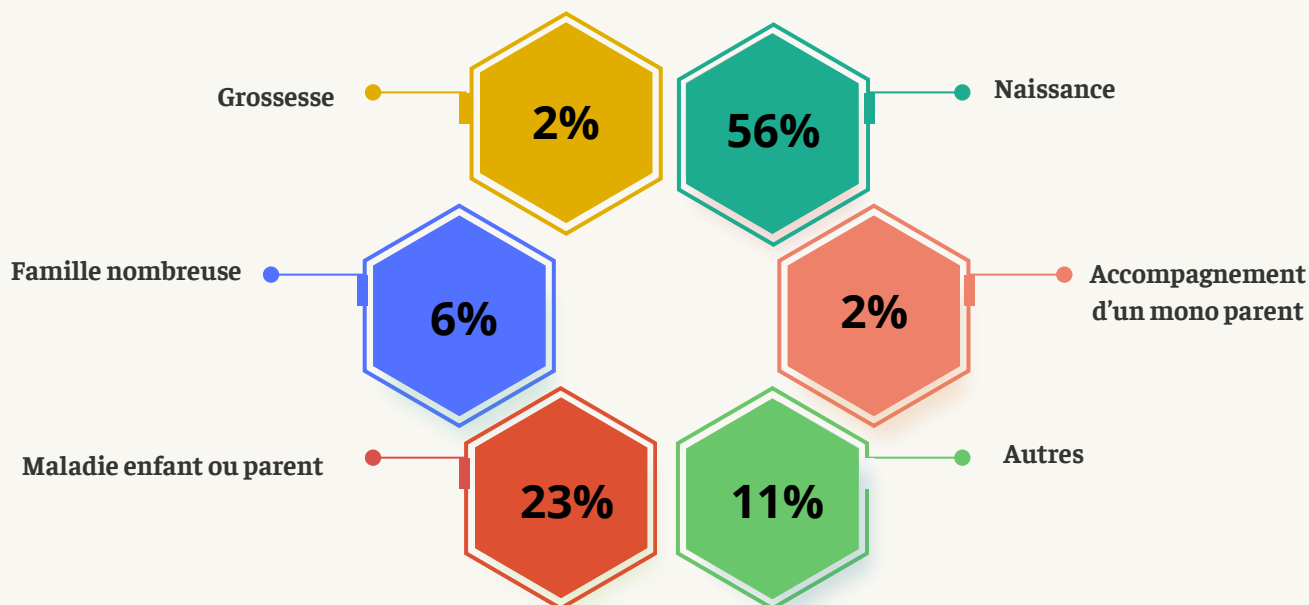
## Les bénéficiaires

	Familles		Nouvelles familles		Evolution 2024 - 2025	
	2025	2024	2025	2024	Familles	Nouvelles familles
TISF	28	52	44	55	-36%	-5%
AD/AVS	16	48	24	61	-33%	-21%
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>100</b>	<b>64</b>	<b>115</b>	<b>-31%</b>	<b>-13%</b>

Le nombre de nouvelles familles accompagnées a diminué au cours de la période. Toutefois, cette évolution n'a pas entraîné de baisse du volume d'heures réalisées.

Cette situation peut s'expliquer par le choix de concentrer l'accompagnement sur les familles déjà suivies, afin de garantir un suivi de qualité et d'assurer une plus grande stabilité dans les interventions.

## Les motifs d'intervention CAF



Le motif d'intervention largement majoritaire concerne la **naissance et les naissances multiples**. Il représente **76 %** des interventions en TISF, soit 2 438 heures, et 35% des interventions en aide à domicile, soit 1 031 heures.

Au total, ces interventions liées à la naissance représentent **56 % de l'ensemble de l'activité**.

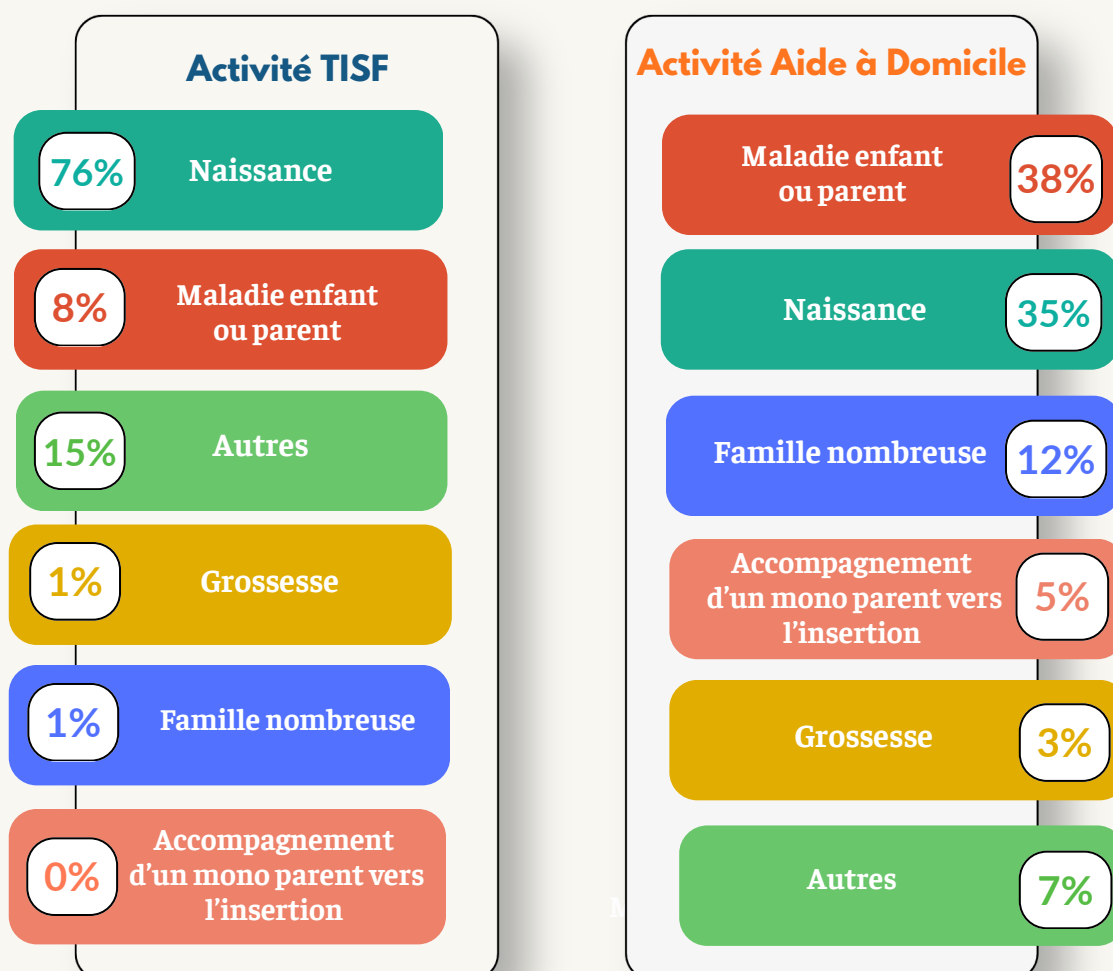
Cette prédominance peut s'expliquer par le fait que la période entourant la naissance est un moment où les familles, et en particulier les mères, ont un besoin accru de soutien et d'accompagnement.

Elle est également liée à une communication particulièrement orientée vers l'accompagnement des femmes enceintes et des jeunes parents par les TISF.

Loin derrière, les autres motifs d'intervention représentent **15 % de l'activité TISF**, suivis par les interventions liées à une maladie de courte durée, qui représentent **8 %**.

En considérant l'ensemble des interventions TISF et aide à domicile confondues, la maladie constitue le deuxième motif d'intervention avec **14 %**, suivie des autres motifs qui représentent **11 %** de l'activité.

## Répartition des heures par motifs d'intervention



## Composition des familles

Les interventions financées par la CAF **concernent majoritairement des familles ayant trois enfants**, avec 22 familles accompagnées, soit **32 %** des situations.

Viennent ensuite les familles ayant **deux enfants**, représentant 19 familles, soit **27 %**, puis celles ayant **un enfant**, avec 17 familles, soit **25 %**.

Enfin, les familles ayant **quatre enfants ou plus** **représentent 16 %** des situations accompagnées.



**32 % des familles accompagnées**

## Quotient familial



**QF + de 1300€**

**39 % des familles accompagnées**



Les familles accompagnées dont le quotient familial **est supérieur à 1 300 €** sont les plus représentées, avec 27 familles, soit **39 %** des situations suivies cette année.

Elles sont suivies par les familles dont le quotient familial se situe entre **600 € et 1 000 €**, avec 18 familles, soit **26 %**.

Les tranches de quotient familial comprises entre **300 € et 600 €** et entre **1 000 € et 1 300 €** comptent chacune 11 familles accompagnées, soit 16 % pour chacune de ces catégories.

Cette répartition peut s'expliquer par le fait que le département est globalement moins touché par des situations de grande précarité ou de pauvreté que d'autres territoires.

## Activité Protection de l'Enfance

Le suivi TISF en protection de l'enfance dans les Hauts-de-Seine connaît une forte augmentation en 2025, avec **31 familles accompagnées contre 22 en 2024**.

Cette hausse traduit une intensification des interventions auprès des foyers en difficulté grâce au travail de remobilisation partenariale engagée par l'antenne de Paris.

Avec **3 199 heures réalisées**, cette activité témoigne d'un engagement croissant en protection de l'enfance, visant à soutenir des familles aux profils variés. (situations complexes, de parentalité fragilisée ou de prévention).

Ce renforcement de l'accompagnement traduit une réponse adaptée aux besoins croissants des familles suivies quel que soit le nombre d'enfants par foyer.

	Heures TISF ASE	Nombre de familles
Activité 2025	3 199,27	31
Activité 2024	1 042,54	22
Evolution 2024 - 2025	206%	41%

### Axes principaux d'intervention

Les accompagnements visent à :

- Soutenir le lien parent-enfant,
- Aider à l'organisation du cadre de vie,
- Favoriser les activités de loisirs et la socialisation,
- Assurer un accompagnement aux rendez-vous médico-sociaux,
- Apporter une aide aux devoirs,
- Encadrer des visites en présence d'un tiers.

### Méthodologie et suivi

Dès le début de l'accompagnement, un PAI (**Projet d'Accueil Individualisé**) **est élaboré et coconstruit avec la famille** et les partenaires afin de définir **les objectifs et les moyens mis en œuvre**. Le suivi est assuré par un **binôme de TISF**, garant du projet, permettant un **regard croisé** et une posture professionnelle adaptée.

Le travail s'effectue en **lien constant avec les partenaires**, et chaque prise en charge se clôture par un **rapport d'évaluation**, analysant l'évolution de la situation et les suites à envisager.

L'ensemble des démarches administratives et réflexives (rédaction des documents, concertations, échanges) représente environ 10 heures sur 4 à 6 mois de suivi et est intégré au devis validé par le service demandeur.

### Composition familiale

Dans le cadre des interventions financées par l'ASE, **17 familles** accompagnées cette année avaient **un seul enfant, soit 55 %** des situations suivies.

Les familles ayant deux enfants et celles ayant trois enfants représentent chacune 7 familles accompagnées, soit 22,5 % pour chacune de ces catégories.

Ces données montrent que les difficultés sont souvent repérées dès l'arrivée du premier enfant.

Cette situation peut s'expliquer par l'attention particulière portée par le Département des Hauts-de-Seine aux actions de prévention et à l'accompagnement précoce des jeunes parents.

Dès l'apparition des premiers signes de difficulté, des dispositifs de soutien peuvent être mobilisés. Dans ce cadre, l'intervention des TISF constitue un outil important de prévention et d'accompagnement des familles.

## Témoignage d'un TISF



Technicien de l'intervention Sociale et Familiale depuis presque cinq ans, dans un premier temps comme apprenant pendant deux ans et professionnel depuis trois ans, je continue de m'engager auprès d'un publique qui me tiens à cœur, la famille.

J'ai l'opportunité de pouvoir accompagner des familles qui rencontrent des difficultés en lien avec des événements qui peuvent venir bouleverser une vie et un équilibre familiale.

C'est donc dans ce sens que je viens les soutenir pour leur permettre de surmonter ces difficultés mais aussi les aider à penser la place de chacun au sein d'une cellule familiale.

Ce métier, qu'il soit exercé dans un cadre de la protection de l'enfance ou encore dans le cadre du soutien à la fonction parental à la demande des parents, **c'est avant tout un réel rôle de prévention que j'estime porter avec fierté.**

Dans un contexte social et sociétal en perpétuelle évolution, un changement d'approche et de regard, on peut constater une répercussion sur la manière de vivre, voir et d'être parent.

Il me semble essentiel de repenser sa pratique et son métier chaque jour tout en portant les missions qui caractérise notre métier “.

J.E TISF à l'AFAD IDF depuis 2023

## Témoignage d'une famille



En 2019, j'ai commencé à solliciter l'AFAD IDF pour un accompagnement.

Mon premier enfant est en situation de polyhandicap et j'étais enceinte de mon second.

J'ai beaucoup apprécié le premier TISF qui est intervenu car il comprenait mes humeurs, mon caractère et souvent mon manque de patience.

Il y a eu ensuite l'arrivée d'un autre intervenant étant de ma génération, très respectueux professionnel et toujours à l'écoute.

Grâce à l'accompagnement des TISF, j'ai pu faire des formations et travailler.

Pendant ce temps les intervenants ont pu assurer les rendez-vous de mon fils au CAMP8 et au CMPP et m'ont donné un coup de main.

Aujourd'hui j'ai 3 enfants et mon fils polyhandicapé a des difficultés, il a besoin d'être accompagné par des professionnels comme un orthophoniste ou un éducateur.

Si je n'avais pas bénéficié des accompagnements des 2 TISF, je serais femme au foyer et passerais mon temps à honorer les rendez-vous de mes enfants.

Leur aide m'a permis de prendre un peu de temps pour moi.

**Je ne peux qu'être reconnaissante par la présence et le travail de l'AFAD IDF”.**

Mme G.M

## Bilan des objectifs 2025

**Renforcer les partenariats existants et poursuivre la création de nouveaux, afin de faire face aux nombreux enjeux actuels de notre secteur, qui doit répondre aux besoins croissants d'accompagnement**

01

Dans le **cadre du renforcement des liens partenariaux, une évolution particulièrement notable a été observée avec la PMI.** En effet, une augmentation des sollicitations ainsi qu'un travail fondé sur une relation de confiance se sont développés au cours de l'année.

Ce partenariat revêt une importance particulière, la PMI étant également un financeur du dispositif.

La reconnaissance de notre travail par leurs services témoigne de la qualité des actions menées et valorise l'implication de l'ensemble de l'équipe.

**Diversifier et étendre les missions d'accompagnement pour soutenir les bénéficiaires en situation de précarité, notamment en consolidant les collaborations avec des acteurs clés du secteur social**

02

Dans le cadre du deuxième objectif visant à soutenir les familles les plus précaires, le projet Toit et Joie, mené en partenariat avec Vesta, **s'est consolidé et renforcé au cours de l'année.**

Ce dispositif permet d'accompagner des familles particulièrement démunies, notamment celles présentant des difficultés telles que le syndrome de Diogène, caractérisé par une accumulation importante d'objets et d'effets personnels rendant parfois le logement envahi et difficilement habitable. L'intervention du TISF vise alors à soutenir la réorganisation du logement et à accompagner les personnes dans une démarche progressive de réappropriation de leur espace de vie.

Au-delà de cet accompagnement matériel, la relation de confiance instaurée permet également d'orienter, lorsque cela est nécessaire, vers un suivi psychologique ou vers des démarches de soin.

La particularité de ce dispositif réside également dans la possibilité d'accompagner des adultes seuls, souvent en situation d'isolement.

L'intervention dépasse ainsi le cadre strict de la famille afin de s'adapter au mieux aux besoins des personnes en situation de grande fragilité.

## Objectifs 2026

### Maintenir et développer l'activité

Maintenir le niveau d'activité dans le cadre des interventions financées.  
par l'ASE et renforcer le volume d'interventions relevant de la CAF.

### Renforcer les actions de recrutement

Mettre en place une campagne de recrutement plus active, notamment en développant des liens avec les lycées et les établissements de formation. L'objectif est de mieux faire connaître le métier de TISF, de sensibiliser les jeunes publics et de susciter de nouvelles vocations.

### Poursuivre et consolider le travail partenarial

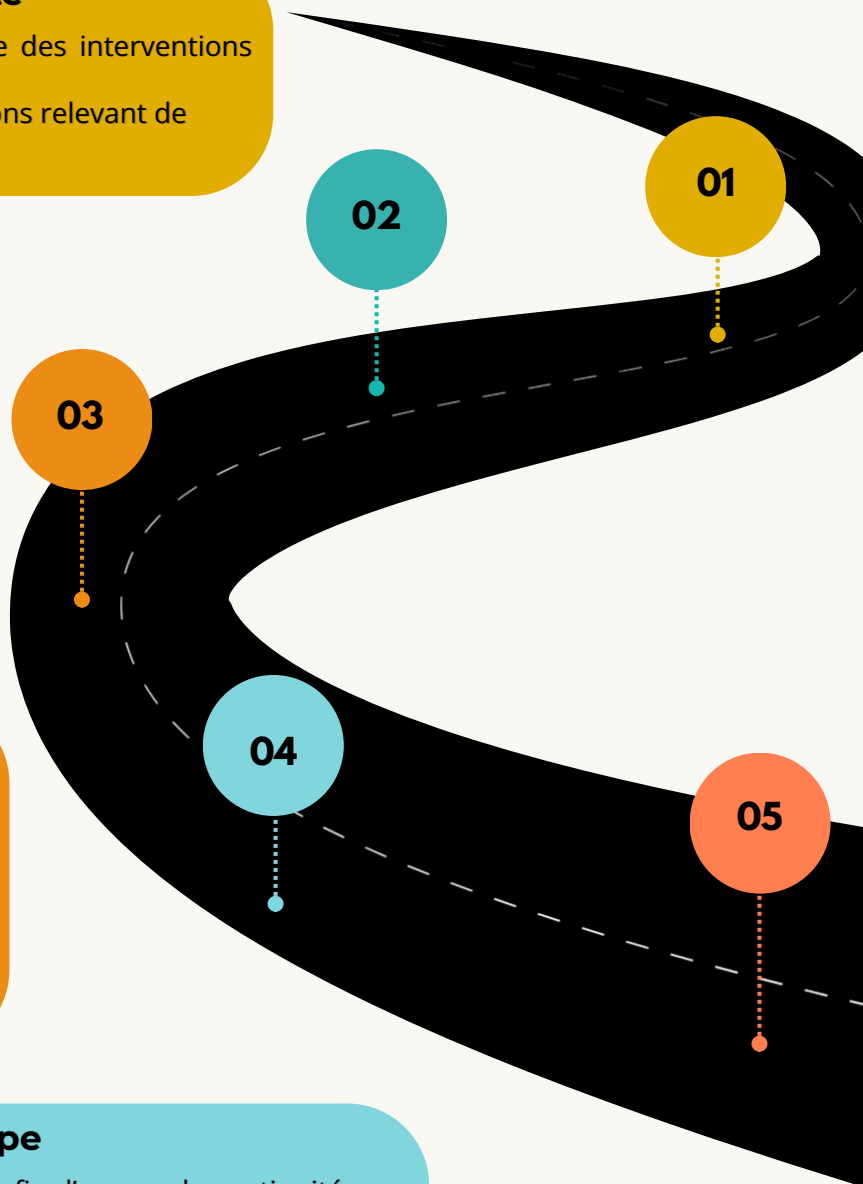
Continuer à développer et à renforcer les collaborations avec les partenaires du territoire afin d'améliorer la coordination des accompagnements et la qualité des interventions auprès des familles.

### Garantir la stabilité de l'équipe

Veiller au maintien d'une équipe stable afin d'assurer la continuité et la qualité des accompagnements, tout en favorisant des conditions de travail sécurisantes pour les professionnelles.

### Se conformer aux exigences de l'évaluation HAS

Poursuivre la mise en conformité avec les recommandations issues de l'évaluation HAS, notamment en renforçant les pratiques d'écrits professionnels et la traçabilité. Cela concerne en particulier le suivi des événements indésirables, ainsi que la gestion des plaintes et réclamations, en veillant à une meilleure formalisation des informations, du professionnel de terrain jusqu'à l'équipe administrative.



## Bilan qualité 2025

Critères	Objectifs	Actions
<b>Recrutement et intégration des nouveaux salariés</b>	Accompagner le salarié sur son poste	Formaliser systématiquement l'entretien de fin de période d'essai
<b>Partenariat</b>	Développement le partenariat sur tout le territoire	Développer le partenariat sur le 92 et 94
<b>Satisfaction, plaintes et réclamations</b>	Enregistrer et suivre les réclamations	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser et former les administratifs à l'enregistrement des réclamations</li> <li>Systematiser cet enregistrement</li> <li>Enregistrer les contacts entrants/sortants</li> </ul>
<b>Gestion des évènements indésirables</b>	Enregistrer et traiter les évènements indésirables	Sensibiliser les professionnels à l'enregistrement des évènements indésirables
<b>Bienveillance et éthique</b>	Former et sensibiliser les salariés à la bienveillance	<ul style="list-style-type: none"> <li>Former 100% des intervenants et des administratifs</li> <li>Faire des rappels sur les droits des personnes accompagnées</li> <li>Réfléchir sur des actions de formation spécifiques aux droits et libertés des familles</li> <li>Maintenir un point trimestriel sur la bienveillance</li> <li>Planifier des interventions partenaires sur la bienveillance</li> </ul>
<b>Formation</b>	Former les professionnels à l'utilisation des outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Former 100% des TISF à Word</li> <li>Former les RS/TISF/AD aux recommandations des bonnes pratiques professionnelles</li> <li>Former les RS/TISF/AD aux politiques sociales</li> </ul>
<b>Audit accompagnement à la vie quotidienne</b>	Accompagnement à la vie quotidienne	Systematiser les VAD dans les situations CAF
<b>Accompagnement à la santé, au logement</b>	Organiser une journée d'information à destination des professionnels	

# Rapport d'activité 2025

## Département de Seine-Saint-Denis



## Chiffres de l'année 2025

### 446 Bénéficiaires

291 bénéficiaires CAF  
155 bénéficiaires ASE



### 230 Nouveaux bénéficiaires

140 bénéficiaires CAF  
90 bénéficiaires ASE



**24 529 heures d'intervention TISF**  
**15 681 heures d'intervention AD/AVS**

Evènements de l'année 2025



04

Organisation d'une **action collective** : chasse aux oeufs

**Rencontre partenariale** de circonscription (Rosny / Villemomble / Le Raincy) : bilan RPPE 2023/2024

Réunion d'information sur l'antenne autour des **dispositifs handicap mobilisables**

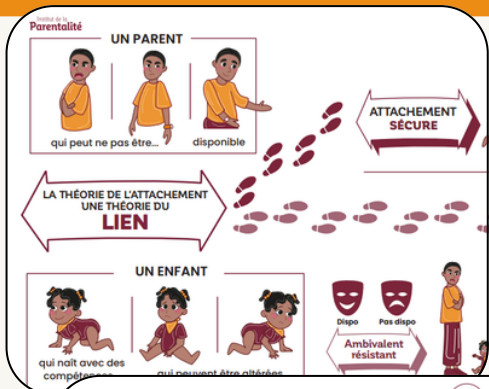
09

**Participation aux Assises** de l'aide à domicile

Réunion d'information sur l'antenne autour du **thème de la parentalité** :

« Les besoins de l'enfant et de sa famille, en lien avec la théorie de l'attachement »

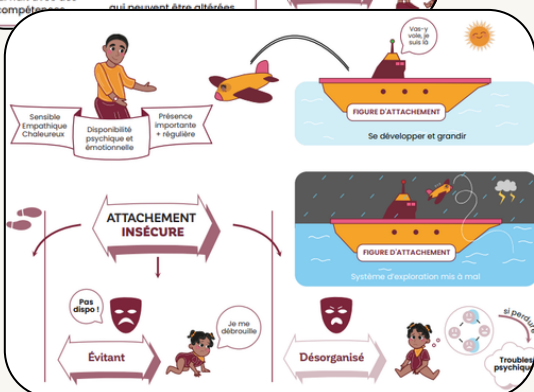
10



Participation à la **Journée internationale des droits de l'enfant**

Démarrage d'un **coaching d'équipe** à destination de l'équipe administrative et TISF

11



## Zone d'activité

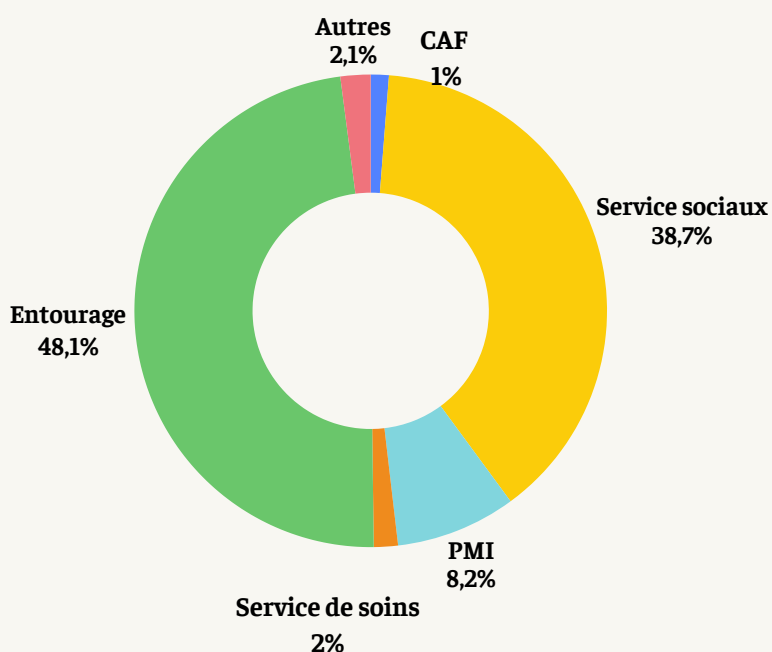
	Familles CAF	Familles ASE	TOTAL
SAINT DENIS	24	12	36
AUBERVILLIERS	23	11	34
ROSNY SOUS BOIS	15	17	32
MONTREUIL	14	16	30
BAGNOLET	20	9	29
NOISY LE GRAND	15	12	27
PANTIN	17	6	23
NEUILLY SUR MARNE	11	10	21
STAINS	9	7	16
LE BLANC MESNIL	14	1	15
GAGNY	11	3	14
LA COURNEUVE	6	8	14
NOISY LE SEC	12	2	14
VILLEMOMBLE	7	19	13
BOBIGNY	9	3	12
DRANCY	11	1	12
ROMAINVILLE	5	7	12
MONTFERMEIL	6	4	10
AULNAY SOUS BOIS	10	5	10
BONDY	5	3	8
PIERREFITTE SUR SEINE	6	2	8
SAINT OUEN	4	3	7
NEUILLY PLAISANCE	5	1	6
LA PLAINE SAINT DENIS	5	0	5
LES LILAS	3	2	5
LE BOURGET	4	0	4
LIVRY GARGAN	1	3	4
GOURNAY SURMARNE	2	1	3
TREMBLAY EN FRANCE	3	0	3
CLICHY SOUS BOIS	0	2	2
LE RAINCY	2	0	2
COUBRON	1	0	1
LE PRE SAINT GERVAIS	1	0	1
LES PAVILLONS SOUS BOIS	1	0	1
SEVRAN	1	0	1
VILLEPINTE	1	0	1
VILLETANEUSE	1	0	1

La répartition des familles accompagnées met en évidence une forte concentration de l'activité sur plusieurs communes du département, soit **Saint-Denis (36 familles), Aubervilliers (34 familles), Montreuil (30 familles), Bagnolet (29 familles), et Rosny-sous-Bois (28 familles)**. En effet, ces 5 communes concentrent à elles seules 55.1% de notre activité départementale.

Notre implantation territoriale est élargie sur l'ensemble du département de Seine-Saint-Denis, pour autant certaines communes, telles que Coubron, Le Raincy ou Villepinte, présentent une activité plus marginale, cette disparité s'explique par un partenariat moins engagé dans ces villes.

La répartition entre l'accompagnement des familles dans le cadre d'un financement CAF et celles accompagnées dans le cadre d'un financement ASE est globalement équilibrée, avec toutefois de disparités selon les communes.

## L'origine de la demande



La majorité des demandes émanant de **l'entourage, soit 48%**, suivi des demandes émanant des **services sociaux à 39%**.

Dans le cadre de nos accompagnements financés par la CAF, nous constatons que le dispositif d'accompagnement à domicile est bien identifié notamment pour le soutien dans les tâches de la vie quotidienne (AD). Toutefois, la part de demande dans le cadre d'un accompagnement TISF reste relativement limitée.

Dans une dynamique d'amélioration de la lisibilité du dispositif TISF, différents axes de travail pourront être envisagés, soit le renforcement des liens partenariaux avec les acteurs institutionnels (services sociaux, PMI, services de soins) à travers des rencontres ponctuelles et le renforcement de notre communication autour du dispositif TISF CAF, notamment au regard de nouveaux motifs d'intervention tels que le répit parental.

## L'activité

	TISF CAF+ASE	TISF ASE	AD/AVS	TOTAL
Heures réalisées 2025	24 529,25	19 428	15 680,50	40 209,75
Heures réalisées 2024	25 391,50	18 344	18 136,25	43 527,75
Evolution 2024 - 2025	-3%	6%	-13%	-8%

L'évolution des heures réalisées entre 2024 et 2025 fait apparaître une baisse globale de l'activité de 8 %. Cette diminution s'inscrit dans des dynamiques contrastées selon les dispositifs.

Cependant, cette baisse d'activité doit être mise en perspective avec les difficultés de recrutement rencontrées durant l'année. Ces tensions impactent directement la capacité à répondre à l'ensemble des demandes ce qui a contribué à la baisse globale de l'activité, ainsi qu'à des réajustements dans les priorités d'intervention.

Ces éléments soulignent la nécessité de renforcer l'attractivité des métiers et de sécuriser les ressources humaines, afin de garantir une réponse adaptée et continue aux besoins des familles.

## La répartition des financeurs

Les heures TISF réalisées par financeur mettent en lumière la forte sollicitation que nous avons dans le cadre de l'ASE, qui représente 79 % du total des heures financées.

Cette proportion souligne non seulement l'importance des missions TISF de prévention, mais la lisibilité et l'identification claire de notre association par les partenaires, qui sollicitent les interventions des TISF.

En parallèle, la CAF finance notre activité TISF à hauteur de 21 %, ce qui correspond à des actions plus ciblées relatives à des missions de périnatalité très souvent.

La mobilisation significative des TISF au titre du volet prévention, dans le cadre du financement ASE, souligne le caractère essentiel et incontournable de l'intervention des TISF auprès des familles.

Ce constat nous invite également à engager des actions pour diversifier les financements et consolider l'ensemble de nos activités notamment nos interventions TISF CAF.

**52% CAF**

**48% ASE**

## Les bénéficiaires

	Familles		Nouvelles familles		Evolution 2024-2025	
	2025	2024	2025	2024	Familles	Nouvelles familles
TISF	183	242	93	130	-24%	-28%
AD/AVS	263	232	137	96	13%	43%
<b>TOTAL</b>	<b>446</b>	<b>474</b>	<b>230</b>	<b>226</b>	<b>-6%</b>	<b>2%</b>

L'activité des TISF en 2025 est marquée par une baisse significative.

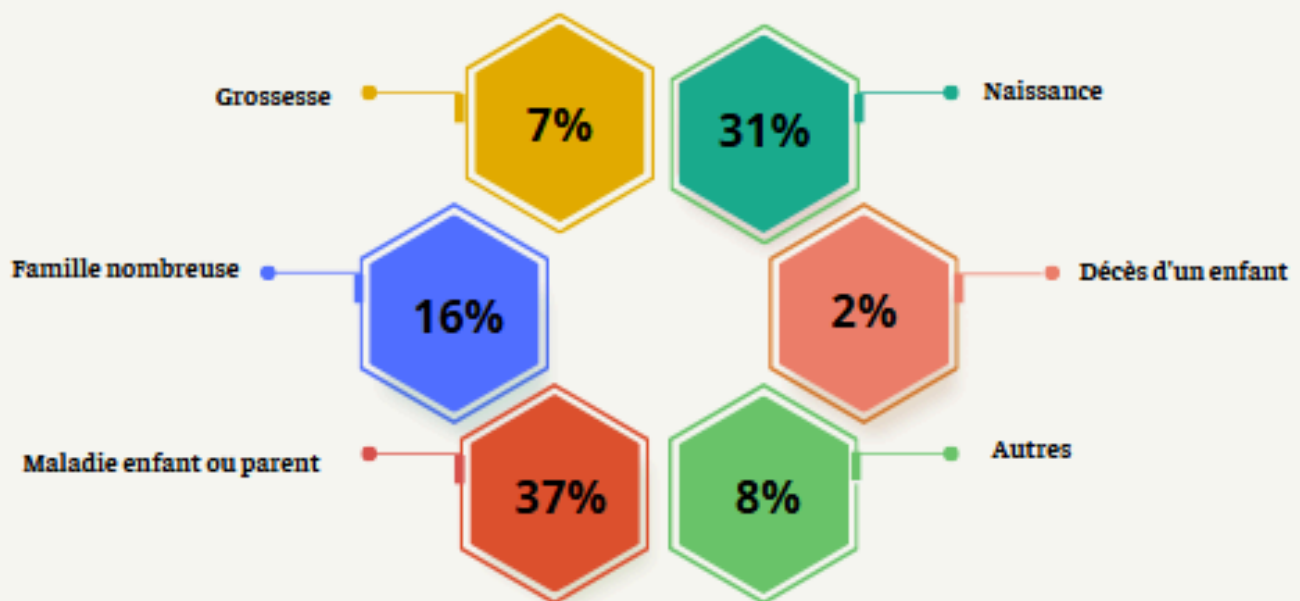
En effet, 93 nouvelles familles ont été accompagnées, contre 130 en 2024, soit une diminution de 28 %. Par ailleurs, 183 familles ont été suivies au total, contre 242 l'année précédente, représentant une baisse de 24 %. Cette diminution concerne à la fois les nouvelles entrées et le nombre total de familles accompagnées. Elle met en évidence un ralentissement de notre capacité d'intervention.

En effet, bien que les besoins sur le territoire demeurent importants, nous avons rencontré en 2025 des difficultés à répondre de manière efficiente aux nouvelles demandes et orientations. Cette baisse d'activité ne traduit pas un recul de la demande, mais s'explique principalement par des tensions liées aux ressources humaines.

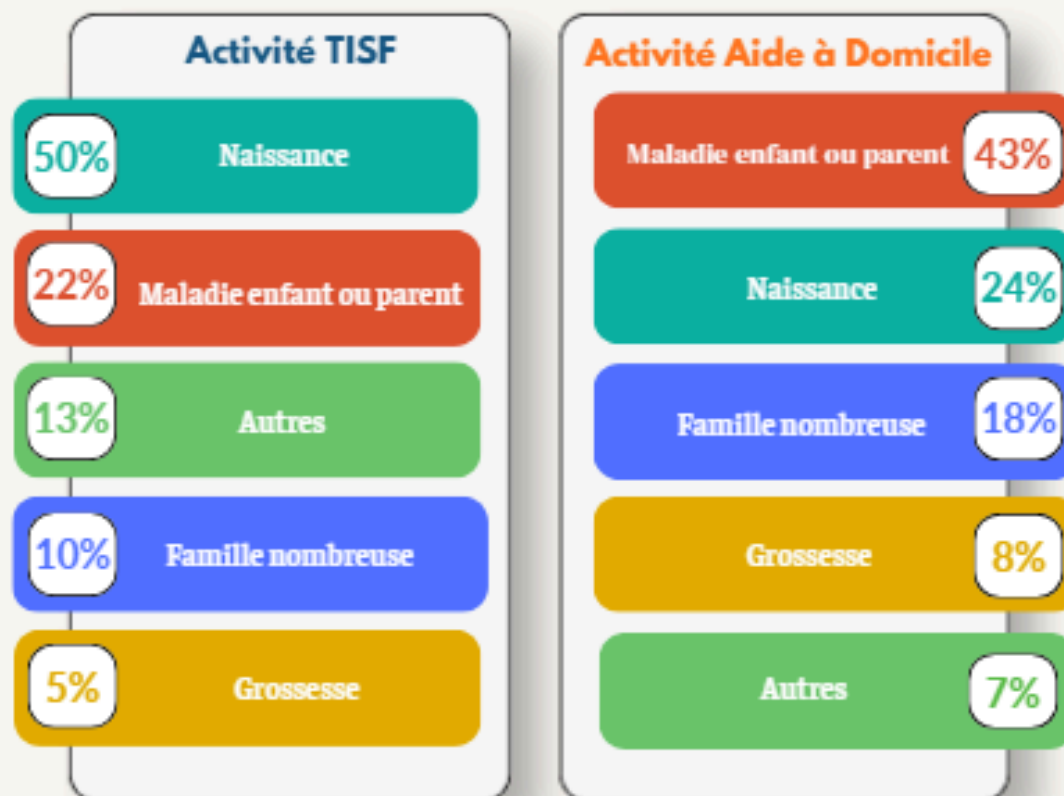
Deux facteurs majeurs illustrent ces difficultés : un absentéisme accru, ayant entraîné une désorganisation des plannings et une surcharge de travail pour les professionnels présents ; des difficultés de recrutement sur les postes de TISF, liées notamment à un manque de candidatures qualifiées, ce qui a conduit à maintenir certains postes vacants.

Dans ce contexte, l'enjeu principal pour l'année 2026 sera de redynamiser notre capacité d'intervention, afin de garantir une réponse adaptée et continue aux besoins des familles accompagnées.

## Les motifs d'intervention CAF



## Répartition des heures par motifs d'intervention



Les heures d'intervention réalisées dans le cadre de la CAF mettent en évidence une différence significative entre l'accompagnement TISF et AD/AVS.

Les TISF interviennent majoritairement dans des situations liées à des événements de vie ponctuels ou nécessitant un accompagnement éducatif renforcé. En effet, **50 % de leurs interventions concernent la naissance**, ce qui souligne leur rôle central dans l'accompagnement à la parentalité et le soutien aux familles lors de l'arrivée d'un enfant. Elles sont également mobilisées sur les situations de maladies de courte durée, soit 20 % de l'activité réalisée.

À l'inverse, les AD/AVS interviennent davantage dans des situations nécessitant un accompagnement dans la durée et dans les actes de la vie quotidienne. Leur activité est particulièrement marquée par les interventions liées aux maladies de longue durée, qui représentent 28 % de leurs heures, ainsi que par les situations de naissance, soit 24 % de l'activité et de familles nombreuses, soit 18 % de l'activité.

Cette répartition met en évidence une forte mobilisation des professionnels TISF et AD/AVS autour des moments clés de la vie familiale, notamment la naissance et les situations de santé. Elle souligne également la complémentarité des interventions entre TISF et AD/AVS, en fonction de la nature et de la durée des besoins des familles.

## Composition des familles

Dans le cadre du financement CAF, l'accompagnement concerne majoritairement des familles **composées de trois enfants et plus, soit 62% des familles accompagnées en 2025.**

Les familles ayant deux enfants constituent également une part importante, avec 74 familles, soit 25 % du nombre de familles accompagnées.

Cette répartition met en évidence des besoins importants des familles nombreuses liés principalement à la gestion du quotidien et l'organisation du domicile familial.



**38% des familles accompagnées**



## Quotient familial



L'analyse du quotient familial des familles accompagnées en 2025 met en évidence une forte proportion de ménages aux ressources modestes.

En effet, **près de la moitié des familles**, soit 47 % ont un quotient familial **inférieur à 600 €**, dont 38 % situées entre 300 € et moins de 600 €, et 9 % en dessous de 300 €.

À l'inverse, les familles disposant de ressources plus élevées sont moins représentées : 15 % ont un quotient compris entre 1 000 € et plus.



**QF inférieur à 600€**

**47% des familles accompagnées**

## Activité Protection de l'Enfance

	Heures TISF ASE	Nombre de familles
Activité 2025	19 428	155
Activité 2024	18 344	160
Evolution 2024 - 2025	6%	-3%

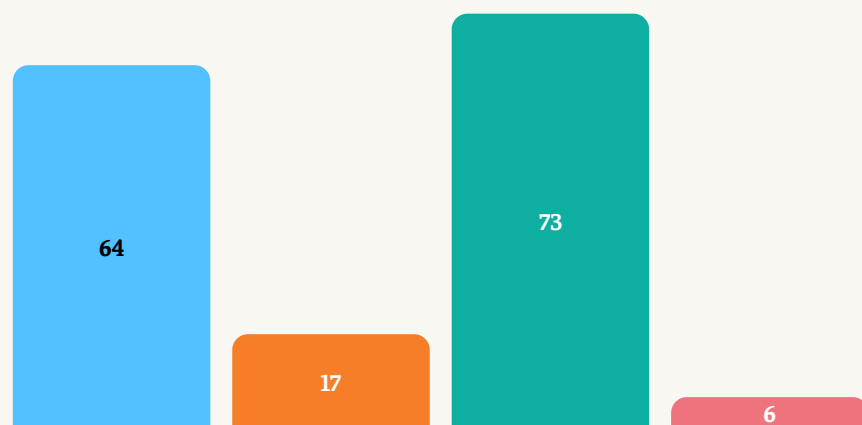
Au regard de la composition des familles accompagnées dans le cadre de l'ASE en 2025, nous constatons que la répartition des situations selon le nombre d'enfants est relativement équilibrée.

Les familles composées **d'un ou deux enfants représentent 59%** de nos accompagnements contre **41% pour les familles de 3 enfants et plus**.

Cette répartition met en évidence que les besoins d'accompagnement ne sont pas uniquement corrélés à la taille de la famille, mais relèvent principalement de situations de vulnérabilité spécifiques. Cette diversité des profils accompagnés implique une capacité d'adaptation constante afin de proposer des réponses ajustées aux besoins identifiés.

### Descriptif des familles et des enfants

- Nombre de familles monoparentales
- Nombre de parents en situation de handicap
- Nombre d'enfants porteurs de handicap (notification de la MDPH reçue)
- Nombre d'enfants porteurs de handicap (sans notification)



Au regard de l'évolution des profils des familles accompagnées et du nombre croissant d'enfants porteurs de handicap suivis dans le cadre des mesures TISF, il serait pertinent d'envisager plusieurs axes de travail, tant pour soutenir les équipes que pour renforcer la qualité et l'efficacité des accompagnements.

L'enjeu prioritaire dans le contexte actuel est le développement de formations et/ou d'actions spécifiques autour du handicap, proposées de manière régulière aux professionnels. En effet, la part croissante des accompagnements impliquant des enfants ou des parents en situation de handicap nécessite une montée en compétences des TISF, afin de mieux adapter leurs interventions aux besoins spécifiques des familles.

Par ailleurs, le développement d'un partenariat avec les acteurs spécialisés du secteur du handicap apparaît essentiel. Une collaboration renforcée permettrait d'améliorer la coordination des interventions et de faciliter l'orientation des familles vers les dispositifs les plus adaptés à leur situation.

En outre, la mise en place de temps d'échanges de pratiques entre professionnels TISF et acteurs du secteur du handicap constitue un levier pertinent pour favoriser le partage d'expériences, la mutualisation des compétences et l'amélioration de la prise en charge des situations complexes.

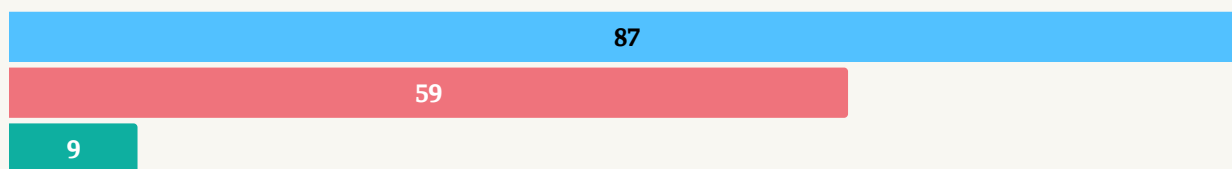
Il nous paraît également nécessaire d'engager une réflexion sur l'adaptation des modalités d'intervention, afin de mieux répondre à l'évolution des besoins des familles, notamment en ajustant le contenu des accompagnements.

## Activité professionnelle au 01/01/2025 ou au début de la mesure

● Nombre de familles où au moins un adulte est en situation d'activité professionnelle

● Nombre de familles sans emploi

● Situation inconnue



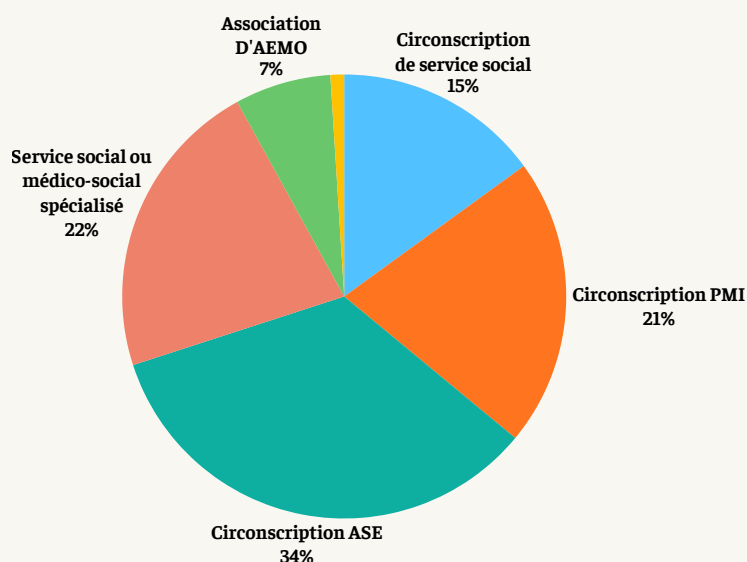
L'analyse de la situation professionnelle des familles accompagnées met en évidence des niveaux d'insertion hétérogènes.

Parmi les familles suivies, **87 disposent d'au moins un adulte en activité professionnelle**, tandis que **59 familles sont sans emploi**.

La proportion de familles sans emploi peut dans certaines situations être un facteur de fragilité socio-économique, impactant les conditions de vie, l'organisation du quotidien et l'exercice de la parentalité. L'absence d'activité professionnelle peut également constituer un **facteur aggravant en matière d'isolement social et de précarité**.

Dans ce contexte, **l'intervention TISF vise à apporter une réponse adaptée** à la diversité des situations, en prenant en compte l'ensemble des facteurs de vulnérabilité, qu'ils soient d'ordre économique, familial ou éducatif.

## Origine de la première demande ayant entraîné une mesure pour les familles entrées en 2025



En 2025, **la circonscription ASE** se positionne comme le **premier prescripteur, avec 34 % des orientations**, ce qui témoigne de son rôle central dans l'identification et l'orientation des situations nécessitant un accompagnement TISF. Compte tenu de son rôle pivot dans le dispositif de protection de l'enfance, elle est en première ligne pour orienter vers les interventions TISF, notamment lorsque les difficultés sont déjà identifiées comme nécessitant un soutien structuré au domicile.

Les services sociaux et **médico-sociaux spécialisés (22 %)** ainsi que **la PMI (21 %)** jouent également un rôle déterminant. Leur forte contribution s'explique par leur proximité avec les familles, notamment la PMI qui agit précocement auprès des jeunes enfants et des parents, ce qui favorise le repérage rapide des fragilités.

Par ailleurs, les **associations d'AEMO, qui représentent 7 %** des orientations, interviennent dans un cadre contraint et judiciaire. L'intervention des TISF apparaît complémentaire à celle de l'AEMO qui assure un accompagnement éducatif et un cadre structurant ; les TISF interviennent davantage dans le quotidien des familles, en apportant un soutien concret à l'organisation de la vie familiale et aux compétences parentales. Cette articulation permet de combiner une approche éducative et une aide pratique, renforçant ainsi l'efficacité globale de l'accompagnement proposé aux familles.

## Motifs d'intervention ASE

La répartition des motifs d'intervention met en évidence une très forte prédominance des **situations de risque ou de danger pour l'enfant**, qui représentent **87 % des interventions**.

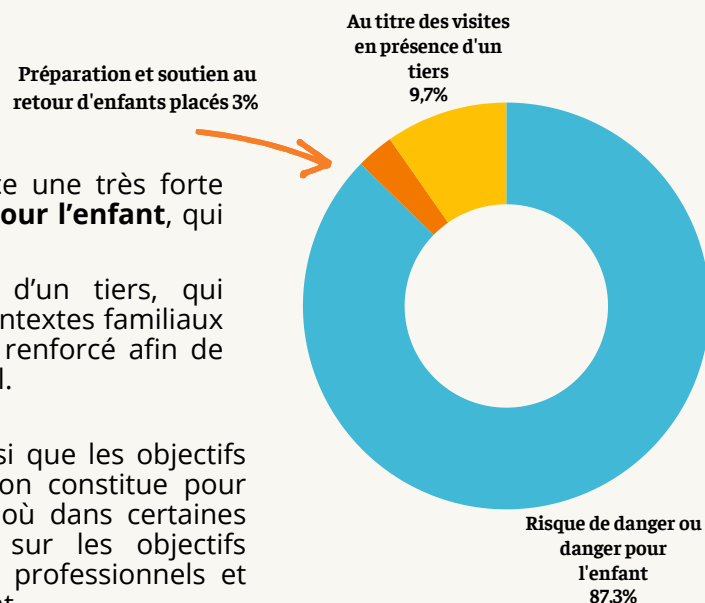
Les interventions au titre des visites en présence d'un tiers, qui représentent 10 % des situations, s'inscrivent dans des contextes familiaux particulièrement sensibles, nécessitant un encadrement renforcé afin de concilier protection de l'enfant et maintien du lien parental.

Toutefois, il est constaté que le cadre d'intervention ainsi que les objectifs TISF, peuvent être insuffisamment définis. Cette situation constitue pour nous un point de vigilance important, dans la mesure où dans certaines situations, il peut y avoir un manque de lisibilité sur les objectifs d'intervention TISF complexifiant le positionnement des professionnels et pouvant nuire à la cohérence globale de l'accompagnement.

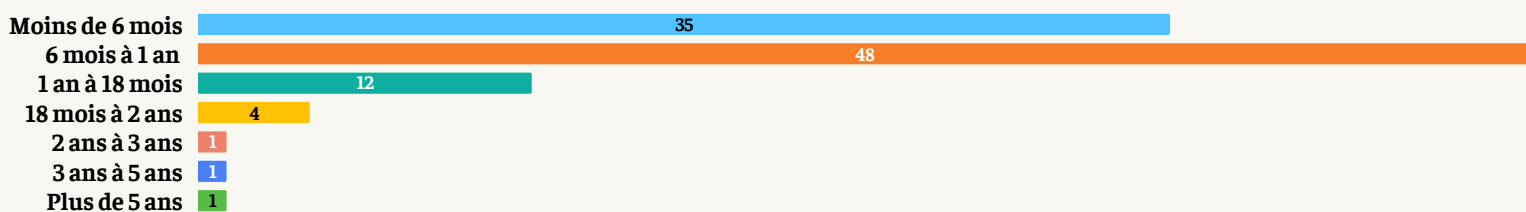
Dans ce contexte, il apparaît **indispensable de travailler et de formaliser le cadre d'intervention des visites en présence d'un tiers**, en particulier lorsqu'une orientation TISF est pressentie. La définition précise des objectifs, des modalités d'intervention et du rôle de chaque professionnel constitue un levier essentiel pour sécuriser les pratiques et garantir la cohérence des accompagnements.

Ce travail doit notamment permettre de réaffirmer le positionnement des TISF, dont la mission est centrée sur le soutien à la parentalité, afin d'éviter toute confusion avec les fonctions d'autres professionnels spécifiquement formés à l'encadrement de ce type de visites.

Une clarification partagée du cadre d'intervention favorisera ainsi une articulation plus lisible et complémentaire entre les acteurs, contribuant à renforcer la qualité, la cohérence et la sécurité des accompagnements proposés.



## Durée de l'accompagnement en continuité des familles sorties



L'analyse de la durée d'accompagnement met en lumière que les interventions des TISF s'inscrivent majoritairement dans des temporalités courtes à moyennes. **La majorité des accompagnements est comprise entre 6 mois et 1 an**, ce qui traduit des interventions dans des périodes de fragilité ponctuelle.

Le soutien des TISF permet ainsi aux familles de **retrouver un équilibre et de renforcer leurs compétences parentales**.

Ces interventions relèvent pleinement d'une logique de prévention, en favorisant la remobilisation des ressources familiales et en limitant les risques d'aggravation des difficultés. Toutefois, la présence, bien que marginale, de situations nécessitant un accompagnement prolongé souligne l'existence de vulnérabilités plus durables, qui peuvent dépasser le cadre d'intervention des TISF.

Dans ce contexte, il apparaît essentiel de systématiser le travail autour des relais en fin d'intervention. L'anticipation de la sortie, la coordination avec les partenaires et l'orientation vers des dispositifs adaptés constituent des enjeux majeurs. Ce travail est actuellement en cours de réflexion et tend à être structuré et déployé à moyen terme.

En effet, **les relais représentent des leviers indispensables** pour assurer la continuité des parcours et prévenir les ruptures d'accompagnement.

## Témoignage de familles



### Accompagnement TISF Famille B \_Prise en charge ASE

Je m'appelle D., j'ai 40 ans et je suis la maman de trois enfants âgés de 10 ans, 11 ans et 11 mois, que j'éleve seule. Les interventions ont commencé fin janvier 2025.

J'ai la chance d'être accompagnée par deux femmes exceptionnelles, qui travaillent en binôme.

Elles ont des manières de travailler très complémentaires et vraiment intéressantes.

Elles m'apportent un soutien essentiel au quotidien. J'avais beaucoup de démarches laissées en stand-by, que je n'arrivais plus à faire seule. **Grâce à leur présence, j'ai été accompagnée, épaulée, aidée à trouver des solutions là où, moi, je ne voyais plus comment avancer.**

Elles interviennent à différents niveaux : sur les démarches administratives, sur l'organisation, sur l'aménagement de la maison... Et nous avons encore beaucoup de choses à explorer et à mettre en place ensemble. Je suis très optimiste pour la suite.

Je pense avoir tout dit !

« Je m'appelle D, je suis l'un des enfants de la maison. Moi, je trouve que le travail que les dames font avec maman, c'est vraiment bien. Elles nous aident beaucoup à la maison.

Elles aident maman avec plein de choses, et du coup elle a plus de temps pour nous. On peut jouer un peu plus ensemble et elle est moins stressée. Ça me fait plaisir de la voir comme ça.

J'aime aussi quand elles s'occupent de ma sœur et de mon petit frère, parce que tout le monde est plus tranquille. Moi, je trouve que c'est bien qu'elles viennent. Ça aide toute la famille, et moi je suis content. »

### Accompagnement TISF Famille V. \_ Prise en charge ASE

« Je suis Madame V., maman de deux enfants : un petit garçon de 5 ans et une petite fille de 3 mois. Les TISF interviennent depuis le mois de juin avec une grosse coupure de trois mois.

Ce qui fait que ça a été compliqué, j'ai eu mon bébé entre temps, au niveau organisation s'était compliqué.

**Avoir une TISF m'apporte énormément dans mon quotidien.** Elles m'aident dans l'organisation de la maison, dans la gestion des journées et dans mon bien-être, aussi bien physique que moral. Je me sens soutenue parce qu'elles sont très bienveillantes. »



“

## Accompagnement AD Famille J. \_ Prise en charge CAF

Je bénéficie des interventions d'aide à domicile depuis bientôt un an, et cela a vraiment changé mon quotidien. Les intervenantes sont très respectueuses, rassurantes et toujours prêtes à donner des conseils.

Elles me mettent à l'aise, ce qui est important pour moi, surtout lorsque quelqu'un entre dans mon intimité.

J'apprécie particulièrement leur sérieux et leur ponctualité. Elles apportent une aide précieuse au quotidien.

Avant, je devais me forcer à tout faire malgré mon état de santé.

Maintenant, je sais que quelqu'un est là pour m'aider.

Je recommande vivement ce service à d'autres familles. Il ne faut pas hésiter : les intervenantes sont bien choisies ».

## Accompagnement AD Famille E. \_ Prise en charge CAF

« Nous bénéficions des interventions à domicile depuis un an, et cela a été un véritable soutien pour notre famille, notamment avec la venue de nos jumeaux. Clotilde est discrète, respectueuse et non intrusive. Elle connaît notre maison, prend en charge les tâches du quotidien et sait quand écouter ou agir, sans jamais porter de jugement.

Sa présence nous permet de mieux gérer notre organisation et nous apporte un réel soulagement. Au départ, une aide combinée pour la gestion de la maison et l'accompagnement des enfants aurait été idéale. Je recommande vivement ce service à toute famille : c'est un soutien à la fois pratique et humain, qui aide à prévenir les difficultés avant qu'elles ne deviennent critiques.

La qualité de la relation avec l'intervenante fait toute la différence. »



## Témoignage de 2 TISF

### Informations générales / Parcours professionnel



Je travaille depuis bientôt 8 ans en tant que TISF. J'ai choisi ce métier parce que j'aime le contact avec les gens, aider, échanger, être dans le social.

Je suis aussi engagée dans une association où on aide des personnes en difficulté. À la base, je voulais devenir assistante sociale, mais la formation durait 3 ans. Du coup, je me suis orientée vers TISF, qui dure 18 mois. J'ai fait ma formation à l'IRTS de Paris. Pour moi, pour être une bonne TISF, il faut surtout savoir observer, ne pas juger, accepter les personnes comme elles sont, savoir se positionner professionnellement, et prendre du recul pour ne pas tout prendre personnellement.

### Missions et interventions

Dans mon travail, j'accompagne les familles dans plusieurs aspects de leur quotidien.

Je fais du soutien à la parentalité, de l'accompagnement social, j'aide dans les tâches du quotidien (ménage, courses...), et j'accompagne aussi pour les rendez-vous médicaux. L'objectif, c'est vraiment de les aider à devenir plus autonomes.

On intervient quand les familles n'arrivent plus à gérer seules certaines situations.

Souvent, on travaille avec des familles qui ont des enfants en situation de handicap. Ce sont des situations assez compliquées, parce qu'il manque beaucoup de structures adaptées. Les parents sont souvent épuisés.

Du coup, on propose des activités aux enfants (jeux, sorties...) pour leur faire plaisir, mais aussi pour permettre aux parents de souffler un peu. Parfois, ils n'ont même plus de temps pour eux. Juste pouvoir se reposer ou sortir faire des courses, ça change beaucoup de choses.

### Description d'une journée type de travail

Aucune journée ne se ressemble vraiment.

Par exemple, ça m'arrive de commencer plus tôt que prévu. Une fois, je suis intervenue à 8h au lieu de 8h30 parce qu'une maman, qui fait des crises d'épilepsie, n'avait pas dormi.

J'ai emmené les enfants à l'école pour qu'elle puisse se reposer. Ensuite, j'ai fait les tâches du quotidien : ménage, courses, organisation.

Parfois, je dois aussi gérer des situations plus compliquées, comme un adolescent en difficulté.

Dans d'autres familles, avec des enfants en situation de handicap, je peux accueillir les transporteurs qui viennent les chercher, puis continuer avec le linge, le rangement, etc.



**Gisèle, TISF à l'AFAD IDF depuis 2018**

## **Relation avec les familles**

La relation avec les familles, c'est quelque chose qui prend du temps. Au début, on peut être vu comme quelqu'un qui s'impose dans leur vie, donc ça peut être compliqué.

La première visite est souvent faite avec un professionnel, et ça permet de poser les bases. Ensuite, on doit s'adapter à chaque famille : leur histoire, leur culture, leur façon de voir les choses.

Il faut vraiment faire attention à ne pas juger, à ne pas imposer, et à rester humble.

Certaines familles ont peur, surtout du placement des enfants, donc elles peuvent être méfiantes. La confiance se construit petit à petit.

Les difficultés qu'on rencontre le plus, c'est la fatigue, la frustration quand les familles ne comprennent pas notre rôle ou ne veulent pas avancer, et aussi cette méfiance qui peut bloquer la relation.

Quand ça devient lourd, il m'arrive d'appeler mon service, même sans raison précise, juste pour ne pas rester seule avec ça.

Une situation qui m'a marquée, c'est une famille avec des violences conjugales. Il y a eu un signalement et les enfants ont été placés. Ça a été très difficile à vivre, mais heureusement, j'ai été soutenue par mes collègues et ma responsable.

## **Travail en partenariat**

Je travaille avec différents professionnels : assistants sociaux, écoles, enseignants...

Mais parfois, ce n'est pas toujours simple. Certains partenaires attendent de nous qu'on fasse des choses qui ne font pas partie de notre rôle, et ça peut créer de la confusion et de la surcharge.

## **Difficultés et défis du métier**

Ce qui est le plus difficile, c'est le sentiment d'échec quand une famille n'évolue pas malgré tout ce qu'on met en place.

Heureusement, on a des temps d'échange : réunions d'équipe, discussions avec la hiérarchie, et des analyses de pratiques avec un psychologue. Ça aide beaucoup à prendre du recul.

Je pense que pour améliorer ce métier, il faudrait surtout améliorer les conditions de vie des familles, parce qu'on est directement confronté aux problèmes de la société.

## **Satisfaction et motivation**

Ce que j'aime le plus, c'est le côté humain. Chaque famille est différente, chaque situation aussi, et on apprend tout le temps.

Le but, c'est vraiment d'aider les familles à aller mieux et à devenir plus autonomes.

Pour moi, c'est une vocation. J'ai toujours voulu travailler dans le social, et en plus j'ai grandi dedans, ma mère faisait déjà ce métier.

Pour faire ce travail, il faut vraiment aimer aider les autres, aimer le contact, respecter les gens, ne pas juger, et accepter les différences.

Ce n'est pas un métier qu'on fait pour l'argent. Si on n'aime pas, ça se voit tout de suite. Dans le social, on ne peut pas faire semblant."

**Gisèle**

## Informations générales / Parcours professionnel



Je travaille en tant que TISF depuis un an. J'ai choisi ce métier parce qu'il correspond vraiment à mes valeurs et à ma personnalité. J'ai toujours voulu travailler dans le social et être dans une relation d'aide avec les personnes. En me renseignant sur le métier de TISF, je me suis rendue compte que ça correspondait exactement à ce que je recherchais.

Au niveau de mon parcours, j'ai fait un Bac Pro ASSP, puis j'ai continué avec un BTS ESF. Pour moi, les qualités principales pour être une bonne TISF, c'est d'aimer le contact humain, le dialogue, aimer accompagner les familles, être ouverte d'esprit et surtout ne pas juger.

## Missions et interventions

Ma mission principale, c'est le soutien à la parentalité auprès des familles que j'accompagne.

Les situations que je rencontre le plus souvent, ce sont des familles en difficulté avec leurs enfants, des enfants avec des troubles autistiques ou des troubles du comportement.

## Description d'une journée type de travail

Mes journées ne se ressemblent pas vraiment, ça dépend beaucoup des familles.

Le matin, si je commence à 8h30, je finis vers 12h30, et si je commence à 9h, je finis vers 13h. L'après-midi, les interventions durent environ 4 heures, souvent avec des horaires décalés selon les besoins des familles.

Le mercredi, c'est plus simple pour proposer des activités, parce que les enfants n'ont pas école. Et pendant les vacances, les matinées sont souvent plus calmes, donc je privilégie les sorties l'après-midi.

Avec les enfants, on commence souvent par des activités simples comme du coloriage, puis on peut aller au parc. Quand les enfants sont à l'école, j'accompagne plutôt la maman dans les démarches administratives.

Dans les situations liées à la CAF, les objectifs sont souvent fixés avec la maman. Je peux garder l'enfant, aider pour les soins du nourrisson, participer au rangement de la maison ou répondre à d'autres besoins.

Globalement, je suis là pour écouter, soutenir et m'adapter aux besoins de chaque famille.



**Maroua, TISF  
à l'AFAD IDF  
depuis 2025**

## **Relation avec les familles**

Lors de la première visite à domicile, avec le partenaire, j'explique bien que je suis là pour aider et pas pour juger.

Ensuite, je prends le temps de connaître la famille : leur fonctionnement, leurs habitudes... et je laisse la relation se construire petit à petit. Je préfère que la maman s'ouvre naturellement, sans forcer les choses.

Les difficultés apparaissent surtout quand la famille accepte l'intervention sans vraiment le vouloir. On peut sentir qu'on n'est pas forcément les bienvenus, et ça crée un malaise.

La barrière de la langue n'est pas vraiment un problème pour moi, j'arrive toujours à me faire comprendre.

Une situation qui m'a marquée, c'est une famille que j'ai accompagnée pendant un an. Il y avait beaucoup de hauts et de bas. Malgré des progrès, les enfants ont finalement été placés, et ça a été très frustrant pour moi.

## **Travail en partenariat**

Je travaille surtout avec des éducateurs.

Selon les situations, la collaboration peut être très bien... ou plus compliquée. Certains partenaires sont très disponibles, on échange régulièrement, et ça facilite vraiment le travail.

D'autres sont plus difficiles à joindre, répondent peu aux messages ou aux mails, et ça complique le suivi. Quand la communication est fluide, c'est beaucoup plus simple et surtout plus bénéfique pour les familles.

## **Difficultés et défis du métier**

Parfois, certaines situations dépassent notre rôle. Par exemple, il arrive que le comportement d'un enfant relève plutôt d'un éducateur spécialisé, mais comme la famille n'a pas d'autre solution, on intervient quand même.

Les parents ont aussi beaucoup d'attentes envers nous, ce qui peut mettre une certaine pression. Même si on explique nos limites, ils espèrent beaucoup de notre accompagnement.

## **Satisfaction et motivation**

Ce que j'aime le plus dans mon métier, c'est de me sentir utile. Par exemple, récemment, j'ai aidé une famille à faire un dossier MDPH pour leur enfant autiste afin qu'il puisse avoir une tablette de communication. Ça m'a vraiment apporté de la satisfaction.

Ce qui me motive aussi beaucoup, c'est la reconnaissance des familles. On est souvent un vrai soutien pour elles, surtout quand elles sont perdues ou dépassées.

En un an, j'ai énormément appris, et aujourd'hui je me sens plus à l'aise et plus compétente.

Et surtout, j'aime encore plus ce métier que je ne l'imaginai au départ.

Si je devais donner un conseil à quelqu'un qui veut devenir TISF, je lui dirais simplement : si tu aimes l'humain et le contact, fonce."

**Maroua**

## Témoignage de 2 Aides à Domicile



### Informations générales / Parcours professionnel

Je travaille comme aide à domicile depuis le 9 janvier 2017, à temps plein. J'ai obtenu mon diplôme d'ADVF.

J'ai choisi ce métier parce que j'aime aider les gens, surtout les enfants. J'aime le fait de pouvoir soutenir les familles dans leur quotidien, c'est quelque chose qui me plaît beaucoup. Pour faire ce métier, il faut être courageuse, compétente, aimer ce que l'on fait, et bien sûr avoir une formation et un diplôme.

### Missions et interventions

Mes missions sont assez variées : je fais du ménage, du repassage, l'entretien du logement, et je m'occupe aussi du linge.

### Description d'une journée type de travail

Je commence généralement à 8h30. En arrivant, la famille me dit souvent par quoi commencer : le linge, le ménage...

Mais avec le temps, quand on connaît bien la famille, on sait déjà comment s'organiser sans qu'on ait besoin de nous expliquer à chaque fois.

Il peut quand même y avoir des changements de dernière minute, et dans ce cas, la famille peut me demander de commencer par autre chose.

### Relation avec les familles

Pour moi, la confiance est très importante. Elle se construit à travers notre comportement, notre façon de parler et notre attitude. Et je pense qu'elle commence dès le début.

Il faut aussi avoir confiance en soi et faire confiance à la famille.

Parfois, il peut y avoir des situations un peu délicates. Par exemple, certaines mères ne préviennent pas leur mari qu'une aide à domicile intervient, ce qui peut créer des tensions. Mais en général, ça s'arrange assez vite.

Ce qui me marque beaucoup, ce sont les enfants. Il arrive qu'ils soient impolis avec leurs parents. En leur parlant calmement, j'ai déjà vu des changements dans leur comportement.

Les familles me disent parfois qu'elles prennent exemple sur ma façon de parler avec les enfants, et ça me touche beaucoup.



**Lou, AD à l'AFAD IDF depuis 2017**

## Conditions de travail

La principale difficulté dans ce métier, ce sont les transports. Parfois, il faut marcher 10 à 12 minutes après le bus pour arriver chez la famille.

C'est fatigant physiquement, mais c'est un métier que j'ai choisi et que j'aime, donc ça ne me dérange pas.

Pour gérer la fatigue ou les situations difficiles, il faut savoir rester calme, aimer son travail et respecter les familles.

On est aussi soutenus par le service. S'il y a un problème, le bureau et la responsable interviennent rapidement.

## Satisfaction et motivation

Ce que j'aime le plus, c'est le lien que je crée avec les familles. On rencontre beaucoup de personnes différentes, et parfois ça devient de vraies relations.

Par exemple, une ancienne famille m'a reconnue dans la rue et m'a aidée pour mes déplacements. Une autre fois, une famille m'a déposée directement chez la suivante parce qu'il n'y avait pas de bus.

J'ai 61 ans aujourd'hui, et je souhaite continuer jusqu'à la retraite. Je n'ai pas envie de changer de métier, parce que je l'aime vraiment.

C'est un métier où il faut aimer les gens, le contact humain, sinon ce n'est pas possible.

Si je devais donner un conseil à quelqu'un qui veut faire ce métier, je lui dirais : il faut aimer le contact humain, être courageuse et motivée pour aider les familles.

Aujourd'hui, je me sens bien dans mon travail, à l'aise avec les familles, et surtout heureuse de faire ce métier.

**Lou**



## Informations générales / Parcours professionnel

J'ai 20 ans d'expérience dans le métier d'aide à domicile. Je travaille à l'AFAD depuis 3 mois et je suis à temps plein.

Je n'ai pas de formation spécifique, mais j'ai 20 ans d'expérience dans l'aide à domicile. J'ai aussi travaillé auprès des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Pour moi, les qualités les plus importantes sont la ponctualité et la patience.

### Missions et interventions

Mes principales missions sont les tâches ménagères et la gestion du linge.

### Description d'une journée type de travail

Je commence généralement à 8h30. En arrivant chez les familles, elles me disent souvent par quoi commencer, comme le ménage ou le linge.

Avec le temps, quand je connais bien la famille, je sais m'organiser toute seule. Mais il peut y avoir des changements, et la famille peut me demander de faire autre chose en priorité.

### Relations avec les familles

Parfois, quand je n'arrive pas à rentrer en relation tout de suite, certaines familles peuvent être fermées ou un peu distantes. Mais je ne change pas mon comportement, je fais mon travail correctement.

Avec le temps, les familles voient mon sérieux et finissent par être satisfaites. Elles me remercient, et la confiance s'installe petit à petit.

Le plus compliqué, ce sont les transports. Le travail en lui-même, ça va.

### Conditions de travail

Je ne rencontre pas de grandes difficultés dans mon travail. Le travail est un peu fatiguant.

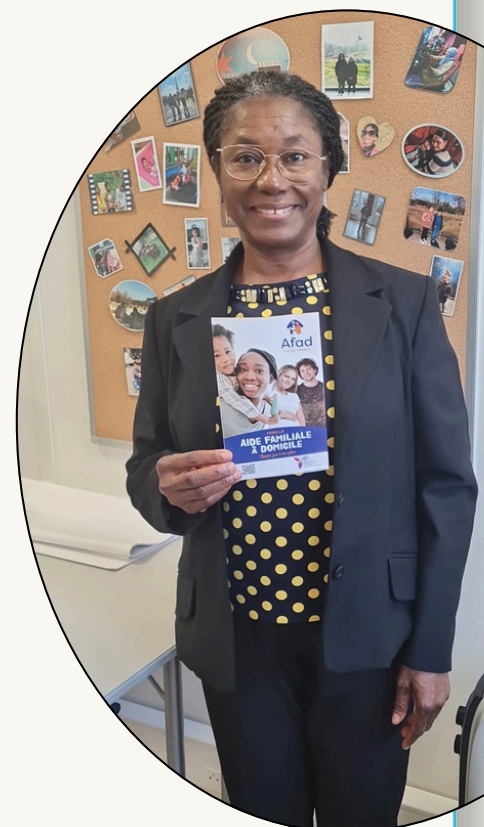
Quand je rentre chez moi, je me repose un peu, je m'allonge, et ensuite ça va mieux.

### Satisfaction et motivation

J'aime mon travail, ça me fait du bien de bouger. Et comme je suis bientôt à la retraite, je ne me vois pas changer de métier.

Le conseil que je peux donner à quelqu'un qui voudrait faire ce travail c'est d'être courageuse, parce que c'est un métier parfois fatigant, avec les déplacements en transport. Et surtout, il faut être sérieuse dans son travail et respecter les familles.

**Dorcilia, AD  
à l'AFAD IDF  
depuis 2026**



## Actions et partenariats 2025

### Septembre 2025

Au cours du mois de septembre 2025, nous avons participé à différentes actions partenariales.

À ce titre, une rencontre partenariale de circonscription a été organisée, réunissant les acteurs des communes de Rosny-sous-Bois, Villemomble et Le Raincy, autour du bilan du RPPE 2023/2024.

Ce temps d'échange a permis de croiser les regards professionnels et d'identifier des axes d'amélioration partagés.

Par ailleurs, une réunion d'information interne, animée par la chargée de prévention parentalité et la référente handicap de l'ASE, a été organisée autour des dispositifs mobilisables dans le champ du handicap. Cette initiative a contribué à améliorer la lisibilité des ressources existantes et à renforcer la connaissance des professionnels TISF quant aux solutions d'accompagnement possibles.

Enfin, la participation aux Assises nationales de l'aide à domicile a permis à la structure de s'inscrire dans une dynamique de réflexion élargie à l'échelle du secteur, en favorisant l'ouverture sur les évolutions, les enjeux et les pratiques professionnelles.

L'ensemble de ces actions ont permis de renforcer les partenariats locaux et d'actualiser des connaissances des professionnels et d'avoir une meilleure lisibilité des dispositifs du territoire.



### Octobre 2025

Le mois d'octobre 2025 a été marqué par la mise en œuvre d'une action de sensibilisation autour de la parentalité, centrée sur les besoins fondamentaux de l'enfant et de sa famille, en lien avec les apports de la théorie de l'attachement.

Cette intervention s'inscrivait dans une démarche de montée en compétences des professionnels, visant à renforcer la qualité de l'accompagnement proposé aux familles.

Les échanges ont suscité un intérêt significatif de la part des participants, favorisant l'appropriation de repères théoriques structurants mobilisables dans les pratiques professionnelles.

### Novembre 2025



En novembre 2025, un accompagnement de type coaching d'équipe a été engagé auprès de l'équipe administrative et des TISF, dans une optique d'amélioration du fonctionnement collectif.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de renforcer la cohésion d'équipe, de fluidifier les échanges internes et de faire évoluer les pratiques professionnelles.

Les premiers retours témoignent d'une mobilisation des équipes et de l'émergence d'une dynamique collective plus structurée, traduisant des effets positifs sur l'organisation du travail et les interactions professionnelles.

Dans une perspective de consolidation, ce coaching sera poursuivi en 2026, afin de soutenir la dynamique engagée et de renforcer durablement les compétences relationnelles et organisationnelles des équipes.

## Actions 2025 à destination des familles

### 1) Actions et sorties mises en place dans le cadre du financement du Conseil départemental

Dans le cadre du financement du Conseil départemental, différentes sorties et actions ont été mises en place à destination des enfants et des familles. Ces activités ont permis de favoriser leur bien-être, leur socialisation ainsi que leur ouverture culturelle.

Plusieurs sorties ont été organisées dans des structures de loisirs adaptées aux enfants, telles que **Gulli Parc**, **Royal Kids** ou encore **Kingooroo**. D'autres **espaces de loisirs et structures multi-activités** ont également été proposés.

Les objectifs de ces sorties au sein de ces airs de jeux étant de favoriser la socialisation entre les enfants, en les mettant en interaction avec d'autres. Ce type de lieu permet également de travailler la motricité des enfants à travers des jeux impliquant des déplacements, des sauts etc.

Ces temps ont aussi été l'occasion d'apprendre à partager, à respecter les règles et à évoluer en groupe, tout en permettant aux enfants de se dépenser et de s'amuser dans un lieu sécurisé.



Des activités sportives et de détente ont aussi été mises en place, telles que des sorties à la piscine, au centre aquatique ou à la piscine de Noisy. Les familles ont également pu profiter d'une sortie à la Base de loisirs de Torcy, ainsi que d'activités comme le bowling ou le mini-golf. Ces temps ont favorisé l'activité physique, la détente et le plaisir partagé.

Par ailleurs, des sorties culturelles ont été proposées afin de stimuler la curiosité et l'ouverture des enfants. Ils ont pu se rendre au cinéma, découvrir la Cité des enfants, visiter le Musée de l'Illusion, assister à un spectacle au théâtre « Blanche-Neige », ou encore explorer la Galerie de l'Évolution et une exposition au Grand Palais. Une exposition autour des chiens et des chats a également été proposée.

L'objectif de ces sorties culturelles **étant de stimuler la curiosité et l'imagination des enfants**. Elles leur ont permis de découvrir de nouveaux environnements, comme le monde scientifique, artistique ou animalier.



Enfin, une action collective a été organisée sous la forme d'une chasse aux œufs. Ce moment convivial a permis de rassembler les enfants et les familles au parc de la Courneuve, dans un cadre d'une activité ludique, favorisant le partage, la participation et le vivre-ensemble.

L'ensemble de ces actions a **contribué à offrir aux enfants des moments de plaisir, de découverte et de socialisation, tout en renforçant les liens avec les familles.**

## 2) Actions et sorties mises en place dans le cadre des accompagnements TISF (hors financement Conseil départemental)

Dans le cadre de l'accompagnement des familles, différentes actions ont été mises en place afin de répondre aux besoins repérés par les TISF. Ces interventions s'inscrivent dans une **démarche globale de soutien à la parentalité, de prévention et de renforcement du lien social.**

Les familles accompagnées présentent des profils hétérogènes, avec des besoins portant à la fois sur l'organisation du quotidien, le soutien éducatif, l'accès à l'extérieur, aux loisirs et à la valorisation des compétences parentales.

Ainsi, **diverses activités ont été proposées aux familles en favorisant des actions accessibles, adaptées et majoritairement gratuites.**

Les actions menées poursuivent plusieurs objectifs complémentaires :

- **Favoriser et renforcer** le lien parent-enfant
- **Soutenir** les parents dans leur rôle éducatif au quotidien
- **Encourager** la socialisation des enfants
- **Faciliter** l'accès à des activités extérieures
- **Développer** l'autonomie des familles
- **Valoriser** les compétences parentales existantes

Les actions menées par les TISF en 2025 se sont articulées autour de plusieurs axes :

## **Les sorties extérieures**

De nombreuses sorties ont été organisées afin de favoriser l'ouverture des familles vers l'extérieur et de rompre l'isolement. Il s'agit principalement de sorties dans les parcs, médiathèques, fermes pédagogiques ou encore lors d'événements locaux tels que les marchés de Noël ou les plages mises à disposition dans les villes durant l'été.

Ces temps ont permis aux enfants et leur parent d'avoir un moment de partage avec leurs enfants dans un cadre différent du domicile.

## **Les ateliers**

Des ateliers ont également été proposés, notamment autour de la cuisine : préparation de crêpes, gâteaux, repas, ainsi que des activités créatives comme la peinture ou le dessin. Ces temps favorisent la participation active des parents et des enfants et permettent de travailler autour de la transmission de savoir-faire, tout en renforçant le lien familial.

## **L'accompagnement éducatif**

Un accompagnement éducatif est régulièrement mis en place dans les familles par les TISF, au regard des besoins de celles-ci. Cet accompagnement s'axe généralement autour de :

- L'aide aux devoirs ; notamment le soutien à la lecture
- L'aide dans certaines démarches administratives

Ces actions visent à soutenir les parents dans leur rôle éducatif et à aider et soutenir les enfants dans leur parcours scolaire.

## **Les activités ludiques**

Les jeux occupent une place importante dans l'accompagnement TISF. Dans le cadre des interventions TISF, les jeux de société, les activités de motricité, le dessin ou encore les jeux éducatifs sont régulièrement utilisés au domicile des familles.

En effet, chaque TISF dispose d'un KIT de jeux qu'elle apporte au domicile des familles en fonction des besoins identifiés. Ces activités proposées et/ou impulsées par les TISF autour du jeu constituent un support essentiel pour favoriser l'apprentissage, développer les compétences sociales des enfants et instaurer un climat de confiance entre les TISF, les parents et les enfants.

L'ensemble de ces actions menées au domicile et à l'extérieur permettent in fine de renforcer le lien parent-enfant, notamment lors des activités partagées et des sorties. En effet, à terme et à force de sollicitations, les parents apparaissent davantage impliqués et mobilisés dans les temps proposés.

Les actions ont également permis de favoriser une meilleure ouverture vers l'extérieur, en facilitant l'accès à des lieux et activités souvent peu ou pas fréquentés par la majorité des familles accompagnées.

En toile de fond, l'objectif de ces actions est de travailler la valorisation des parents afin de renforcer leur confiance en leurs compétences.

L'ensemble des actions menées s'inscrit dans une dynamique en cohérence avec les objectifs de soutien à la parentalité. Celles-ci permettent d'apporter des réponses concrètes aux besoins des familles, tout en favorisant leur implication, leur autonomie et leur ouverture vers l'extérieur.

Les TISF peuvent toutefois rencontrer certaines limites dans leur action, notamment en lien avec la difficulté à mobiliser certains parents autour de temps de jeu avec leurs enfants. Ces moments, pourtant essentiels au soutien du lien parent-enfant, ne suscitent pas toujours l'adhésion attendue.

En effet, certains parents peuvent percevoir l'intervention du TISF comme un simple temps de répit, sans s'inscrire pleinement dans la dimension éducative de l'accompagnement. D'autres, confrontés à des problématiques administratives complexes, se trouvent accaparés par ces démarches, ce qui limite leur disponibilité et leur engagement dans ce type d'action.

## Bilan des objectifs 2025

---

Pour l'année 2025, nous nous avons plusieurs objectifs, portant notamment sur le développement et le rééquilibrage de l'activité CAF/ASE, le renforcement des partenariats territoriaux, le lancement d'une campagne de recrutement de TISF, la poursuite des actions collectives ainsi que le développement de collaborations avec des acteurs spécialisés dans le champ du handicap.

Toutefois, les conditions de fonctionnement de l'antenne au cours de l'année 2025 n'ont pas permis de décliner ces orientations de manière opérationnelle.

En effet, l'année 2025 a été fortement marquée par des contraintes organisationnelles et des tensions en matière de ressources humaines, ayant conduit les équipes à se recentrer prioritairement sur la continuité de service et la gestion des situations orientées par les différents prescripteurs.

Dans ce contexte, les marges de manœuvre nécessaires à la conduite des actions de développement ont été particulièrement limitées.

De ce fait, les objectifs que nous nous sommes fixés pour l'année 2025 n'ont pu être engagés de manière significative.



## Objectifs 2026

### Développement du recrutement via un partenariat renforcé avec France travail

Dans le cadre de la stratégie de recrutement pour 2026, l'objectif est de renforcer l'attractivité et l'efficacité de notre processus de recrutement en s'appuyant sur des partenariats structurés avec France Travail, l'organisation régulière de job datings, ainsi que la mise en place de dispositifs de formation adaptés tels que les POEI (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle).

La mise en place de POEI constituera un levier stratégique pour former des candidats aux compétences spécifiques attendues au poste de TISF, tout en sécurisant nos recrutements.

### Poursuite et consolidation du coaching d'équipe

Poursuivre l'accompagnement de type coaching d'équipe engagé en 2025 auprès de l'équipe administrative et de TISF, afin de renforcer durablement la cohésion, d'améliorer la communication interne et d'optimiser le fonctionnement collectif.

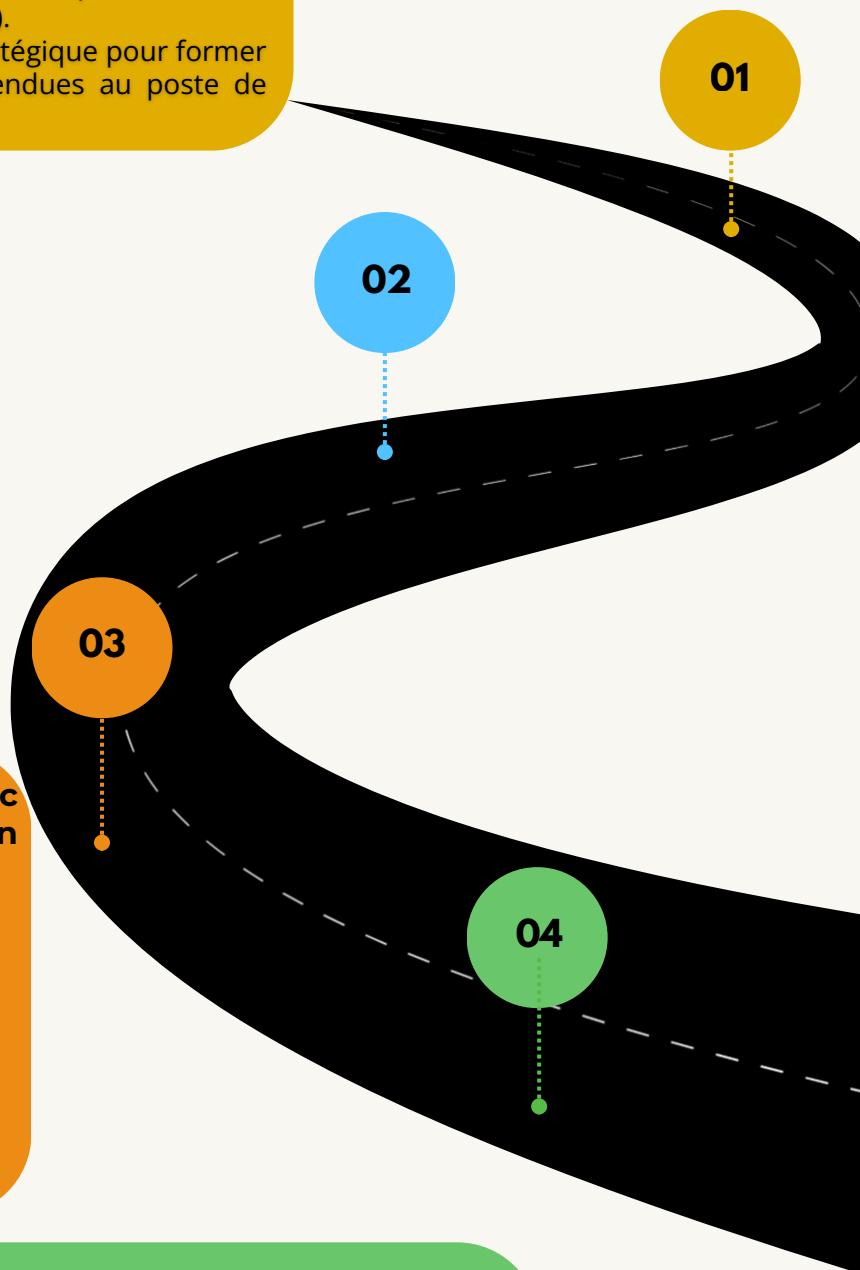
L'objectif est de consolider les pratiques mises en place, d'ancrer une culture de collaboration et de soutenir le développement des compétences relationnelles et organisationnelles des équipes.

### Renforcer le travail de proximité avec les partenaires et la représentation institutionnelle

Développer une présence active et régulière auprès des partenaires du territoire, notamment à travers la participation de la Responsable d'entité départementale aux RPPE et aux réunions de coordination, afin de consolider les liens existants, de développer de nouveaux partenariats et d'accroître la visibilité de notre association dans les réseaux locaux.

### Formaliser le cadre d'intervention des visites en présence d'un tiers

Structurer et formaliser le cadre d'intervention des visites en présence d'un tiers, notamment dans les situations où une orientation vers une intervention de TISF est pressentie, afin de garantir des pratiques harmonisées et sécurisées. L'objectif est de clarifier les modalités d'intervention, les rôles et responsabilités des professionnels, ainsi que les critères de mise en place de ces visites. Ce travail de formalisation permettra également de soutenir les TISF dans leurs pratiques.



## Bilan qualité 2025

Critères	Objectifs	Actions
<b>Droits de la personne accompagnée</b>	Garantir le respect et la connaissance des droits	Rappel annuel des grands principes des droits (réunion d'équipe/publication) prendre un point de droit Quizz sur les droits 2 fois par an
<b>Co-construction du projet personnalisé</b>	Renforcer l'implication des familles	Déploiement des nouveaux documents mis en place (grilles d'évaluation parentale, PAI...)
<b>Politique ressources humaines</b>	Développer les compétences des professionnels recrutés afin de faciliter leur intégration	Mise en œuvre un plan de développement des compétences, incluant les formations nécessaires à la qualité de l'accompagnement en lien avec France travail
<b>Démarche qualité et gestion des risques</b>	Structurer la prévention et le traitement des risques	Déploiement de la Procédure EI/EIG Formation de tous les salariés à cette procédure Formation au plan de gestions des risques mise en place d'une réunion retour d'expérience tous les 6 mois
<b>Bienveillance et éthique</b>	Promouvoir des pratiques professionnelles respectueuses	Etude situation en réunion d'équipe trimestriellement

# Rapport d'activité 2025

## Département du Val-de-Marne



## Chiffres de l'année 2025

### 70 Bénéficiaires

41 bénéficiaires CAF  
29 bénéficiaires ASE



### 25 Nouveaux bénéficiaires

13 bénéficiaires CAF  
12 bénéficiaires ASE



**4 041 heures d'intervention TISF**  
**1 947 heures d'intervention AD/AVS**

En 2025, dans le département du Val-de-Marne (94), nous avons accompagné **70 familles** et engagé l'accompagnement de **25 nouvelles familles**.

Au total, 4 041 heures d'intervention en TISF ont été réalisées, ainsi que 1 947 heures d'aide à domicile.

## Secteur d'intervention

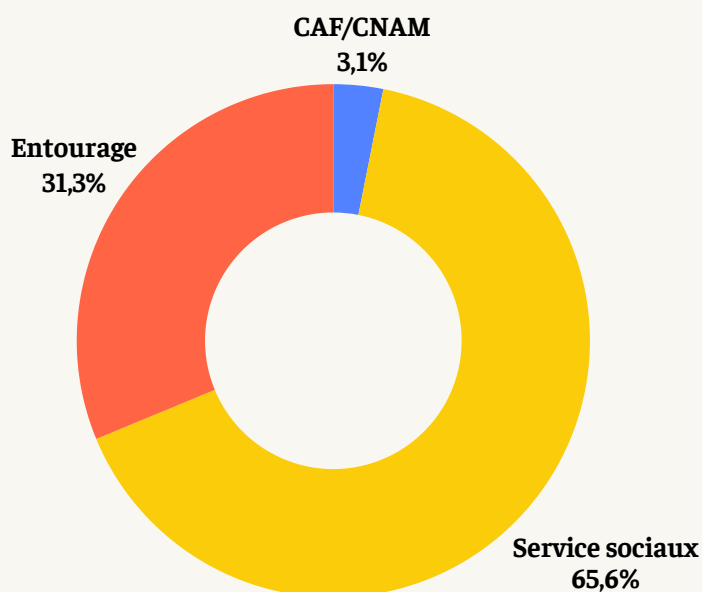
	Familles CAF	Familles ASE	TOTAL
VILLENEUVE ST GEORGES	3	4	7
ARCUEIL	5	0	5
VILLIERS SUR MARNE	1	4	5
CHAMPIGNY SUR MARNE	3	1	4
VILLEJUIF	0	4	4
VILLENEUVE LE ROI	1	3	4
CHOISY LE ROI	1	2	3
GENTILLY	2	1	3
IVRY SUR SEINE	0	3	3
LE PLESSIS TREVISE	0	3	3
LIMEIL BREVANNES	3	0	3
VINCENNES	3	0	3
VITRY SUR SEINE	2	1	3
ALFORTVILLE	1	1	2
FONTENAY SOUS BOIS	0	2	2
LE KREMLIN BICETRE	1	1	2
LE PERREUX SUR MARNE	2	0	2
VALENTON	1	1	2
ABLON	1	0	1
BONNEUIL SUR MARNE	1	0	1
CHARENTON LE PONT	1	0	1
JOINVILLE LE PONT	1	0	1
L'HAY LES ROSES	0	1	1
MAISONS ALFORT	1	0	1
SAINT MANDE	1	0	1
SAINT MAUR DES FOSSES	1	0	1
SUCY EN BRIE	1	0	1
THIAIS	1	0	1

Dans le département du 94, **Villeneuve-Saint-Georges est la commune où l'activité est la plus importante**, avec 7 familles accompagnées, dont 3 relevant de la CAF et 4 de l'ASE.

Elle est suivie par Arcueil et Villiers-sur-Marne, avec 5 familles chacune. À Arcueil, l'ensemble des familles relève de la CAF, tandis qu'à Villiers-sur-Marne, la répartition est de 4 familles CAF et 1 famille ASE.

Enfin, les communes de Champigny-sur-Marne, Villejuif et Villeneuve-le-Roi comptent chacune 4 familles accompagnées.

## Origine de la demande



L'origine des demandes est majoritairement liée aux **services sociaux**, qui sont à l'initiative de 21 accompagnements, soit **66 % des situations**.

L'entourage des familles constitue la seconde source de sollicitation, avec 10 demandes, représentant 31 %.

Enfin, une demande émane de la CAF, soit 3 % du total.

## L'activité

	TISF CAF	TISF ASE	AD/AVS	TOTAL
Heures réalisées 2025	1 923,75	2 117,25	1 954,50	5 995,50
Heures réalisées 2024	1 822,25	2 249,50	2 200,50	6 272,25
Heures réalisées 2023	1 180,50	1 749,25	1 459,75	4 389,50
Heures réalisées 2022	1 883,25	1 764,50	1 722,25	5 370
Evolution 2024 - 2025	6%	-6%	-11%	-4%
Evolution 2022 - 2025	2%	20%	13%	12%

En 2025, le volume d'heures TISF financées par la CAF a connu une progression, passant de 1 822,25 heures à 1 923,75 heures, soit **une augmentation de 6 %**.

Plus largement, la période 2022-2025 s'inscrit dans une dynamique positive, avec une hausse de l'activité dans l'ensemble des domaines d'intervention :

**TISF CAF : +2 %**  
**TISF ASE : +20 %**  
**AD/AVS : +13 %**

Au global, l'activité enregistre une augmentation de **12 %** sur cette période.

## La répartition des financeurs

**65% CAF**

**35% ASE**

En 2025, sur le département du Val-de-Marne (94), l'activité TISF se répartit entre **2 117,25 heures réalisées** au titre de l'ASE et 1 923,75 heures financées par la CAF, soit respectivement 52 % et 48 % du volume total TISF.

Concernant l'aide à domicile (AD), l'ensemble des interventions est financé par la CAF, pour un total de 1 954,50 heures.

Au global, **toutes activités confondues, 3 878,25 heures** ont été réalisées **dans le cadre de la CAF, contre 2 117,25 heures pour l'ASE**, soit une répartition de 65 % pour la CAF et 35 % pour l'ASE.

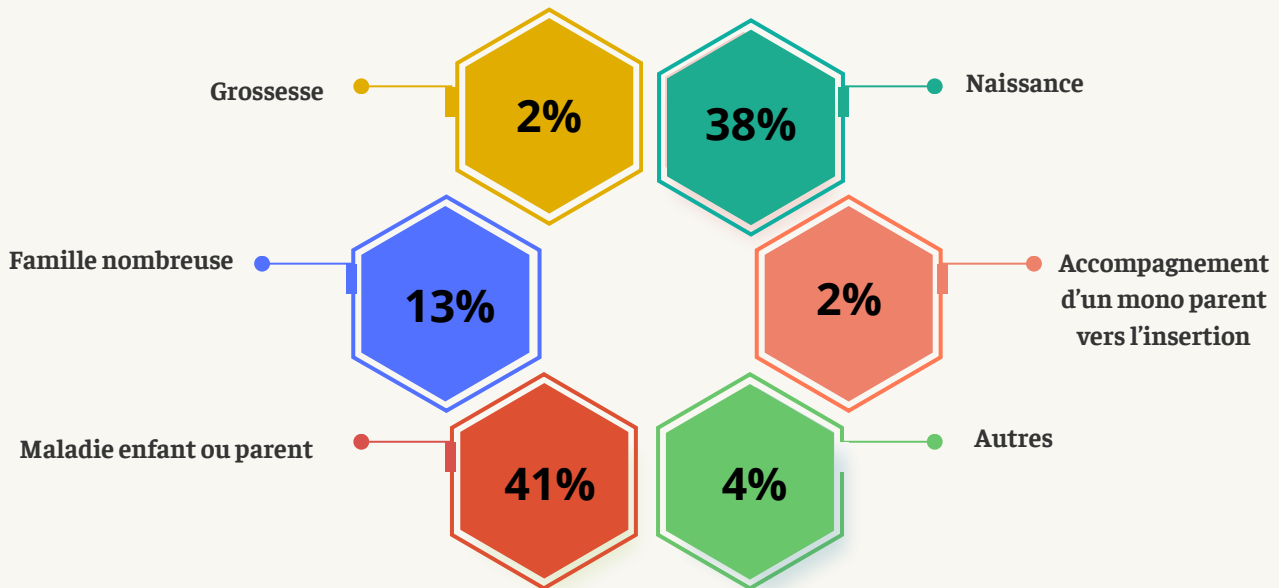
## Les bénéficiaires

	Familles		Nouvelles familles		Evolution 2024-2025	
	2025	2024	2025	2024	Familles	Nouvelles familles
<b>TISF</b>	18	41	24	44	- 25%	-7%
<b>AD/AVS</b>	7	29	17	28	- 59%	4%
<b>TOTAL</b>	25	70	41	72	- 39%	3%

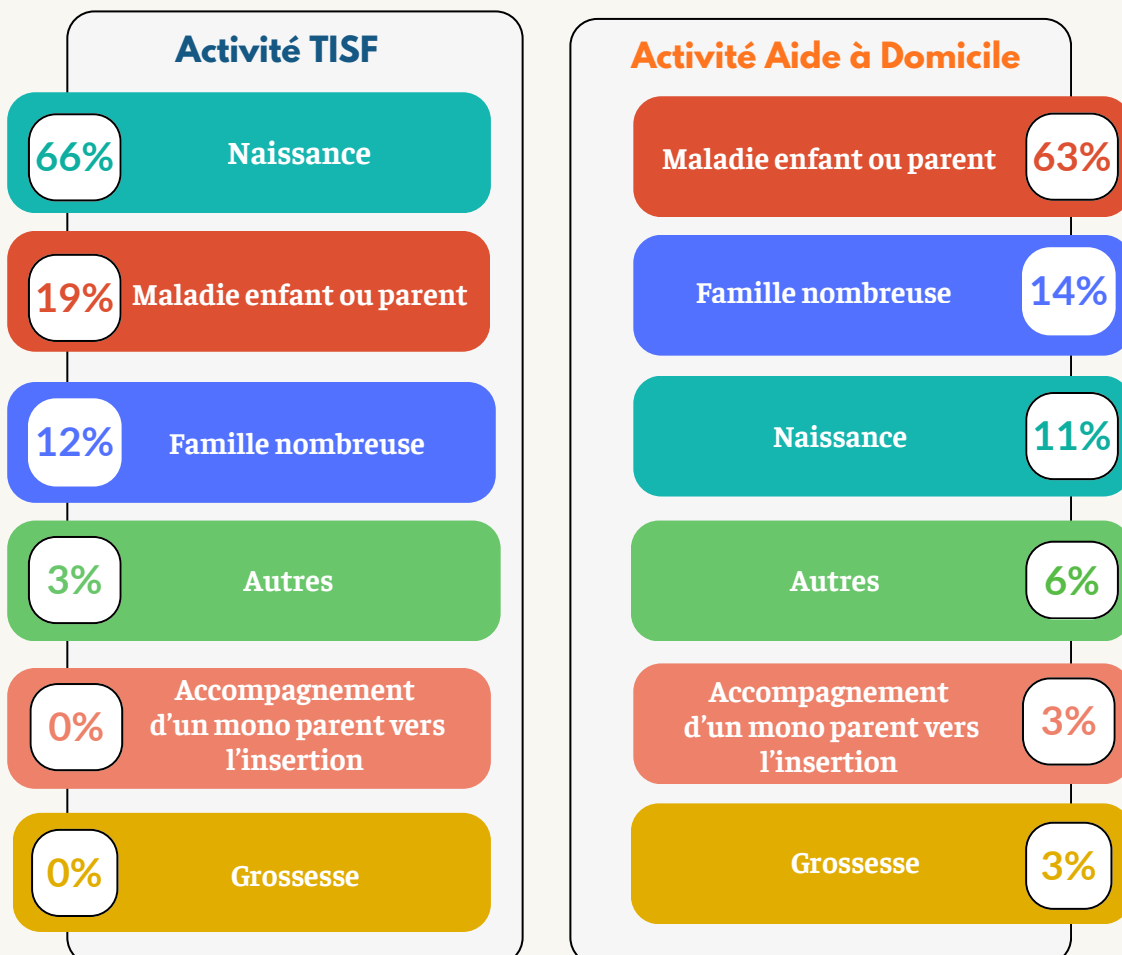
Le nombre de nouvelles familles accompagnées est en diminution, sans impact sur le volume total de familles suivies.

Cette évolution résulte d'un choix stratégique visant à privilégier la continuité des accompagnements ainsi que la stabilité des situations suivies.

## Les motifs d'intervention CAF



## Répartition des heures par motifs d'intervention



## Composition des familles

Concernant la composition familiale, les familles nombreuses sont majoritaires : celles ayant 3 **enfants** ainsi que celles ayant 4 enfants ou plus représentent chacune 12 familles, soit 29 %, se positionnant nettement en tête.

Elles sont suivies par les familles avec 2 enfants, au nombre de 11, soit 27 %.

Enfin, les familles avec 1 enfant représentent 6 situations, soit 15 %.



et +

**58% des familles accompagnées**

## Quotient familial



**QF entre 600€  
et 1000€**

**45% des familles accompagnées**

Concernant le quotient familial, la tranche comprise entre 600 € et 1 000 € est la plus représentée, avec 14 familles, soit 45 %.

Elle est suivie par les foyers disposant d'un quotient supérieur à 1 300 €, avec 6 familles, soit 20 %.

Les tranches comprises entre 1 000 € et 1 300 €, ainsi que celles inférieures à 300 €, comptent chacune 5 familles, soit 16 % respectivement.

## Activité Protection de l'Enfance

En 2025 nous avons assuré **2117 heures** d'accompagnement auprès de **29 familles** dans le cadre de l'ASE. L'activité reste néanmoins stable malgré une baisse d'environ 130 heures sur l'année. Quant au nombre de familles, il reste équivalent à 2024 (+4%).

	Heures TISF ASE	Nombre de familles
Activité 2025	2 117,25	29
Activité 2024	2 249,50	28
Evolution 2024 - 2025	- 6%	4%

### Axes principaux d'intervention

Les accompagnements visent à :

- Soutenir le lien parent-enfant,
- Aider à l'organisation du cadre de vie,
- Favoriser les activités de loisirs et la socialisation,
- Assurer un accompagnement aux rendez-vous médico-sociaux,
- Apporter une aide aux devoirs,
- Encadrer des visites en présence d'un tiers.

### Méthodologie et suivi

Dès le début de l'accompagnement, un PAI (**Projet d'Accueil Individualisé**) **est élaboré et coconstruit avec la famille** et les partenaires afin de définir **les objectifs et les moyens mis en œuvre**. Le suivi est assuré par un

**binôme de TISF**, garant du projet, permettant un **regard croisé** et une posture professionnelle adaptée.

Le travail s'effectue en **lien constant avec les partenaires**, et chaque prise en charge se clôture par un **rapport d'évaluation**, analysant l'évolution de la situation et les suites à envisager.

L'ensemble des démarches administratives et réflexives (rédaction des documents, concertations, échanges) représente environ 10 heures sur 4 à 6 mois de suivi et est intégré au devis validé par le service demandeur.

### Composition familiale

Concernant les interventions ASE en TISF, les familles avec 2 enfants sont majoritaires, avec 12 situations accompagnées, soit 42 %.

## Témoignage de 2 TISF

“ J'ai débuté dans le métier par le sanitaire et social en faisant une formation pour être auxiliaire de puéricultrice. Les aléas de la vie faisant, je n'ai pas pu aller jusqu'au bout mais j'ai pu continuer dans le milieu du handicap après une diplôme d'AMP.

J'ai exercé pendant 10 ans en MAS pour adultes en situation de polyhandicap puis je suis allée en EHPAD en tant que maîtresse de maison. J'avais la charge de la gestion d'équipes, de faire le lien avec les familles ainsi qu'avec les médecins intervenant de l'extérieur.

J'ai beaucoup apprécié être à ce poste où j'ai énormément appris en côtoyant une équipe pluridisciplinaire. Intellectuellement, je me suis régalée entre la gestion des plannings, le recrutement du personnel, le quotidien des résidents (es).

Après presque 5 années je suis retournée à mes premières aspirations à savoir le milieu du handicap.

J'ai rejoint un foyer de vie qui faisait aussi foyer d'hébergement et accueil de jour et temporaire dans l'équipe de nuit ce pendant 13 ans, tout en faisant une VAE de monitrice éducatrice. J'y étais très bien mais je m'endormais intellectuellement à la fin. Un jour en feuilletant les ASH, je suis tombée sur l'annonce de l'AFAD et c'est comme si c'était ce que j'attendais. En lisant l'annonce j'ai ressenti que ce je faisais à la maison de retraite. Du coup j'ai postulé après avoir fini la lecture de l'annonce.

Voilà comment je suis arrivée à l'AFAD depuis je me régale en faisant ce que j'aime faire en mêlant social et paramédical. La formation de faisant fonction m'a permis de me remettre à jour surtout concernant les enfants ainsi que du côté juridique car au fil des ans il y a eu beaucoup d'évolution comme j'ai pu le constater.

J'ai rencontré beaucoup de situation et de familles différentes en 4 ans de pratique. La famille Chergui en est une parmi tant d'autres qui s'est vu retirer son enfant quelque mois après sa naissance et placé en pouponnière jusqu'en décembre 2025 date à laquelle les parents ont pu récupérer leur enfant.

Les parents se sont pleinement saisis de mes conseils, ils n'ont pas hésité à se remettre en question, à me poser des questions et à se réajuster lorsque cela était nécessaire. Finalement cela a été payant car après presque deux ans de placement l'enfant est rentré à la maison avec une mesure d'AEMO pour une durée d'une année.”



A.D TISF à l'AFAD IDF depuis 2021



Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale depuis presque cinq ans, dans un premier temps comme apprenant pendant deux ans et professionnel depuis trois ans, je continue de m'engager auprès d'un publique qui me tiens à cœur, la famille.

J'ai l'opportunité de pouvoir accompagner des familles qui rencontrent des difficultés en lien avec des événements qui peuvent venir bouleverser une vie et un équilibre familiale.

C'est donc dans ce sens que je viens les soutenir pour leur permettre de surmonter ces difficultés mais aussi les aider à penser la place de chacun au sein d'une cellule familiale.

Ce métier, qu'il soit exercé dans un cadre de la protection de l'enfance ou encore dans le cadre du soutien à la fonction parental à la demande des parents, **c'est avant tout un réel rôle de prévention que j'estime porter avec fierté.**

Dans un contexte social et sociétal en perpétuelle évolution, un changement d'approche et de regard, on peut constater une répercussion sur la manière de vivre, voir et d'être parent.

Il me semble essentiel de repenser sa pratique et son métier chaque jour tout en portant les missions qui caractérise notre métier.

**J.E TISF à l'AFAD IDF depuis 2023**

## Témoignage d'une famille



En 2019, j'ai commencé à solliciter l'AFAD IDF pour un accompagnement. Mon premier enfant est en situation de polyhandicap et j'étais enceinte de mon second.

J'ai beaucoup apprécié le premier TISF qui est intervenu car il comprenait mes humeurs, mon caractère et souvent mon manque de patience.

Il y a eu ensuite l'arrivée d'un autre intervenant étant de ma génération, très respectueux professionnel et toujours à l'écoute.

Grâce à accompagnement des TISF, j'ai pu faire des formations et travailler.

Pendant ce temps les intervenants ont pu assurer les rendez-vous de mon fils au CAMP3 et au CMPP et m'ont donné un coup de main.

Aujourd'hui j'ai 3 enfants et mon fils polyhandicapé a des difficultés, il a besoin d'être accompagné par des professionnels comme un orthophoniste ou un éducateur.

Si je n'avais pas bénéficié des accompagnements des 2 TISF, je serais femme au foyer et passerais mon temps à honorer les rendez-vous de mes enfants.

Leur aide m'a permis de prendre un peu de temps pour moi.

**Je ne peux qu'être reconnaissant par la présence et le travail de l'AFAD IDF".**

Mme G.M

## Bilan des objectifs 2025

**Renforcer les partenariats existants et poursuivre la création de nouveaux, afin de faire face aux nombreux enjeux actuels de notre secteur, qui doit répondre aux besoins croissants d'accompagnement**

01

Dans le cadre du renforcement des liens partenariaux, une **évolution particulièrement notable a été observée avec la PMI**. En effet, une augmentation des sollicitations ainsi qu'un travail fondé sur une relation de confiance se sont développés au cours de l'année.

Ce partenariat revêt une importance particulière, la PMI étant également un financeur du dispositif.

La reconnaissance de notre travail par leurs services témoigne de la qualité des actions menées et valorise l'implication de l'ensemble de l'équipe.

**Diversifier et étendre les missions d'accompagnement pour soutenir les bénéficiaires en situation de précarité, notamment en consolidant les collaborations avec des acteurs clés du secteur social**

02

Dans le cadre du deuxième objectif visant à soutenir les familles les plus précaires, **le projet Toit et Joie, mené en partenariat avec Vesta, s'est consolidé et renforcé au cours de l'année.**

Ce dispositif permet d'accompagner des familles particulièrement démunies, notamment celles présentant des difficultés telles que le syndrome de Diogène, caractérisé par une accumulation importante d'objets et d'effets personnels rendant parfois le logement envahi et difficilement habitable.

L'intervention du TISF vise alors à soutenir la réorganisation du logement et à accompagner les personnes dans une démarche progressive de réappropriation de leur espace de vie.

Au-delà de cet accompagnement matériel, la relation de confiance instaurée permet également d'orienter, lorsque cela est nécessaire, vers un suivi psychologique ou vers des démarches de soin.

La particularité de ce dispositif réside également dans la possibilité d'accompagner des adultes seuls, souvent en situation d'isolement.

L'intervention dépasse ainsi le cadre strict de la famille afin de s'adapter au mieux aux besoins des personnes en situation de grande fragilité.

**Poursuivre avec attention le travail de veille concernant la bonne gestion de nos différentes dotations et répondre ainsi aux attentes de nos financeurs, tout en garantissant la pérennité et l'efficacité de nos actions**

**03**

Dans le cadre du troisième objectif relatif à la bonne gestion de nos différentes dotations, une évolution notable est observée concernant les interventions réalisées au titre de l'ASE. **Nous maintenons un équilibre entre les heures réalisées en interventions TISF CAF et ASE.**

Dans le cadre du quatrième et dernier objectif relatif au recrutement et à la formation, plusieurs actions ont été mises en œuvre au cours de l'année.

Dans la perspective de l'évaluation menée par la Haute Autorité de Santé (HAS), **des formations ont été proposées à l'ensemble de l'équipe.** Tous les professionnels ont ainsi suivi une formation autour de la bientraitance et de l'éthique. L'évaluation HAS a par ailleurs constitué une expérience particulièrement riche et formatrice pour les équipes. D'autres actions de formation ont également été mises en place, notamment autour des écrits professionnels et de l'accompagnement du handicap.

**Optimiser la gestion des ressources humaines en adaptant les pratiques de recrutement et de formation pour faire face aux difficultés rencontrées, tout en maintenant la qualité de nos services**

**04**

Concernant l'intégration des **TISF faisant fonction, un parcours d'accompagnement spécifique est proposé.**

L'AFAD IDF a notamment mis en place **un dispositif de tutorat** permettant à la professionnelle d'être en doublure pendant deux semaines, soit environ vingt interventions, avec une professionnelle expérimentée. Ce tutorat se poursuit ensuite sur une période de trois à six mois, avec des temps d'échanges réguliers représentant quatre heures d'accompagnement, pris en charge par l'association.

Au-delà de cet accompagnement matériel, la relation de confiance instaurée permet également d'orienter, lorsque cela est nécessaire, vers un suivi psychologique ou vers des démarches de soin.

La particularité de ce dispositif réside également dans la possibilité d'accompagner des adultes seuls, souvent en situation d'isolement.

L'intervention dépasse ainsi le cadre strict de la famille afin de s'adapter au mieux aux besoins des personnes en situation de grande fragilité.

## Objectifs 2026

### Maintenir et développer l'activité

Maintenir le niveau d'activité dans le cadre des interventions financées.  
par l'ASE et renforcer le volume d'interventions relevant de la CAF.

### Renforcer les actions de recrutement

Mettre en place une campagne de recrutement plus active, notamment en développant des liens avec les lycées et les établissements de formation. L'objectif est de mieux faire connaître le métier de TISF, de sensibiliser les jeunes publics et de susciter de nouvelles vocations.

### Poursuivre et consolider le travail partenarial

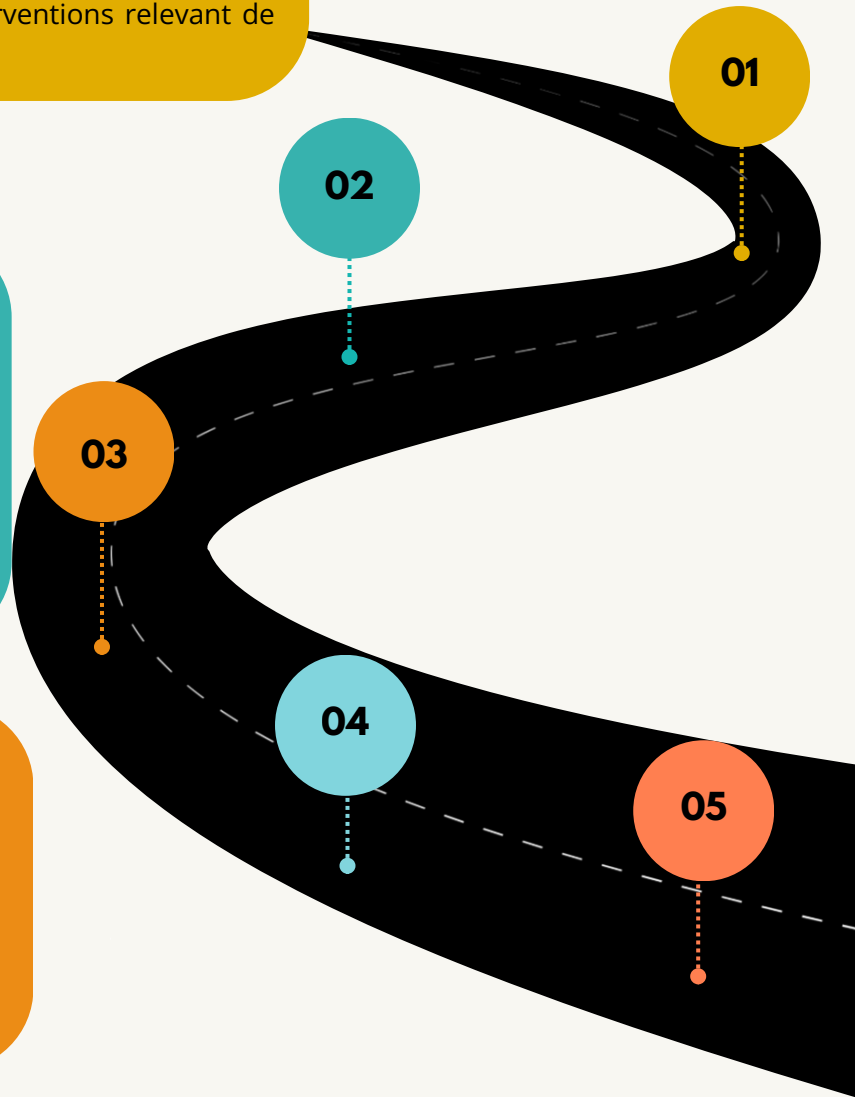
Continuer à développer et à renforcer les collaborations avec les partenaires du territoire afin d'améliorer la coordination des accompagnements et la qualité des interventions auprès des familles.

### Garantir la stabilité de l'équipe

Veiller au maintien d'une équipe stable afin d'assurer la continuité et la qualité des accompagnements, tout en favorisant des conditions de travail sécurisantes pour les professionnelles.

### Se conformer aux exigences de l'évaluation HAS

Poursuivre la mise en conformité avec les recommandations issues de l'évaluation HAS, notamment en renforçant les pratiques d'écrits professionnels et la traçabilité. Cela concerne en particulier le suivi des événements indésirables, ainsi que la gestion des plaintes et réclamations, en veillant à une meilleure formalisation des informations, du professionnel de terrain jusqu'à l'équipe administrative.



## Suivi de la qualité 2025

Critères	Objectifs	Actions
<b>Recrutement et intégration des nouveaux salariés</b>	Accompagner le salarié sur son poste	Formaliser systématiquement l'entretien de fin de période d'essai
<b>Partenariat</b>	Développement le partenariat sur tout le territoire	Développer le partenariat sur le 92 et 94
<b>Satisfaction, plaintes et réclamations</b>	Enregistrer et suivre les réclamations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser et former les administratifs à l'enregistrement des réclamations</li> <li>• Systématiser cet enregistrement</li> <li>• Enregistrer les contacts entrants/sortants</li> </ul>
<b>Gestion des évènements indésirables</b>	Enregistrer et traiter les évènements indésirables	Sensibiliser les professionnels à l'enregistrement des évènements indésirables
<b>Bienveillance et éthique</b>	Former et sensibiliser les salariés à la bienveillance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former 100% des intervenants et des administratifs</li> <li>• Faire des rappels sur les droits des personnes accompagnées</li> <li>• Réfléchir sur des actions de formation spécifiques aux droits et libertés des familles</li> <li>• Maintenir un point trimestriel sur la bienveillance</li> <li>• Planifier des interventions partenaires sur la bienveillance</li> </ul>
<b>Formation</b>	Former les professionnels à l'utilisation des outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former 100% des TISF à Word</li> <li>• Former les RS/TISF/AD aux recommandations des bonnes pratiques professionnelles</li> <li>• Former les RS/TISF/AD aux politiques sociales</li> </ul>
<b>Audit accompagnement à la vie quotidienne</b>	Accompagnement à la vie quotidienne	Systématiser les VAD dans les situations CAF
<b>Accompagnement à la santé, au logement</b>	Organiser une journée d'information à destination des professionnels	

# Rapport d'activité 2025

## Département du Val-d'Oise



## Chiffres de l'année 2025

### 311 Bénéficiaires

202 bénéficiaires CAF

109 bénéficiaires ASE



### 154 Nouveaux bénéficiaires

96 bénéficiaires CAF

58 bénéficiaires ASE



### 24 649 Heures d'intervention



### 58 Communes d'intervention



En 2025, nous avons accompagné **311 familles** sur l'ensemble du département.

Les professionnels ont su intervenir auprès de ces familles avec un engagement constant, dans le respect d'une éthique professionnelle et avec une qualité d'accompagnement remarquable.

Au cours de cette même année, nous avons également accueilli **154 nouvelles familles**, ce qui constitue un indicateur très positif de notre activité, ces nouvelles situations représentant près de la moitié de l'ensemble des interventions réalisées.

Concernant l'activité globale, les interventions réalisées par les TISF, tous financeurs confondus (CAF et ASE), ont représenté un total de **16 158 heures**.

Par ailleurs, les interventions en AD/AVS ont totalisé **8 491 heures d'accompagnement** auprès des familles.

## Evènements de l'année 2025

### Partage de la galette des rois avec l'équipe



### Rencontre PMI Vauréal au sein de l'Abbaye de Maubuisson



### Journées portes ouvertes à la Clinique Conti (mars et novembre) à l'île Adam

13h30

Sensibilisation aux premiers secours par Maeva

-ANIMATIONS

- Échanges avec des ostéopathes
- Présentation du bain enveloppé avec Émilie de "Souffle d'Amour"
- Votre accompagnement Materniteam
- Stand Projet FEES sur la santé environnementale
- Présentation de l'AFAD Aide Familiale à domicile, Ile de France
- Séance photo grossesse de 10h15 à 16h, avec 1 photo 13x18 cm offerte par notre photographe Annabelle « Sur mon petit nuage » (Sur inscription auprès de sandrine.maillard@eisan.care)
- Tombola avec de nombreux lots à gagner

### Rencontre avec le service d'AEMO de la Sauvegarde à OSNY



### Journée aux étangs de Cergy



### Evaluation HAS



### Journée porte ouverte parentalité organisée par le CD 95



### Convention TGV



## Secteur d'intervention

	Familles CAF	Familles ASE	TOTAL
CERGY	19	19	38
GOUSSAINVILLE	19	5	24
SARCELLES	18	3	21
GONESSE	20	2	22
VILLIERS LE BEL	7	5	12
GARGES LES GONESSE	9	4	13
ARGENTEUIL	6	6	12
PERSAN	5	7	12
ARNOUVILLE LES GONESSES	8	2	10
PONTOISE	5	4	9
DOMONT	4	4	8
ERAGNY	7	0	7
SAINT OUEN L'AUMONE	1	6	7
ERAGNY SUR OISE	1	4	5
MONTMORENCY	1	3	4
BEZONS	2	2	4
CERGY PONTOISE	2	2	4
DEUIL LA BARRE	3	1	4
ERMONT	1	3	4
EZANVILLE	2	2	4
FRANCONVILLE	4	0	4
TAVERNY	3	1	4
VAUREAL	2	2	4
ANDILLY	1	2	3
CHAMPAGNE SUR OISE	2	1	3
EAUBONNE	2	1	3
ECOUEN	3	0	3
FOSSÉS	1	2	3
JOUY LE MOUTIER	1	3	4
LOUVRES	3	0	3
MERY SUR OISE	1	2	3
MONTIGNY LES CORMEILLES	2	1	3
SAINT BRICE SOUS FORET	1	2	3
SAINT OUEN L'AUMONE	1	2	3
BEAUMONT SUR OISE	0	3	3
BOUFFEMONT	2	0	2
LE THILLAY	2	0	2
MAREIL EN FRANCE	2	0	2
MOURS	2	0	2
OSNY	1	1	2
SOISY SOUS MONTMORENCY	1	1	2
ST GRATIEN	1	1	2
SURVILLIERS	1	1	2
BESSANCOURT	1	1	2
BOISSY L'AILLERIE	1	1	2
BRUYERES SUR OISE	1	1	2
FONTENAY EN PARISIS	1	1	2
GROSLAY	1	1	2
LE PLESSIS BOUCHARD	1	1	2
MAFFLIERS	1	1	2
MAGNY EN VEXIN	1	1	2
MENUCOURT	0	1	1
NOINTEL	1	0	1
PARMAIN	1	0	1
SAINT LEU LA FORET	1	0	1
SAINT PRIX	1	0	1
VEMARS	1	0	1
VIARMES	1	0	1

# AFAD IDF - Rapport d'activité 95

Au centre du département, la commune de **Sarcelles** représente également un secteur d'activité important, avec **18 familles accompagnées** dans le cadre de la CAF et 3 familles dans le cadre de l'ASE, soit un total de 21 familles.

Les communes de **Gonesse et Villiers-le-Bel** constituent ensuite des territoires d'intervention significatifs pour notre service.

La ville d'**Argenteuil** présente une activité stable, avec 6 familles accompagnées dans le cadre de l'ASE et 6 familles dans le cadre de la CAF, soit un total de 12 familles.

Toutefois, Argenteuil se distingue par une organisation particulière, puisque nous y disposons actuellement d'une seule professionnelle TISF, sans présence d'aide à domicile. Cette commune représente néanmoins un territoire à fort potentiel de développement. A ce titre, nous nous fixons pour objectif, dans les années à venir, de renforcer notre présence locale, notamment par le recrutement de nouveaux professionnels et le développement de partenariats institutionnels et associatifs.

## L'activité

	TISF	AD/AVS	TOTAL
<b>Heures réalisées 2025</b>	<b>16 149,50</b>	<b>8 487,90</b>	<b>24 637,40</b>
<b>Heures réalisées 2024</b>	<b>18 148,50</b>	<b>9 622,75</b>	<b>27 771,25</b>
<b>Evolution 2024 -2025</b>	<b>-11%</b>	<b>-12%</b>	<b>-11%</b>

En 2024, l'activité a connu un niveau particulièrement soutenu et un développement important.

En 2025, nous observons un retour à un niveau d'activité plus conforme aux tendances habituelles, notamment en raison d'une diminution des demandes d'intervention.

Par ailleurs, l'année 2025 a été marquée par la réalisation d'un contrôle de la CAF ainsi que par une évaluation de la HAS, qui ont mobilisé fortement l'ensemble de l'équipe, tant en termes de temps que d'investissement professionnel. Ces démarches institutionnelles exigeantes contribuent à expliquer la légère baisse d'activité constatée sur cette période.

Cette situation rappelle que le maintien et le développement d'une activité soutenue nécessitent un engagement constant et une mobilisation continue des équipes. L'activité ne peut jamais être considérée comme acquise : elle repose sur une dynamique permanente d'implication, d'organisation et d'adaptation.

Il s'agit avant tout d'un véritable travail d'équipe. Les responsables de secteur œuvrent quotidiennement pour assurer le remplissage des plannings et la continuité des accompagnements. Cette organisation repose également sur la qualité du travail réalisé par les professionnelles de terrain, dont l'engagement et le professionnalisme doivent être pleinement reconnus.

Le développement et la stabilité de l'activité s'inscrivent ainsi dans un travail minutieux, constant et de longue haleine, nécessitant rigueur, coordination et persévérance de l'ensemble des acteurs du service.

## Répartition des financeurs

**69% CAF**

**28% ASE**

**3% PMI/MUTUELLES**

Concernant l'activité TISF pour l'année 2025, la répartition des heures d'intervention montre une légère prédominance des interventions financées par la CAF, avec 8 530,75 heures réalisées, contre 6 816,75 heures réalisées dans le cadre de l'ASE, soit respectivement 53 % pour la CAF et 42 % pour l'ASE. Les interventions financées par la PMI / TGV représentent quant à elles 802 heures, soit 5 % de l'activité.

Malgré ces écarts, nous veillons à maintenir un équilibre global entre les différents dispositifs et partenaires.

Concernant l'activité AD / AVS, aucune intervention n'est réalisée dans le cadre de l'ASE. L'ensemble des interventions, soit 8 487,90 heures, est financé par la CAF.

Au total, toutes activités confondues (TISF et AD/AVS), la répartition des heures d'intervention pour l'année 2025 est la suivante :

- CAF : 17 018,65 heures
- ASE : 6 816,75 heures
- PMI / TGV : 802 heures

Cette différence de répartition s'explique principalement par deux facteurs structurels.

D'une part, l'absence d'interventions AD/AVS financées par l'ASE contribue mécaniquement à une part plus importante d'activité relevant de la CAF.

D'autre part, les modalités de financement diffèrent sensiblement entre les deux dispositifs.

Dans le cadre de la CAF, le financement repose sur une dotation globale, assortie d'objectifs d'activités à atteindre afin de garantir le maintien du budget alloué.

À l'inverse, dans le cadre de l'ASE, le financement est établi sur la base de devis, sans objectif quantitatif prédéfini.

Il convient toutefois de souligner que notre service est bien identifié par les partenaires de l'ASE et fait l'objet de sollicitations régulières. Néanmoins, dans un souci de gestion responsable et de sécurisation des financements, nous veillons à prioriser les interventions relevant de la CAF, afin d'atteindre les objectifs fixés et de garantir la pérennité de notre activité.

## Répartition des familles

	Familles		Nouvelles familles		Evolution 2024 - 2025	
	2025	2024	2025	2024	Familles	Nouvelles familles
<b>TISF</b>	106	200	103	205	3%	-2%
<b>AD/AVS</b>	48	111	50	124	-4%	-10%
<b>TOTAL</b>	154	311	153	329	0,60%	-5%

En 2025, nous avons enregistré une légère augmentation du nombre de nouvelles familles accompagnées dans le cadre des interventions TISF, traduisant une dynamique positive de développement de l'activité.

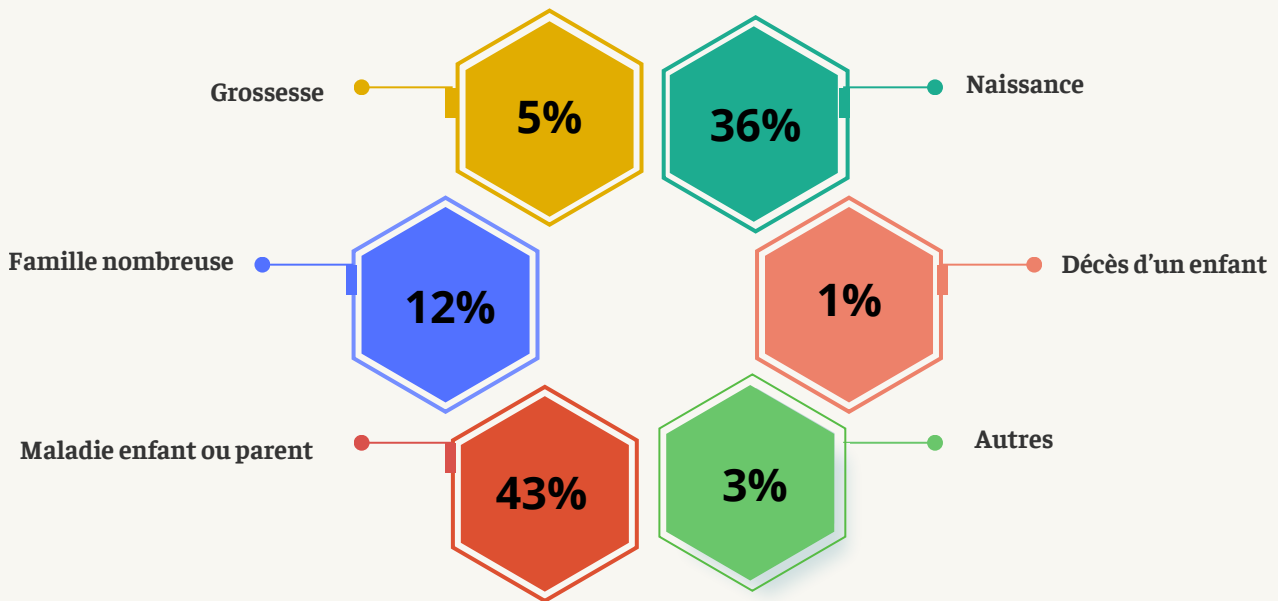
### Perspectives :

Nous souhaitons poursuivre cette progression en augmentant le nombre de nouvelles familles accompagnées. Cet objectif nécessite toutefois de renforcer nos ressources humaines par le recrutement de nouveaux professionnels.

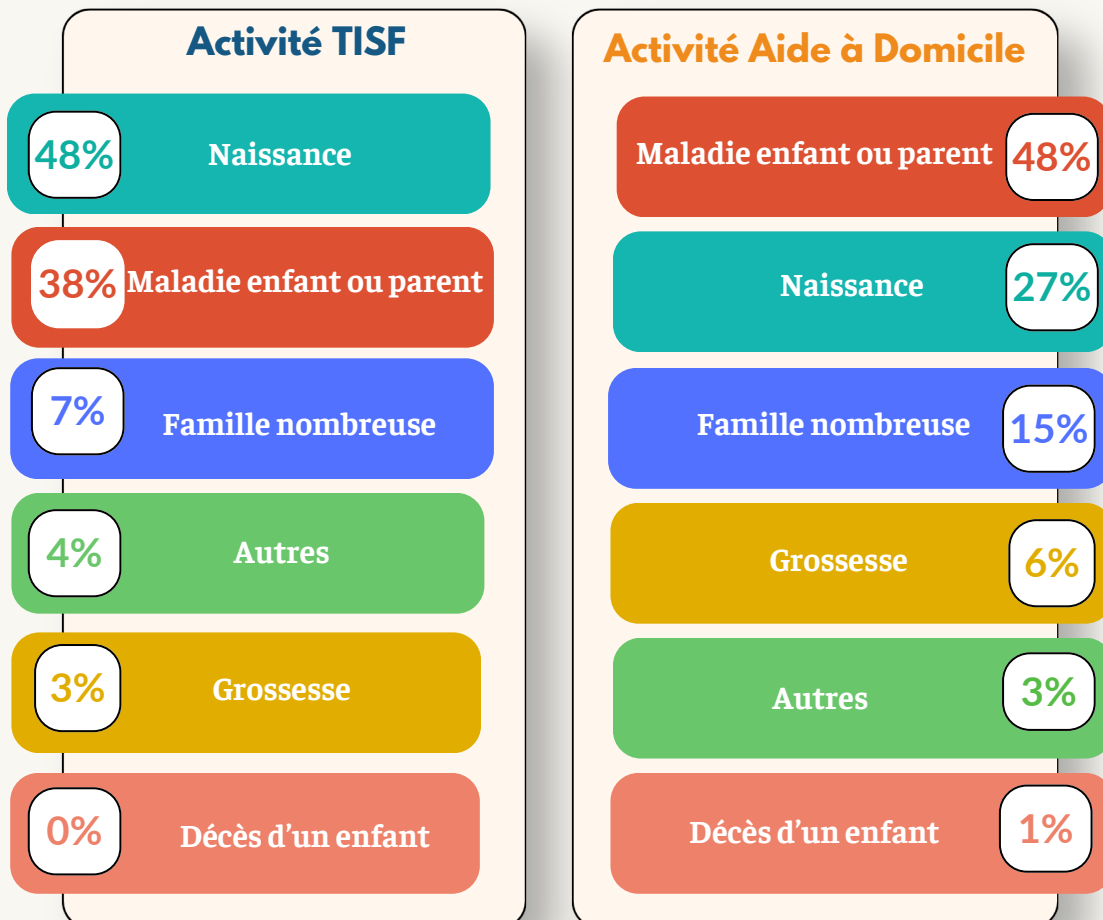
Dans ce cadre, des actions de communication ciblées seront mises en œuvre, notamment auprès des établissements scolaires et des lycées, afin de faire connaître ce métier encore trop méconnu et de susciter des vocations.

Par ailleurs, une campagne de communication plus large, à destination du grand public et des partenaires, sera développée afin de valoriser le métier de Technicien(ne) de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF), de renforcer sa visibilité et de soutenir le développement de l'activité.

## Les motifs d'intervention CAF



## Répartition des heures par motifs d'intervention



En 2025, le principal motif d'intervention dans le cadre des actions financées par la CAF demeure **la naissance**, qui représente le volume d'heures le plus important.

Nous avons ainsi réalisé **4 169 heures d'intervention en TISF, soit 48 % de l'activité TISF**, ainsi que 2 401 heures en AD/AVS, soit 27 % de l'activité AD/AVS, pour un total de 6 270 heures, représentant 36 % de l'ensemble des heures d'intervention CAF.

Le second motif d'intervention concerne la maladie de courte durée d'un enfant ou d'un parent. Ce motif a donné lieu à 3 009 heures en TISF, soit 35 % de l'activité TISF, et 2 254 heures en AD/AVS, soit 25 % de l'activité AD/AVS, pour un total représentant environ 30 % de l'activité globale.

Les autres motifs d'intervention restent plus marginaux.

La rupture familiale représente un volume d'activité très faible, avec 21 heures en TISF et 15 heures en AD/AVS. Le motif lié à la grossesse représente 292 heures en TISF, soit 3 % de l'activité TISF, et 531 heures en AD/AVS, soit 6 % de l'activité AD/AVS.

Cette répartition confirme que les interventions liées à la naissance constituent historiquement le cœur de l'activité financée par la CAF. Ce motif mobilise fortement les équipes, en raison des besoins d'accompagnement des familles lors de l'arrivée d'un enfant, période particulièrement sensible nécessitant un soutien éducatif, organisationnel et préventif.

La place importante du motif maladie de courte durée traduit également une demande croissante de soutien ponctuel des familles confrontées à des situations de fragilité temporaire. Ce type d'intervention permet de prévenir les ruptures d'organisation familiale et de sécuriser le maintien de l'équilibre au domicile.

À l'inverse, le faible volume d'heures concernant la rupture familiale peut s'expliquer par une orientation plus fréquente de ces situations vers d'autres dispositifs d'accompagnement, notamment dans le cadre de mesures relevant de l'ASE ou de services spécialisés.

Enfin, le volume plus limité d'interventions liées à la grossesse peut s'expliquer par une intervention souvent déclenchée à la naissance de l'enfant, moment où les besoins d'accompagnement deviennent plus concrets et plus visibles pour les familles et les partenaires.



## Composition des familles

En 2025, l'analyse des compositions familiales pour les interventions financées par la CAF montre que les familles nombreuses représentent la majorité des accompagnements.

Les familles composées de 4 enfants et plus constituent le principal public suivi, avec 64 familles accompagnées.

Elles sont suivies des familles de 3 enfants, avec 62 familles, puis des familles de 2 enfants, avec 45 familles.

Les familles d'un enfant représentent 32 familles sur l'ensemble des interventions CAF.

Cette répartition met en évidence que les besoins d'accompagnement sont particulièrement concentrés dans les familles nombreuses (3 enfants et plus). Plusieurs facteurs expliquent cette tendance :

- Complexité organisationnelle : Les familles nombreuses doivent gérer simultanément plusieurs enfants, ce qui augmente la charge domestique, éducative et logistique.
- Besoin d'accompagnement éducatif et social : Les interventions TISF et AD/AVS apportent un soutien précieux pour la gestion des rythmes familiaux, la prévention des difficultés et l'accompagnement dans les actes du quotidien
- Priorisation des interventions : Les partenaires, notamment la CAF, orientent souvent les interventions vers ces familles afin de répondre aux situations les plus complexes et aux besoins sociaux les plus importants



**62% des familles accompagnées**

Ainsi, ces chiffres confirment que le soutien aux familles nombreuses constitue un axe central de l'activité, tant en termes de volume d'heures réalisées que de pertinence sociale. Cela souligne également l'importance de maintenir des ressources professionnelles adaptées pour répondre à cette demande, tout en assurant la qualité et la continuité des accompagnements.

## Quotient familial



En 2025, l'analyse des interventions financées par la CAF selon le quotient familial montre que la majorité des familles accompagnées se situe dans les tranches de revenus les plus modestes :

La tranche 600 € à 1 000 € regroupe 80 familles, soit 39 % des interventions, constituant ainsi le principal public accompagné.

Vient ensuite la tranche immédiatement supérieure, regroupant 76 familles, soit 38 % des interventions.

Enfin, la tranche 1 000 € à 1 300 € concerne 21 familles, soit 10 % des interventions.

**39% des familles accompagnées**

**QF entre 600€ et 1000€**

Cette répartition met en évidence que les interventions CAF sont majoritairement concentrées auprès des familles disposant de ressources modestes.

La prédominance des familles dans la tranche 600 € à 1 000 € souligne la corrélation entre niveau de ressources limité et besoin de soutien au quotidien. Ces familles font face à des contraintes financières qui peuvent impacter l'organisation familiale, la gestion des enfants et l'accès aux services.

La tranche suivante, légèrement supérieure, regroupe également une proportion importante des interventions (38 %), ce qui montre que les besoins d'accompagnement ne se limitent pas aux familles les plus modestes mais concernent aussi celles qui, malgré des revenus légèrement supérieurs, rencontrent des difficultés ponctuelles ou structurelles.

Les familles dont le quotient familial est supérieur à 1 000 € représentent une part minoritaire, confirmant que l'activité reste concentrée sur les publics les plus vulnérables, conformément à la mission sociale de nos interventions.

Cette répartition démontre l'importance de cibler les interventions là où les besoins sont les plus forts, et illustre le rôle essentiel du service dans l'accompagnement des familles confrontées à des contraintes financières et organisationnelles.

## Activité Protection de l'Enfance

	Heures TISF ASE	Nombre de familles
<b>Activité 2025</b>	6 824,75	109
<b>Activité 2024</b>	6 854,25	104
<b>Evolution 2024 - 2025</b>	-0,4%	5%

En 2025, l'analyse des interventions dans le cadre de l'ASE montre que la majorité des interventions concerne les familles avec un seul enfant :

- Les familles **d'un enfant** représentent 41 familles, soit **38 % des interventions**, constituant ainsi le public le plus accompagné.
- Les familles de **2 enfants** suivent avec 23 familles, soit **21 % des interventions**.
- Les familles de **3 enfants** représentent 22 familles, soit **20 % des interventions**.
- Enfin, les familles de **4 enfants et plus** constituent 17 familles, soit **16 % des interventions**.

Cette répartition contraste avec celle observée dans le cadre des interventions CAF, où les familles nombreuses sont majoritaires. Dans le contexte de l'ASE :

Les interventions se concentrent davantage sur les familles monoparentales ou avec un enfant unique, qui présentent souvent des situations de vulnérabilité nécessitant un accompagnement intensif.

La présence d'un seul enfant ne signifie pas que la situation est simple : ces familles peuvent faire face à des problématiques complexes telles que des difficultés éducatives, sociales ou de protection de l'enfance, nécessitant un suivi régulier et personnalisé.

Les familles plus nombreuses (3 enfants et plus) représentent une proportion moindre des interventions ASE, ce qui reflète que le critère de suivi ASE est davantage lié à la vulnérabilité et aux risques sociaux qu'au simple nombre d'enfants.

Cette analyse confirme que les interventions ASE ciblent avant tout les situations de fragilité individuelle, et non uniquement la taille des familles. Elle souligne également la nécessité d'un accompagnement intensif et spécialisé pour ces familles, afin de répondre aux objectifs de protection et de soutien social définis par les partenaires institutionnels.

## Témoignage d'une TISF



Diplômée en tant de moniteur-éducateur en 2015, j'ai regardé les annonces d'emploi et le poste de TISF m'a accroché. Je suis salariée depuis 10 ans au sein de l'association AFAD IDF basée à Domont dans le département du Val-d'Oise.

Le métier de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale m'intéresse particulièrement car il me permet d'accompagner les familles dans leur quotidien et de leur apporter un soutien concret dans des moments parfois difficiles. La dimension humaine de ce métier est très importante pour moi. J'apprécie le contact avec les personnes, l'écoute et les échanges qui permettent de créer une relation de confiance.

Ce qui me motive au quotidien c'est l'autonomie. Il faut avoir beaucoup de ressources. Ce n'est pas un métier sédentaire. Chaque jour est différent : je rencontre de nouvelles familles et je dois faire face à de nouveaux défis. Cette diversité rend mon travail enrichissant et me permet de développer constamment des compétences relationnelles et professionnelles”

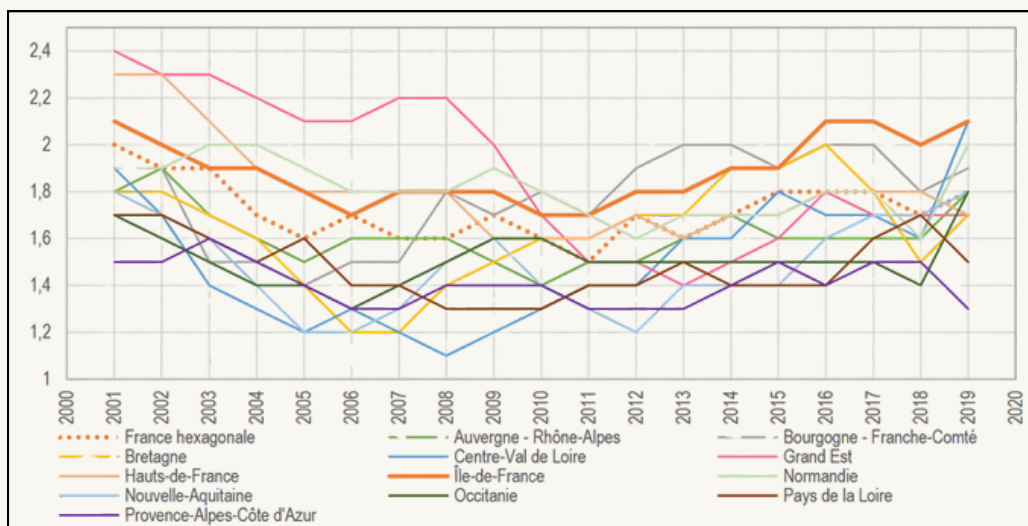
**“En tant que TISF, j'ai accompagné une maman dans le cadre du dispositif de très grande vulnérabilité pendant sa grossesse”.**

Ce dispositif été mis en place par la PMI (Protection Maternelle et Infantile) depuis 2020. Ce programme est né à la suite d'un constat préoccupant concernant le taux important de mortalité infantile chez les personnes en situation de grande vulnérabilité dans le Val-d'Oise, notamment autour de la période périnatale.

### ➤ Les missions :

- Sécuriser la grossesse
- Prévenir les situations de danger pour l'enfant
- Préparer l'accueil du bébé
- Soutenir les capacités parentales
- Maintenir le lien mère-enfant
- Être en lien avec les partenaires médico-social et medical.

**Évolution de la mortalité néonatale précoce (0-6 jours) en France métropolitaine et par régions entre 2001 et 2019**



Source : Observatoire régional de santé Île-de-France, « Augmentation de la mortalité infantile en Île-de-France » à partir des données de l'Insee - juin 2023

## Entretien avec une famille par la TISF



J'accompagne Mme P depuis un an. Elle est en couple, ils ont quatre enfants et sont originaires du Mali. Ils sont logés via le dispositif d'hébergement du 115 depuis la naissance du dernier enfant en 2024. Je me présente une fois par semaine chez Mme afin de la soutenir dans son rôle parental.

### Perception de la TISF par Mme P.

**TISF : Comment vous vous sentez depuis que nous nous voyons régulièrement ?**

**Mme :** *Ça va mieux. Avant j'étais seule. Je ne comprends pas bien les papiers et les choses en France.*

**TISF : Qu'est-ce que ma présence vous apporte dans votre quotidien ?**

**Mme :** *Vous m'aidez beaucoup. Pour les papiers, pour les rendez-vous. Aussi pour le bébé et la maison. Je me sens moins seule.*

**TISF : Est-ce que vous vous sentez en confiance pendant les temps d'accompagnement ?**

**Mme :** *Oui. Je peux poser des questions. Si je ne comprends pas, vous expliquez.*

**TISF : Qu'est-ce qui est le plus utile pour vous ?**

**Mme :** *Quand vous m'aidez à comprendre les lettres et les rendez-vous. Aussi quand vous me montrez comment faire pour le bébé. Vous m'apportez des conseils pour les enfants..*

**TISF : Est-ce que cela vous aide à vous sentir plus autonome ?**

**Mme :** *Oui un peu. J'apprends les choses petit à petit. Vous me motivez à prendre de l'autonomie.*



### Ce que j'apporte à Mme P dans le cadre de mes missions :

- aide pour les démarches administratives
- soutien dans la parentalité
- explications adaptées à la barrière de la langue
- lutte contre l'isolement social
- accompagnement dans l'organisation du quotidien
- conseils, prévention

Dans des situations où la barrière de la langue ou la précarité compliquent l'accès aux droits et aux services, la TISF joue aussi un rôle de médiation et d'explication, permettant aux familles de mieux comprendre leur environnement et les démarches à effectuer.

## Actions et partenariats 2025

### Rencontre PMI VAUREAL

Nous avons rencontré l'équipe de la PMI de Vauréal, partenaire essentiel de notre action. Cette rencontre, organisée au sein de l'Abbaye de Maubuisson dans un cadre à la fois somptueux et chaleureux, a donné lieu à des échanges particulièrement riches et constructifs



### Journée porte ouverte Clinique Conti

Comme chaque année, nous avons participé aux deux journées portes ouvertes organisées en mars et en novembre 2025 par la Clinique Conti à L'Isle-Adam.

La Clinique Conti constitue un partenaire privilégié, notamment grâce à la valorisation de notre foyer au sein de leur livret d'accueil, remis aux familles lors de leur prise en charge.



### Rencontre avec le service d'AEMO de la Sauvegarde à Osny

Une rencontre a été organisée avec l'AEMO spécialisée dans l'accompagnement des personnes bénéficiant du statut de Tiers Digne de Confiance.

Ce nouveau dispositif ouvre des perspectives de collaboration, avec la volonté d'établir une convention de partenariat afin d'adapter nos interventions aux besoins du terrain. Les échanges ont été riches et particulièrement instructifs.



### Journée aux étangs de Cergy

Comme chaque année, nous organisons une journée collective réunissant plusieurs familles et des TISF.

Cette initiative permet aux familles qui ne partent pas en vacances de bénéficier d'un temps d'activités partagé avec d'autres familles, favorisant les rencontres et la convivialité.

Elle offre également aux professionnelles l'opportunité de partager un moment d'échange et de cohésion avec leurs collègues.



## Évaluation HAS – Une démarche collective d'amélioration continue

Au mois d'octobre, notre structure a fait l'objet d'une évaluation menée dans le cadre du dispositif national de la Haute Autorité de Santé (HAS), visant à apprécier la qualité des accompagnements proposés au sein des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Cette évaluation s'est déroulée sur trois journées complètes, particulièrement riches tant sur le plan professionnel qu'humain.

Au-delà de l'exercice d'évaluation en lui-même, ces trois jours ont constitué un temps fort pour l'ensemble de l'équipe.

Ils ont permis de mettre en lumière le travail réalisé au quotidien auprès des familles et des personnes accompagnées, mais aussi de questionner nos pratiques professionnelles dans une logique constructive. Les échanges avec les évaluateurs, les temps d'entretiens et les observations sur le terrain ont favorisé une réflexion collective sur nos modes d'intervention, nos organisations et les valeurs qui fondent notre accompagnement.

Ainsi, cette évaluation a été vécue comme une véritable expérience d'équipe, mobilisant l'ensemble des professionnels autour d'un objectif commun : garantir un accompagnement de qualité, respectueux des droits et des besoins des familles.

À l'issue de cette évaluation, **12 critères impératifs ont été validés sur les 16 évalués.**

Pour rappel, la validation d'un critère impératif nécessite l'obtention de la cotation maximale, soit 4 sur 4, attestant que les exigences attendues sont pleinement satisfaites.

Pour les critères qui n'ont pas été validés, un plan d'actions correctives a été élaboré et transmis au département. Ce plan précise les axes d'amélioration identifiés ainsi que les mesures à mettre en œuvre, accompagnées d'un calendrier et d'échéances permettant d'assurer le suivi et la mise en conformité progressive des pratiques.

Cette évaluation n'a pas été préparée dans l'urgence. En effet, un travail de préparation a été engagé près d'un an auparavant, avec l'appui d'une professionnelle chargée de la qualité. Son accompagnement a permis à l'équipe de mieux s'approprier le référentiel de la HAS, d'analyser nos pratiques existantes et d'identifier les axes d'amélioration nécessaires. Cette démarche préparatoire a également permis de structurer nos outils, nos procédures et nos modes de fonctionnement afin de répondre au mieux aux exigences du référentiel.

Dans ce cadre, chaque antenne de l'association a été mobilisée autour d'un travail thématique, en lien avec les grandes thématiques du référentiel national. Ce référentiel explore **neuf domaines** majeurs qui conditionnent la qualité de l'accompagnement :



Éthique et  
bienveillance



Droits de la  
personne  
accompagnée



Accompagnement  
à l'autonomie,  
continuité et  
fluidité des  
parcours



Prévention de  
la maltraitance



Démarche qualité  
et gestion  
des risques



Gestion de crise  
et continuité  
de l'activité



Expression et  
participation de  
la personne  
accompagnée



Ce travail collectif a été particulièrement enrichissant pour l'ensemble des équipes. Il a permis de renforcer la cohérence de nos pratiques, de partager des réflexions entre antennes et de mieux structurer nos interventions auprès des familles. Plus largement, cette démarche a contribué à inscrire l'AFAD IDF dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité, en cohérence avec les exigences nationales du secteur médico-social.

L'évaluation a également été l'occasion de faire évoluer certains outils professionnels afin d'objectiver davantage nos observations et d'harmoniser les pratiques. Parmi les évolutions mises en place figurent notamment :

- **l'utilisation d'une grille d'évaluation de l'autonomie et des compétences parentales**, permettant de mieux analyser les besoins et les capacités des familles accompagnées ;
- **un outil d'évaluation concernant l'évolution du logement et du cadre de vie**, afin de disposer d'indicateurs plus objectifs dans l'analyse des situations ;
- **la mise en place d'un nouveau Projet d'Accompagnement Individualisé (PAI)**, permettant de formaliser plus précisément les objectifs d'accompagnement, les actions mises en œuvre et les modalités d'évaluation.

Nous avons également profité de ce moment et de la présence de notre Directrice Générale pour fêter son anniversaire.

### **Journée porte ouverte parentalité**

Dans le cadre de la journée portes ouvertes organisée par le Département autour du thème du soutien à la parentalité, notre structure a été invitée à tenir un stand afin de présenter ses actions et échanger avec les acteurs du territoire.

L'ensemble des associations intervenant dans le champ du soutien à la parentalité était présent, permettant une mise en réseau riche et constructive. Cet événement a notamment été l'occasion de découvrir de nouveaux partenaires, tels que des associations œuvrant dans le domaine de l'accompagnement des familles concernées par l'autisme, ainsi que des structures dédiées au soutien des femmes victimes de violences conjugales. La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) était également représentée.

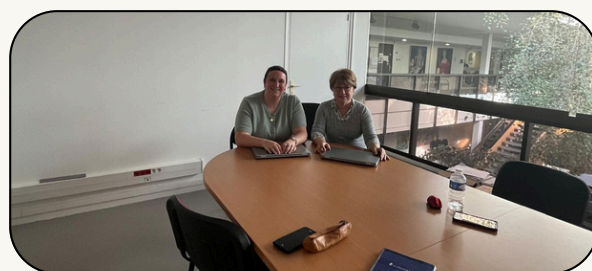
Ce moment convivial a favorisé le développement de nouveaux partenariats et a contribué au renforcement des collaborations déjà existantes



### **Convention TGV (Très Grande Vulnérabilité)**

Nous avons rencontré nos partenaires et financeurs du dispositif Très Grande Vulnérabilité (TGV) dans le cadre d'un temps d'échange et de suivi du dispositif.

Le bilan de ce dispositif demeure positif, tant au regard de l'accompagnement proposé aux bénéficiaires que de la qualité de la collaboration partenariale. Cette dynamique se poursuit avec le renforcement de notre partenariat, concrétisé par la signature d'une nouvelle convention prévue en 2026.



## Bilan des objectifs 2025

**Maintenir et développer notre partenariat privilégié avec l'UAPB, la VAGA, les CAMPS de Saint Ouen l'Aumône et de Gonesse et conclure les conventions partenaires**

**01**

Le partenariat avec l'UAPB a été renforcé au cours de l'année, la convention de partenariat demeurant pleinement opérationnelle. Il en est de même pour la collaboration avec le CAMSP, qui se poursuit dans une dynamique de coopération active.

**Participer à des journées portes ouvertes**

**02**

Nous avons participé à plusieurs journées portes ouvertes, notamment au sein de la Clinique Conti, et avons également été invités par le Département à prendre part à des temps d'échanges avec les acteurs du territoire.

**Maintenir des rencontres équipes avec les partenaires**

**03**

Des rencontres interéquipes ont été organisées avec les services de la PMI et de l'AEMO. Ces temps de travail ont permis de découvrir un nouveau dispositif, l'AEMO « tiers digne de confiance », et d'accueillir cette équipe au sein de nos locaux afin de favoriser la connaissance mutuelle et la coordination des interventions.

**Mener davantage d'actions collectives en direction des familles (journée à la plage, visite de musées, théâtre etc)**

**04**

Une action collective a été organisée aux étangs de Cergy, permettant aux familles accompagnées de bénéficier d'un temps convivial et de partage.

Dans la perspective de développer d'autres sorties culturelles, une réflexion est engagée afin d'identifier de nouvelles sources de financement.

**Augmenter l'activité TISF et CAF en priorité**

**05**

Enfin nous avons concentré nos priorités sur l'augmentation de l'activité liée à la CAF. Dans ce cadre, nous avons procédé, en 2025, au recrutement de trois nouvelles professionnelles TISF à temps plein afin de répondre aux besoins croissants des familles accompagnées.

## Objectifs 2026

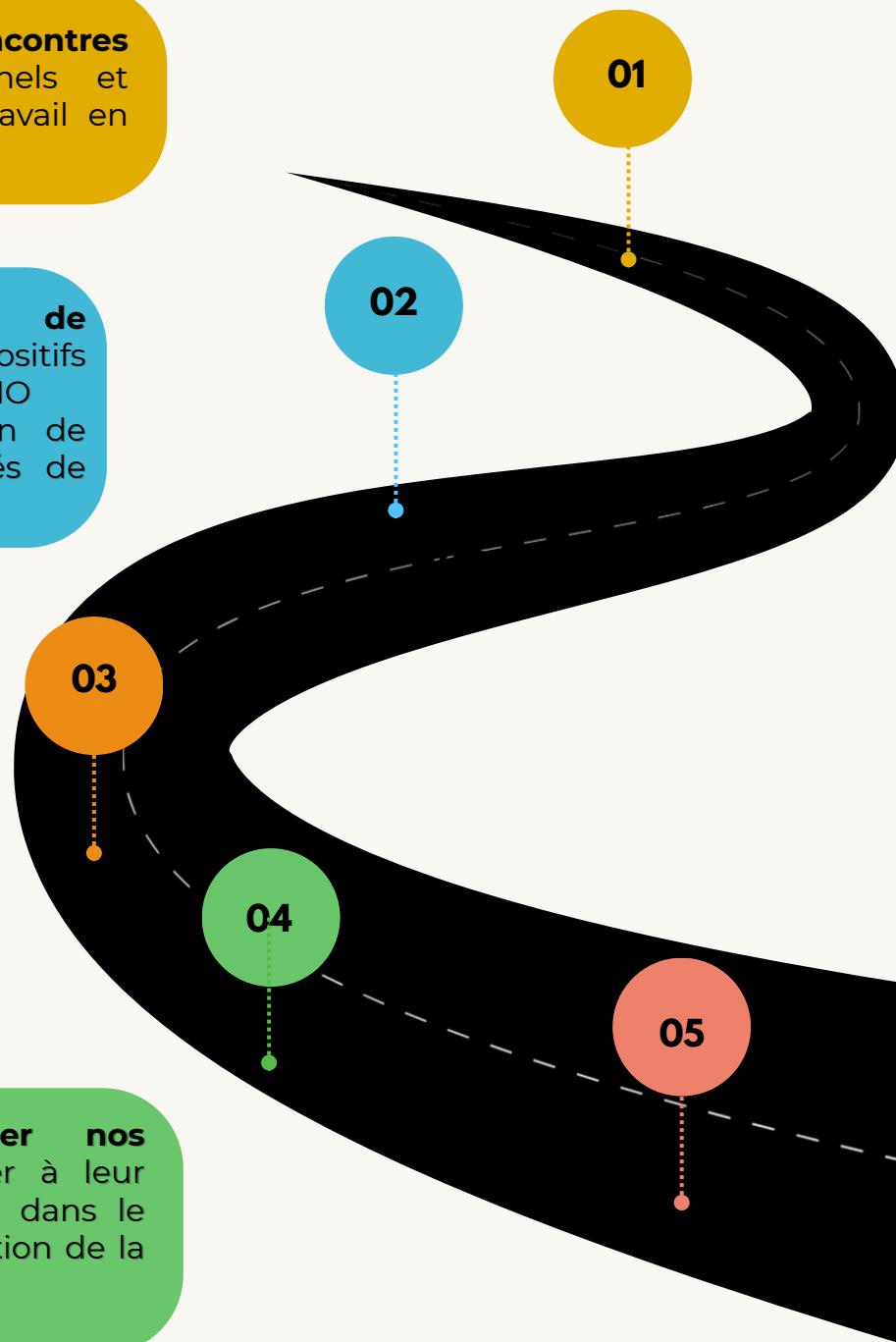
**Développer et renforcer les rencontres** avec les partenaires institutionnels et associatifs afin de consolider le travail en réseau sur le territoire.

**Concrétiser la formalisation de conventions** dans le cadre des dispositifs Très Grande Vulnérabilité (TGV) et AEMO « tiers digne de confiance », afin de sécuriser et structurer les modalités de collaboration.

**Poursuivre le développement du recrutement et de l'activité** sur l'ensemble du département, afin de répondre aux besoins croissants des publics accompagnés.

**Continuer à faire évoluer nos procédures internes** et veiller à leur appropriation par les équipes, dans le cadre de la démarche d'évaluation de la Haute Autorité de Santé (HAS).

**Développer des actions collectives** à destination des familles accompagnées, favorisant le lien social, la prévention et le soutien à la parentalité.



## Suivi qualité 2025

Critères	Objectifs	Actions
<b>Partenariat</b>	Maintenir et développer notre partenariat	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place des conventions et veiller à les actualiser</li> <li>Créer un réseau partenaires et un répertoire commun</li> </ul>
<b>Partenariat</b>	Maintenir des rencontre partenaires	Contacter le département afin d'organiser et d'instituer ces rencontres
<b>Satisfaction, plaintes et réclamations</b>	Enregistrer et suivre les réclamations et évènements indésirables	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser et former les administratifs à l'enregistrement des réclamations</li> <li>Systematiser cet enregistrement</li> <li>Enregistrer les contacts entrants/sortants</li> </ul>
<b>Bienveillance et éthique</b>	Mener davantage d'actions collectives	Identifier avec l'équipe les actions qui peuvent être menées
<b>Politique associative</b>	Augmenter l'activité CAF	Renforcer le travail de partenariat et de communication vers le public
<b>Formation</b>	Faire évoluer les pratiques	Mise en place de réunion à thèmes et formations (bienveillance, écrits professionnels)
<b>Formation</b>	Former les professionnels aux formations obligatoires	Prioriser les formations
<b>Formation</b>	Pouvoir répondre aux besoins spécifiques des bénéficiaires	Réunion à thème (écrits professionnels, autismes, Visites en présence d'un tiers)
<b>Recrutement</b>	Développer les recrutement TISF	Evaluer les besoins en fonction des secteurs et recruter
<b>Communication externe</b>	Participer à des journées portes ouvertes	Mobiliser l'équipe et se munir de matériel adapté
<b>Démarche qualité</b>	Mettre à jour les procédures dans le cadre de l'évaluation	Suivi régulier et composition de groupes de travail

# Rapport d'activité 2025

## Service Autonomie Aide et Soins



## Introduction

---

L'année 2025 a constitué une étape structurante pour le Service Autonomie Aide et Soins.

Au-delà de l'activité courante d'accompagnement à domicile, le service s'est fortement mobilisé autour d'un objectif majeur : la mise en conformité avec le cahier des charges des Services Autonomie Aide et Soins mixtes, en vue du dépôt de la demande d'autorisation prévue en décembre 2025.

Cette dynamique s'inscrit dans un contexte d'évolution réglementaire exigeant, mais également dans une volonté interne d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement proposé aux bénéficiaires/patients et à leurs aidants.

L'année 2025 a ainsi été marquée par un important travail de structuration, de formalisation et d'harmonisation des pratiques, tant sur le plan organisationnel que dans les interventions à domicile.

Les équipes administratives comme les intervenants à domicile ont été pleinement mobilisés dans cette démarche, qui a permis de renforcer la coordination entre l'aide et le soin, de clarifier les rôles et d'améliorer la lisibilité des parcours d'accompagnement.

Si aucune échéance n'est à ce stade fixée concernant l'évaluation HAS, l'ensemble des travaux engagés en 2025 s'inscrit dans une dynamique cohérente avec les attendus du référentiel qualité et concourt à structurer durablement les pratiques du service.



## Chiffres de l'année 2025

**382 personnes accompagnées sur le territoire**



**Dont 118 nouveaux bénéficiaires**

**53 322 heures  
d'aide à domicile réalisées**



**41 accompagnements conjoints aide – soin  
dans le cadre du SAD mixte**

**8 163 suivis réalisés via l'outil Présage  
dont 465 alertes traitées par l'équipe de coordination**

**72 professionnels  
mobilisés au sein du  
service**



**15 stagiaires accueillis  
dans les métiers  
administratifs et de  
l'accompagnement**

Dans son ensemble, l'année 2025 se caractérise par une légère diminution de l'activité globale en volume, mais également par une évolution qualitative notable, marquée par une **augmentation des besoins en soins et des accompagnements coordonnés aide et soin.**

Cette tendance **conforte la dynamique de structuration du service en SAD mixte** et la nécessité d'une organisation favorisant la continuité et la coordination des parcours à domicile.

## Evènements de l'année 2025



03

### Journée des Aides à Domicile du 17 mars

La Journée des professionnels de l'aide à domicile, organisée le 17 mars 2025, a constitué un moment convivial au sein du service. Les participants ont pu profiter de plusieurs stands et animations : un espace zen proposant massage assis et manucure, un karaoké, une tombola, ainsi qu'un stand Présage avec des récompenses à la clé. Cette journée a permis de favoriser les échanges entre professionnels tout en leur offrant un temps de bien-être et de convivialité.

### Intervention à la journée nationale de l'UNA à Angoulême

À l'occasion de la Journée Nationale de l'UNA consacrée au thème « IA et domicile : promesses et défis », présentation du dispositif Présage. Ce dispositif utilise l'intelligence artificielle prédictive afin d'anticiper les hospitalisations non programmées des personnes accompagnées à domicile. Cette intervention a permis de partager cette démarche innovante et de contribuer aux échanges nationaux sur les apports et les enjeux de l'intelligence artificielle dans le secteur du domicile.

06



### Mise en place de la nouvelle signalétique

En décembre 2025, une nouvelle signalétique a été déployée pour les bureaux ainsi que sur les véhicules de service. Cette démarche vise à améliorer la visibilité de la structure, à renforcer son identité visuelle et à faciliter son identification par les usagers, les partenaires et le grand public.

12

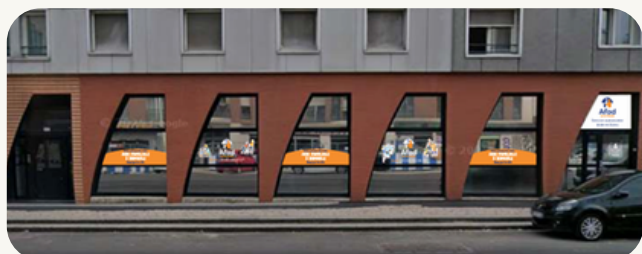


### Signature d'une convention avec l'ASSAD de Savigny

Le 5 décembre 2025 a eu lieu la signature d'une convention entre l'AFAD IDF et l'ASSAD de Savigny-sur-Orge.

Ce projet est sous la forme d'une convention de coopération entre le service de soin de l'ASSAD et le service aide à domicile de l'AFAD IDF.

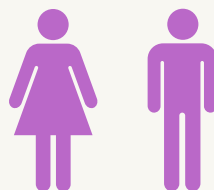
Cela permet à l'AFAD IDF d'élargir son territoire sur les communes de Savigny-sur-Orge et Morangis.



## Activité du Service Autonomie Aide et Soins

### Les bénéficiaires

272 bénéficiaires  
Age moyen : 84 ans



110 bénéficiaires  
Age moyen : 79 ans

	Athis-Mons		Juvisy-sur-Orge		Paray-Vieille-Poste		Wissous		TOTAL	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
<b>Bénéficiaires Aide</b>	157	149	88	86	72	65	0	0	317	300
<b>Nouveaux bénéficiaires Aide</b>	41	23	17	18	18	11	2	0	78	85
<b>Bénéficiaires Soins</b>	17	20	1		12	16	5	2	35	41
<b>Nouveaux bénéficiaires Soins</b>	13	18	/	/	3	14	3	1	19	33
<b>Bénéficiaires aide et soins</b>	25	27	/	/	12	13	2	1	39	41
<b>Bénéficiaires mandataires</b>	2	2	/	/	1	1			3	3
<b>TOTAL</b>	<b>201</b>	<b>198</b>	<b>89</b>	<b>86</b>	<b>97</b>	<b>94</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>394</b>	<b>382</b>

En 2025, le service a accompagné **382 bénéficiaires**, contre 394 en 2024. Cette légère diminution du nombre total de personnes suivies s'explique principalement par une baisse des accompagnements réalisés uniquement au titre de l'aide à domicile (300 en 2025 contre 317 en 2024).

Parallèlement, le nombre de bénéficiaires concernés par une prise en charge comportant une dimension soins progresse, qu'il s'agisse des suivis exclusivement en soins (41 contre 35 en 2024) ou des accompagnements combinant aide et soin (41 contre 39). Le service mandataire demeure stable avec 3 bénéficiaires.

La dynamique d'admission reste soutenue, avec 118 nouveaux bénéficiaires en 2025 contre 97 l'année précédente. Cette progression concerne à la fois l'aide à domicile (85 nouvelles admissions) et le soin (33 nouvelles admissions), traduisant une demande constante sur le territoire.

L'activité demeure répartie sur l'ensemble des communes d'intervention du service, sans évolution significative de l'équilibre territorial.

Le public accompagné reste majoritairement féminin (272 femmes pour 110 hommes en 2025), avec une moyenne d'âge de 84 ans pour les femmes et 79 ans pour les hommes. Ces données confirment la prédominance d'un public âgé et fragile, dont les situations nécessitent une adaptation régulière des modalités d'intervention et une coordination attentive entre les professionnels.

## Les interventions

	Athis-Mons		Juvisy-sur-Orge		Paray-Vieille-Poste		Wissous		TOTAL	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
<b>GIR 1</b>	16	12	1	1	10	11	1	2	28	26
<b>GIR 2</b>	38	35	11	7	14	16	2	1	65	59
<b>GIR 3</b>	25	30	12	12	15	15	3		55	57
<b>GIR 4</b>	42	44	17	21	24	20	1	1	84	86
<b>GIR 5</b>	20	27	18	19	5	8			43	54
<b>GIR 6</b>	45	35	28	23	26	23			99	81
<b>Hors GIR</b>	15	15	2	3	3	1			20	19
<b>TOTAL</b>	<b>201</b>	<b>198</b>	<b>89</b>	<b>86</b>	<b>97</b>	<b>94</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>394</b>	<b>382</b>

L'analyse de la répartition des bénéficiaires par niveau de dépendance (GIR) met en évidence une évolution qualitative des profils accompagnés en 2025.

Les niveaux de dépendance les **plus élevés (GIR 1 et GIR 2)** restent globalement stables, avec respectivement 26 bénéficiaires en GIR 1 (contre 28 en 2024) et 59 en GIR 2 (contre 65).

Les situations de dépendance lourde demeurent donc présentes dans des proportions comparables.

On observe en revanche une progression des GIR intermédiaires, en particulier :

- le **GIR 3 (57** bénéficiaires contre 55 en 2024),
- le **GIR 4 (86** contre 84),
- et surtout le **GIR 5 (54** contre 43).

À l'inverse, le nombre de bénéficiaires en **GIR 6 diminue sensiblement** (81 en 2025 contre 99 en 2024).

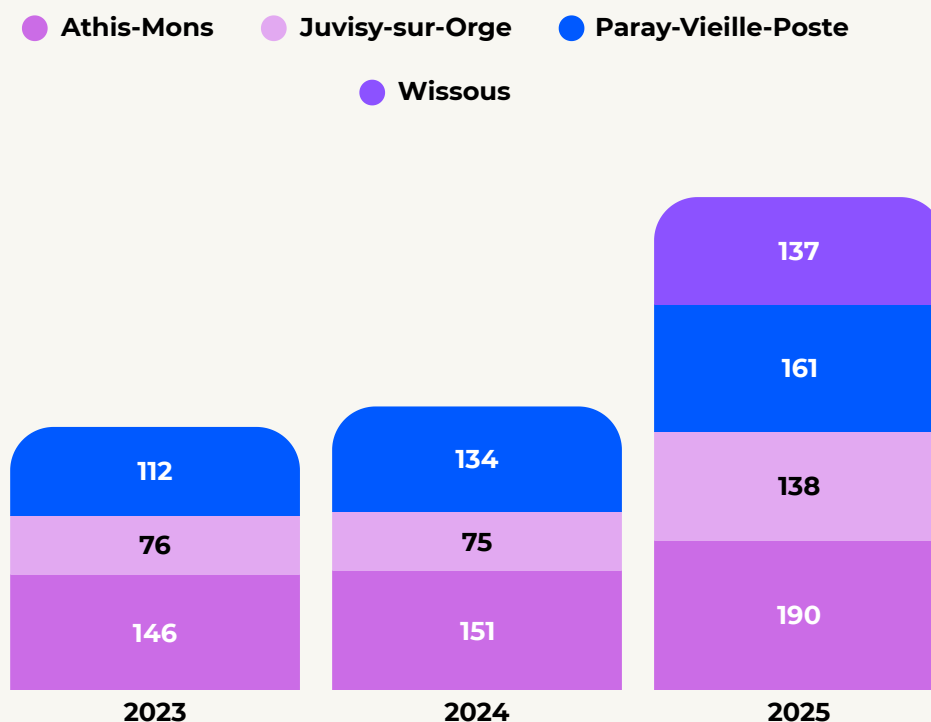
Cette évolution traduit un recentrage progressif de l'activité vers des publics présentant une perte d'autonomie plus marquée, avec une diminution relative des accompagnements les plus légers. La répartition des niveaux de GIR reste par ailleurs cohérente sur l'ensemble du territoire d'intervention, sans déséquilibre notable entre les communes.

Dans l'ensemble, ces éléments confirment une complexification progressive des situations accompagnées, impliquant une vigilance accrue dans le suivi des bénéficiaires, une adaptation régulière des plans d'intervention

et une coordination renforcée entre les professionnels de l'aide et du soin.

## Les modalités d'accompagnement

### Nombre d'heures par bénéficiaire par an



L'analyse du nombre moyen d'heures d'intervention en aide à domicile par bénéficiaire confirme une intensification des accompagnements en 2025.

Sur l'ensemble des communes, le volume moyen d'heures par bénéficiaire progresse nettement :

- A Athis-Mons, la moyenne passe de 133,86 heures en 2024 à **161,11 heures** en 2025 ;
- A Paray-Vieille-Poste, elle augmente de 151,05 à **190,07 heures** ;
- A Juvisy-sur-Orge, la progression est particulièrement marquée, passant de 75,24 à **138,3 heures** ;
- A Wissous, la moyenne s'établit à **136,75 heures** en 2025.

Cette augmentation du volume moyen d'intervention en aide par bénéficiaire s'inscrit dans la continuité des évolutions observées sur les niveaux de dépendance. Elle traduit des besoins d'accompagnement plus soutenus et des plans d'aide globalement plus conséquents.

Elle implique également une organisation attentive des plannings, une adaptation régulière des interventions et une coordination renforcée entre les professionnels afin de garantir la continuité et la qualité de l'accompagnement à domicile. Dans les situations les plus complexes, cette coordination peut se traduire par la mise en place de binômes associant aide-soignant(e) et aide à domicile, afin d'assurer une réponse adaptée et sécurisée aux besoins des bénéficiaires.

## Le financement des interventions

	Athis-Mons	Juvisy-sur-Orge	Paray-Vieille-Poste	Wissous	TOTAL
<b>APA</b>	<b>21 587.05</b>	<b>6 870.05</b>	<b>11 921.50</b>	<b>136.75</b>	<b>40 515.35</b>
<b>CNAV/OSCAR</b>	<b>2 105.75</b>	<b>1 367.50</b>	<b>1 180.91</b>		<b>4 654.16</b>
<b>CNRACL</b>	<b>85.75</b>				<b>85.75</b>
<b>CPAM</b>	<b>32.50</b>	<b>20</b>	<b>38</b>		<b>90.50</b>
<b>PCH</b>	<b>1 588.50</b>	<b>145.25</b>	<b>34.50</b>		<b>1 768.25</b>
<b>AIDE SOCIALE</b>	<b>381.50</b>	<b>272.25</b>			<b>653.75</b>
<b>MUTUELLES</b>	<b>10</b>	<b>37.25</b>			<b>47.25</b>
<b>Taux Plein</b>	<b>1 984.75</b>	<b>2 116.75</b>	<b>1 364.75</b>		<b>5 466.25</b>
<b>Sortir plus</b>	<b>27.75</b>	<b>13.75</b>			<b>41.50</b>
<b>TOTAL</b>	<b>27 803.55</b>	<b>10 842.80</b>	<b>14 539.66</b>	<b>136.75</b>	<b>53 322.76</b>

L'analyse de la répartition des heures d'intervention en aide à domicile par financeur confirme la place prépondérante de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) dans l'activité du service.

En 2025, **l'APA représente à elle seule 40 515 heures**, soit la très grande majorité des interventions réalisées. Cette prédominance reflète le positionnement du service auprès d'un public majoritairement âgé en perte d'autonomie.

Les financements des **caisses de retraite (CNAV/OSCAR) constituent le second poste de financement** avec 4 654 heures, traduisant la présence d'un public relevant encore de dispositifs de prévention ou de fragilité modérée.

Les interventions réalisées au taux plein représentent **5 466 heures**.

Les autres dispositifs (PCH, aide sociale, CPAM, CNRACL, mutuelles, Sortir Plus) demeurent plus marginaux dans le volume global d'activité, tout en participant à la diversité des situations accompagnées.

La répartition territoriale des financements reste globalement cohérente avec l'implantation de l'activité du service, sans évolution notable par rapport à l'année précédente.

Dans l'ensemble, la structure des financements apparaît stable et en adéquation avec le profil des publics accompagnés, majoritairement éligibles aux dispositifs liés à la perte d'autonomie.

Dans ce contexte, la qualité de l'articulation entre les interventions d'aide et de soin constitue un enjeu central pour garantir la continuité et la pertinence des accompagnements à domicile. L'organisation mise en place par le service vise ainsi à renforcer la coordination des professionnels et à adapter les modalités d'intervention aux besoins évolutifs des bénéficiaires.

## Organisation de la coordination Aide et Soins

### Coordination générale

La coordination Aide Soins au sein du SAD de l'AFAD Île-de-France est assurée par la Responsable d'Entité Départementale, garante de la cohérence globale des interventions. À ce titre, elle supervise l'élaboration et le déploiement des processus internes, veille à leur bonne appropriation par les équipes et anime le réseau partenarial territorial afin de sécuriser les parcours des personnes accompagnées.

Par délégation, l'encadrant « Soins » et les encadrantes « Aide » assurent l'évaluation des situations et la coordination opérationnelle. Cette organisation s'appuie sur des réunions de coordination régulières, organisées deux fois par mois avec l'IDEC et les responsables de secteur.

Elles permettent notamment de :

- suivre les dossiers sensibles et les situations à risque (dispositif Présage) ;
- partager les informations utiles entre équipes ;
- ajuster rapidement les modalités d'intervention en fonction de l'évolution des besoins.

La proximité physique des bureaux, conjuguée à l'utilisation d'un logiciel commun, favorise la réactivité des équipes et la fluidité des échanges au quotidien.

### Interventions conjointes aide-soin

En 2025, **41 situations** bénéficient d'une intervention coordonnée aide et soins, traduisant la montée en complexité de certains accompagnements.

Selon les besoins repérés :

- **7 situations nécessitent la mise en place d'un binôme** simultanément aide-soins, mobilisé lorsque la situation requiert une approche pluridimensionnelle renforcée ;
- pour les autres situations, les interventions sont organisées de manière complémentaire à différents moments de la journée, dans le respect du rythme et des habitudes de la personne.

Le recours au binôme repose sur une appréciation partagée des besoins et s'inscrit de manière formalisée dans le Projet d'Accompagnement Individualisé (PAI), garantissant la cohérence et la personnalisation des interventions.

L'organisation en SAD mixte constitue à cet égard un levier facilitant, permettant, lorsque la situation le justifie, de mobiliser les compétences du SSIAD sans reste à charge pour le bénéficiaire, grâce à la prise en charge par l'Assurance maladie.

La qualité de la coordination repose sur des pratiques professionnelles structurées et des outils partagés :

### Outils et suivi

The image shows a 'PROJET D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ (PAI)' form. It includes sections for 'Présentation de la personne accompagnée', 'Composition de la famille', 'Coordonnées des adultes', and 'Coordonnées du prestataire'. A purple pushpin is placed on the top right of the form.

- **évaluation multidimensionnelle** réalisée au domicile, associant les dimensions aide, soins et sociales, en lien avec la personne et son entourage ;
- **formalisation d'un Projet d'Accompagnement Individualisé (PAI)**, précisant besoins, objectifs et modalités d'intervention, avec réévaluation annuelle ou en cas d'évolution notable ;
- **transmissions structurées** via cahiers et classeurs de liaison, complétées par des réunions hebdomadaires pour le volet soins et mensuelles pour le volet aide ;
- **visites conjointes aide-soins** mobilisées de façon ciblée pour sécuriser certaines situations ;
- **outils numériques et badgeage** assurant traçabilité, suivi des interventions et fiabilité des données.

Cet ensemble concourt à sécuriser les parcours, à renforcer la continuité des accompagnements et à soutenir la réactivité des équipes.



## Appui du dispositif Présage au suivi des situations

Depuis 2022, le SAD s'appuie sur le dispositif Présage afin de renforcer le repérage précoce des fragilités et la sécurisation des parcours à domicile. Cet outil est pleinement intégré aux pratiques des équipes.

Le premier niveau de vigilance repose sur les professionnels de terrain (aides-soignants et aides à domicile), qui renseignent régulièrement des questionnaires portant sur l'état de santé et l'évolution de la situation des personnes accompagnées. Ce suivi de proximité permet un repérage des signaux faibles.

Les alertes générées sont ensuite analysées par l'équipe d'encadrement (IDEC et responsables de secteur), qui assure leur qualification et la mise en œuvre des actions de coordination nécessaires (contact du médecin traitant, lien avec la famille, sollicitation des IDEL ou adaptation des interventions).

En 2025, l'outil a donné lieu à **8 163 suivis** réalisés par les équipes et **465 alertes traitées** par la coordination aide-soin. Son utilisation contribue à une meilleure anticipation des dégradations de l'état de santé et participe à la prévention des hospitalisations non programmées, en permettant une intervention précoce et concertée autour de la personne accompagnée.

L'organisation SAD mixte mise en place met ainsi en évidence :

- **une capacité d'adaptation** rapide face aux situations complexes
- **une articulation fluide** entre les équipes aide et soin, soutenue par des temps de coordination réguliers ;
- **une prévention active** des ruptures de parcours grâce à la complémentarité des modalités d'intervention ;
- **une approche centrée sur la personne**, reposant sur des projets individualisés co-construits et évolutifs.

Cette organisation contribue à garantir un accompagnement à domicile sécurisé, cohérent et respectueux des besoins des personnes, tout en valorisant l'expertise et la complémentarité des professionnels.



## Mise en conformité avec le cahier des charges SAD mixte

---

L'année 2025 a été marquée par un travail structurant de mise en conformité du service avec le cahier des charges des SAD mixtes et les attendus de qualité du secteur.

### Finalisation du projet de service SAD mixte

Dans la perspective du dépôt du dossier d'autorisation, le service a procédé à une réécriture complète de son projet de service SAD mixte. Ce travail, mené avec l'appui de l'UNA dans le cadre du programme de modernisation ainsi qu'avec l'accompagnement d'un intervenant externe spécialisé en qualité, a permis :

- de formaliser l'organisation intégrée aide-soin ;
- de clarifier les processus internes ;
- de renforcer la lisibilité de l'offre auprès des partenaires et des bénéficiaires.

Le dossier de demande d'autorisation a été déposé au 31 décembre 2025.

### Avancement du programme ESMS Numérique



Le service a par ailleurs finalisé les différentes étapes du programme ESMS Numérique, dispositif national visant à sécuriser, fiabiliser et fluidifier le partage d'informations dans le secteur médico-social.

Cette démarche a permis de consolider les outils numériques du service et de renforcer la traçabilité ainsi que la qualité du suivi des accompagnements.

### Structuration des Projets d'Accompagnement Individualisés (PAI)

Un travail approfondi a été conduit en 2025 sur l'harmonisation et la formalisation de la trame des Projets d'Accompagnement Individualisés. Ce chantier a abouti à la production d'un document opérationnel commun aux équipes aide et soin.

Le déploiement progressif des PAI est engagé et constitue un axe de travail prioritaire pour 2026, avec pour objectif leur généralisation à l'ensemble des situations accompagnées.

### Vigilance et culture de signalement

Dans le cadre de sa démarche qualité et de prévention des risques, le service reste attentif au repérage des situations de vulnérabilité. Deux signalements de situations de maltraitance ont été effectués en 2025, témoignant de la vigilance des équipes et de l'appropriation des procédures internes.

## Développement de l'offre

### Focus sur le transport accompagné

Dans une logique d'accompagnement global à domicile, le service a poursuivi en 2025 le développement du transport accompagné, proposé en complément des interventions d'aide et de soin.

Sur l'année, **393 accompagnements** ont été assurés par **7 intervenants** auprès de **35 bénéficiaires**, soulignant l'importance de ce service.

Cette modalité d'intervention répond à plusieurs objectifs :

- soutenir l'autonomie décisionnelle des personnes accompagnées ;
- favoriser le maintien du lien social ;
- sécuriser les déplacements (courses, rendez-vous médicaux...);
- renforcer la continuité de l'accompagnement.

Elle s'inscrit pleinement dans la logique du SAD mixte, qui permet d'adapter les modalités d'interventions aux besoins réels des bénéficiaires, au-delà des seules prestations sociales.

Au-delà de l'aide pratique, le transport accompagné constitue un temps privilégié d'échange et de sécurisation pour les personnes accompagnées. Les professionnels observent une parole plus libre et une relation de confiance renforcée dans ce cadre.



“ La relation est différente quand on fait des accompagnements, par exemple pour les courses.

Les personnes parlent plus, même avec les gens qu'on croise dehors, et pas seulement des mêmes sujets. Cet accompagnement leur donne plus d'autonomie et leur laisse la possibilité de choisir, parce que quand on fait les courses à leur place avec une liste, c'est nous qui décidons.

Dans la voiture aussi, on discute davantage, parce qu'on n'est pas occupés par une tâche précise. Je suis plus disponible, donc on peut parler de beaucoup de choses.

Il y a aussi plus de confiance. Par exemple, quand je les accompagne chez le médecin, ils me demandent souvent de rentrer avec eux dans le cabinet. Après, on peut reparler de ce que le médecin a dit ; je peux leur réexpliquer certaines choses qu'ils n'ont pas bien comprises, et ça les rassure. »

*Mme P, salariée intervenante*

“ J'utilise régulièrement le service d'accompagnement véhiculé de l'AFAD via la plateforme Domiserve et j'en suis très contente.

Cela m'aide beaucoup pour mes déplacements et c'est très rassurant de pouvoir compter sur ce service.

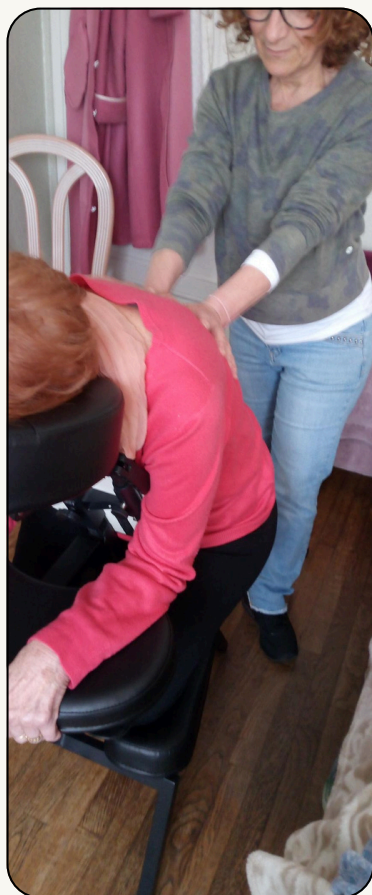
Les chauffeurs-accompagnateurs sont toujours très gentils, professionnels et à l'écoute, ce qui rend les trajets vraiment agréables. On se sent bien accompagné.

Je reçois aussi des questionnaires de satisfaction de la part de Domiserve, auxquels je réponds pour donner mon avis. Pour ma part, j'espère pouvoir continuer à bénéficier de ce service avec l'AFAD. »

*Mme V. bénéficiaire du transport accompagné*

Ce retour illustre l'intérêt du dispositif, qui participe à la fois au maintien de l'autonomie, à la prévention de l'isolement et à la sécurisation du parcours de santé.

## Soutien aux proches aidants



Dans le cadre de son engagement en faveur du maintien à domicile et de la prévention de l'épuisement des aidants, le service a développé en 2025 un projet d'ateliers bien-être destiné aux proches aidants de personnes âgées accompagnées par la structure.

L'analyse des situations suivies par le service a mis en évidence la place centrale des aidants dans le maintien à domicile. Une part importante des bénéficiaires est en effet soutenue par un proche âgé de plus de 60 ans, souvent lui-même fragilisé. Les observations des équipes au domicile, ainsi que les évaluations réalisées par l'infirmière coordinatrice et les responsables de secteur, mettent régulièrement en lumière des situations d'épuisement physique et émotionnel susceptibles de fragiliser l'équilibre du couple aidant-aidé.

Afin de répondre à ces besoins, un projet d'ateliers bien-être pour les aidants a été élaboré avec le soutien de la Commission des Financeurs de l'Essonne. Le dispositif prévoit l'organisation de séances bimensuelles dédiées au soutien et au ressourcement des aidants.

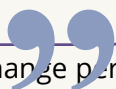
Chaque séance comprend :

- **30 minutes de massage assis**, visant à favoriser la détente et la récupération physique
- **30 minutes d'écoute active**, permettant aux aidants d'exprimer leurs difficultés, d'être informés sur les dispositifs d'aides existants et d'identifier les ressources mobilisables.

Le dispositif a permis de suivre **9 aidants** sur **37 séances** au cours de l'année 2025.



*Le massage assis m'a offert un moment de détente que je n'avais pas eu depuis longtemps. Cela m'a vraiment aidé à mieux gérer le stress quotidien.*



*Ces ateliers m'ont permis de me sentir écoutée et soutenue. J'ai pu relâcher la pression et retrouver de l'énergie.*



Au-delà de l'aspect bien-être, ces temps d'échange permettent également de renforcer le repérage des situations de fragilité, d'orienter les aidants vers les dispositifs adaptés et de soutenir l'estime de soi souvent fragilisée par la charge d'aide.

L'organisation en SAD mixte constitue à cet égard un levier facilitant, les professionnels intervenant au domicile étant particulièrement bien placés pour identifier les besoins des aidants et les orienter vers ce type de dispositif. Cette action s'inscrit pleinement dans une démarche de prévention de la perte d'autonomie et de sécurisation du maintien à domicile, en prenant en compte l'équilibre global du couple aidant-aidé.

## Vie du service - Ressources Humaines

### Les équipes



*Equipe administrative Aide et Soins*

Au 31 décembre 2025, le service compte **72 salariés**, répartis ainsi :

- **53** intervenants d'aide à domicile,
- **12** aides-soignants
- **7 administratifs** assurant l'organisation, la coordination et le suivi des interventions

Ces équipes sont complétées par **6 vacataires réguliers** sur le SSIAD, mobilisés ponctuellement afin de renforcer l'activité du service et d'assurer la continuité des interventions.

L'année 2025 a été marquée par une relative stabilité des équipes. Au total, **10 recrutements** ont été réalisés, dont 4 en CDI, les autres correspondant principalement à des remplacements en CDD pour congés. Dans le même temps, 4 départs ont été enregistrés, dont 2 liés à des situations d'inaptitude.

Comme dans l'ensemble du secteur de l'aide à domicile, les équipes se caractérisent par une ancienneté importante et un vieillissement progressif des effectifs, en particulier parmi les intervenants d'aide à domicile

La pénibilité des métiers du domicile constitue à cet égard un enjeu important, se traduisant notamment par des arrêts de travail parfois longs, dont certains peuvent conduire à des situations d'inaptitude.

Ces éléments rappellent l'importance des actions menées en matière de prévention des risques professionnels et de qualité de vie au travail.

### Mobilisation des équipes administratives

La préparation du passage au modèle de SAD mixte a mobilisé de manière significative les équipes administratives et d'encadrement tout au long de l'année 2025.

Ce travail a notamment porté sur :

- **le pilotage global** du processus de mise en conformité avec le cahier des charges des SAD mixtes ;
- **la réécriture et la formalisation** de plusieurs procédures internes, afin de structurer les modalités de coordination entre les interventions d'aide et de soin ;
- **la mise en place ou l'adaptation de différents outils** de suivi et de coordination ;
- **la préparation des évolutions** à venir, notamment dans la perspective des démarches d'évaluation de la qualité.

Cette mobilisation a constitué un travail de fond important pour le service, contribuant à structurer les pratiques et à renforcer la lisibilité de l'organisation interne.

### Évolution des pratiques des intervenants à domicile

L'évolution du cadre d'intervention vers le modèle de SAD mixte s'accompagne également d'une adaptation progressive des pratiques professionnelles des intervenants à domicile.

Les équipes sont notamment de plus en plus impliquées dans le **repérage des besoins des personnes accompagnées** et dans la construction des **Projets d'Accompagnement Individualisés**, qui visent à formaliser les objectifs et les modalités de l'accompagnement.

Par ailleurs, les professionnels participent activement à la coordination des situations, notamment à travers les transmissions réalisées au domicile, les échanges avec les équipes d'encadrement et l'utilisation d'outils de suivi comme le dispositif **Présage**, qui permet de signaler les évolutions de l'état de santé ou les situations de fragilité.

Cette évolution des pratiques s'inscrit dans une démarche plus large d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement et de renforcement de la coopération entre les professionnels de l'aide et du soin.

### Formation professionnelle

La formation constitue un levier essentiel pour accompagner l'évolution des pratiques professionnelles et renforcer les compétences des équipes.

En 2025, les professionnels du service ont bénéficié de plus de **260 heures de formation**, couvrant différents domaines en lien avec les réalités du travail à domicile.

Les thématiques abordées ont notamment porté sur :

- la prévention de la perte d'autonomie,
- les aménagements du domicile et les aides techniques
- la prévention des risques professionnels et psychosociaux,
- la bientraitance et l'accompagnement des situations complexes,
- la fin de vie et le deuil,
- le syndrome de Diogène,
- l'aide à la toilette,
- la gestion du stress,
- ou encore les activités de stimulation du quotidien des personnes accompagnées.

Le développement des compétences constitue un axe central du fonctionnement du service. À travers la formation continue des professionnels, l'accueil de stagiaires et l'évolution des pratiques liées au modèle de Service Autonomie à Domicile mixte, le service contribue activement à la professionnalisation des métiers du domicile.

### Accueil et accompagnement des stagiaires

L'accueil de stagiaires constitue un axe important de l'engagement du service en faveur de la transmission des compétences et de la découverte des métiers du domicile.

En 2025, le service a ainsi accueilli **15 stagiaires**, issus de différents parcours de formation :

- **10 stagiaires dans les fonctions administratives**, dans le cadre de formations telles que le BTS SP3S, le BTS Gestion de la PME, le Bac professionnel AGOrA (Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités), la formation de Responsable de Secteur, une formation d'assistante administrative avec l'ESRP Jean Moulin, ainsi qu'une personne accueillie dans le cadre du dispositif Immersion facilitée.
- **5 stagiaires dans les métiers de l'accompagnement** à domicile, préparant les diplômes d'ADVF ou d'AES, en lien avec les organismes de formation ACPAV et GRETA.

L'accueil de ces stagiaires mobilise les équipes administratives et les professionnels de terrain, qui participent à leur accompagnement et à leur intégration dans les activités du service. Ces périodes de stage permettent aux personnes en formation de découvrir la réalité du travail au domicile, d'acquérir des compétences professionnelles et de mieux appréhender les spécificités de l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie.

Au-delà de l'aspect pédagogique, ces accueils contribuent également à faire connaître les métiers du secteur et participent à la dynamique de renouvellement des professionnels du domicile.

### Qualité de Vie et Conditions de Travail

Dans un contexte d'évolution du secteur et de transformation de l'organisation vers le modèle de Service Autonomie à Domicile mixte, le service **reste attentif à la qualité de vie et aux conditions de travail** des professionnels.

Les métiers du domicile impliquent en effet un engagement humain important et peuvent exposer les intervenants à des situations émotionnellement exigeantes. Afin de soutenir les équipes et de prévenir les situations d'épuisement professionnel, un **atelier de sophrologie** a été proposé aux professionnels volontaires. Ces temps ont pour objectif de permettre aux intervenants de bénéficier d'un moment de détente et de recentrage, tout en leur donnant des outils simples de gestion du stress qu'ils peuvent mobiliser dans leur pratique quotidienne.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté plus large de **reconnaître l'importance du bien-être des professionnels** dans la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes à domicile.

“ Les ateliers de sophrologie m'ont fait beaucoup de bien. C'est un vrai moment pour souffler et relâcher les tensions.

Les exercices de respiration sont simples et je peux les refaire facilement dans ma journée quand je sens le stress arriver.

Au travail, ça aide vraiment à mieux gérer les situations tendues et à se sentir plus calme. L'ambiance des séances est super, et la voix de l'animatrice rend tout très relaxant.

Pour moi, ces ateliers sont de vrais moments de pause qui font du bien, autant au boulot que dans la vie de tous les jours. »

Mme B, Aide Soignante



Ces actions contribuent à renforcer la cohésion des équipes et participent à la dynamique collective du service, dans un contexte de transformation des pratiques et d'adaptation aux nouvelles exigences du secteur.

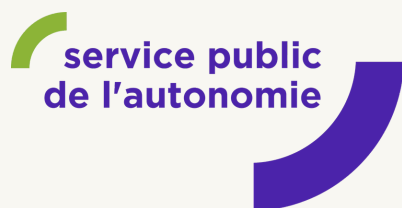
Au-delà des organisations et des outils, la qualité de l'accompagnement repose avant tout sur l'implication et le professionnalisme des équipes.

Leur engagement quotidien auprès des personnes accompagnées constitue la richesse et la force du service

## Partenariats et actions menées en 2025

L'accompagnement à domicile repose sur une coopération étroite entre les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux du territoire. En 2025, le service a poursuivi le développement de ses partenariats afin de renforcer la coordination des parcours et de sécuriser les accompagnements.

### Participation aux dynamiques territoriales : le SPDA



Le service s'inscrit dans les dynamiques de coordination territoriale, notamment à travers sa participation aux travaux du SPDA (Service Public Départemental de l'Autonomie).

Ce cadre de coopération permet de renforcer la connaissance mutuelle des acteurs du territoire, de partager les enjeux liés au maintien à domicile et de favoriser la construction de réponses coordonnées aux situations complexes. Cette participation contribue également à améliorer l'orientation des personnes et la mobilisation des ressources existantes.

### Mise à jour et développement des conventions partenariales

Dans une logique d'amélioration continue des coopérations, un travail de mise à jour des conventions partenariales a été engagé en 2025. Cette démarche vise à formaliser les modalités de collaboration avec les acteurs du territoire et à sécuriser les parcours des personnes accompagnées.

Parallèlement, le service poursuit la recherche et le développement de nouveaux partenariats, afin de renforcer les réponses apportées aux besoins des bénéficiaires et d'améliorer l'articulation entre les différents intervenants du domicile.

### Coopération dans le cadre de la constitution des SAD mixtes

Dans le contexte de transformation du secteur et de constitution des services autonomie à domicile mixtes, une convention de coopération a été signée en 2025 avec le SSIAD de Savigny-sur-Orge.

Cette convention vise à formaliser les modalités de collaboration entre les deux structures, notamment en matière de coordination des interventions, de partage d'informations et de continuité des accompagnements. Elle s'inscrit dans une logique de complémentarité entre les compétences d'aide et de soin, au service d'une meilleure réponse aux besoins des personnes accompagnées.



### Projet de Centre de Ressources Territorial (CRT)

Dans la perspective de renforcer les dispositifs de soutien au maintien à domicile, le service s'est également engagé dans une démarche de partenariat avec l'EHPAD du Breuil en vue du dépôt d'un dossier pour la mise en place d'un Centre de Ressources Territorial (CRT).

Ce projet vise à développer des modalités d'accompagnement renforcé à domicile pour les personnes âgées en perte d'autonomie, en s'appuyant sur l'expertise et les ressources de l'EHPAD tout en favorisant le maintien à domicile le plus longtemps possible.

Cette dynamique illustre la volonté du service de s'inscrire pleinement dans les évolutions du secteur et de contribuer au développement de solutions innovantes au service des personnes âgées et de leurs proches.

## Bilan des objectifs 2025

### Mise en conformité et dépôt de la demande d'autorisation SAD mixte

01

L'objectif principal fixé pour l'année 2025 consistait à mettre le service en conformité avec le cahier des charges des Services Autonomie à Domicile mixtes, afin de déposer une demande d'autorisation conjointe au plus tard le 31 décembre 2025.

Cet objectif a été atteint avec le dépôt du dossier d'autorisation dans les délais impartis. La préparation de ce dossier a mobilisé l'ensemble du service, en particulier les équipes d'encadrement et le service administratif, autour d'un important travail de structuration des pratiques et des outils.

Cette démarche s'est notamment traduite par :

- **la réécriture du projet de service commun** aide et soin, avec l'appui d'un cabinet de conseil externe spécialisé en qualité ;
- **un travail approfondi sur les procédures** de coordination et l'organisation du service dans le cadre du SAD mixte ;
- **la participation au programme de modernisation** porté par l'UNA, permettant un accompagnement méthodologique sur les différents volets du cahier des charges ;
- **la préparation de nouveaux outils structurants**, tels que la trame des Projets d'Accompagnement Individualisés (PAI).

Au-delà de l'objectif réglementaire, ce travail a constitué un véritable levier d'analyse et d'amélioration des pratiques professionnelles, en favorisant une réflexion collective sur l'articulation entre les interventions d'aide et de soin.

### Développement des actions de soutien aux aidants

02

Dans la continuité des orientations du cahier des charges des SAD mixtes, le service s'était également fixé pour objectif de renforcer les actions de soutien aux proches aidants.

L'année 2025 a permis de concrétiser cette ambition avec la **mise en place des ateliers bien-être** pour les aidants, soutenus par la Conférence des financeurs. Les premières séances ont permis d'accueillir plusieurs aidants et de tester ce dispositif qui combine temps de détente et temps d'écoute, dans une logique de prévention de l'épuisement.

Par ailleurs, le service a poursuivi le **développement de l'outil Présage**, déjà intégré aux pratiques professionnelles depuis plusieurs années.

En 2025, une réflexion a été engagée sur le développement du volet destiné aux familles, afin de permettre aux proches aidants de bénéficier d'informations et de recommandations adaptées à la situation de leur proche.

Ces différentes actions s'inscrivent dans une approche globale du maintien à domicile, qui reconnaît la place centrale des aidants et vise à mieux les accompagner dans leur rôle.

## Objectifs 2026

Dans la continuité des travaux engagés en 2025, l'année 2026 sera consacrée à la consolidation du fonctionnement du service dans sa configuration de Service Autonomie à Domicile mixte, ainsi qu'au développement d'actions visant à renforcer la qualité des accompagnements et la coordination territoriale.

### Poursuite du déploiement du modèle SAD mixte

Suite au dépôt de la demande d'autorisation en 2025, le service poursuivra en 2026 la structuration de son organisation afin de consolider l'articulation entre les interventions d'aide et de soin.

Ce travail portera notamment sur l'appropriation par l'ensemble des équipes des nouvelles modalités de coordination prévues dans le cadre du cahier des charges des SAD mixtes, ainsi que sur l'adaptation progressive des pratiques professionnelles aux exigences de ce nouveau modèle d'organisation.

### Généralisation des Projets d'Accompagnement Individualisés (PAI)

Après le travail de formalisation de la trame réalisé en 2025, l'année 2026 sera consacrée au déploiement progressif des Projets d'Accompagnement Individualisés auprès de l'ensemble des bénéficiaires accompagnés par le service.

Cet outil doit permettre de renforcer la personnalisation des accompagnements, de formaliser les objectifs poursuivis et de favoriser une meilleure coordination entre les professionnels intervenant au domicile.

### Renforcement des actions de soutien aux aidants

Le service poursuivra le développement des actions destinées aux proches aidants, notamment à travers la consolidation et la montée en charge des ateliers bien-être pour les aidants mis en place en 2025.

L'objectif sera d'élargir progressivement le nombre d'aidants bénéficiant de ce dispositif et de renforcer leur information sur les ressources et dispositifs existants sur le territoire.

### Développement de la coopération avec le SSIAD de Savigny-sur-Orge

La convention de coopération signée en 2025 avec le SSIAD de Savigny-sur-Orge constitue un axe important de développement pour l'année 2026.

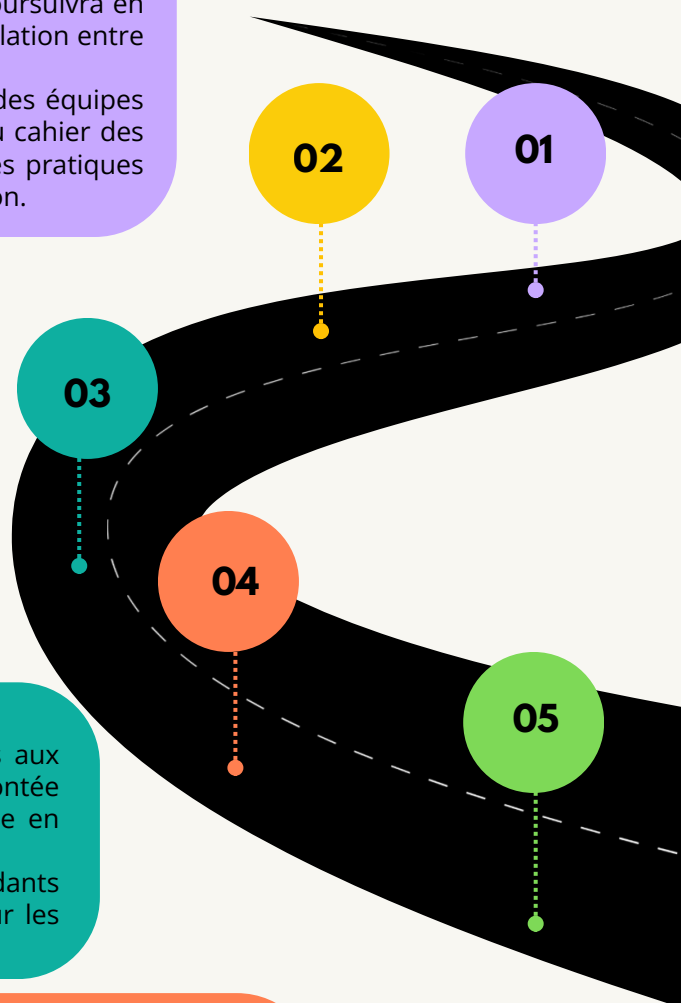
Sa mise en œuvre impliquera un travail approfondi de coordination entre les équipes des deux structures afin d'assurer la cohérence des accompagnements et la fluidité des échanges d'informations. Elle s'inscrit dans une logique de complémentarité entre les interventions d'aide et de soin et vise à renforcer la qualité du suivi des personnes accompagnées.

Cette coopération permettra également au service de développer son activité d'aide à domicile sur les territoires de Savigny-sur-Orge et de Morangis, en lien avec les besoins identifiés localement et dans le respect des principes d'organisation des SAD mixtes.

### Consolidation des outils de suivi et de coordination

Le service poursuivra en 2026 le développement des outils contribuant à la sécurisation des parcours à domicile, notamment à travers l'utilisation du dispositif Présage, qui permet un repérage précoce des situations de fragilité et une meilleure coordination autour des personnes accompagnées.

Une attention particulière sera portée à l'appropriation de ces outils par les équipes et à leur intégration dans les pratiques professionnelles quotidiennes.



## Conclusion

L'année 2025 a constitué une étape importante pour le service, marquée par un travail structurant de mise en conformité avec le cahier des charges des Services Autonomie à Domicile mixtes. La préparation et le dépôt de la demande d'autorisation ont mobilisé l'ensemble des équipes autour d'une réflexion approfondie sur les pratiques professionnelles, l'organisation interne et la coordination entre les interventions d'aide et de soin.

Au-delà de cet enjeu réglementaire, l'année a également été l'occasion de poursuivre le développement de dispositifs visant à améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes à domicile. Le renforcement de la coordination des interventions, l'utilisation d'outils de suivi comme Présage, la mise en place d'actions de soutien aux aidants ou encore le développement du transport accompagné illustrent la volonté du service d'adapter ses réponses aux besoins évolutifs des personnes accompagnées et de leurs proches.

Ces différentes démarches s'inscrivent dans une dynamique d'amélioration continue et dans une volonté de renforcer l'ancrage territorial du service, notamment à travers le développement de coopérations avec les acteurs du secteur sanitaire, social et médico-social.

L'année 2026 devra permettre de consolider ces évolutions, en poursuivant la structuration du service dans sa configuration de SAD mixte et en renforçant la coordination des acteurs du domicile au service d'un accompagnement toujours plus adapté et personnalisé.



## Suivi de la qualité 2025

Objectifs	Actions
Définir le plan de continuité de l'activité	Finaliser le plan bleu
Formaliser le partenariat	Poursuivre la signature des conventions avec les partenaires du SAD mixte
Identifier les besoins des personnes accompagnées	Systematiser les visites de suivi Mettre à jour les PAI
Instituer un CVS dans le cadre du SAD mixte	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser la mise en place du CVS</li> <li>Communiquer sur cette mise en place</li> </ul>
Mettre en place des actions de soutien aux aidants	Poursuivre les actions de soutien aux aidants
Prévenir de la perte d'autonomie de la personne âgée	Planifier des formations spécifiques
Prévenir du risque d'isolement de la personne âgée	Sensibiliser les professionnels sur la conduite à tenir auprès des personnes âgées isolées
Prévenir du risque médicamenteux	Evaluer régulièrement le circuit du médicament
Prévenir la maltraitance	Planifier des rappels semestriels en réunion d'équipe sur la procédure de signalement
Renforcer la sécurité des professionnels et des usagers lors des interventions à domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de visites à domicile ciblées sur les situations à risque</li> <li>Sensibilisation des équipes aux bonnes pratiques de manutention et à la prévention des chutes</li> <li>Rappel régulier des conduites à tenir en cas d'agressivité, refus d'intervention ou situation dangereuse.</li> </ul>
Sensibiliser les professionnels aux RBPP	Planifier des rappels réguliers sur les RBPP en réunion d'équipe
Améliorer la transmission et la coordination entre les professionnels du SAD mixte afin de sécuriser les accompagnements au domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir une procédure d'alerte en cas de dégradation de l'état de santé ou de difficulté au domicile</li> <li>Harmoniser les pratiques de transmission</li> </ul>
Garantir un accompagnement respectueux des besoins, des choix et du rythme de vie des usagers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rappel semestriel sur la bientraitance</li> <li>Analyse des réclamations et retours usagers</li> <li>Intégration systématique des habitudes de vie dans les plans d'aide et de soins</li> </ul>